



Direction générale des territoires

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (2012)

DIRECTION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (2012)

Direction de la Chaudière-Appalaches
Direction générale des territoires

Permis de recherche archéologique au Québec : 12-ARTE-01
N° de dossier, ministère des Transports : 6203-12-AD05

Rapport préparé par :

Artefactuel, coop de travail

C. P. 70030, succ. Saint-Jean-Baptiste
Québec (Québec) G1R 6B1

Téléphone : 418-999-0138

Courriel : info@artefactuel.ca
Site Web : www.artefactuel.ca

Mars 2013

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	viii
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	xii
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 MANDAT.....	2
3.0 PROJETS ROUTIERS INVENTORIÉS.....	3
4.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	6
4.1 Recherches documentaires	6
4.2 Identification des sites archéologiques	6
4.3 Évaluation des sites archéologiques.....	7
5.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES.....	8
5.1 Projet n° 154-04-0267 – Route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, reconstruction de profil urbain	8
5.1.1 État des connaissances en archéologie	8
5.1.2 Inventaire archéologique.....	8
5.1.3 Conclusion	14
5.2 Projet n° 154-08-0951 – Autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, construction de la chaussée est et d'un pont à étage.....	40
5.2.1 État des connaissances en archéologie	40
5.2.2 Inventaire archéologique.....	40
5.2.3 Conclusion	42
5.3 Projet n° 154-09-0389 – Autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, construction de la chaussée est et d'un pont à étage, inventaire	59
5.3.1 État des connaissances en archéologie	59
5.3.2 Inventaire archéologique.....	60
5.3.3 Conclusion	61
5.4 Projet n° 154-09-0389 – Autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, construction de la chaussée est et d'un pont à étage, intervention au moulin de la rivière Chassé.....	78
5.4.1 Localisation du site.....	78
5.4.2 Historique du site.....	78
5.4.3 Intervention archéologique	79
5.4.4 Conclusion	85

5.5	Projet n° 154-10-1316 – Route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, construction de la route	104
5.5.1	État des connaissances en archéologie	104
5.5.2	Inventaire archéologique.....	104
5.5.3	Conclusion	107
6.0	CONCLUSION.....	117
7.0	BIBLIOGRAPHIE	118
ANNEXE 1 :	CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....	122
ANNEXE 2 :	CATALOGUE DES BIENS ARCHÉOLOGIQUES	138
ANNEXE 3 :	FICHES DES SITES ARCHÉOLOGIQUES	147
ANNEXE 4 :	SYNTHÈSE DE RECHERCHE SUR LA PRÉSENCE DE VESTIGES OBSERVÉS ; PROJET DE DOUBLEMENT, AUTOROUTE 73 SUD, SAINTÉ-MARIE, QUÉBEC ; DIRECTION TERRITORIALE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES.....	151

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Localisation générale des projets routiers inventoriés, direction de la Chaudière-Appalaches, partie est.....	4
Figure 2 :	Localisation générale des projets routiers inventoriés, direction de la Chaudière-Appalaches, partie ouest.....	5
Figure 3 :	Localisation du projet n° 154-04-0267, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, des nouveaux sites archéologiques découverts, des sites connus et des inventaires archéologiques antérieurs (source : www.geogratia.ca , carte topographique CanMatrix 21M/08 (extrait) ; MCCCCF, 2011a, 2011b, 2011c).....	16
Figure 4 :	Localisation du projet n° 154-04-0267, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q30117-235 au 1:15 000).....	17
Figure 5 :	Localisation du projet n° 154-04-0267, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q30117-236 au 1:15 000).....	18
Figure 6 :	Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 5+200 à 5+800, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-3).....	19
Figure 7 :	Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 5+800 à 6+400, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-4).....	20
Figure 8 :	Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 6+400 à 0+200, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-5).....	21
Figure 9 :	Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 0+200 à 0+800, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-6).....	22
Figure 10 :	Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 0+800 à 1+400, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-7).....	23
Figure 11 :	Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 1+400 à 2+000, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-8).....	24
Figure 12 :	Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 2+000 à 2+600, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-9).....	25
Figure 13 :	Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 2+600 à 3+100, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-10).....	26
Figure 14 :	Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 4+026 à 3+600, route de l'Église, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-12).....	27

Figure 15 : Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 3+600 à 3+000, route de l'Église, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-13).....	28
Figure 16 : Projet n° 154-04-0267, stratigraphie de deux sondages-tests : ST-15, chaînage 6+010, et ST-29, chaînage 2+190, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	30
Figure 17 : Projet n° 154-04-0267, stratigraphie d'un sondage positif du nouveau site ChEn-5 : sondage GPS-12, chaînage 5+540, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	32
Figure 18 : Projet n° 154-04-0267, stratigraphie d'un sondage positif du nouveau site ChEm-3 : sondage GPS-22, chaînage 1+160, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	34
Figure 19 : Projet n° 154-04-0267, stratigraphie de sondages positifs sur le site ChEm-1 : sondage GPS-32, chaînage 2+535, côté sud de la route 132, et sondage GPS-33, chaînage 2+550, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	36
Figure 20 : Localisation du projet n° 154-08-0951, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, des sites connus et des inventaires archéologiques antérieurs (source : www.geogratis.ca , carte topographique CanMatrix 21L/07 (extrait) ; MCCCCF, 2011a, 2011b, 2011c)	44
Figure 21 : Localisation du projet n° 154-08-0951, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, sur photographie aérienne (source : ministère des Transports du Québec).....	45
Figure 22 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 110+250 à 109+860, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-5).....	46
Figure 23 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 109+940 à 109+280, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-6).....	47
Figure 24 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 109+320 à 108+680, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-7).....	48
Figure 25 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 108+740 à 108+080, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-8).....	49
Figure 26 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 108+120 à 107+480, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-9).....	50
Figure 27 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 107+520 à 106+880, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-10).....	51
Figure 28 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 106+910 à 106+280, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-11).....	52
Figure 29 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 106+320 à 105+680, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-12).....	53

Figure 30 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaîne 105+720 à 105+309, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-13).....	54
Figure 31 : Projet n° 154-08-0951, stratigraphie de quatre sondages-tests : ST-50, chaîne 109+530 ; ST-64, chaîne 106+940 ; ST-71, chaîne 105+750 ; ST-79, chaîne 106+050.....	58
Figure 32 : Localisation du projet n° 154-09-0389, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, du nouveau site archéologique découvert, des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques antérieurs (source : www.geogratis.ca, cartes topographiques CanMatrix 21L/06 et 21L/07 (extraits) ; MCCCCF, 2011a, 2011b, 2011c).....	63
Figure 33 : Localisation du projet n° 154-09-0389, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q07125-93 au 1:15 000).....	64
Figure 34 : Localisation du projet n° 154-09-0389, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q07125-171 au 1:15 000).....	65
Figure 35 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaîne 5+200 à 6+200, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-03).....	66
Figure 36 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaîne 6+200 à 7+400, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-04).....	67
Figure 37 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaîne 7+400 à 8+600, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-05).....	68
Figure 38 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaîne 8+600 à 0+200, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-06).....	69
Figure 39 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaîne 0+200 à 0+440, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-07).....	70
Figure 40 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaîne 5+900 à 6+500, autoroute 73, et chaîne 69+960 à 70+400, chemin Carter, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-08).....	71
Figure 41 : Projet n° 154-09-0389, stratigraphie de cinq sondages-tests : ST-40, chaîne 6+300 ; ST-41, chaîne 6+800 ; ST-45, chaîne 7+800 ; ST-47, chaîne 0+000 ; ST-42, chaîne 7+300.....	73
Figure 42 : Projet n° 154-09-0389, plan du site CcEs-d (fond de carte : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-06 (extrait)).....	86
Figure 43 : Projet n° 154-09-0389, plan du site CcEs-d.....	87
Figure 44 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, stratigraphie des sous-opérations 1B, 1C et 1D.....	94
Figure 45 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, plan et profil de la section nord de 2A300.....	96
Figure 46 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, photographie aérienne du secteur du moulin (source : Photothèque nationale de l'air, A5048-33 au 1:20 000, 1935).....	102

Figure 47 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, plan d'expropriation en vue de la construction de l'autoroute 73, en 1975 (source : ministère des Transports du Québec, plan n° EX-75-553-449-2)	103
Figure 48 : Localisation du projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, des zones inventoriées et des sites connus (source : www.geogratis.ca, cartes topographiques CanMatrix 21E/14 et 21L03 (extraits), MCC, 2011c).....	109
Figure 49 : Projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, localisation des secteurs expertisés (source : Pintal, 2012).....	110
Figure 50 : Localisation du projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q07123-183 au 1:15 000).....	111
Figure 51 : Localisation du projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q07123-219 au 1:15 000).....	112
Figure 52 : Localisation du projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q07124-063 au 1:15 000).....	113
Figure 53 : Projet n° 154-10-1316, stratigraphie de neuf sondages-tests : ST-54, chaînage 0+400 ; ST-72, chaînage 1+150 ; ST-76, chaînage 2+400 ; ST-67, chaînage 3+200 ; ST-63, chaînage 3+750 ; ST-60, chaînage 5+500 ; ST-83, chaînage 7+050 ; ST-81, chaînage 7+450 ; ST-51, chaînage 7+860.....	114

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Description des projets et résultats	3
Tableau 2 : Sites archéologiques connus dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-04-0267.....	8
Tableau 3 : Biens culturels connus dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-04-0267	9
Tableau 4 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-04-0267, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	14
Tableau 5 : Biens culturels connus dans un rayon de 2,5 km autour du projet n° 154-08-0951	40
Tableau 6 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-08-0951, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce	43
Tableau 7 : Sites archéologiques connus dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-09-0389.....	59
Tableau 8 : Biens culturels connus dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-09-0389 ...	59
Tableau 9 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-09-0389, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie	62
Tableau 10 : Bien culturels connus dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-10-1316...	104
Tableau 11 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	107

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo de la page couverture : Projet n° 154-08-0951, vue générale de l'emprise, côté est de l'autoroute 73, chaînage 109+520, municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne, direction nord (photo n° 154-08-0951-03)

Photo 1 :	Projet n° 154-04-0267, vue générale de l'emprise, secteur 1, chaînage 3+710, route de l'Église, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction sud (photo n° 154-04-0267-19).....	29
Photo 2 :	Projet n° 154-04-0267, vue générale de l'emprise, secteur 2, chaînage 5+200, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction est (photo n° 154-04-0267-23).....	29
Photo 3 :	Projet n° 154-04-0267, paroi nord du sondage-test ST-15, chaînage 6+010, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction nord (photo n° 154-04-0267-29)	30
Photo 4 :	Projet n° 154-04-0267, paroi ouest d'un sondage-test, chaînage 5+520, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction ouest (photo n° 154-04-0267-22)	31
Photo 5 :	Projet n° 154-04-0267, assemblage d'artefacts retrouvés dans la couche 4 du sondage GPS-12, site ChEn-5, chaînage 5+540, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (photo n° 154-04-0267-207).....	31
Photo 6 :	Projet n° 154-04-0267, paroi nord du sondage positif GPS-12, site ChEn-5, chaînage 5+540, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction nord (photo n° 154-04-0267-29)	32
Photo 7 :	Projet n° 154-04-0267, paroi nord du sondage positif GPS-24, site ChEm-3, chaînage 1+175, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction ouest (photo n° 154-04-0267-88)	33
Photo 8 :	Projet n° 154-04-0267, assemblage d'artefacts retrouvés dans les couches 3 et 5 du sondage GPS-22, site ChEm-3, chaînage 1+160, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (photo n° 154-04-0267-208).....	33
Photo 9 :	Projet n° 154-04-0267, paroi sud du sondage positif GPS-22, site ChEm-3, chaînage 1+160, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction sud (photo n° 154-04-0267-95).....	34
Photo 10 :	Projet n° 154-04-0267, maçonnerie dans le sondage positif GPS-26, site ChEm-3, chaînage 1+160, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction est (photo n° 154-04-0267-94)	35
Photo 11 :	Projet n° 154-04-0267, paroi nord du sondage-test ST-29, chaînage 2+190, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction sud (photo n° 154-04-0267-135).....	35
Photo 12 :	Projet n° 154-04-0267, secteur sondé sur le site ChEm-1, chaînage 2+540, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction est (photo n° 154-04-0267-163).....	36
Photo 13 :	Projet n° 154-04-0267, paroi ouest du sondage positif GPS-33, site ChEm-1, chaînage 2+550, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction ouest (photo n° 154-04-0267-161)	37

Photo 14 : Projet n° 154-04-0267, la rivière Ferrée, vers 1915 (source : Patrimoine Experts, 2008 : 67).....	37
Photo 15 : Projet n° 154-04-0267, assemblage d'artefacts observés à la surface, site ChEm-1, chaînage 2+550, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (photo n° 154-04-0267-165)	38
Photo 16 : Projet n° 154-04-0267, paroi est du sondage-test ST-32, site ChEm-1, chaînage 2+535, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction est (photo n° 154-04-0267-168)	38
Photo 17 : Projet n° 154-04-0267, paroi ouest d'un sondage réalisé au chaînage 2+540, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction ouest (photo n° 154-04-0267-143)	39
Photo 18 : Projet n° 154-04-0267, paroi nord du sondage-test ST-30, chaînage 2+580, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction nord (photo n° 154-04-0267-142)	39
Photo 19 : Projet n° 154-08-0951, vue générale de l'emprise, chaînage 110+250, côté ouest de l'autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, direction sud (photo n° 154-08-0951-81)	55
Photo 20 : Projet n° 154-08-0951, vue générale de l'emprise, chaînage 109+520, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, direction sud (photo n° 154-08-0951-04)	55
Photo 21 : Projet n° 154-08-0951, vue générale de l'emprise, chaînage 107+500, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, direction sud (photo n° 154-08-0951-77)	56
Photo 22 : Projet n° 154-08-0951, artefacts provenant des sondages positifs (S-51, S-53, S-73 et S-102), autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (photo n° 154-08-0951-91).....	56
Photo 23 : Projet n° 154-08-0951, empiérement et clôture (ancienne délimitation cadastrale) dans un axe SO/NE, à l'extérieur de l'emprise, chaînage 107+020, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, direction nord-est (photo n° 154-08-0951-29)	57
Photo 24 : Projet n° 154-08-0951, tessons de céramique de Beauce et fragments de pernettes provenant du sondage-test dans la zone de l'ancien dépotoir (ST-79), autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (photo n° 154-08-0951-92)	57
Photo 25 : Projet n° 154-08-0951, fosse circulaire peu profonde tapissée de pierres et ancien chemin, chaînage 105+780, côté ouest de l'autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, direction nord (photo n° 154-08-0951-58).....	58
Photo 26 : Projet n° 154-09-0389, vue générale de l'emprise, secteur 1, chaînage 6+100, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction sud (photo n° 154-09-0389-13).....	72
Photo 27 : Projet n° 154-09-0389, paroi sud du sondage-test ST-40, chaînage 6+300, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction sud (photo n° 154-09-0389-25).....	72
Photo 28 : Projet n° 154-09-0389, vue générale de l'emprise, secteur 2, chaînage 6+800, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction ouest (photo n° 154-09-0389-35).....	74

Photo 29 : Projet n° 154-09-0389, paroi ouest du sondage-test ST-41, chaînage 6+800, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction ouest (photo n° 154-09-0389-35).....	74
Photo 30 : Projet n° 154-09-0389, paroi ouest du sondage-test ST-45, chaînage 7+800, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction ouest (photo n° 154-09-0389-39).....	75
Photo 31 : Projet n° 154-09-0389, vue générale de l'emprise, secteur 3, chaînage 8+940, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction nord (photo n° 154-09-0389-38).....	75
Photo 32 : Projet n° 154-09-0389, paroi ouest du sondage-test ST-47, chaînage 0+000, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction ouest (photo n° 154-09-0389-55).....	76
Photo 33 : Projet n° 154-09-0389, stratigraphie de la paroi de l'escarpement de la rive nord de la rivière Chassé, chaînage 9+400, municipalité de Sainte-Marie, direction nord (photo n° 154-09-0389-51)	76
Photo 34 : Projet n° 154-09-0389, secteur 3, plate-forme de béton, chaînage 9+000, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction sud-est (photo n° 154-09-0389-75).....	77
Photo 35 : Projet n° 154-09-0389, secteur 3, brique moulée trouvée en surface de la plate-forme de béton, chaînage 9+000, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction sud (photo n° 154-09-0389-78)	77
Photo 36 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, barrage du moulin après sa destruction par la crue des eaux de la rivière Chassé, en 1935 (source : Claude Chassé, collection privée « Arthur Chassé/Adélia Roy »).....	88
Photo 37 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, coin nord-est du moulin après sa destruction par la crue des eaux de la rivière Chassé, en 1935 (source : Claude Chassé, collection privée « Arthur Chassé/Adélia Roy »)	88
Photo 38 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, mur de fondation est du moulin (1A100), direction ouest (photo n° 154-09-0389-89).....	89
Photo 39 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, inscription « R C 1935 » au sommet du mur de fondation est du moulin (1A100), direction ouest (photo n° 154-09-0389-250).....	89
Photo 40 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, inscription « H AH » au sommet du mur de fondation est du moulin (1A100), direction est (photo n° 154-09-0389-249).....	90
Photo 41 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, détail de l'abée percée dans le mur de fondation est du moulin (1A100), direction ouest (photo n° 154-09-0389-95).....	90
Photo 42 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, aménagement lié à 1A100 à l'intérieur du bâtiment, direction sud-est (photo n° 154-09-0389-100)	91
Photo 43 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, mur de fondation nord du moulin (1A200), direction sud-est (photo n° 154-09-0389-118).....	91
Photo 44 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, détail du mur de fondation nord du moulin (1A200), direction sud (photo n° 154-09-0389-114).....	92
Photo 45 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, mur de fondation ouest du moulin (1A300), direction sud-est (photo n° 154-09-0389-122).....	92

Photo 46 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, chaîne d'angle du mur de fondation ouest du moulin (1A300), direction est (photo n° 154-09-0389-126).....	93
Photo 47 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1B, paroi ouest (photo n° 154-09-0389-196).....	93
Photo 48 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1B, en plan, direction ouest (photo n° 154-09-0389-218)	94
Photo 49 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opérations 1D et 1E en cours d'excavation, direction sud-ouest (photo n° 154-09-0389-187).....	95
Photo 50 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1F, maçonneries 1F100 et 1F200 et couche 1F2, direction est (photo n° 154-09-0389-206).....	95
Photo 51 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, opération 2, murs 2A100 et 2A200, direction sud-ouest (photo n° 154-09-0389-181)	96
Photo 52 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, opération 2, aménagement 2A300, direction sud-est (photo n° 154-09-0389-227)	97
Photo 53 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, opération 3, muret 3A200, direction sud-est (photo n° 154-09-0389-243)	97
Photo 54 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, opération 3, aménagement de béton 3A300, direction nord-est (photo n° 154-09-0389-238).....	98
Photo 55 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 4A, aménagements de béton 4A100 et 4A200, direction nord-ouest (photo n° 154-09-0389-230).....	98
Photo 56 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 4B, structure maçonnée, direction nord (photo n° 154-09-0389-258)	99
Photo 57 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 4B, structure maçonnée, direction nord-est (photo n° 154-09-0389-268).....	99
Photo 58 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 5A, fragment de béton, direction est (photo n° 154-09-0389-140)	100
Photo 59 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, le barrage du moulin vers 1920 (source : Claude Chassé, collection privée « Arthur Chassé/Adélia Roy »)	100
Photo 60 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 5B, emprise de poutre 5B1, direction nord-ouest (photo n° 154-09-0389-163)	101
Photo 61 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 5C, possible sentier, direction sud (photo n° 154-09-0389-219)	101
Photo 62 :	Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, pont couvert de la rivière Chassé, après 1955 ; grange, moulin et maison de Raymond Chassé en arrière-plan (source : OPP n° 2673-58H, fonds Louis-Philippe Gravel, collection Gérald Arbour).....	102
Photo 63 :	Projet n° 154-10-1316, zone de potentiel 1, vue générale de l'emprise, chaînage 0+400, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, direction nord (photo n° 154-10-1316-10)	115
Photo 64 :	Projet n° 154-10-1316, paroi nord du sondage-test ST-72, chaînage 1+150, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, direction nord (photo n° 154-10-1316-42)	115
Photo 65 :	Projet n° 154-10-1316, zone de potentiel 4, vue générale de l'emprise, chaînage 3+200, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, direction nord-est (photo n° 154-10-1316-32).....	116
Photo 66 :	Projet n° 154-10-1316, zone de potentiel 9, vue générale de l'emprise, chaînage 7+900, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, direction ouest (photo n° 154-10-1316-7).....	116

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Marie-Michelle Dionne, archéologue
Ghislain Gagnon, archéologue
Anne Sasseville, archéologue
Frank Rochefort, archéologue

Service de la coordination des affaires autochtones et du Plan Nord
Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Artefactuel, coop de travail

Rédigé par :

Louis Gilbert, directeur de projet, archéologue chargé de projet (154-09-0389), cartographe-infographe

Gina Vincelli, archéologue chargée de projets (154-04-0267, 154-09-0389, 154-10-1316), archéologue-assistante

Nathalie Gaudreau, archéologue chargée de projet (154-08-0951), archéologue-assistante, technicienne archéologue/laboratoire senior, coordonnatrice (comptabilité)

Équipe de terrain :

Tommy-Simon Pelletier, archéologue-assistant, technicien archéologue senior
Joanie April-Gauthier, technicienne archéologue senior
David Beaumier, technicien archéologue senior
Anne-Marie Faucher, technicienne archéologue senior
Sébastien Martel, technicien archéologue senior
Caroline Mercier, technicienne archéologue senior
Stéphane Noël, technicien archéologue senior
Louis-Carl Pouliot-Bolduc, technicien archéologue senior
Christian Perreault, technicien archéologue senior
Vincent Rousseau, technicien archéologue senior
Martin Field, technicien archéologue senior
Cynthia Gosselin, technicienne archéologue intermédiaire

Révision linguistique :

Sandra Guimont (Le Juste Mot)

1.0 INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'inventaires archéologiques réalisés en 2012 dans le cadre de projets routiers localisés sur le territoire de la Direction de la Chaudière-Appalaches (figures 1 et 2). Ces inventaires avaient pour but de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise des projets de construction routière et, le cas échéant, de procéder à l'évaluation qualitative et quantitative, ainsi qu'à la protection et à la sauvegarde des données et des biens archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par d'éventuels travaux d'aménagement effectués sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Les deux premières sections du rapport décrivent le mandat confié au consultant, ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs. La troisième section présente les résultats des inventaires effectués, précédés d'un état des connaissances en archéologie dans une zone dont les dimensions varient selon les projets. Les informations relatives à l'inventaire sont présentées sous forme de tableaux et le projet est localisé sur une carte topographique, une photographie aérienne et un plan de construction illustrant les limites de l'emprise du projet.

La conclusion générale fait état des résultats des interventions réalisées en 2012 dans le cadre de ce mandat, ainsi que des recommandations relatives aux projets du Ministère touchés par ces interventions. Les inventaires ont été réalisés entre août et novembre 2012 par une équipe composée d'un archéologue et de deux à neuf techniciens, parfois accompagnés d'une assistante-archéologue.

2.0 MANDAT

Le mandat confié à Artefactuel est le suivant :

- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques ou de sites patrimoniaux connus à proximité et dans les emprises des projets de construction ;
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans le rapport d'inventaire archéologique ;
- Effectuer, préalablement à la réalisation des inventaires archéologiques, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine ;
- Effectuer des inventaires archéologiques portant sur les sites préhistoriques, historiques et de contact impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminée par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les emplacements des sources d'approvisionnement de matériaux susceptibles d'être utilisées par le Ministère ;
- Localiser, délimiter de façon approximative et évaluer les sites archéologiques déjà connus ou découverts dans le cadre d'inventaires réalisés antérieurement ;
- Dans l'éventualité où des sites archéologiques sont découverts dans les limites de l'emprise d'un projet ayant fait l'objet d'un inventaire, proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace que pourraient représenter d'éventuels travaux de construction réalisés par le Ministère ou pour le compte de celui-ci ;
- Produire un rapport d'inventaire archéologique.

3.0 PROJETS ROUTIERS INVENTORIÉS

Tableau 1 : Description des projets et résultats

Numéro de projet	Municipalité	Emplacement	Nature du projet	Date de l'inventaire archéologique	Nombre de sondages	Résultat
154-04-0267	Saint-Roch-des-Aulnaies	Route 132	Reconstruction de profil urbain	Du 1 ^{er} au 4 octobre 2012	316	Positif
154-08-0951	Saint-Joseph-de-Beauce	Autoroute 73	Construction d'une deuxième chaussée	Du 20 au 24 août 2012	1 271	Positif
154-09-0389 (inventaire)	Sainte-Marie	Autoroute 73	Construction d'une deuxième chaussée	Du 9 au 12 octobre 2012	1 117	Négatif
154-09-0389 (moulin)	Sainte-Marie	Autoroute 73 et rivière Chassé	Construction d'un pont à étagement	Du 10 au 12 septembre 2012	5	Positif
154-10-1316	Saint-Joseph-de-Coleraine	Route 112	Construction de la route	Du 23 au 25 octobre et le 8 novembre 2012	228	Négatif

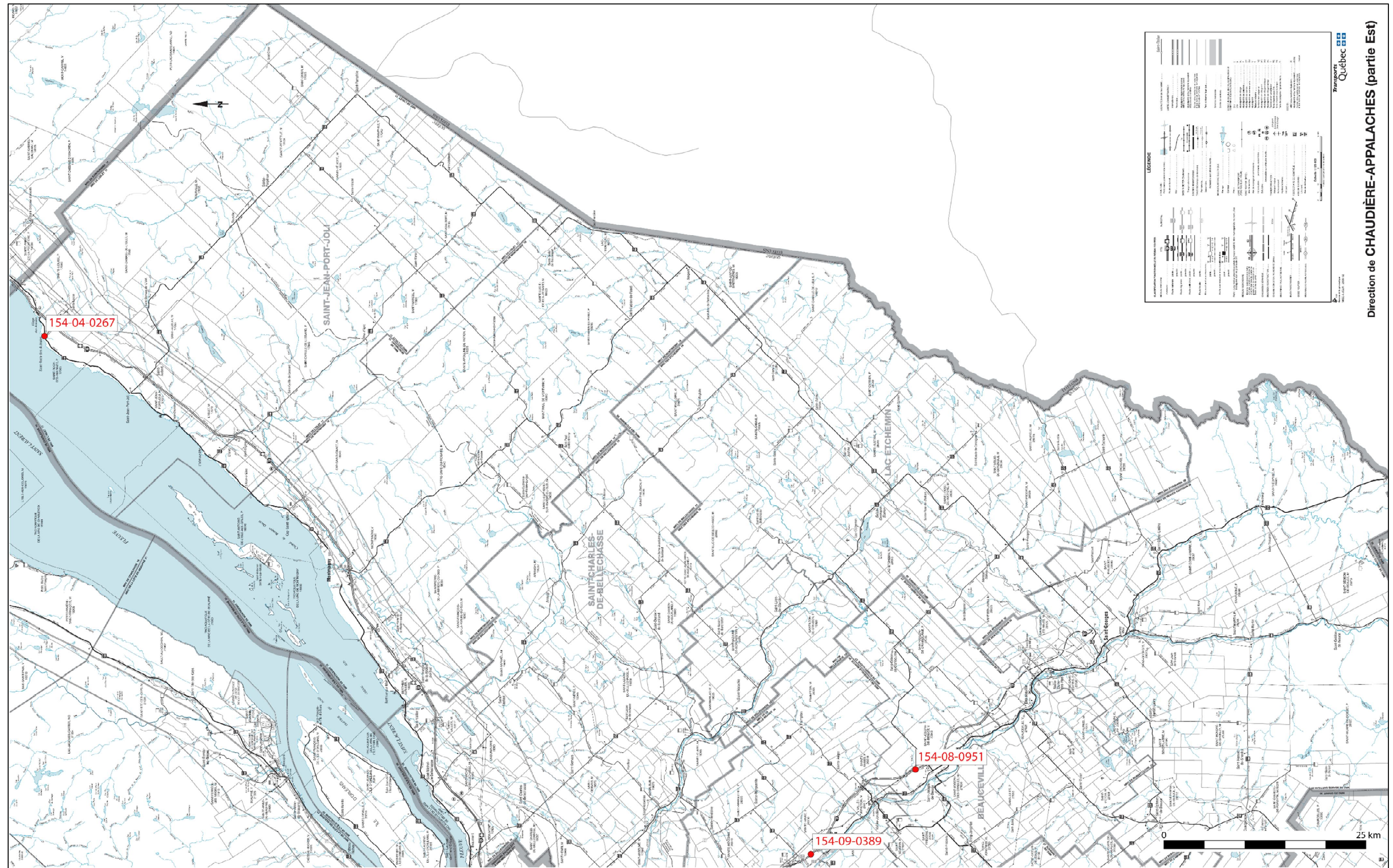


Figure 1 : Localisation générale des projets routiers inventoriés, direction de la Chaudière-Appalaches, partie est (source : MTQ)

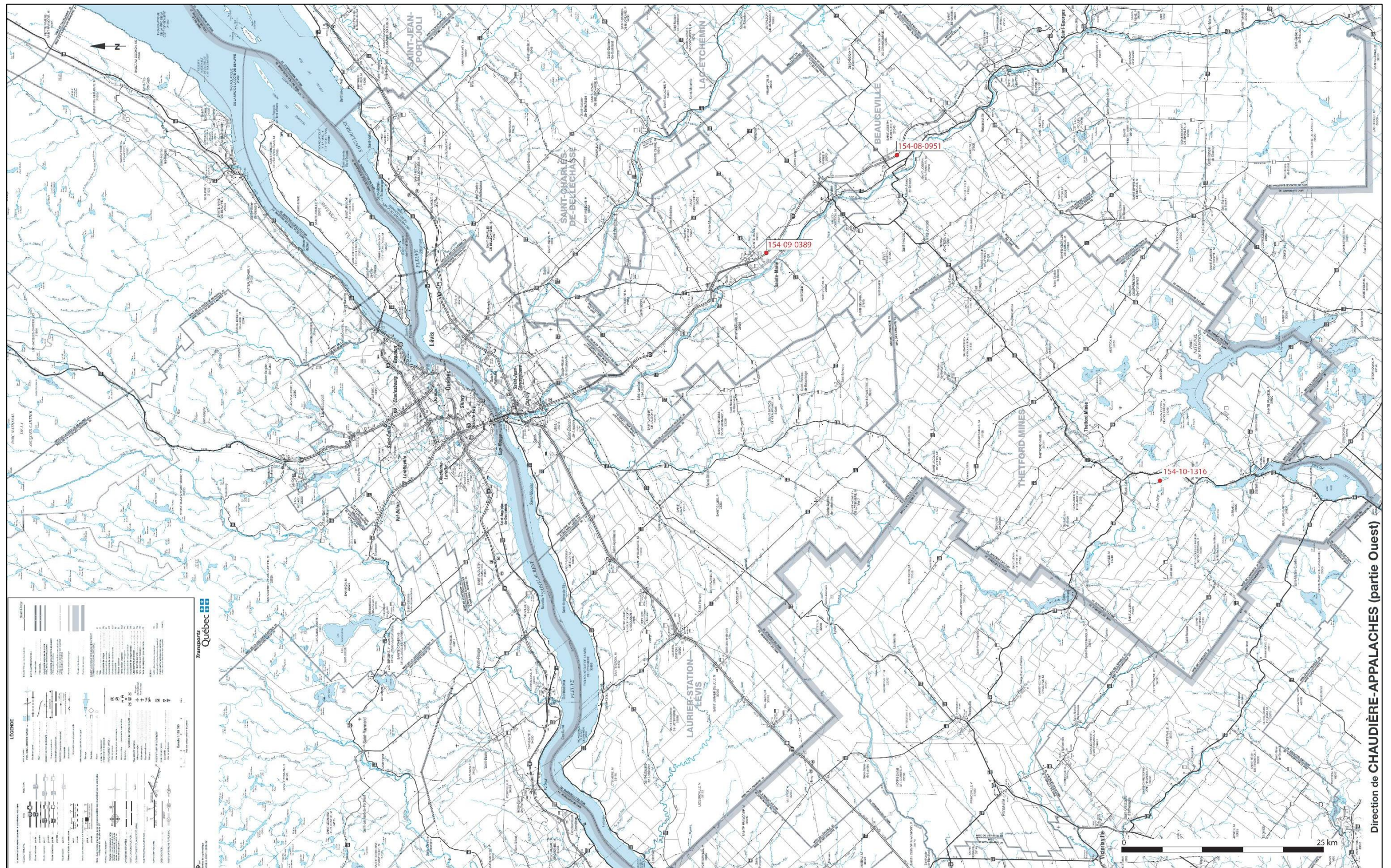


Figure 2 : Localisation générale des projets routiers inventoriés, direction de la Chaudière-Appalaches, partie ouest (source : MTQ)

4.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire archéologique sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans les stipulations du présent contrat. Les techniques d'intervention sur le terrain peuvent toutefois varier selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

4.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques dans la région à l'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement ont été réalisées. Les données recueillies proviennent de la *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec* (MCC, 2012a), de l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) (MCC, 2012b) et du *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (RPCQ) (MCC, 2012c), ainsi que des divers rapports et publications disponibles pour la région à l'étude. Comme il a été précisé au devis, ces recherches touchent une zone d'étude dont les dimensions étaient précisées par le MTQ pour chaque projet.

4.2 Identification des sites archéologiques

Dans le cadre des inventaires archéologiques, une inspection visuelle systématique de l'ensemble de l'emprise des projets routiers est d'abord effectuée. Cette démarche permet de cibler les secteurs présentant une surface relativement horizontale et se prêtant à la réalisation de sondages archéologiques. Les secteurs dont les pentes sont fortes, qui ont été aménagés récemment ou qui sont situés dans des zones humides et marécageuses ou sur des affleurements rocheux sont alors exclus. L'inspection visuelle permet également de repérer et localiser des vestiges ou des artefacts visibles en surface.

Par la suite, dans les secteurs favorables à l'occupation humaine au cours des périodes préhistoriques ou historiques, des puits de sondage archéologique sont systématiquement excavés. Ceux-ci mesurent environ 900 cm² et sont découpés à la pelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et examinés, puis les horizons minéraux ou organiques enfouis sont fouillés à l'aide d'une truelle. La profondeur de chaque puits de sondage est déterminée par l'identification d'un niveau naturel non perturbé par des activités anthropiques. La distance moyenne entre les sondages est de 15 m, et ceux-ci sont disposés le long de transects, eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 15 m. De manière générale, un sondage est ainsi réalisé tous les 225 m². Des sondages-tests, d'une superficie de 2 500 cm², sont réalisés tous les 500 m sur la ligne de sondages centrale, à chaque modification significative du terrain ou de la stratigraphie, ou dans des secteurs préalablement identifiés par le MTQ. Les coupes stratigraphiques des sondages-tests et des sondages positifs ont été réalisées.

Les observations recueillies lors de l'inventaire sont consignées directement sur des fiches standardisées. Ces fiches regroupent les informations environnementales et archéologiques pertinentes. Un carnet de notes vient compléter l'enregistrement.

4.3 Évaluation des sites archéologiques

La découverte d'un site archéologique au moyen de sondages ou par inspection visuelle est suivie d'une procédure d'évaluation visant une meilleure compréhension de sa nature, de son âge, de son étendue et de la densité de vestiges s'y trouvant. L'évaluation du site comporte les étapes suivantes :

- délimiter la superficie du site en effectuant de nouveaux sondages, rapprochés au 5 m, et de plus grandes dimensions (2 500 cm²) ;
- procéder aux relevés stratigraphiques dans les sondages les plus significatifs ;
- prélever tous les artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sol et de tout autre matériau utile à la compréhension du site ;
- recueillir des informations sur les caractéristiques géographiques et géomorphologiques des lieux ;
- documenter le type d'occupation ;
- proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du site.

5.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES

5.1 Projet n° 154-04-0267 – Route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, reconstruction de profil urbain

5.1.1 État des connaissances en archéologie

L'examen de l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (MCC, 2012b) et de la *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec* du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCC, 2012a) indique que deux inventaires archéologiques ont déjà été effectués dans une zone d'étude de 5 km de rayon ayant comme centre le présent projet (Artefactuel, 2009 ; Patrimoine Experts, 2010) et cinq sites archéologiques y sont déjà connus, situés dans l'emprise des travaux (tableau 2 et figure 3). Les rapports d'interventions archéologiques des sites concernés, ainsi que l'étude de potentiel archéologique de Saint-Roch-des-Aulnaies (Patrimoine Experts, 2008) ont été consultés au préalable de l'intervention.

Tableau 2 : Sites archéologiques connus dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-04-0267

Borden	Localisation	Bassin	Altitude mer	Distance du projet	Identité culturelle	Fonctions	Sources
ChEm-1	À l'emplacement de l'ancien numéro civique 531, route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.	Ouelle	Ind.	Dans l'emprise	▪ Euroquébécois (1800-1950)	▪ Domestique et institutionnelle	Patrimoine Experts, 2010
ChEm-a	Devant la propriété du 522, route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.	Ouelle	Ind.	Dans l'emprise	▪ Euroquébécois (1760-1899)	▪ Domestique	Patrimoine Experts, 2010
ChEn-3	Ancienne église de Saint-Roch-des-Aulnaies.	Ouelle	Ind.	Dans l'emprise	▪ Euroquébécois (1608-1899)	▪ Religieuse	Patrimoine Experts, 2010 ; Ruralys, 2008
ChEn-4	Sur un terrain vacant entre les propriétés situées au 1014 et 1018, route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.	Ouelle	Ind.	Dans l'emprise	▪ Euroquébécois (1800-1950)	▪ Entreposage	Patrimoine Experts, 2010
ChEn-b	Au 1054, route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies, sur le site de l'église actuelle. Le site est bordé au nord par le fleuve Saint-Laurent, au sud par la route de la Seigneurie (132), à l'est par un ruisseau canalisé et à l'avant par la propriété du 978, route de la Seigneurie.	Ouelle	Ind.	Dans l'emprise	▪ Euroquébécois (1800-1899)	▪ Domestique	Patrimoine Experts, 2010

Le RPCQ (MCC, 2012c) liste de son côté quatre biens culturels ayant un statut sur le territoire à l'étude (tableau 3). Il s'agit d'abord de l'ensemble institutionnel de Saint-Roch-des-Aulnaies, qui comprend l'église et le presbytère, ainsi que le monument du Sacré-Cœur. Le secteur à l'étude comprend aussi la chapelle de procession Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que le moulin banal et le domaine seigneurial des Aulnaies.

5.1.2 Inventaire archéologique

Le projet n° 154-04-0267 consiste en la reconstruction du profil urbain et en des excavations pour la pose de canalisations sur les routes de la Seigneurie et de l'Église, dans la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (figures 4 à 15). Le mandat prévoyait une inspection visuelle et la

réalisation d'un inventaire archéologique systématique de l'emprise des travaux aux 15 m, du chaînage 5+200 à 3+100 sur la route de la Seigneurie, et du chaînage 4+000 à 3+345 sur la route de l'Église. L'emprise dépasse, de part et d'autre de la route de la Seigneurie, sur une largeur moyenne de 5 m et, de part et d'autre de la route de l'Église, sur une largeur moyenne de 7,5 m. De plus, un inventaire complémentaire devait être réalisé dans les zones de potentiel identifiées au préalable, soit aux 10 m pour les zones préhistoriques et aux 5 m pour les zones historiques.

L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 1^{er} au 4 octobre 2012. Un total de 316 sondages a été réalisé, dont 18 qui se sont révélés positifs. Deux nouveaux sites archéologiques ont été découverts. Aucun des sondages positifs et/ou nouveau site archéologique n'a été découvert dans les zones à potentiel.

Tableau 3 : Biens culturels connus dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-04-0267

Nom	Localisation	Datation	Statut	Distance du projet	Thématique	Sources
Chapelle de procession Notre-Dame-de-Lourdes	Route de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies	1792	Classée monument historique	Dans l'emprise	Patrimoine religieux (culte)	CBCQ, 2003 ; Robert, 1979, 1990
Ensemble institutionnel de Saint-Roch-des-Aulnaies (église, presbytère et monument du Sacré-Cœur)	974, route de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies	1849-1853	Inventorié	Dans l'emprise	Patrimoine religieux (culte, mission curiale et vie quotidienne)	CPRQ, 2012
Domaine seigneurial des Aulnaies	525, route de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies	1850-1998	Classé monument historique ; Décrété aire de protection	Dans l'emprise	Fonction résidentielle (manoirs seigneuriaux) Patrimoine de la Nouvelle-France	Cameron, 1989 ; CBCQ, 2003 ; Chassé, 1990 ; Desmeules, 1993
Moulin banal des Aulnaies	525, route de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies	1842	Classé monument historique	Dans l'emprise	Fonction industrielle (moulin à farine)	Adam-Villeneuve et Felteau, 1978 ; Bélanger, 1990 ; CBCQ, 2003

Secteur 1 (route de l'Église, chaînage 4+000 à 3+345)

Le premier secteur investigué se situe de part et d'autre de la route de l'Église, à partir de sa jonction avec la route de la Seigneurie. Il est caractérisé par une topographie plane à pente faible descendante vers le nord. Il s'agit d'une zone à la fois agricole et résidentielle (photo 1). Près de la jonction entre les routes de l'Église et de la Seigneurie, nous retrouvons un cimetière à l'ouest et un commerce à l'est. Un total de 56 sondages a été réalisé dans ce secteur, dont deux sondages-tests.

La stratigraphie est somme toute assez homogène. Elle se compose d'une couche d'humus de 0,05 m d'épaisseur qui recouvre un niveau de sable loameux organique brun avec cailloux moyennement compact de 0,20 m à 0,60 m d'épaisseur (labours), lequel est déposé sur un niveau naturel de silt beige-gris à orangé qui devient de plus en plus argileux et compact vers le nord. Cette couche a été sondée sur une épaisseur moyenne de 0,15 m, lorsqu'elle ne reposait pas sur le roc.

À la jonction des routes de l'Église et de la Seigneurie, un sondage-test a été réalisé sur le terrain du dépanneur, du côté est de la route. Sous la tourbe et l'humus, une alternance de remblais modernes sableux composait la stratigraphie de ce sondage sur une épaisseur de 0,70 m, dans lequel une petite plate-forme de béton se trouvait. Ces sols semblent refléter les aménagements routiers du secteur.

Du côté ouest de la route de l'Église, à sa jonction avec la route de la Seigneurie, un sondage a été réalisé juste en face du cimetière. Sous la tourbe et l'humus, une série de remblais associés aux travaux routiers modernes, d'une épaisseur de 0,35 m, recouvrent une ancienne aire de circulation composée d'un macadam très compact rouge à gris avec inclusions de cailloux arrondis.

Secteur 2 (route 132, chaînage 5+200 à 6+760)

Le second secteur forme la portion ouest de l'emprise sur la route 132 (route de la Seigneurie), de sa limite ouest jusqu'à la jonction avec la rue de l'Église, où se trouve Saint-Roch-des-Aulnaies. Ce secteur se caractérise par une zone résidentielle au relief plat (photo 2). Un total de 80 sondages (dont deux sondages-tests) a été réalisé dans ce secteur, dont cinq se sont révélés positifs. Un nouveau site archéologique a été identifié dans ce secteur (ChEn-5).

La stratigraphie enregistrée dans les différents sondages du secteur 2 se compose généralement d'une couche d'humus de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur qui recouvre une série de remblais sableux et schisteux contenant de la brique, du béton et des fragments d'asphalte, dont l'épaisseur varie entre 0,20 et 0,50 m, qui sont associés au nivellement et au rehaussement pour l'aménagement de la route de la Seigneurie. Ces derniers recouvrent soit un sol naturel composé d'éclats de schiste rougeâtre et/ou grisâtre, soit un sable naturel argileux brun compact avec cailloux, qui repose lui-même sur un niveau naturel de sable brun compact avec cailloux (figure 16 et photo 3).

Dans la portion ouest du secteur 2, du côté sud de la route 132, au chaînage 5+520, nous retrouvons une stratigraphie composée d'une mince (0,05 m d'épaisseur) couche d'humus recouvrant un niveau de labours (0,20 m d'épaisseur), lequel contient quelques artefacts isolés datant de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, et reposant sur le roc (photo 4). Seulement deux des cinq sondages réalisés sur ce terrain étaient positifs.

Du côté nord de la route de la Seigneurie, au chaînage 5+540, trois sondages positifs¹ ont révélé la présence d'un nouveau site archéologique (ChEn-5). Dans ces sondages, la couche 1 correspond à la tourbe et humus de surface qui se présentent sur 0,10 m d'épaisseur. Cette couche reposait sur un remblai de sable beige compact de 0,20 m d'épaisseur (couche 2), laquelle reposait sur un remblai de sable brun foncé organique compact avec des éclats de pierre sur 0,13 m d'épaisseur (couche 3). Ces deux derniers sols auraient pu être ajoutés afin de niveler le terrain en prévision des travaux à effectuer sur la route de la Seigneurie. Ces remblais recouvraient la couche 4², un sable organique brun très foncé moyennement compact comprenant des inclusions de charbon de bois (5 %), des éclats de schiste (5 %) et une quantité importante de tessons de terre cuite commune façon locale vernissée et non vernissée, des fragments de pâte brûlée, des tessons qui semblent ratés, des fragments de biscuit, ainsi qu'une bouteille d'alcool en verre coloré vert foncé (photo 5). Cette couche pourrait être le reflet d'une occupation du terrain

¹ Sondage GPS11 : MTM zone 7, 328325E, 5240730N, altitude 14 m, précision indéterminée.

Sondage GPS12 : MTM zone 7, 328321E, 5240742N, altitude 16 m, précision indéterminée.

Sondage GPS14 : MTM zone 7, 328315E, 5240736N, altitude indéterminée, précision indéterminée

² Cette couche correspond à la couche n° 8 dans le sondage n° 5 qui avait été réalisé par Patrimoine Experts juste à l'est de cette zone, qui contenait elle aussi une quantité considérable de tessons de terre cuite commune façon locale (Patrimoine Experts, 2010, p. 35-36).

témoignant des activités d'un potier. Cette couche recouvrait un niveau de sol naturel composé d'éclats de schiste gris foncé compact (couche 5), lequel est déposé sur la roche mère (figure 17 et photo 6).

Secteur 3 (route 132, chaînage 0+000 à 3+100)

Le secteur 3 forme la portion est de l'emprise sur la route de la Seigneurie ; elle se situe entre la jonction entre les rues de l'Église et de la Seigneurie et la fin de l'emprise à l'est, au chaînage 1+300. Ce secteur comprend le Village-des-Aulnaies, et se caractérise par une zone agricole dans sa portion ouest et par une zone résidentielle dans sa portion est. Un total de 177 sondages a été réalisé dans ce secteur, dont cinq sondages-tests. Douze sondages positifs ont été enregistrés sur un terrain vacant situé en biais avec le n° 879, au chaînage 1+160, et correspond désormais au site ChEm-3. Également, sur le site connu de l'école d'Institution royale (ChEm-1), un sondage positif a permis de compléter les données déjà acquises.

La portion ouest du secteur 3, de la jonction des routes de l'Église et de la Seigneurie (chaînage 0+000) jusqu'au chaînage 0+860, se caractérise par un milieu agricole et ne comportait que très peu de zones à sonder, étant donné que des fossés occupent toute la superficie de l'emprise. Les seuls sondages réalisés ont révélé une stratigraphie composée d'une mince couche d'humus (0,05 m d'épaisseur) ou de labours (0,40 m d'épaisseur) reposant directement sur une couche naturelle d'argile bleutée très épaisse.

La portion est du secteur 3, du chaînage 0+860 à 1+300, quant à elle, correspond à une zone résidentielle. C'est à l'extrémité ouest de cette section que le site ChEm-3 a été découvert (en biais avec le n° 879, du chaînage 1+150 au chaînage 1+175). Douze sondages s'y sont révélés positifs. La majorité d'entre eux présentaient un niveau d'humus d'environ 0,10 cm d'épaisseur, lequel reposait sur un remblai de sable brun-gris associé aux travaux de la route de la Seigneurie (étant plus épais vers le sud, près de la route de la Seigneurie, soit 0,20 m d'épaisseur). Ce remblai recouvrait un niveau de sable organique brun, d'une épaisseur moyenne de 0,25 m, contenant une quantité non négligeable d'artefacts à caractère domestique datant de la deuxième moitié du XIX^e siècle jusqu'à la première moitié du XX^e siècle. Cette couche pourrait témoigner de l'occupation domestique extérieure associée à une habitation qui aurait été démolie à proximité. Elle repose à son tour sur un niveau naturel d'argile compacte grise bleutée (photo 7).

Un des sondages réalisés au centre de la zone investiguée³ a, quant à lui, révélé une portion de ce qui pourrait être une fosse à déchets extérieure. Sous la couche 1, formée d'humus et d'herbes (0,10 m d'épaisseur), nous retrouvons la couche 2, un remblai de rue composé de sable loameux brun compact sur 0,13 m d'épaisseur. Cette dernière reposait sur la couche 3, un épais niveau (0,40 m d'épaisseur) de sol organique brun comprenant des inclusions de mortier, de pierres calcaires, de plaquettes de schiste à son interface inférieure, ainsi qu'une grande quantité d'artefacts à caractère domestique datant de la deuxième moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle (photo 8). Ce niveau pourrait témoigner d'une zone de rejet de déchets domestiques et d'un remblai sanitaire associés à la cour d'une habitation. Un mince niveau de bois décomposé (0,04 m d'épaisseur) formant la couche 4 se trouve juste sous les pierres et le mortier formant la base de la couche précédente. La couche 5 a été observée sous le bois

³ Sondage GPS22 : Chaînage 1+160, MTM zone 7, 330463E, 5241343N, altitude de 13 m, précision 2 m.

décomposé et se caractérise par une argile compacte brun-gris, d'une épaisseur de 0,15 m, comprenant de grands tessons de céramique et de verre, ainsi que des inclusions de plaquettes de schiste à l'interface inférieure. Ces derniers niveaux vont en pente descendante vers l'est et pourraient refléter l'utilisation de cette zone comme fosse à déchets. La couche 6 est formée d'une argile naturelle compacte gris-bleu à la surface de laquelle on observe des fragments de charbon de bois, lesquels pourraient témoigner d'un incendie dans le secteur à une époque ultérieure (figure 18 et photo 9).

Juste au sud-ouest du dernier sondage, au chaînage 1+155, les restes de ce qui pourrait être un vestige de maçonnerie ont été découverts dans deux autres sondages⁴. Sous l'humus de surface, de 0,10 m d'épaisseur, se trouvait un premier remblai de gravier associé à la rue de 0,15 m d'épaisseur, lequel reposait sur un second remblai de 0,15 m d'épaisseur composé de sable organique brun avec gravillons. Sous ces couches de surface ont été trouvées des pierres calcaires et schisteuses liées par du mortier (photo 10). Aucun parement n'a été observé, ce qui nous laisse croire qu'il pourrait s'agir ici du blocage d'une maçonnerie plus large. L'orientation du vestige n'a pu être déterminée avec certitude. Toutefois, le fait d'avoir retrouvé de la maçonnerie dans deux sondages, l'un tout près de la route (sondage GPS26), au sud-ouest de la zone investiguée, et l'un au nord-ouest de ce dernier (sondage GPS27), semble suggérer que nous avons peut-être un premier vestige orienté est-ouest positionné le long de la route de la Seigneurie, qui formerait la limite sud d'un bâtiment, ainsi qu'un autre vestige orienté nord-sud, formant ainsi la limite ouest du même bâtiment. Sur les pierres, nous avons retrouvé des artefacts à caractère domestique datant également de la deuxième moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. Les données stratigraphiques et la culture matérielle tendent à démontrer que ces vestiges pourraient appartenir à un bâtiment domestique (principal ou secondaire) auquel seraient reliés le niveau d'occupation extérieure et la fosse à déchets décrits plus haut.

La portion est du secteur 3, incluant le Village-des-Aulnaies, du chaînage 1+175 à 3+100, est caractérisée par une stratigraphie somme toute homogène. Sous l'humus et la tourbe de surface (0,07 m d'épaisseur moyenne), nous retrouvons une succession de remblais sur une grande profondeur (sur 0,20 à 0,60 m d'épaisseur). Ils sont plus épais dans la zone se trouvant à l'ouest de la rivière Ferrée. Ces derniers sont fort probablement associés à un rehaussement des terrains résidentiels, ainsi qu'aux travaux d'aménagement de la route de la Seigneurie. Ils recouvrent un niveau naturel d'argile bleue tachetée orangé ou un niveau naturel d'éclats de schiste gris et/ou rougeâtre humide (figure 16 et photo 11).

Du côté sud de la route de la Seigneurie, sur le terrain juste à l'ouest de la rivière Ferrée, se trouve le site archéologique déjà connu de l'école d'Institution royale (ChEm-1) (Patrimoine Experts, 2008, 2010). Au chaînage 2+550, un des sondages réalisés sur ce terrain, à son extrémité nord-est (photo 12)⁵, a révélé un niveau d'occupation extérieure associé à la cour de cet établissement. Sous la tourbe et l'humus de surface de 0,10 m d'épaisseur (couche 1), se trouvait un mince remblai (0,06 m d'épaisseur) de gravier de schiste gris compact contenant de très petits fragments de brique et de charbon (couche 2), lequel était fort probablement associé à l'aménagement de la route de la Seigneurie et du nouveau pont. Ce dernier reposait sur un niveau

⁴ Sondage GPS26 : MTM zone 7, 330466E, 5241344N, altitude 2,45 m, précision 2 m.

Sondage GPS27 : MTM zone 7, 330471E, 5241343N, altitude indéterminée, précision indéterminée.

⁵ Sondage GPS33 : MTM zone 7, 331638E, 5241874N, altitude indéterminée, précision indéterminée.

de sable loameux organique brun d'une épaisseur de 0,06 m et contenant des tessons de verre à vitre et de *creamware* (couche 3). Ce niveau pourrait témoigner de l'occupation extérieure associée aux bâtiments de l'école d'Institution royale. Il recouvrait un niveau naturel d'éclats de schiste compact orangé à gris d'une épaisseur de 0,06 m (couche 4), lequel était déposé sur une couche naturelle d'argile compacte brun-orangé d'une épaisseur de 0,05 m (couche 5), qui elle reposait sur un niveau naturel d'argile schisteuse compacte grise (couche 6) (figure 19 et photo 13). C'est en 1810 qu'un bâtiment en pierre fut construit, du côté sud-ouest de la rivière Ferrée, pour servir d'école d'Institution royale. Elle se situait à l'est de la maison Dupuis Alexandre (anciennement le 531, route de la Seigneurie). Ce bâtiment, devenu par la suite un entrepôt de marchandise pour le magasin de Charles Dupuis, fut démoli en 1946. Une grange-étable était située à l'est de cette école, près de la rivière Ferrée (photo 14) (Patrimoine Experts, 2008, p. 66-67).

Dans cette même portion du site, plusieurs artefacts datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle se trouvaient en surface (photo 15).

Toujours sur le terrain du site de l'école d'Institution royale (ChEm-1), un sondage-test a été réalisé au chaînage 2+535⁶, et nous a révélé la présence d'un ancien niveau de macadam. Sous la tourbe et l'humus de surface, d'une épaisseur de 0,05 m, se trouvaient une série de remblais sur une épaisseur de 0,35 m. Ces derniers recouvraient un ancien niveau de circulation formé d'un macadam très compact avec inclusions de cailloux gris et rouge dans une matrice de loam gris foncé d'une épaisseur de 0,18 m, lequel reposait sur un lit de pose composé d'un sable graveleux orangé moyennement compact (photo 16).

Du côté nord de la rue de la Seigneurie, sur la rive ouest de la rivière Ferrée, dans la zone de potentiel historique identifiée au chaînage 2+540, devant le n° 530, un sondage a révélé ce qui pourrait représenter la tranchée de fondation du nouveau pont de la rivière Ferrée. Sous la tourbe et l'humus de surface de 0,05 m d'épaisseur, nous retrouvons un sable brun pâle compact et caillouteux qui est coupé par une tranchée remplie de sol organique brun foncé (photo 17). Ces sols se présentent sur une épaisseur de 0,20 m et recouvrent un remblai de sable orangé de 0,08 m d'épaisseur, lequel est déposé sur un niveau naturel d'argile bleutée. Un tesson de verre coloré vert récent a été découvert à la surface du sol stérile, ce qui nous indique que les aménagements reliés au pont et à la route de la Seigneurie représentés par la tranchée précédente sont récents.

Toujours du côté nord de la route de la Seigneurie, mais cette fois sur la rive est de la rivière Ferrée, deux sondages ont été réalisés sur le terrain d'une maison abandonnée, au chaînage 2+580⁷, dans une zone de potentiel historique. Sous la tourbe et l'humus de surface de 0,10 m d'épaisseur, quelques artefacts datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle et des inclusions de pierre de grès ont été retrouvés dans une couche d'occupation extérieure organique qui semble avoir été bouleversée par les travaux récents d'aménagement de la route de la Seigneurie et du nouveau pont de la rivière Ferrée, puisqu'elle est mélangée à du sable et que des fragments de béton et d'asphalte s'y trouvent également. Cette couche bouleversée, mélangée aux remblais modernes de la route et du pont, reposait sur un niveau naturel d'argile bleutée et orangée compacte (photo 18).

⁶ Sondage GPS32 : MTM zone 7, 331641E, 5241862N, altitude indéterminée, précision indéterminée.

⁷ Sondage GPS30 : MTM zone 7, 331668E, 5241870N, altitude 30 m, précision indéterminée.

Tableau 4 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-04-0267, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies

Secteur	Localisation						Technique inventaire	Nb de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Côté	Début (ch)	Fin (ch)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
1	-	4+000	3+345	1 345	25	33 625	IV SA	0	58	Plane avec faible pente	- Humus - Sable loameux organique avec cailloux - Silt naturel beige-gris	
2	-	5+200	6+760	1 560	17,5	27 300	IV SA SP	5	75	Plane	- Humus - Remblais sableux et schisteux - Éclats de schiste ou sable argileux brun avec cailloux	- Découverte du site ChEn-5
3	-	0+000	3+100	3 100	17,5	54 250	IV SA SP	13	164	Plane	- Humus - Succession de remblais - Argile bleue tachetée ou éclats de schiste	- Découverte du site ChEm-3
Total				6 005		115 175		18	297			

Légende : IV : inspection visuelle

SA : sondages alternés

SP : sondages ponctuels

5.1.3 Conclusion

Le projet n° 154-04-0267 du MTQ, qui consistait en la reconstruction du profil urbain et en des excavations pour la pose de canalisations sur la route 132 (de la Seigneurie) et la route de l'Église, dans la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, a fait l'objet d'un inventaire archéologique sur une emprise de 6 005 m de longueur et d'une largeur moyenne de 20 m (en excluant les routes actuelles, ainsi que leurs fossés). Une inspection visuelle et un inventaire archéologique systématique de l'emprise des travaux aux 15 m, incluant la réalisation de sondages-test aux 500 m, du chaînage 5+200 à 3+100 sur la route 132, et du chaînage 4+000 à 3+345 sur la route de l'Église ont été effectués. De plus, un inventaire complémentaire des zones de potentiel identifiées au préalable, soit aux 10 m pour les zones préhistoriques et aux 5 m pour les zones historiques a également été fait. Un total de 316 sondages a été réalisé, et 18 d'entre eux se sont révélés positifs. Deux nouveaux sites archéologiques ont été identifiés (ChEn-5 et ChEm-3), et les données concernant le site archéologique connu ChEm-1 ont été complétées. Cependant, aucun des sondages positifs et/ou nouveau site archéologique n'a été découvert dans les zones à potentiel.

Étant donné la richesse du potentiel archéologique du secteur et la découverte de nouveaux sites jusque-là inconnus du corpus historique et archéologique, il va de soi qu'une surveillance archéologique devrait accompagner tous les travaux routiers réalisés dans les secteurs sensibles. Comme notre intervention l'a démontré, la grande majorité des zones de potentiel établies au préalable, où il était possible de réaliser des sondages, ne recelait pas de trace anthropique. La surveillance archéologique n'est donc pas nécessaire pour ces secteurs. Toutefois, certaines zones de potentiel ne pouvaient être sondées, puisque l'emprise ne dépassait pas la route actuelle. Ces

zones en question devront faire l'objet d'une surveillance archéologique, lorsque les travaux seront effectués dans ces portions de la route de la Seigneurie.

Cependant, certaines des zones à potentiel déjà identifiées contenaient des traces anthropiques et méritent qu'une attention particulière leur soit portée. Nous recommandons donc une surveillance archéologique sur le terrain en face du n° 1107, côté sud de la route de la Seigneurie, entre les chaînages 5+515 à 5+560. La zone entourant le nouveau site ChEn-5 devrait également faire l'objet d'une surveillance archéologique, du côté nord de la route de la Seigneurie, entre les chaînages 5+500 et 5+600. Dans le même ordre d'idées, les environs du nouveau site ChEm-3 devraient être surveillés lors des travaux, du côté nord de la route de la Seigneurie, entre les chaînages 1+100 et 1+300. Entre les chaînages 2+440 et 2+555, du côté sud de la route de la Seigneurie, se trouve le site déjà connu de l'école d'Institution royale (ChEm-1), lequel a encore démontré la richesse de son potentiel. Cette zone devrait être surveillée par un archéologue durant les travaux routiers afin de compléter les données, entre autres au sujet de l'occupation extérieure, et afin de documenter de possibles vestiges associés à la maison Dupuis-Alexandre. Entre les chaînages 2+575 et 2+620, du côté nord de la route de la Seigneurie, sur le terrain de la maison abandonnée, une surveillance archéologique serait également de mise, étant donné la découverte de sols anthropiques, en partie perturbés, mais tout de même significatifs de l'occupation de ce terrain.

Dans le cas précis des nouveaux sites archéologiques, ChEn-5 et ChEm-3, il serait souhaitable qu'une étude historique plus poussée soit réalisée dans le but de bien documenter ces zones d'occupation. Il serait possible d'identifier les bâtiments qui se trouvaient jadis sur ces terrains et d'en savoir davantage sur le type d'occupation de ces lieux, ainsi que sur les personnes qui y ont vécu.

L'emprise des travaux à l'étude étant très restreinte, il ne nous a pas été possible de délimiter de manière complète ces deux sites archéologiques vers le nord. Toutefois, nous avons déjà une bonne idée de leurs limites sud, est et ouest.

Cette intervention nous a permis d'identifier seulement quelques éléments associés à ces deux sites. Il serait alors pertinent de compléter cet inventaire par une fouille de chacun des sites, dont les sous-opérations pourraient prendre la forme de tranchées. L'objectif serait ici de bien localiser et documenter les vestiges et niveaux d'occupation de manière plus complète, avant qu'ils ne soient complètement bouleversés et détruits par les futurs aménagements routiers.

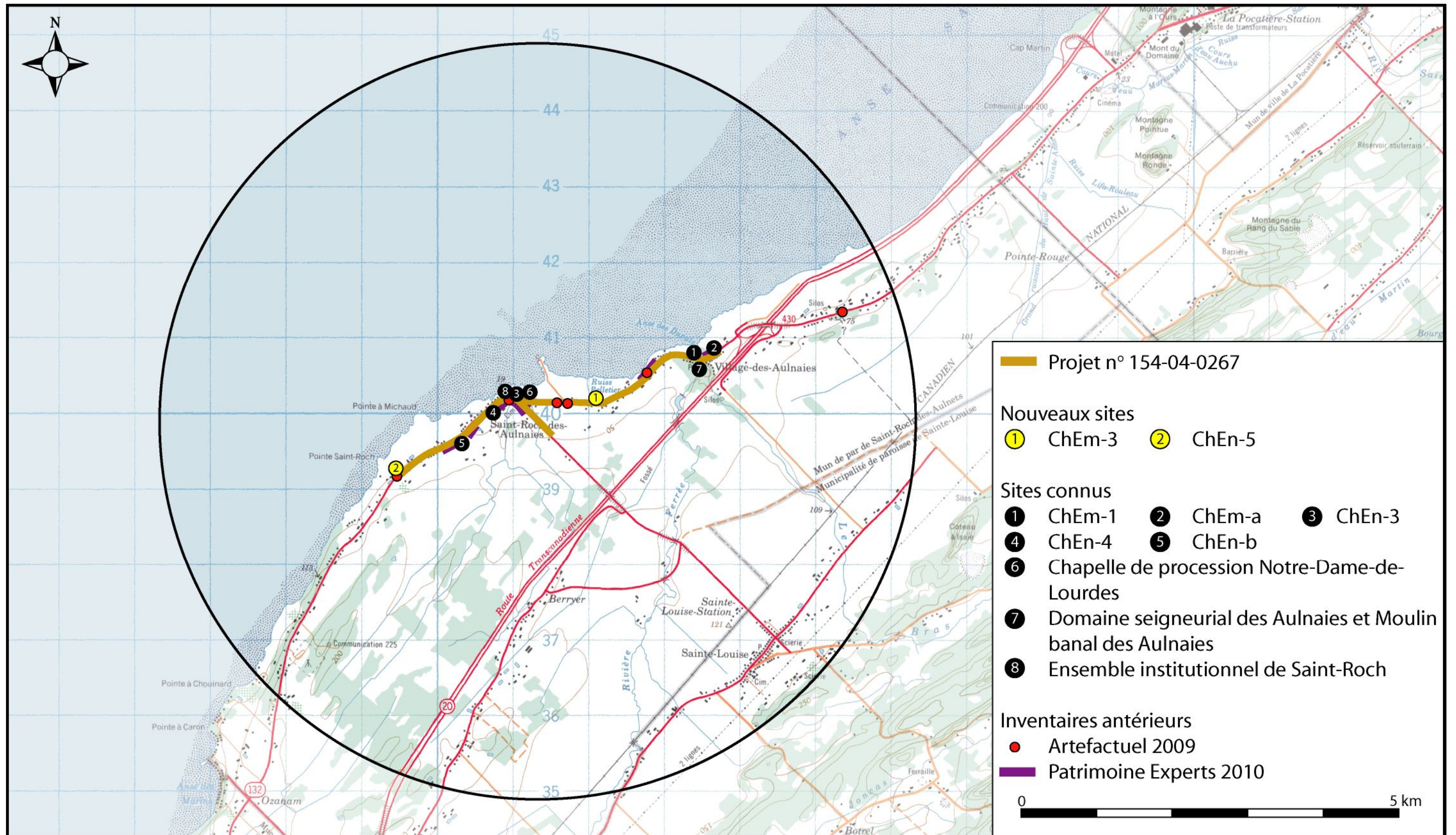


Figure 3 : Localisation du projet n° 154-04-0267, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, des nouveaux sites archéologiques découverts, des sites connus et des inventaires archéologiques antérieurs (source : www.geogratis.ca, carte topographique CanMatrix 21M/08 (extrait) ; MCC, 2012a, 2012b, 2012c)

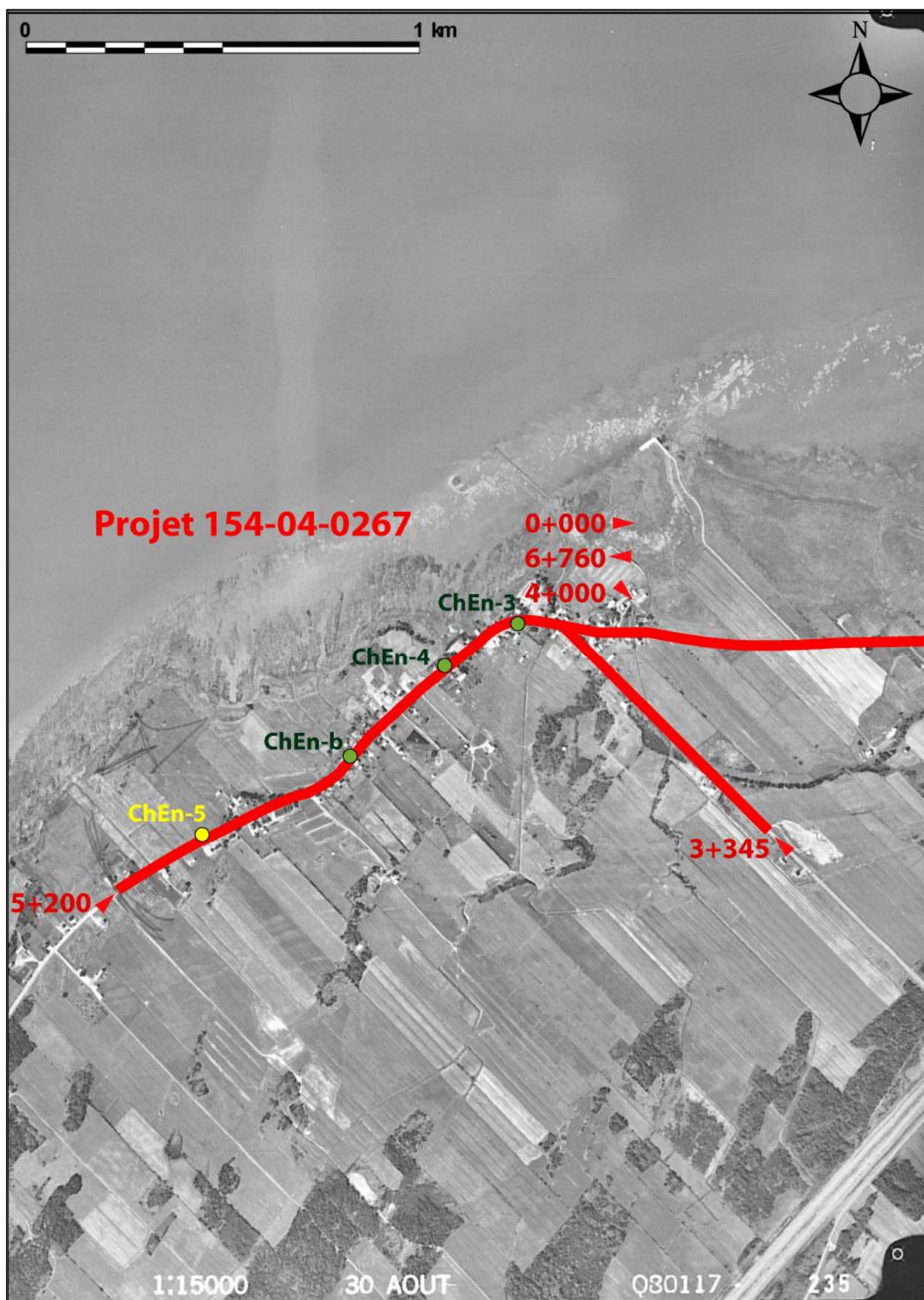


Figure 4 : Localisation du projet n° 154-04-0267, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q30117-235 au 1:15 000)

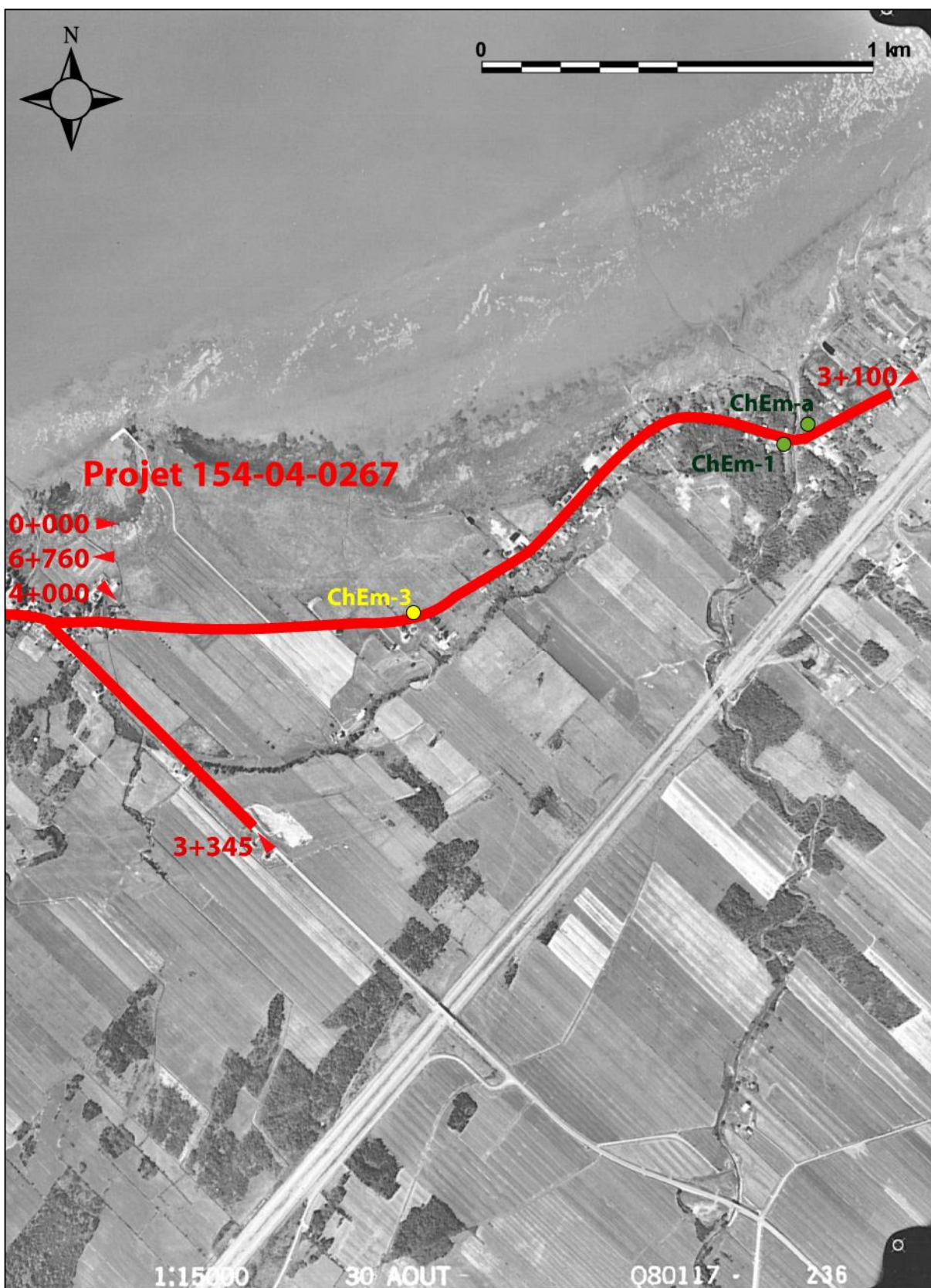


Figure 5 : Localisation du projet n° 154-04-0267, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q30117-236 au 1:15 000)



Figure 6 : Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 5+200 à 5+800, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-3)



Figure 7 : Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 5+800 à 6+400, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-4)

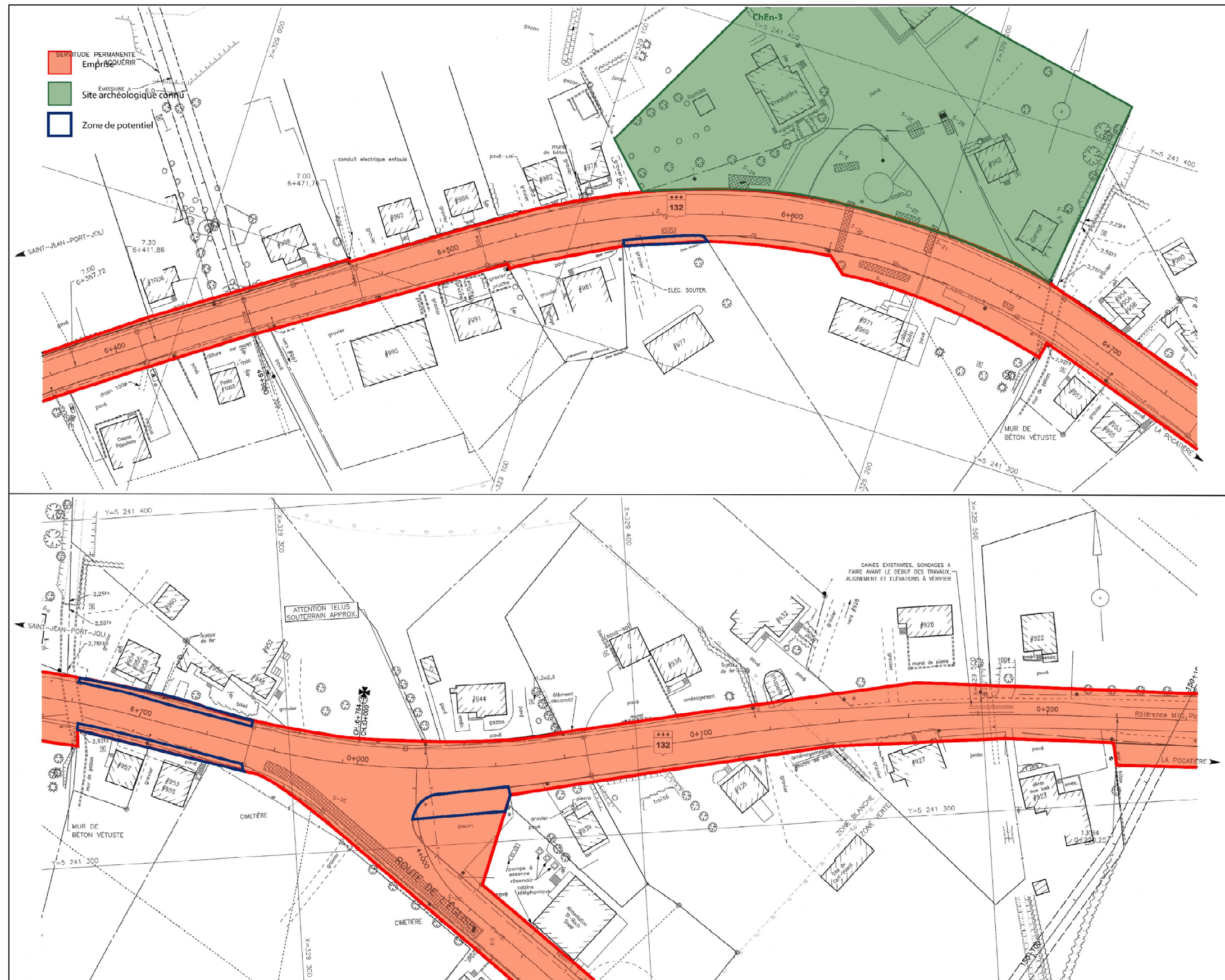


Figure 8 : Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 6+400 à 0+200, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-5)



Figure 9 : Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 0+200 à 0+800, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-6)

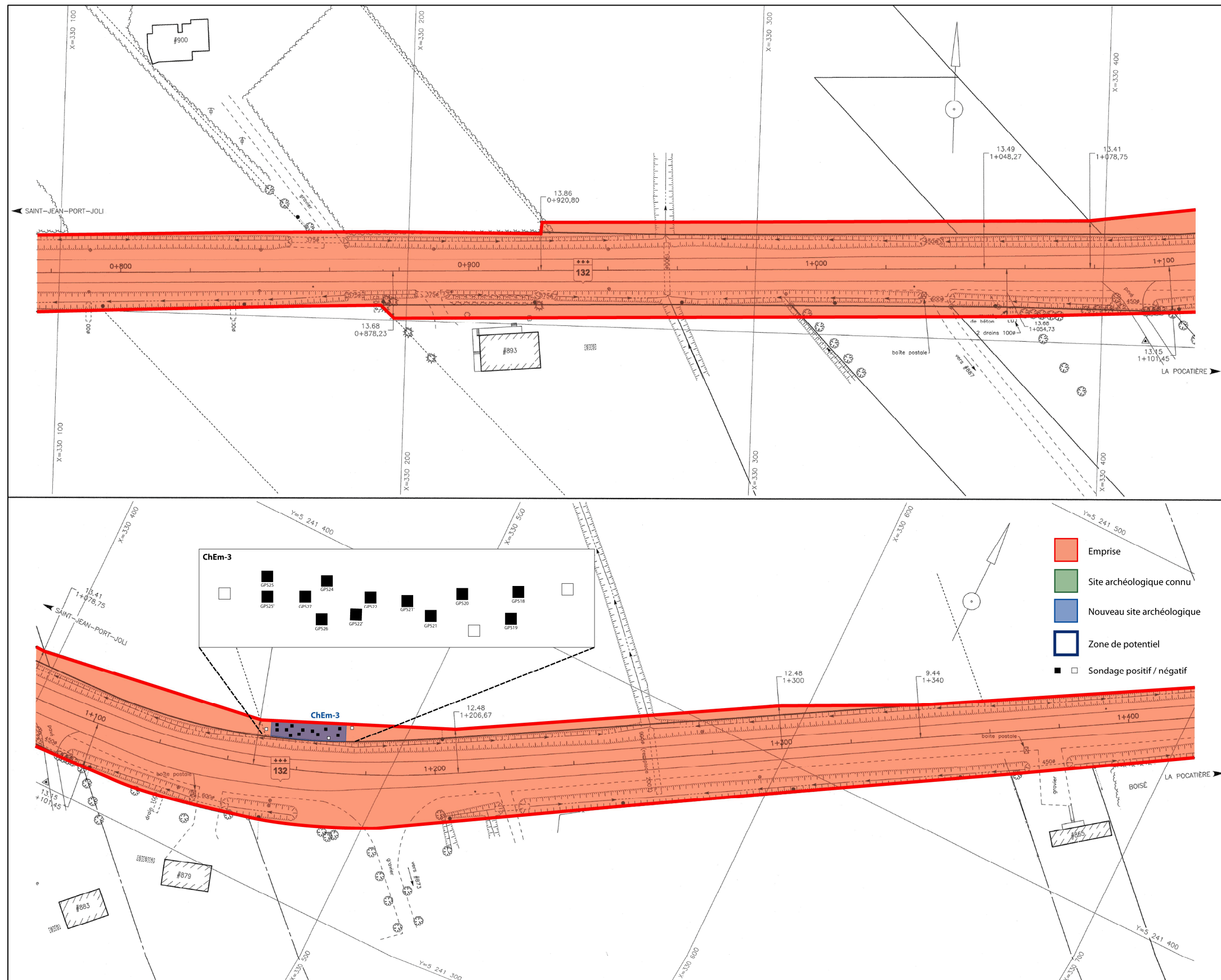


Figure 10 : Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 0+800 à 1+400, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-7)

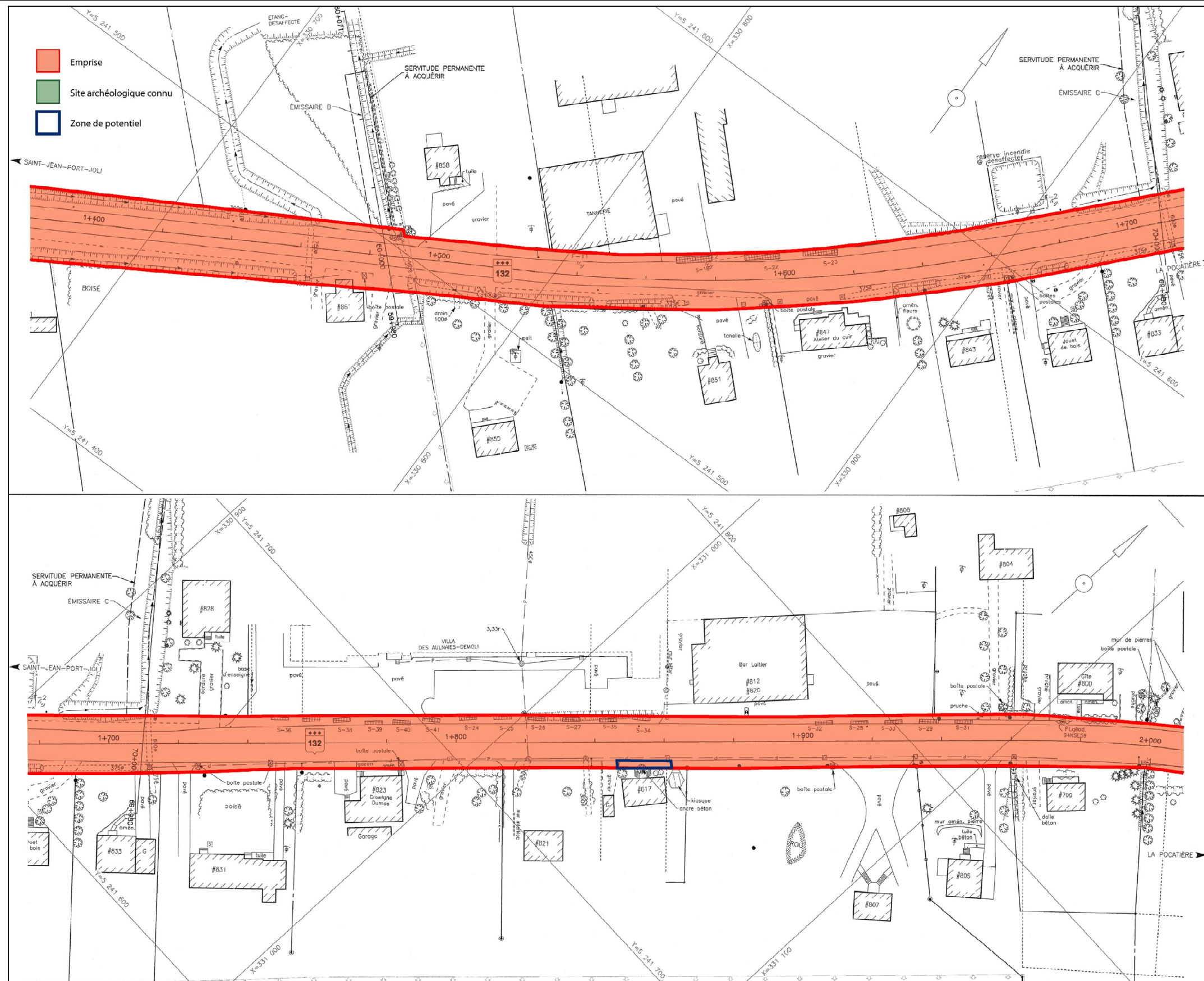


Figure 11 : Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 1+400 à 2+000, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-8)



Figure 12: Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 2+000 à 2+600, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-9)

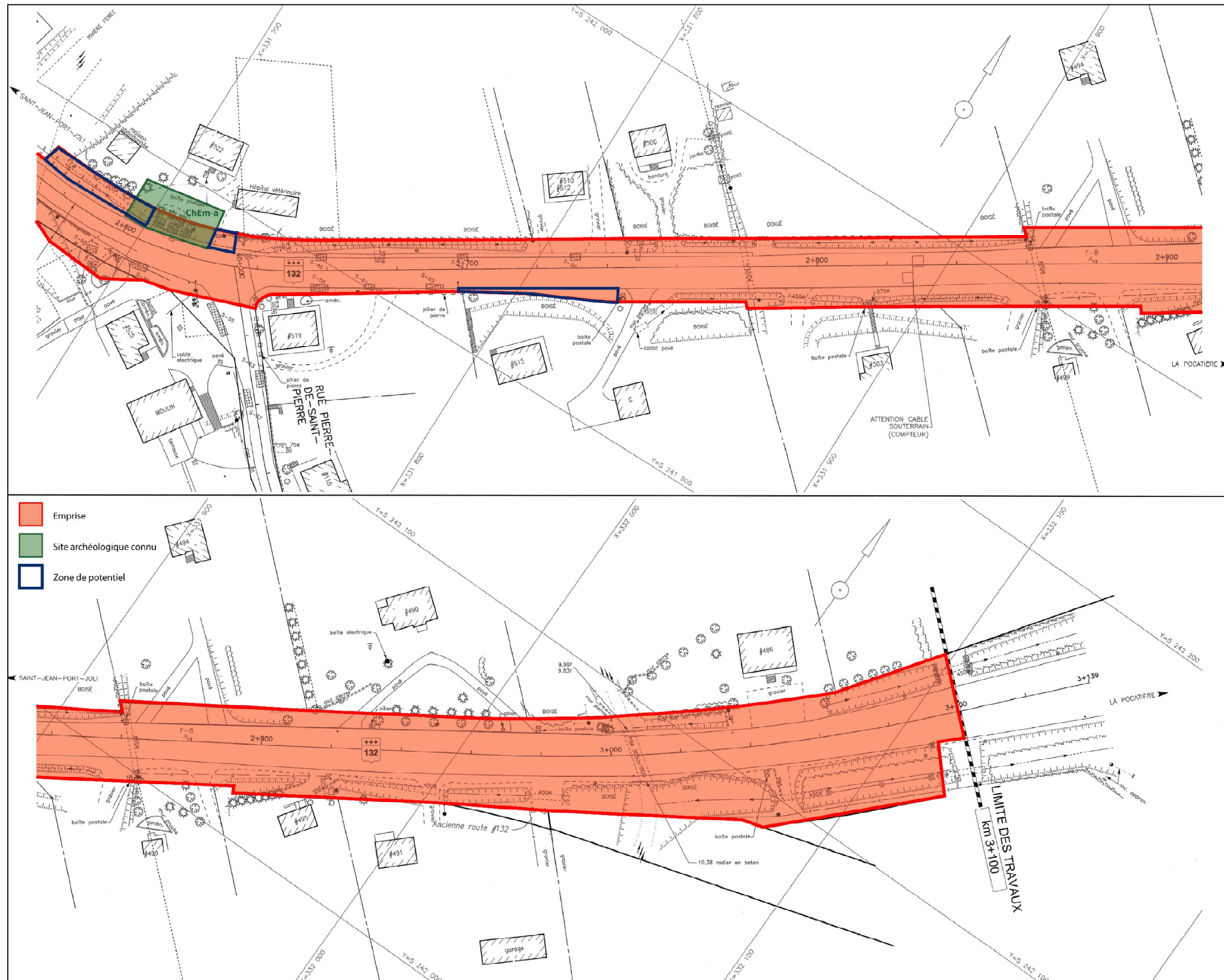


Figure 13 : Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 2+600 à 3+100, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-10)

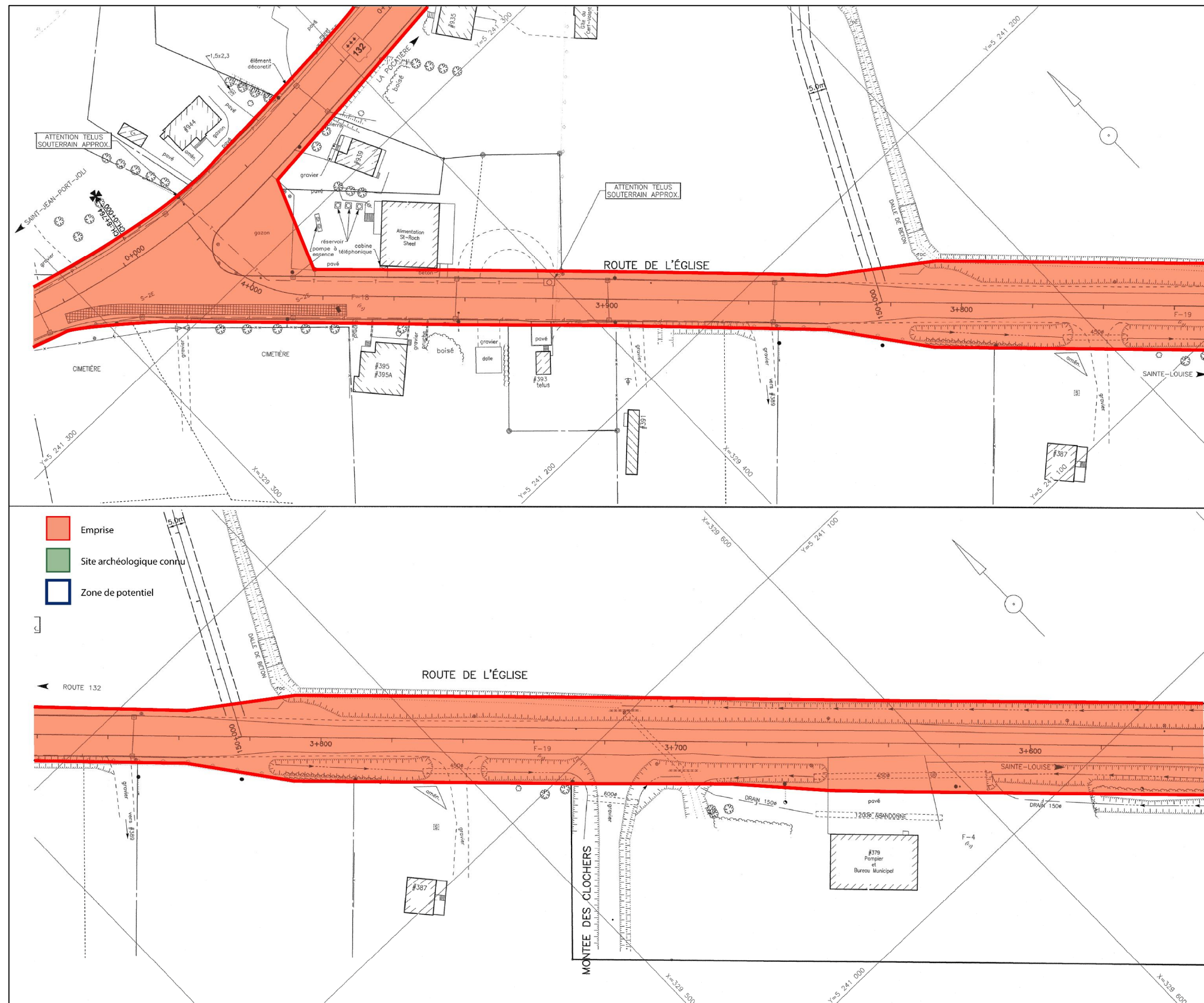


Figure 14 : Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 4+026 à 3+600, route de l'Église, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-12)

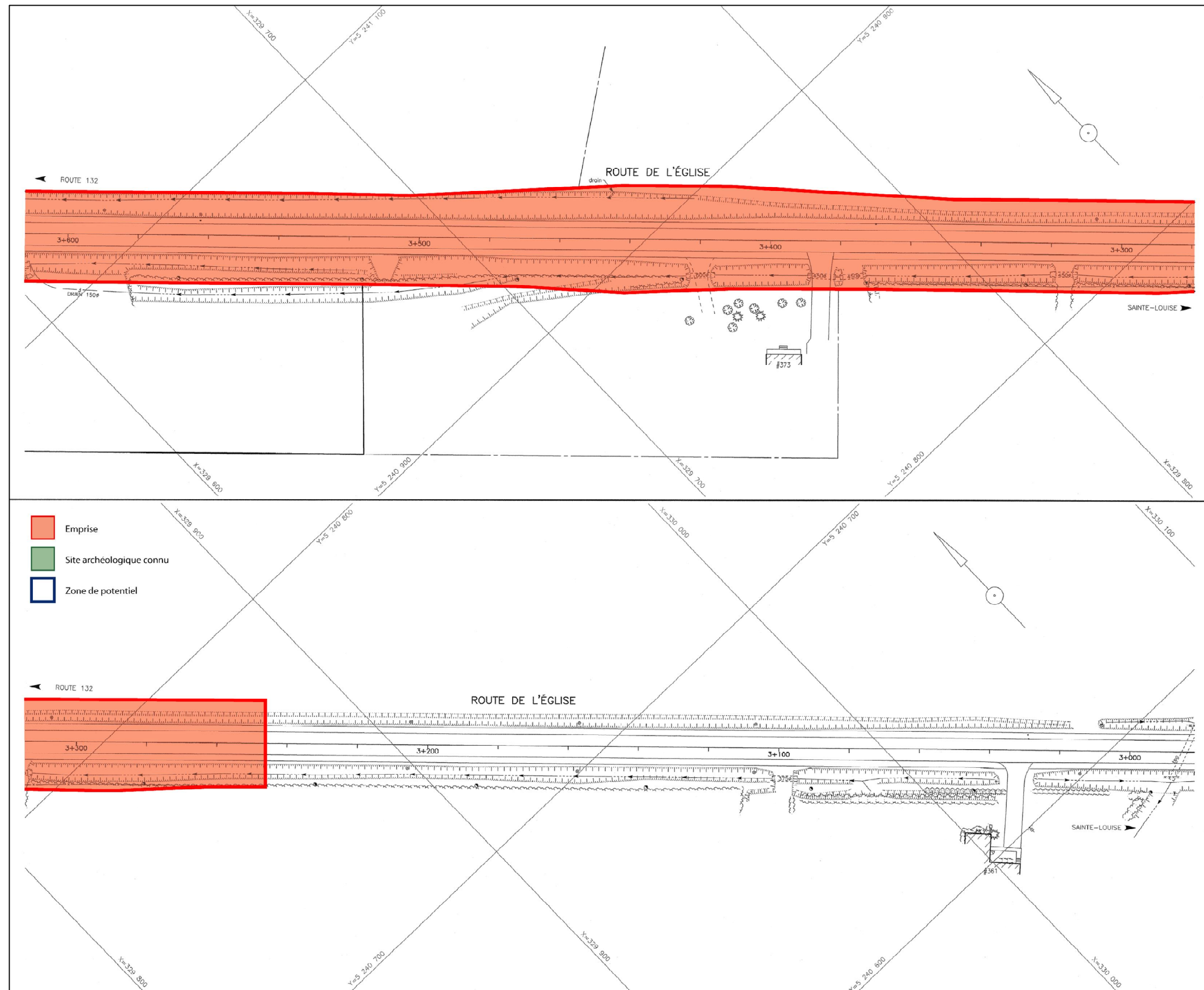


Figure 15 : Projet n° 154-04-0267, localisation de l'emprise, chaînage 3+600 à 3+000, route de l'Église, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-04-0267-13)



Photo 1 : Projet n° 154-04-0267, vue générale de l'emprise, secteur 1, chaînage 3+710, route de l'Église, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction sud (photo n° 154-04-0267-19)



Photo 2 : Projet n° 154-04-0267, vue générale de l'emprise, secteur 2, chaînage 5+200, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction est (photo n° 154-04-0267-23)

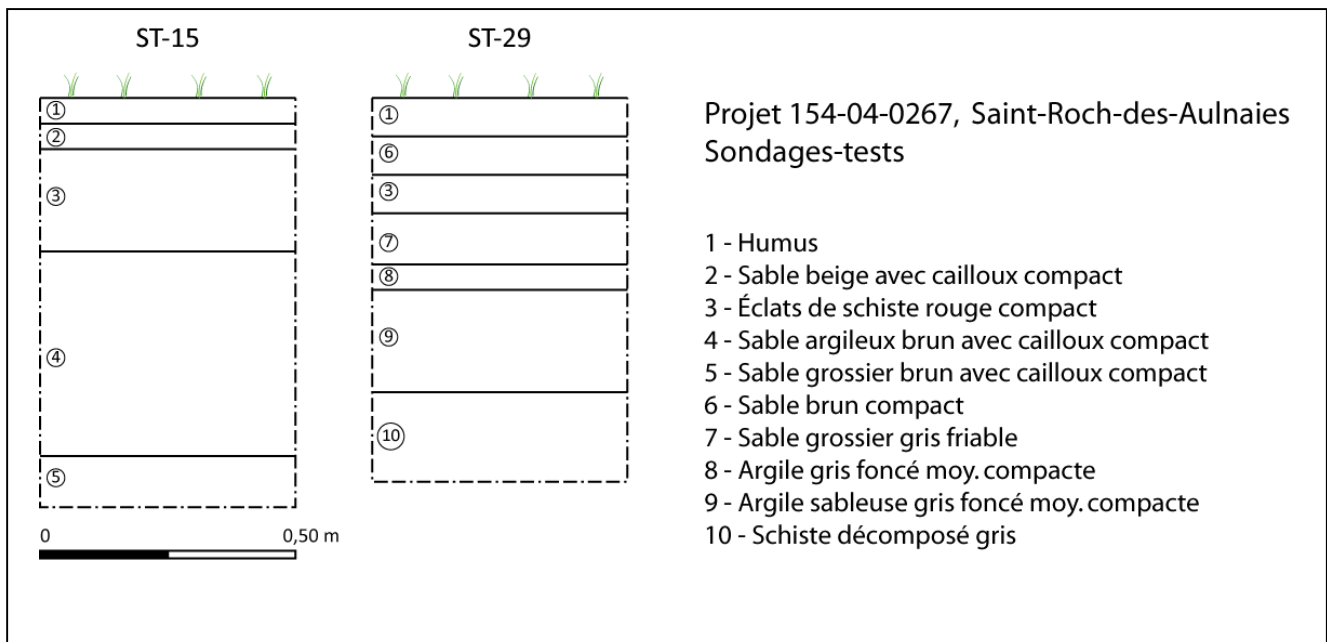


Figure 16 : Projet n° 154-04-0267, stratigraphie de deux sondages-tests : ST-15, chaînage 6+010, et ST-29, chaînage 2+190, route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies



Photo 3 : Projet n° 154-04-0267, paroi nord du sondage-test ST-15, chaînage 6+010, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction nord (photo n° 154-04-0267-29)



Photo 4 : Projet n° 154-04-0267, paroi ouest d'un sondage-test, chaînage 5+520, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction ouest (photo n° 154-04-0267-22)



Photo 5 : Projet n° 154-04-0267, assemblage d'artefacts retrouvés dans la couche 4 du sondage GPS-12, site ChEn-5, chaînage 5+540, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (photo n° 154-04-0267-207)

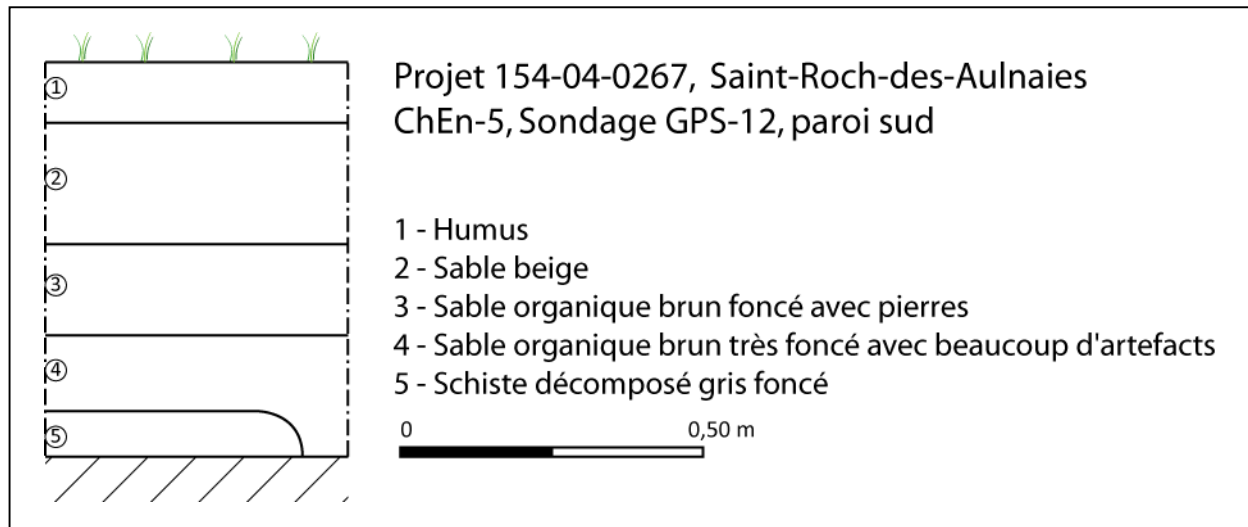


Figure 17 : Projet n° 154-04-0267, stratigraphie d'un sondage positif du nouveau site ChEn-5 : sondage GPS-12, chaînage 5+540, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies



Photo 6 : Projet n° 154-04-0267, paroi nord du sondage positif GPS-12, site ChEn-5, chaînage 5+540, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction nord (photo n° 154-04-0267-29)



Photo 7 : Projet n° 154-04-0267, paroi nord du sondage positif GPS-24, site ChEm-3, chaînage 1+175, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction ouest (photo n° 154-04-0267-88)



Photo 8 : Projet n° 154-04-0267, assemblage d'artefacts retrouvés dans les couches 3 et 5 du sondage GPS-22, site ChEm-3, chaînage 1+160, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (photo n° 154-04-0267-208)

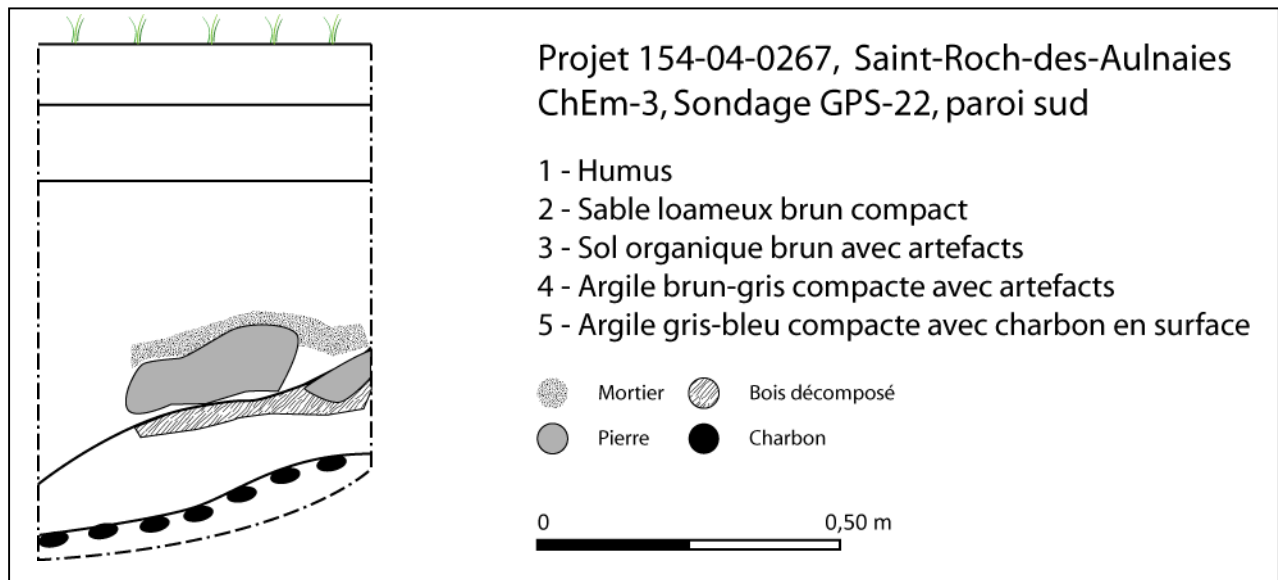


Figure 18 : Projet n° 154-04-0267, stratigraphie d'un sondage positif du nouveau site ChEm-3 : sondage GPS-22, chaînage 1+160, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies



Photo 9 : Projet n° 154-04-0267, paroi sud du sondage positif GPS-22, site ChEm-3, chaînage 1+160, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction sud (photo n° 154-04-0267-95)



Photo 10 : Projet n° 154-04-0267, maçonnerie dans le sondage positif GPS-26, site ChEm-3, chaînage 1+160, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction est (photo n° 154-04-0267-94)



Photo 11 : Projet n° 154-04-0267, paroi nord du sondage-test ST-29, chaînage 2+190, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction sud (photo n° 154-04-0267-135)



Photo 12 : Projet n° 154-04-0267, secteur sondé sur le site ChEm-1, chaînage 2+540, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction est (photo n° 154-04-0267-163)

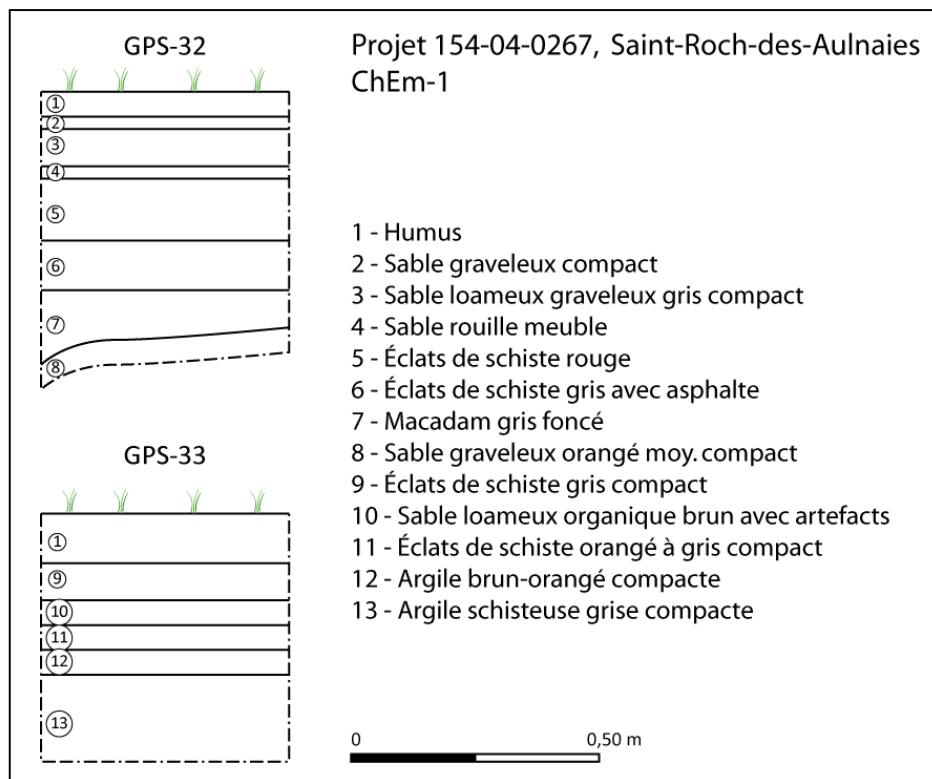


Figure 19 : Projet n° 154-04-0267, stratigraphie de sondages positifs sur le site ChEm-1 : sondage GPS-32, chaînage 2+535, côté sud de la route 132, et sondage GPS-33, chaînage 2+550, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies



Photo 13 : Projet n° 154-04-0267, paroi ouest du sondage positif GPS-33, site ChEm-1, chaînage 2+550, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction ouest (photo n° 154-04-0267-161)

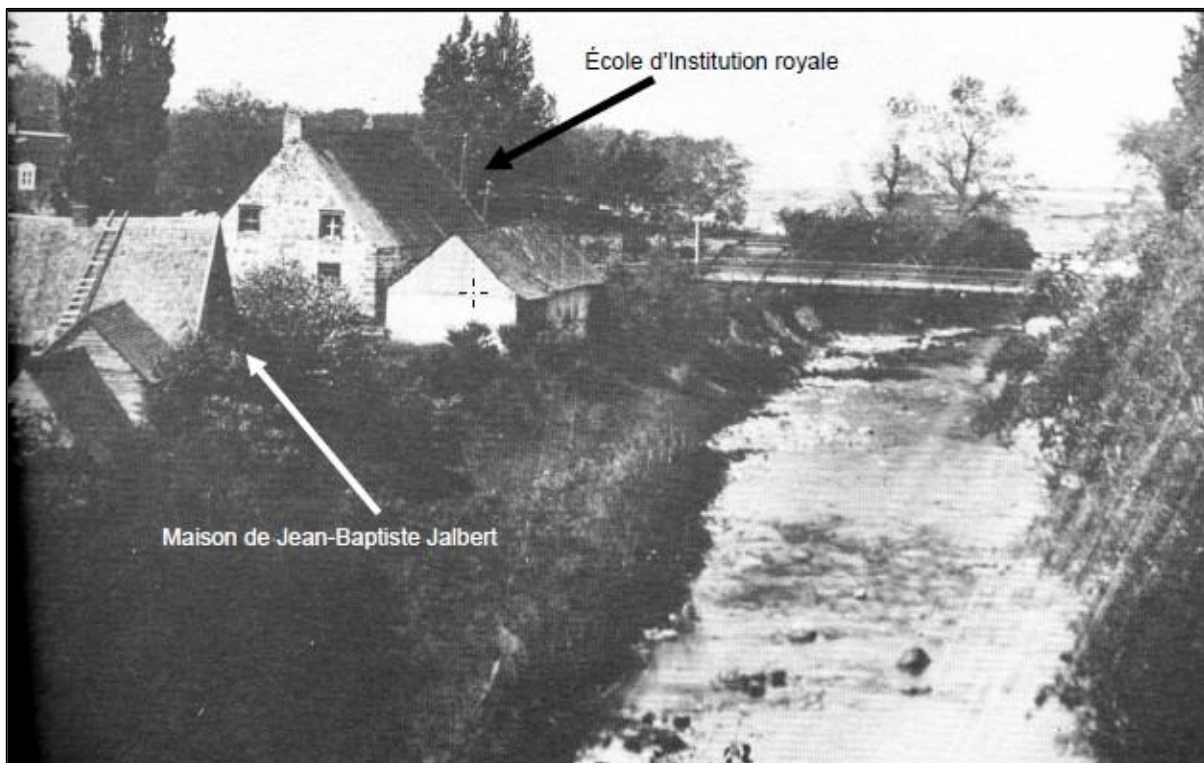


Photo 14 : Projet n° 154-04-0267, la rivière Ferrée, vers 1915 (source : Patrimoine Experts, 2008 : 67)



Photo 15 : Projet n° 154-04-0267, assemblage d'artefacts observés à la surface, site ChEm-1, chaînage 2+550, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (photo n° 154-04-0267-165)



Photo 16 : Projet n° 154-04-0267, paroi est du sondage-test ST-32, site ChEm-1, chaînage 2+535, côté sud de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction est (photo n° 154-04-0267-168)



Photo 17 : Projet n° 154-04-0267, paroi ouest d'un sondage réalisé au chaînage 2+540, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction ouest (photo n° 154-04-0267-143)



Photo 18 : Projet n° 154-04-0267, paroi nord du sondage-test ST-30, chaînage 2+580, côté nord de la route 132, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, direction nord (photo n° 154-04-0267-142)

5.2 **Projet n° 154-08-0951 – Autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, construction de la chaussée est et d’un pont à étagement**

5.2.1 *État des connaissances en archéologie*

L’étude de la *Cartographie des sites et des zones d’interventions archéologiques du Québec* (MCC, 2012a) révèle que quatre inventaires archéologiques (Morin, 1976 ; Pinal, 2003c, 2005a, 2008g) ont été réalisés dans une zone d’un rayon de 2,5 km autour du secteur présentement porté à l’étude (figure 20). L’examen des registres de l’ISAQ a permis de confirmer qu’aucun site archéologique n’y est présentement connu (MCC, 2012b). Le RPCQ (MCC, 2012c) répertorie de son côté un bien immobilier, soit le palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce, ainsi qu’un ensemble institutionnel nommé site patrimonial de Saint-Joseph-de-Beauce, lequel comprend l’église et le presbytère de Saint-Joseph, le cimetière, le calvaire, l’école d’Youville, l’école Lambert, l’édifice de l’ancien couvent des sœurs de la Charité, l’édifice de l’ancien orphelinat, ainsi que les monuments de Saint-Jean-l’Évangéliste, de Saint-Joseph et du Sacré-Cœur (tableau 5 et figure 20).

Tableau 5 : Biens culturels connus dans un rayon de 2,5 km autour du projet n° 154-08-0951

Nom	Localisation	Datation	Statut	Distance du projet	Thématique	Sources
Palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce	795, avenue du Palais	1859-1862	Classé immeuble patrimonial	2,5 km	Services et institutions (palais de justice)	CBCQ, 2003 ; Poulin, 1990
Site patrimonial de Saint-Joseph-de-Beauce	Avenue du Palais et rue Sainte-Christine	1865-1947	Classé site patrimonial ; Désigné LHN du Canada	2,3 km	Patrimoine religieux (culte, mission curiale et vie quotidienne) Services et institutions (écoles, couvent, asile)	Breton, 1986 ; Carrier, 2007 ; CBCQ, 2003 ; Dorion, 1990 ; Gobeil-Trudeau, 1984 ; CPRQ, 2012

5.2.2 *Inventaire archéologique*

Ce projet de construction routière consiste en l’aménagement d’une deuxième chaussée du côté est de l’autoroute 73, entre la route 276 et la route Maheux, à Saint-Joseph-de-Beauce (figures 21 à 30). Le mandat actuel comprenait la réalisation d’un inventaire archéologique le long de l’autoroute 73, du chaînage 110+250 au chaînage 105+309. C’est ainsi une emprise faisant 4 030 m de longueur, sur une largeur variant de 130 m à 500 m, qui a fait l’objet d’une inspection visuelle et d’un total de 1 271 sondages archéologiques, dont 12 se sont révélés positifs, de même que 14 sondages-tests sur la ligne centrale de l’emprise.

L’emprise est légèrement vallonnée, avec une pente descendant globalement vers le nord. Dans le secteur 1, l’autoroute actuelle est bordée de part et d’autre par une étroite bande boisée caractérisée majoritairement par des conifères, puis par des champs agricoles sur la majeure partie de sa longueur (photo 19). Le ruisseau Pouliot, très encaissé, traverse l’emprise des travaux dans un axe est-ouest. Un important empierrement des berges est présent entre les chaînages 109+520 et 109+280 (photo 20).

Les secteurs 2 et 3 sont également boisés, alors que la portion centrale du côté ouest du secteur 3 représente une zone agricole. Le côté est du secteur 2 a été défriché à l’automne 2011 (photo 21) et la portion sud du côté est du secteur 3 était en défrichement lors de l’inventaire archéologique.

Secteur 1 (autoroute 73, chaînage 110+250 à 107+840)

Les 583 sondages et les cinq sondages-tests réalisés dans ce secteur ont permis de révéler une séquence stratigraphique relativement homogène. Les sondages présentaient ainsi, sous l'humus de surface, une couche de sable argileux fin brun foncé, d'une épaisseur variant entre 0,13 m et 0,40 m, laquelle a été associée à un sol de labours. Cette couche recouvrait un niveau naturel de limon ferreux très fin d'une épaisseur de 0,05 m. Elle était déposée sur un niveau naturel de silt blanc-grisâtre (figure 31, ST-50).

Trois sondages se sont avérés positifs dans ce secteur, soit les sondages 51, 53 et 102 (figures 22 et 23). Le sondage 51 a livré un tesson d'assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée, alors qu'un tesson de contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée a été retrouvé dans le sondage 53. Le sondage 102 a révélé trois tessons de contenant en terre cuite commune locale avec une glaçure incolore d'aspect brun (photo 22). Tous ces artefacts ont été retrouvés dans la couche associée aux sols labourés. Des sondages additionnels ont été réalisés autour de ces sondages afin de conclure qu'il s'agissait d'artefacts isolés sans lien avec un site archéologique.

Bien que la zone plus au sud de ce secteur, entre les chaînages 108+740 et 107+840, était une zone boisée, la stratigraphie des sondages a révélé une couche de labours déposée sur les niveaux naturels. D'ailleurs, l'inspection visuelle de cette portion du secteur a permis d'identifier quelques clôtures en perche avec des barbelés, associées avec des empièvements linéaires composés de pierres des champs non maçonnées (photo 23). Ces structures sont associées aux anciennes limites de lot des cultivateurs et ont dû être abandonnées lors de la construction de l'autoroute 73 en 1984.

Secteur 2 (autoroute 73, chaînage 107+840 à 106+300)

La réalisation de 320 sondages et de quatre sondages-tests a révélé une stratigraphie composée de sols naturels. Sous l'humus, on retrouvait une couche d'argile grise déposée sur un niveau de limon ferreux très fin d'une épaisseur de 0,05 m. Le limon recouvrait une couche de silt blanc-grisâtre (figure 31, ST-64).

La zone du côté est de l'autoroute 73, comprise entre les chaînages 106+360 et 106+740, était composée d'une épaisse couche de terre noire très organique et humide contenant beaucoup de bois décomposé associée à une zone de tourbière. Les zones autour de la tourbière, au nord, dans la boucle ouest de la sortie 276, ainsi que du côté ouest de l'autoroute 73, des chaînages 106+900 à 106+300, sont marécageuses.

Secteur 3 (autoroute 73, chaînage 106+300 à 105+309)

Un total de 367 sondages et cinq sondages-tests ont été pratiqués pour ce dernier secteur. La plupart de ces sondages présentaient une même séquence stratigraphique, soit une couche de limon sableux ou d'argile sableuse brun foncé et orangé avec de grosses pierres d'une épaisseur variant entre 0,15 m et 0,25 m. Cette couche a été associée à un sol de labours et elle était déposée soit sur une argile sableuse grise ou sur un limon ferreux très fin (0,10 à 0,15 m). Le dernier niveau rencontré était un silt blanc-grisâtre ou une argile grise mélangée à un limon

ferreux fin (figure 31, ST-71). Un seul sondage (S-73) a livré un petit tesson de terre cuite fine blanche vitrifiée, dans la couche associée aux sols de labours (figure 29, photo 22).

L'inventaire de la zone sud-ouest de la boucle de l'échangeur de la sortie 72 (côté est) a livré huit sondages positifs contenant une très grande quantité de matériel récent, lequel présentait souvent de fortes traces de combustion (figures 29 et 30, ST-79). Parmi ce matériel, quelques tessons de terre cuite fine blanche de type *Beauceware* ont été identifiés, de même que des fragments de pernettes, lesquelles servent de support de cuisson pour les pièces de céramique (photo 24). La production de la céramique de Beauce a commencé en 1940, et cette céramique était faite à base d'une argile provenant de la rivière Calway. C'est à partir de 1950 que le Syndicat des céramistes paysans de la Beauce a utilisé de la terre blanche pour sa production céramique. La céramique de Beauce a été produite jusqu'en 1989 (Blais, 2009 : 61).

Une rencontre avec des habitants de Saint-Joseph-de-Beauce a permis de déterminer que cette zone correspondait à l'ancien dépotoir municipal de Saint-Joseph, lequel a été fermé dans les années 1970. Une photographie aérienne ancienne datée de 1935 consultée en ligne à la Photothèque nationale de l'air⁸ a permis de constater qu'à cette époque, le dépotoir n'existait pas encore. Une carte topographique représentant le territoire en 1977⁹ n'indiquait pas la présence du dépotoir municipal à cette époque, ce qui confirme l'information des habitants consultés lors de l'inventaire.

Enfin, près de la limite sud de l'emprise, du côté ouest de l'autoroute 73 (chaînage 105+780), une fosse circulaire a été identifiée (photo 25). Celle-ci était creusée sur environ un mètre de profondeur, sur un diamètre de 3,35 m. De grosses pierres des champs non maçonnées étaient empilées grossièrement contre les parois de la fosse. Le fond était composé d'une argile grise bleutée mélangée à de petites pierres. Un sondage à l'intérieur de la fosse (0,50 m sur 1,00 m) a révélé qu'aucun artefact n'était associé à celle-ci. Des sondages pratiqués autour de la fosse ont permis de constater une stratigraphie de sols naturels en place. Cette fosse semble avoir été abandonnée récemment, puisque seule une mince couche de branchages et de feuilles mortes très peu décomposées recouvrait le fond de la fosse. Cette fosse ressemble à un aménagement moderne peu soigné dont la fonction demeure inconnue.

5.2.3 Conclusion

Le projet n° 154-08-0951, qui consistait en l'aménagement d'une deuxième chaussée du côté est de l'autoroute 73 entre la route 276 et la route Maheux, à Saint-Joseph-de-Beauce, a fait l'objet d'un inventaire archéologique. Bien que 12 sondages se soient révélés positifs, les éléments rencontrés ne sont pas considérés comme archéologiques. En effet, les artefacts retrouvés dans quatre sondages positifs provenaient de terres rapportées ou de déchets mélangés aux labours, alors que le matériel retrouvé dans les huit sondages positifs localisés à l'extrémité sud-ouest de la boucle est de la sortie 276 reflétait les déchets rejetés dans l'ancien dépotoir municipal de Saint-Joseph-de-Beauce. Ainsi, l'inspection visuelle, les 1 271 sondages et les 14 sondages-tests réalisés n'ont pas donné lieu à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder à la réalisation des travaux prévus sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

⁸ Cote : A5243 n° 78, 1 : 15 000, 9 octobre 1935.

⁹ MRNF, Saint-Joseph-de-Beauce, 21L/101 (1:20 000), publié en 1982 à partir de photos aériennes de 1977.

Tableau 6 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-08-0951, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce

Secteur	Localisation						Technique inventaire	Nb de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarque
		Début (ch)	Fin (ch)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
1	-	110+250	107+840	2 410	150	258 000	IV SA	3	581	Vallonnée, avec une pente générale descendant vers le nord	- Humus - Sable argileux fin brun foncé - Limon ferreux très fin - Silt blanc-grisâtre	
2	-	107+840	106+300	1 540	480	371 000	IV SA SP	0	320	Vallonnée, avec une pente générale descendant vers le nord	- Humus - Argile grise - Limon ferreux très fin - Silt blanc-grisâtre	
3	-	106+300	105+309	991	500	262 000	IV SA	9	358	Vallonnée, avec une pente générale descendant vers le nord	- Humus - Limon sableux <u>ou</u> argile sableuse brun foncé et orangé - Argile sableuse grise <u>ou</u> limon ferreux très fin - Silt blanc-grisâtre <u>ou</u> argile grise mélangée à un limon ferreux	
Total				4 941		891 000		12	1 259			

Légende : IV : inspection visuelle

SA : sondages alternés

SP : sondages ponctuels

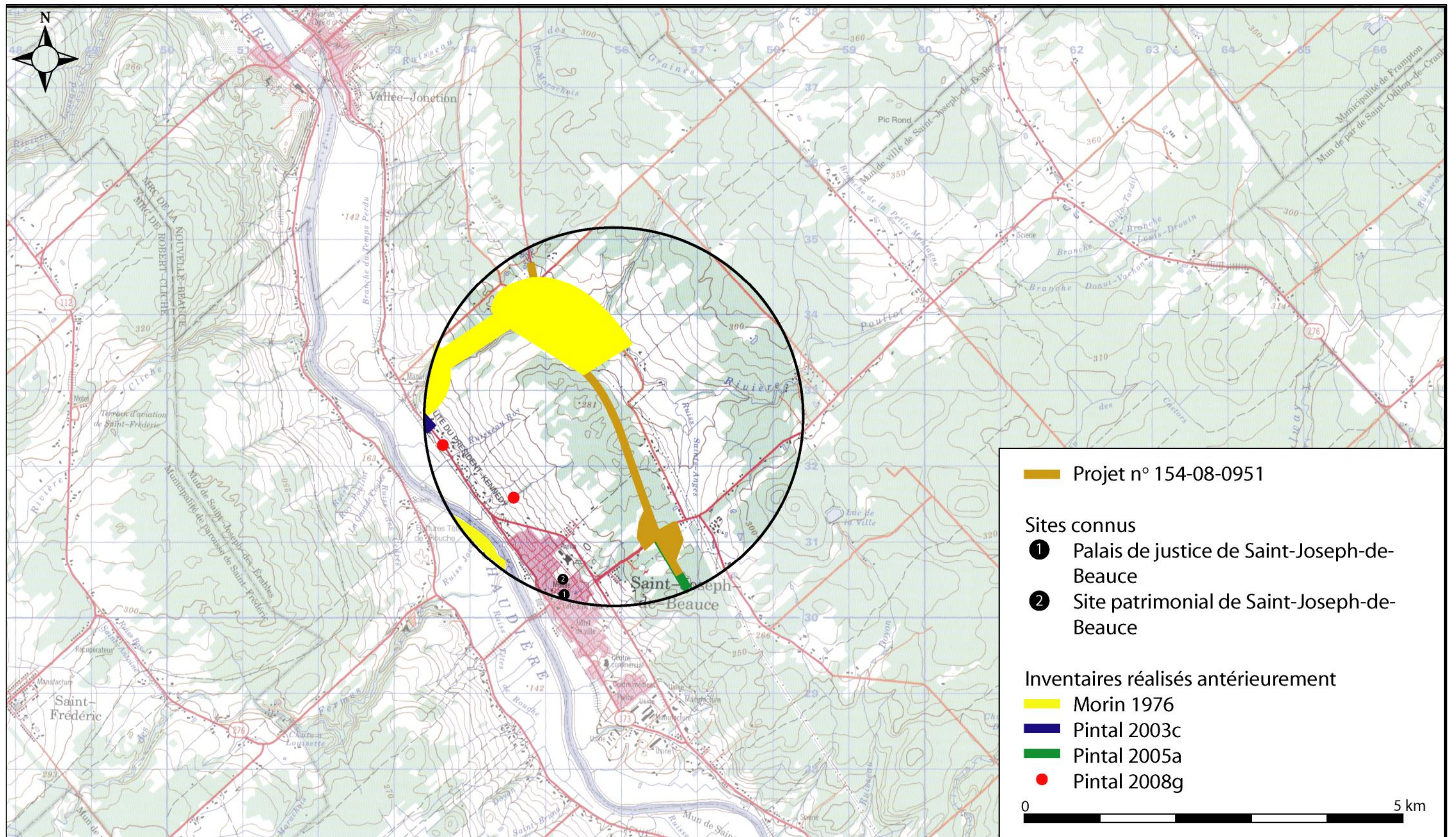


Figure 20 : Localisation du projet n° 154-08-0951, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, des sites connus et des inventaires archéologiques antérieurs (source : www.geogratis.ca, carte topographique CanMatrix 21L/07 (extrait) ; MCC, 2012a, 2012b, 2012c)

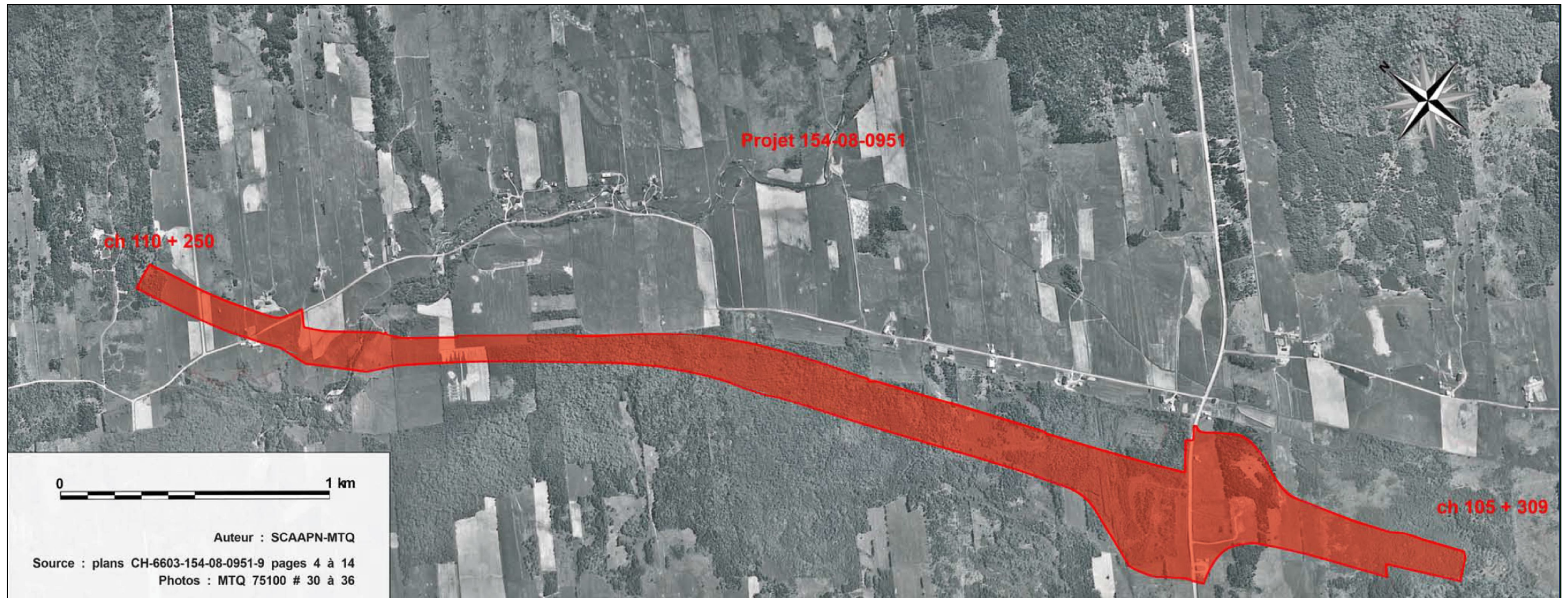
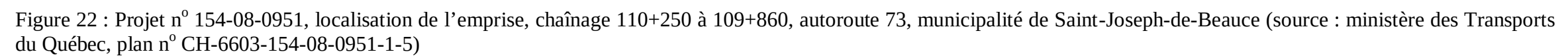


Figure 21 : Localisation du projet n° 154-08-0951, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, sur photographie aérienne (source : ministère des Transports du Québec)



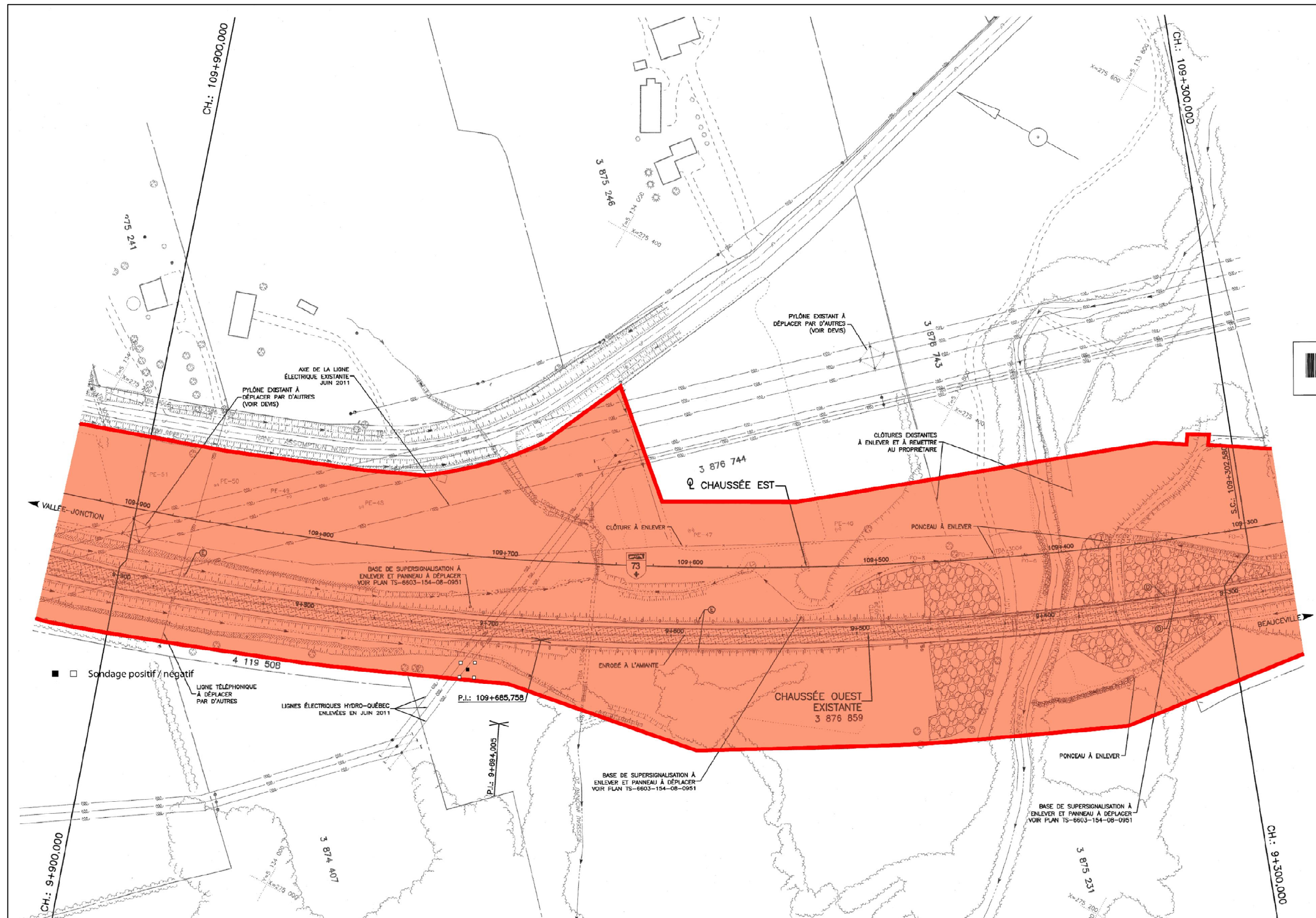


Figure 23 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 109+940 à 109+280, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-6)

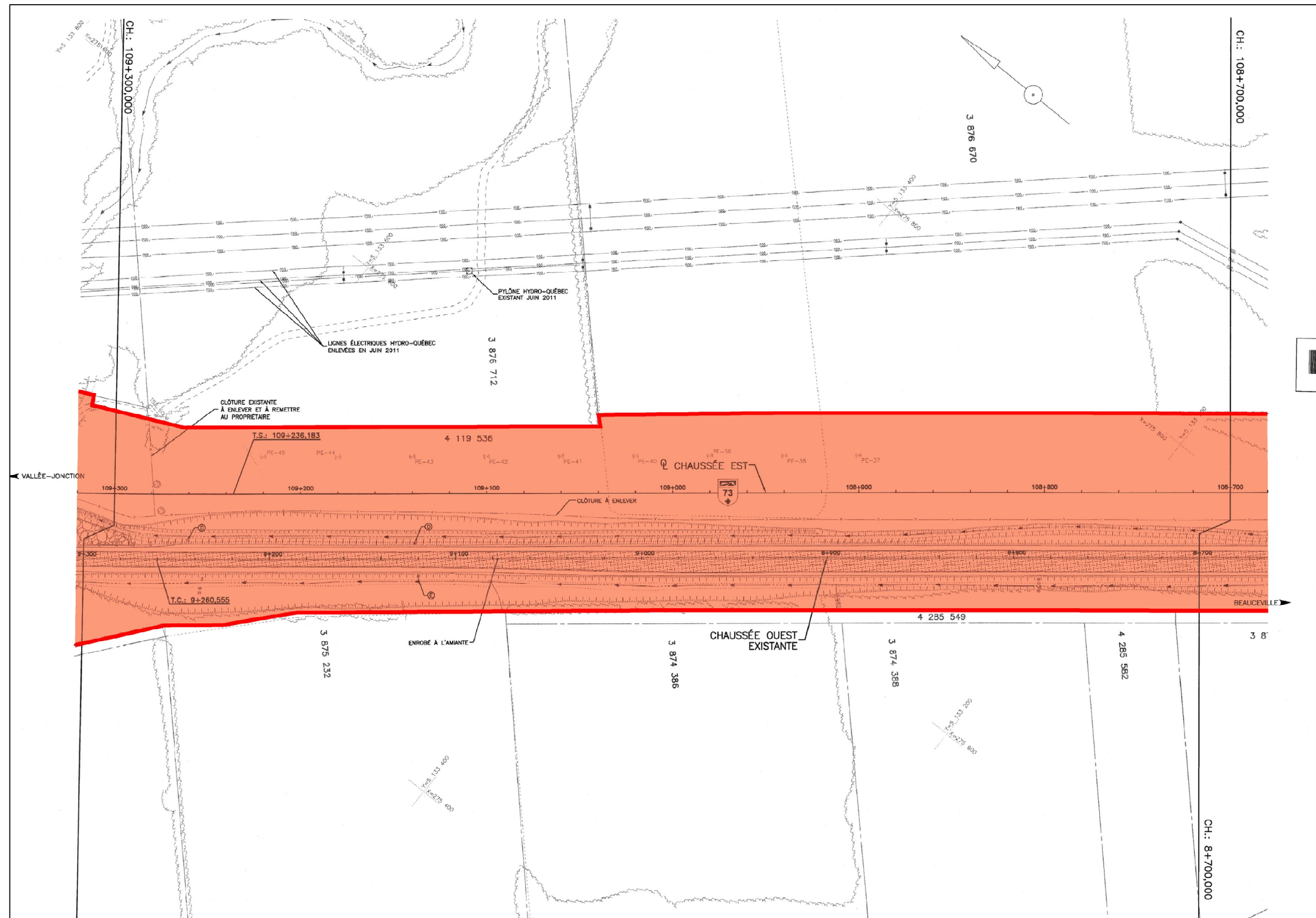


Figure 24 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 109+320 à 108+680, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-7)

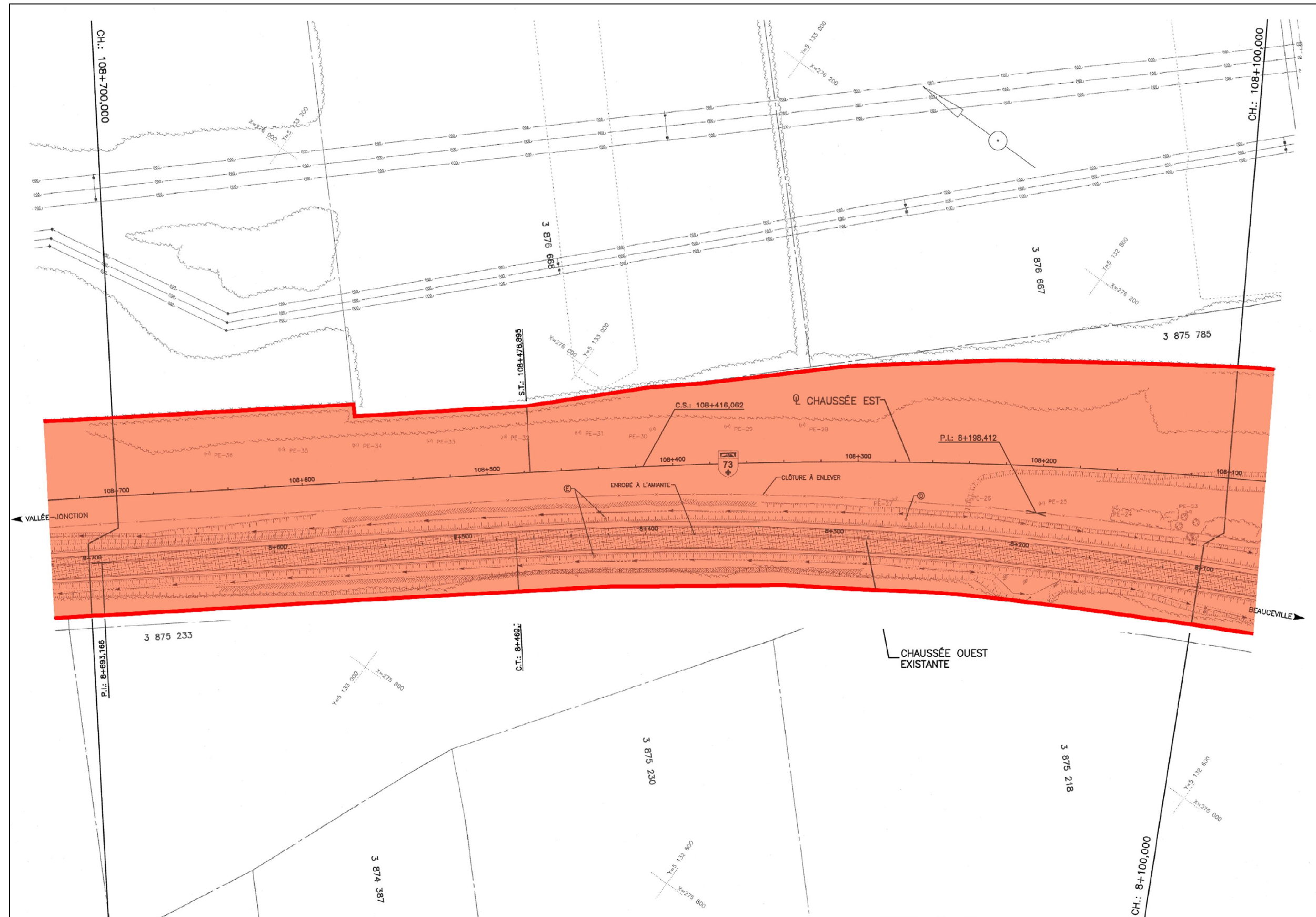


Figure 25 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 108+740 à 108+080, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-8)



Figure 26 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 108+120 à 107+480, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-9)

Artefactuel, coop de travail

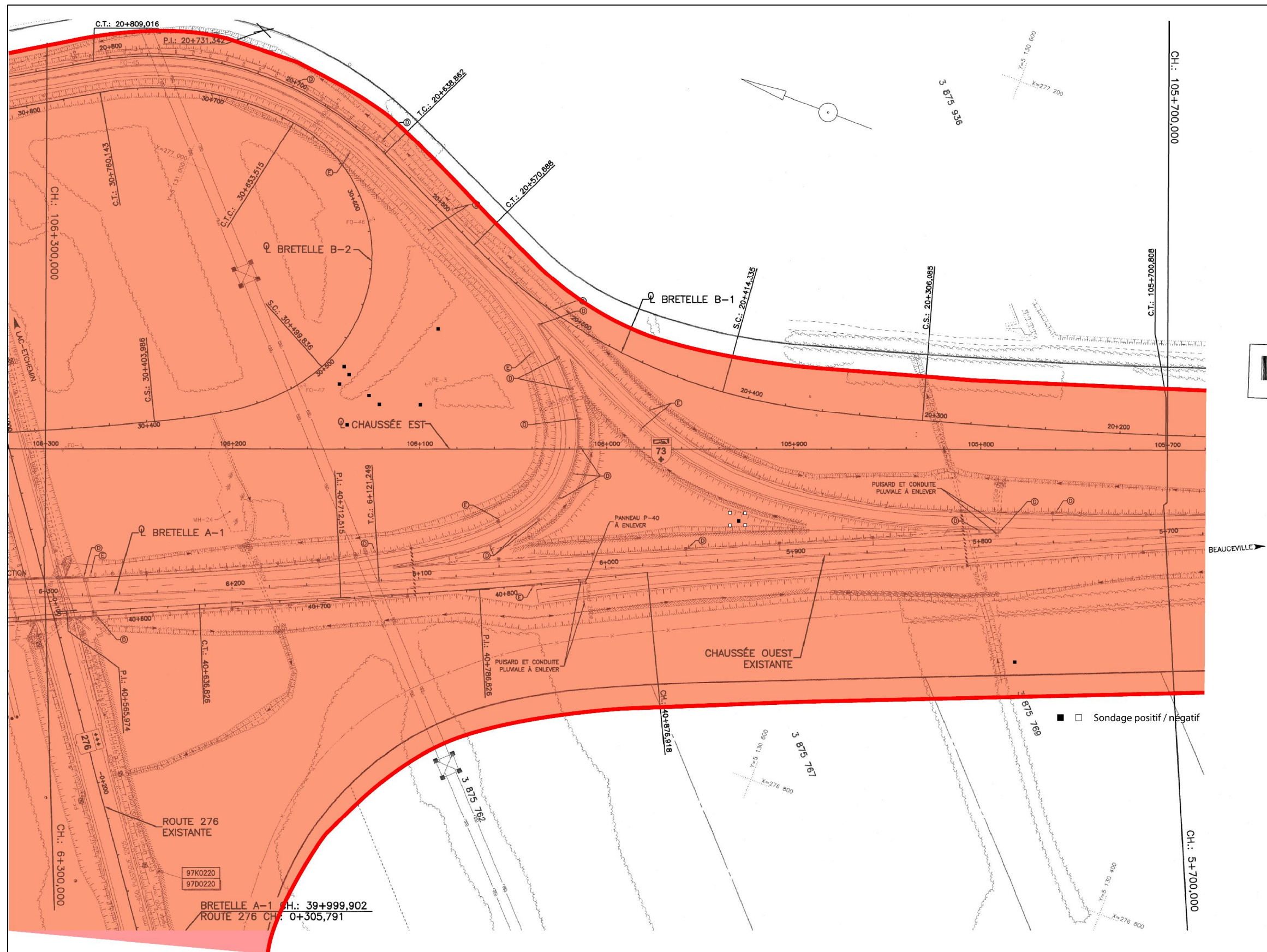


Figure 29 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 106+320 à 105+680, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-12)

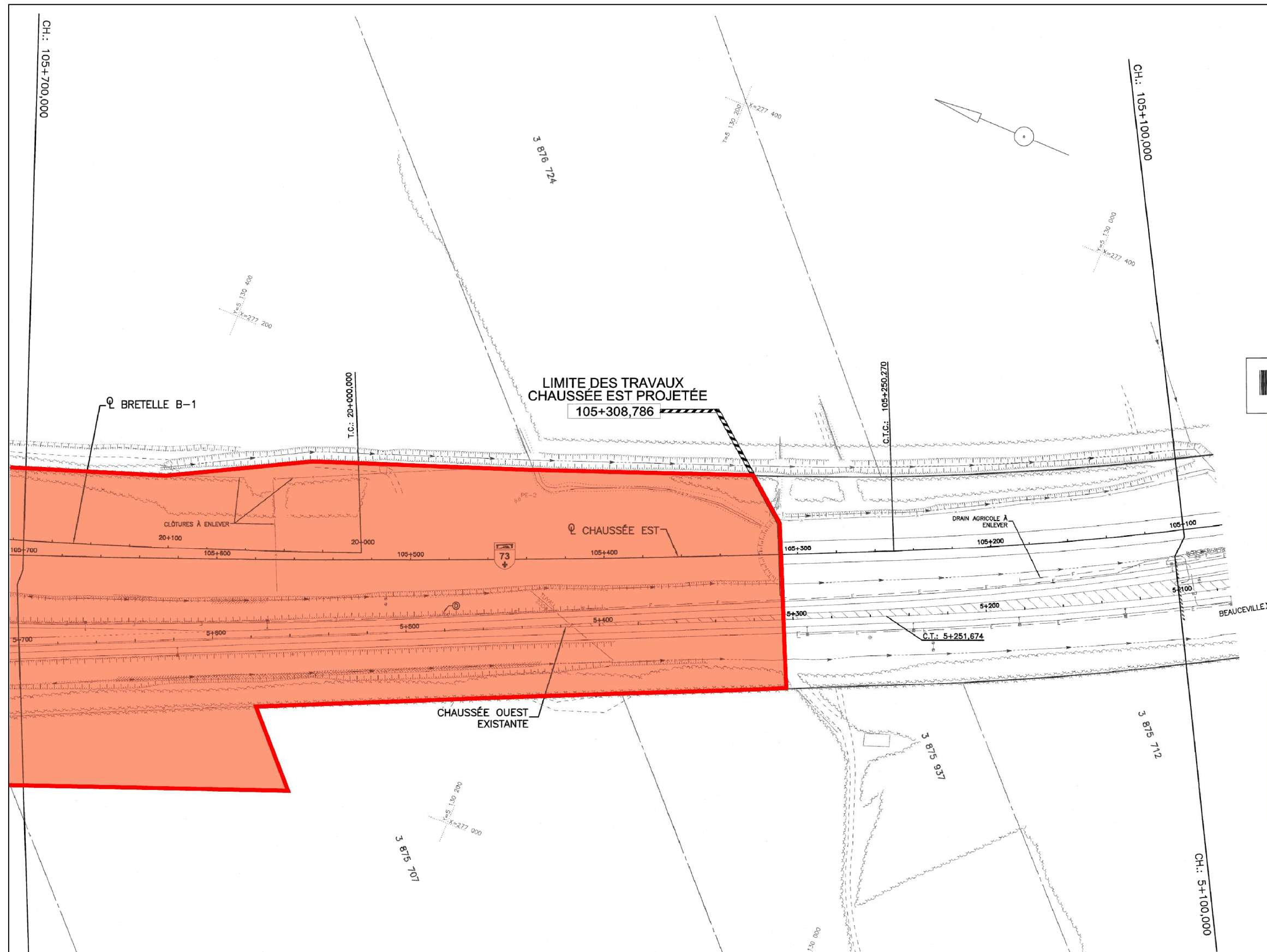


Figure 30 : Projet n° 154-08-0951, localisation de l'emprise, chaînage 105+720 à 105+309, autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-08-0951-1-13)



Photo 19 : Projet n° 154-08-0951, vue générale de l'emprise, chaînage 110+250, côté ouest de l'autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, direction sud (photo n° 154-08-0951-81)



Photo 20 : Projet n° 154-08-0951, vue générale de l'emprise, chaînage 109+520, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, direction sud (photo n° 154-08-0951-04)



Photo 21 : Projet n° 154-08-0951, vue générale de l'emprise, chaînage 107+500, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, direction sud (photo n° 154-08-0951-77)



Photo 22 : Projet n° 154-08-0951, artefacts provenant des sondages positifs (S-51, S-53, S-73 et S-102), autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (photo n° 154-08-0951-91)



Photo 23 : Projet n° 154-08-0951, empierrement et clôture (ancienne délimitation cadastrale) dans un axe SO/NE, à l'extérieur de l'emprise, chaînage 107+020, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, direction nord-est (photo n° 154-08-0951-29)



Photo 24 : Projet n° 154-08-0951, tessons de céramique de Beauce et fragments de pernettes provenant du sondage-test dans la zone de l'ancien dépotoir (ST-79), autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce (photo n° 154-08-0951-92)



Photo 25 : Projet n° 154-08-0951, fosse circulaire peu profonde tapissée de pierres et ancien chemin, chaînage 105+780, côté ouest de l'autoroute 73, municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce, direction nord (photo n° 154-08-0951-58)

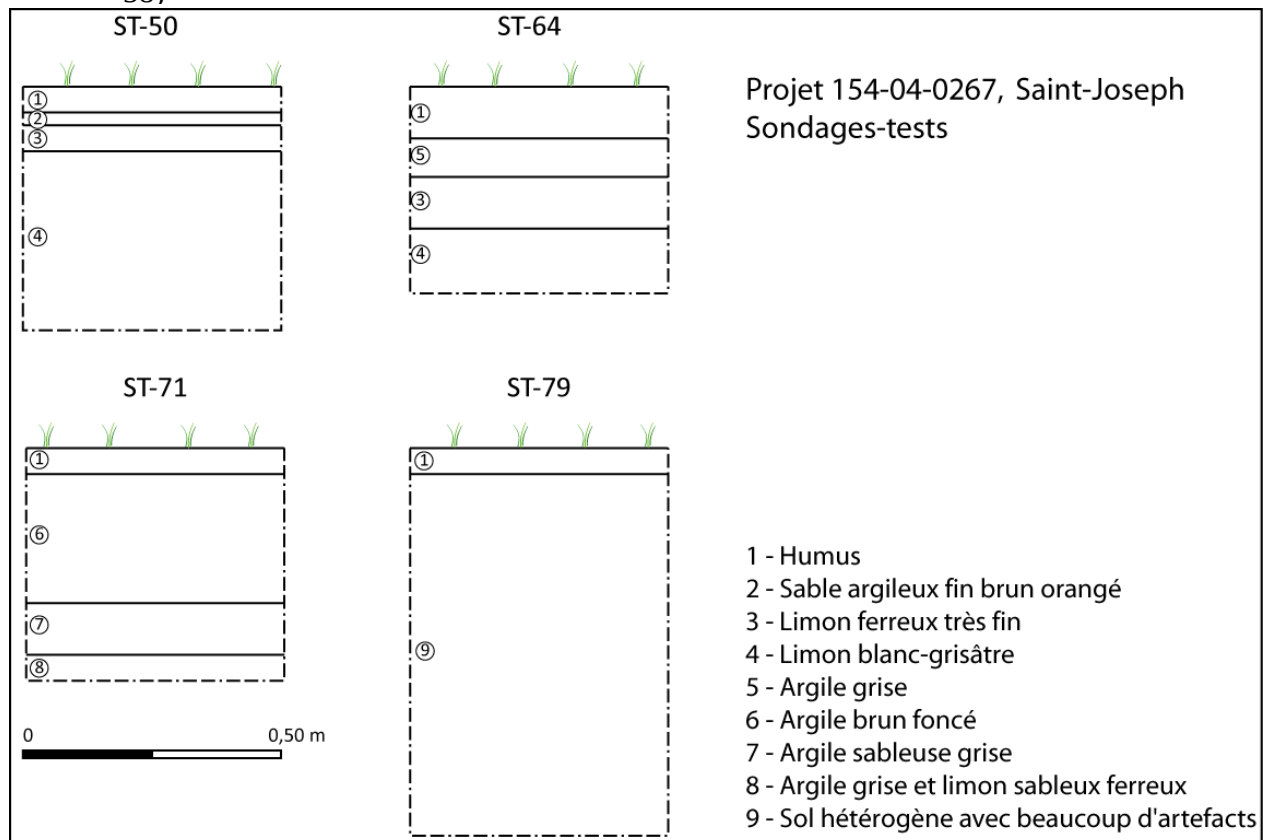


Figure 31 : Projet n° 154-08-0951, stratigraphie de quatre sondages-tests : ST-50, chaînage 109+530 ; ST-64, chaînage 106+940, ST-71, chaînage 105+750 ; ST-79, chaînage 106+050

5.3 Projet n° 154-09-0389 – Autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, construction de la chaussée est et d'un pont à étage, inventaire

5.3.1 État des connaissances en archéologie

L'examen de l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (MCC, 2012b) et de la *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec* (MCC, 2012a) indique que deux inventaires archéologiques ont déjà été effectués dans une zone d'étude de 5 km de rayon ayant comme centre le présent projet (Morin, 1976 ; Taillon, 1991). Trois sites archéologiques sont également présents dans l'emprise des travaux (figure 32 et tableau 7).

Tableau 7 : Sites archéologiques connus dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-09-0389

Borden	Localisation	Bassin	Altitude mer	Distance du projet	Identité culturelle	Fonction	Sources
CcEs-1	Dans le stationnement de l'église actuelle et sous la rue Saint-Antoine	Chaudière	Ind.	1,1 km	▪ Euroquébécoise (1760-1950)	▪ Sépulture	Ethnoscop, 2006g ; Patrimoine Experts, 2005i
CcEs-c	Sur la rive de la rivière Chassé	Chaudière	Ind.	1 km	▪ Indéterminée	▪ Indéterminée	
CcEs-d	Sur la rive sud de la rivière Chassé	Chaudière	Ind.	Dans l'emprise	▪ Euroquébécoise (1800-1950)	▪ Industrielle (moulin)	Artefactuel, ce volume

Le RPCQ (MCC, 2012c) liste de son côté sept biens culturels à statut sur le territoire à l'étude (tableau 8). Il s'agit d'abord de l'ensemble institutionnel de Saint-Nom-de-Marie, qui comprend l'église et le presbytère, ainsi que le monument du Sacré-Cœur. Le secteur à l'étude comprend aussi la chapelle des Sœurs oblates de Béthanie, le manoir Taschereau, l'église site chapelle Sainte-Anne, ainsi que les Maisons Dupuis, J.-Arcade-Vachon et Pierre-Lacroix.

Tableau 8 : Biens culturels connus dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-09-0389

Nom	Localisation	Datation	Statut	Distance du projet	Thématique	Sources
Ensemble institutionnel de Saint-Nom-de-Marie	60, rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie	1857-1859	Classé immeuble patrimonial ; ; Désigné LHN du Canada	1,1 km	Patrimoine religieux (culte, mission curiale et vie quotidienne)	Anonyme, 1979 ; Cameron, 1989 ; CBCQ, 2003 ; Croteau, 1996 ; Noël et Faussurier, 1981 ; Provost, 1970
Chapelle des Sœurs oblates de Béthanie	Rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie	1955	Inventorié	1,25 km	Patrimoine religieux (culte)	CPRQ, 2012
Manoir Taschereau	730, rue Notre-Dame Nord, Sainte-Marie	1809-1811	Classé immeuble patrimonial	1,5 km	Fonction résidentielle (villas et maisons bourgeoises (domaine))	CBCQ, 2003 ; Genêt, 1990
Église dite chapelle Sainte-Anne	Rue Notre-Dame Nord, Sainte-Marie	1891-1892	Inventorié	1,5 km	Patrimoine religieux (culte)	Carrier, 2003 ; Drouin, 1993
Maison J.-Arcade-Vachon	383, avenue de la Coopérative, Sainte-Marie	1908	Cité immeuble patrimonial	1 km	Fonction résidentielle (Maisons rurales et urbaines)	Anonyme, 1944, 1993 ; Bélanger, 1990 ; Gagnon, 2002
Maison Pierre-Lacroix	552, rue Notre-Dame Nord, Sainte-Marie	1820-1830	Classé immeuble patrimonial	1,3 km	Fonction résidentielle (Maisons rurales et urbaines)	CBCQ, 2003 ; Genêt, 1990
Maison Dupuis	640, rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie	1893	Cité immeuble patrimonial	1,1 km	Fonction résidentielle (Maisons rurales et urbaines)	Drouin 1993, 1994

5.3.2 Inventaire archéologique

Le projet n° 154-09-0389 consiste en un élargissement majeur, la construction d'une deuxième chaussée d'autoroute et la construction d'un pont à étagement sur l'autoroute 73, dans la municipalité de Sainte-Marie-de-Beauce (figures 33 à 40). Le mandat prévoyait une inspection visuelle et la réalisation d'un inventaire archéologique systématique de l'emprise des travaux aux 15 m, du chaînage 5+200 à 0+440, sur l'autoroute 73, comprenant un sondage-test aux 500 m. Le côté ouest de l'autoroute 73 ne devait par contre faire l'objet que d'une inspection visuelle et de sondages au besoin entre les chaînages 6+500 et 0+440. L'emprise s'étend, de part et d'autre de l'autoroute 73, sur une largeur moyenne de 35 m (à l'ouest) et de 100 m (à l'est) et comprend par endroits des pointes de terre entre l'autoroute et ses bretelles (en moyenne 60 m de large), ainsi qu'une boucle de 280 m de large. L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 9 au 12 octobre 2012. Un total de 1 123 sondages a été réalisé, dont huit sondages-tests. Aucun site archéologique n'a été découvert.

Secteur 1 (autoroute 73, chaînage 5+200 à 6+500)

Le premier secteur investigué forme la section sud de l'emprise et se situe de part et d'autre de l'autoroute 73, de ses bretelles, ainsi que dans la boucle située au sud de la rue Carter (entre les chaînages 6+100 et 6+500). Il est caractérisé par une topographie plane boisée et herbacée (photo 26). Un nombre de 559 sondages a été réalisé dans ce secteur, dont trois sondages-tests.

La stratigraphie est somme toute assez homogène pour le secteur 1. Comme en témoigne le sondage ST-40, elle se compose d'une épaisse couche d'humus (0,30 m d'épaisseur) qui recouvre un niveau naturel de limon beige-gris friable, lequel a pu être creusé, lorsqu'il n'était pas déposé sur le roc, sur une profondeur de 0,15 m seulement, puisque la nappe phréatique était alors atteinte (figure 41 et photo 27).

Secteur 2 (autoroute 73, chaînage 6+500 à 8+900)

Quant au second secteur, il forme la portion centrale de l'emprise sur l'autoroute 73, entre les rues Carter et Saint-Martin. Ce secteur se caractérise par une zone boisée au relief plat (photo 28), dans laquelle se trouve une petite zone de champs en friche. Un total de 460 sondages (dont quatre sondages-tests) a été réalisé dans ce secteur.

La stratigraphie enregistrée dans les différents sondages du secteur 2 est somme toute assez homogène. On y a observé trois stratigraphies types. La première, illustrée dans le sondage ST-41, se compose d'une couche d'humus de 0,10 m d'épaisseur qui recouvre une argile naturelle brune à orangée friable, traversée d'une grande quantité de racines et qui se présente sur une épaisseur moyenne de 0,25 m. Cette couche recouvre un limon naturel bleu à beige compact (figure 41 et photo 29). La deuxième stratigraphie type, illustrée dans le sondage ST-42, se caractérise par un niveau d'humus de 0,06 m d'épaisseur qui recouvre une couche de terre organique brune moyennement compacte correspondant à des labours (zone de champs en friche) d'une épaisseur de 0,30 m. Cette couche recouvre un limon naturel gris-beige compact contenant des pierres (figure 41). La troisième stratigraphie type, illustrée par le sondage ST-45, se compose d'une couche d'humus de 0,10 m d'épaisseur qui recouvre un niveau naturel de limon brun moyennement compact de 0,30 m d'épaisseur, lequel est déposé sur un limon naturel brun

rouille moyennement compact devenant de plus en plus compact en profondeur (figure 41 et photo 30).

Secteur 3 (autoroute 73, chaînage 8+900 à 0+440)

Le secteur 3 forme la portion nord de l'emprise sur l'autoroute 73 et se situe entre la rue Saint-Martin et l'extrémité de l'emprise au nord. Ce secteur se caractérise par une zone boisée (photo 31) et comprend une zone très escarpée de part et d'autre de la rivière Chassé, zone qui n'a pu être sondée. Un total de 104 sondages a été réalisé dans ce secteur, dont un sondage-test.

La stratigraphie du secteur, assez homogène, est illustrée par le sondage ST-47. L'humus de surface, de 0,10 m d'épaisseur, recouvre un sable naturel limoneux brun rouille compact contenant beaucoup de racines d'une épaisseur moyenne de 0,25 m. Cette couche repose sur un limon naturel beige à brun-gris moyennement compact (figure 41 et photo 32).

Dans l'escarpement de la rive nord de la rivière Chassé, du côté est de l'autoroute 73, nous avons observé une zone de rejet de déchets de bran de scie noirci (photo 33). Cette couche pourrait être liée au moulin de la rivière Chassé (CcEs-d) se trouvant en biais, sur la rive sud de cette dernière.

À proximité de la rue Saint-Martin, juste au nord de cette dernière, au chaînage 9+000, à l'est de l'autoroute 73, nous avons observé les vestiges d'un petit bâtiment moderne¹. Il s'agit plus précisément d'une plate-forme de béton à deux paliers qui est assise sur un lit de moellons bruts sans liant (photo 34). Une brique moulée récente se trouvait en surface, à l'est de cette plate-forme (photo 35). Six sondages ont été réalisés autour du vestige afin de le documenter davantage, mais aucun d'entre eux ne s'est révélé positif. Il s'agit là fort probablement des restes d'un bâtiment d'entreposage récent. Ce vestige ne semble pas très ancien et ne représente pas, de prime abord, d'intérêt archéologique.

5.3.3 Conclusion

Le projet n° 154-09-0389 du MTQ, qui consistait en l'élargissement majeur, en la construction d'une deuxième chaussée d'autoroute et en la construction d'un pont à étage sur l'autoroute 73, dans la municipalité de Sainte-Marie-de-Beauce, a fait l'objet d'une inspection visuelle et d'un inventaire archéologique systématique de l'emprise des travaux. Un total de 1 123 sondages a été réalisé, dont huit sondages-tests sur une emprise longue de 5 240 m et d'une largeur moyenne de 100 m (en excluant les routes actuelles, leurs fossés, les zones marécageuses, les escarpements et les zones recouvertes d'épais remblais). En excluant le site CcEs-d, déjà connu au moment de l'inventaire, aucun nouveau site archéologique n'a été découvert dans le cadre de cette intervention. En dehors du secteur du site CcEs-d, le MTQ peut procéder aux travaux prévus sans contrainte du point de vue archéologique. Les recommandations relatives au site CcEs-d sont présentées dans la section 5.4.

¹ Coordonnées MTM zone 7, NAD83, 264702E, 5146575N, altitude de 207 m, précision de 4 m.

Tableau 9 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-09-0389, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie

Secteur	Localisation						Technique inventaire	Nb de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarque
	Côté	Début (ch)	Fin (ch)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
1	-	5+200	6+500	1 300	100	130 000	IV SA	0	559	Plane	– Humus – Limon beige-gris – Nappe phréatique	
2	-	6+500	8+900	2 400	100	240 000	IV SA	0	460	Plane	– Humus – Argile brune ou labours – Limon bleu ou – Humus – Limon brun – Limon brun rouille	
3	-	8+900	0+440	1 540	40	61 600	IV SA	0	104	Plane, Escarpée de part et d'autre de la rivière Chassé	– Humus – Sable limoneux brun – Limon beige	
Total				5 240		431 600		0	1 123			

Légende : IV : inspection visuelle

SA : sondages alternés

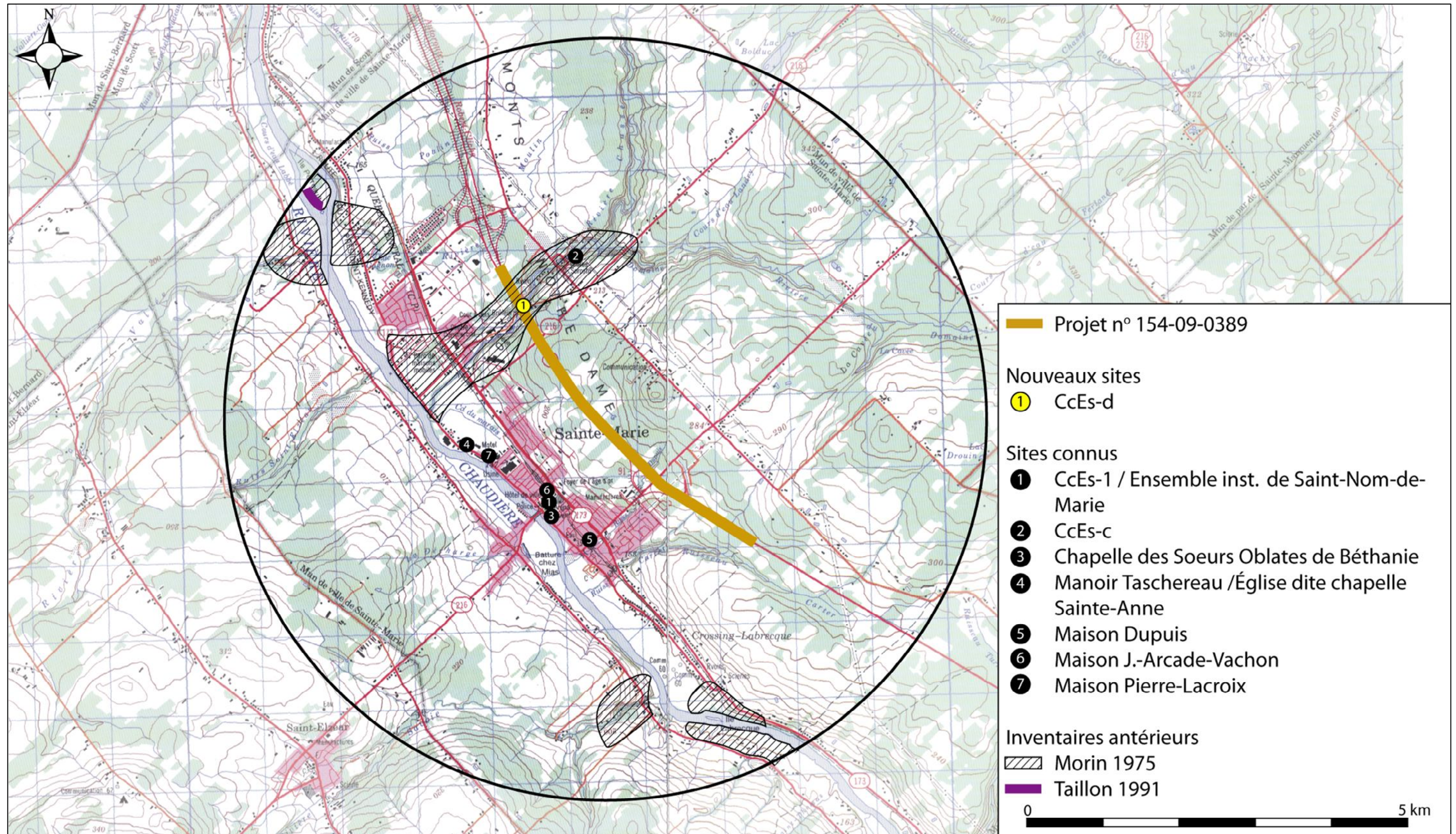


Figure 32 : Localisation du projet n° 154-09-0389, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, du nouveau site archéologique découvert, des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques antérieurs (source : www.geogratis.ca, cartes topographiques CanMatrix 21L/06 et 21L/07 (extraits) ; MCC, 2012a, 2012b, 2012c)

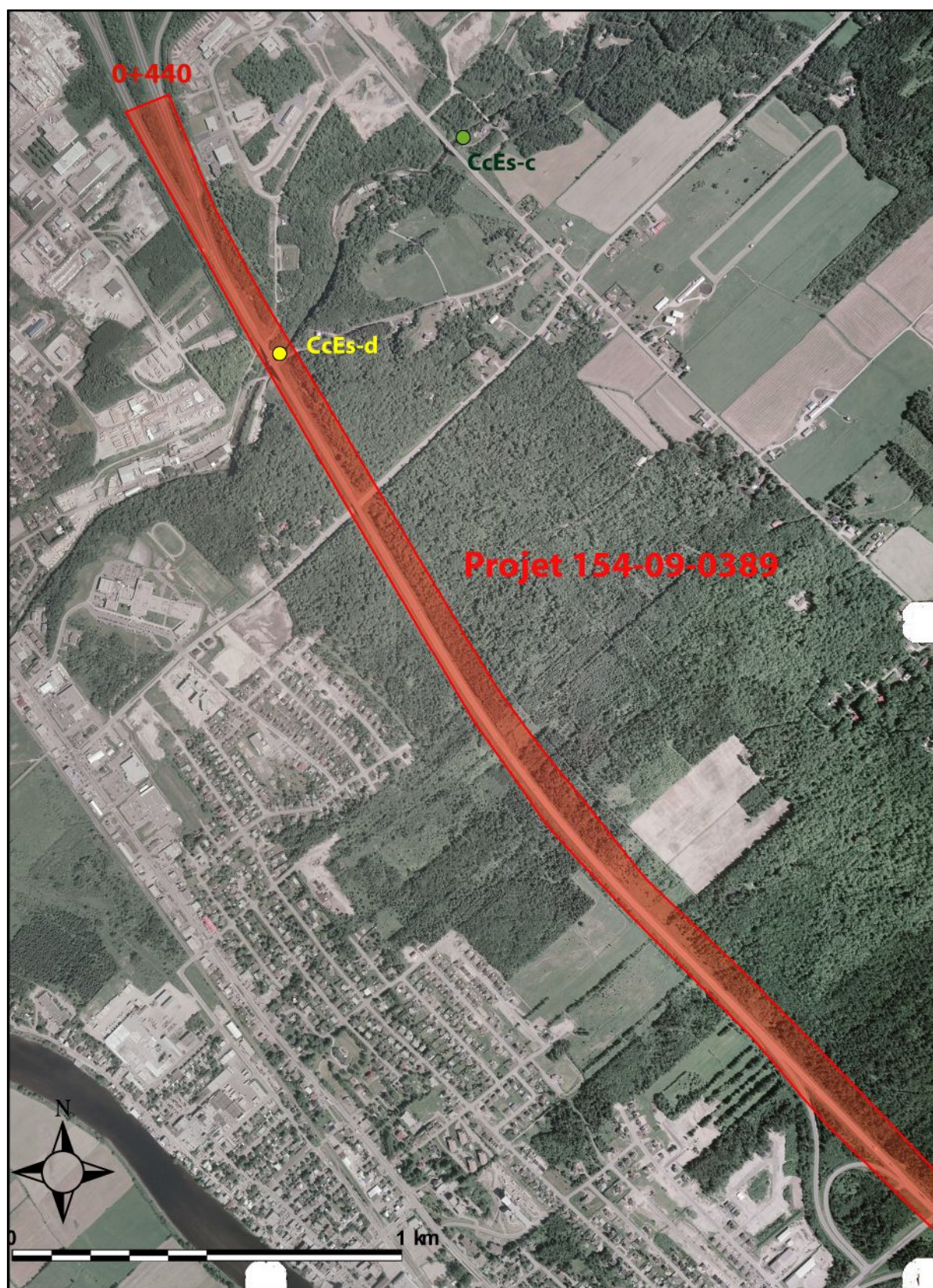


Figure 33 : Localisation du projet n° 154-09-0389, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q07125-93 au 1:15 000)



Figure 34 : Localisation du projet n° 154-09-0389, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, sur photographie aérienne (source : Photocartothèque du Québec, Q07125-171 au 1:15 000)



Figure 35 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaînage 5+200 à 6+200, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-03)

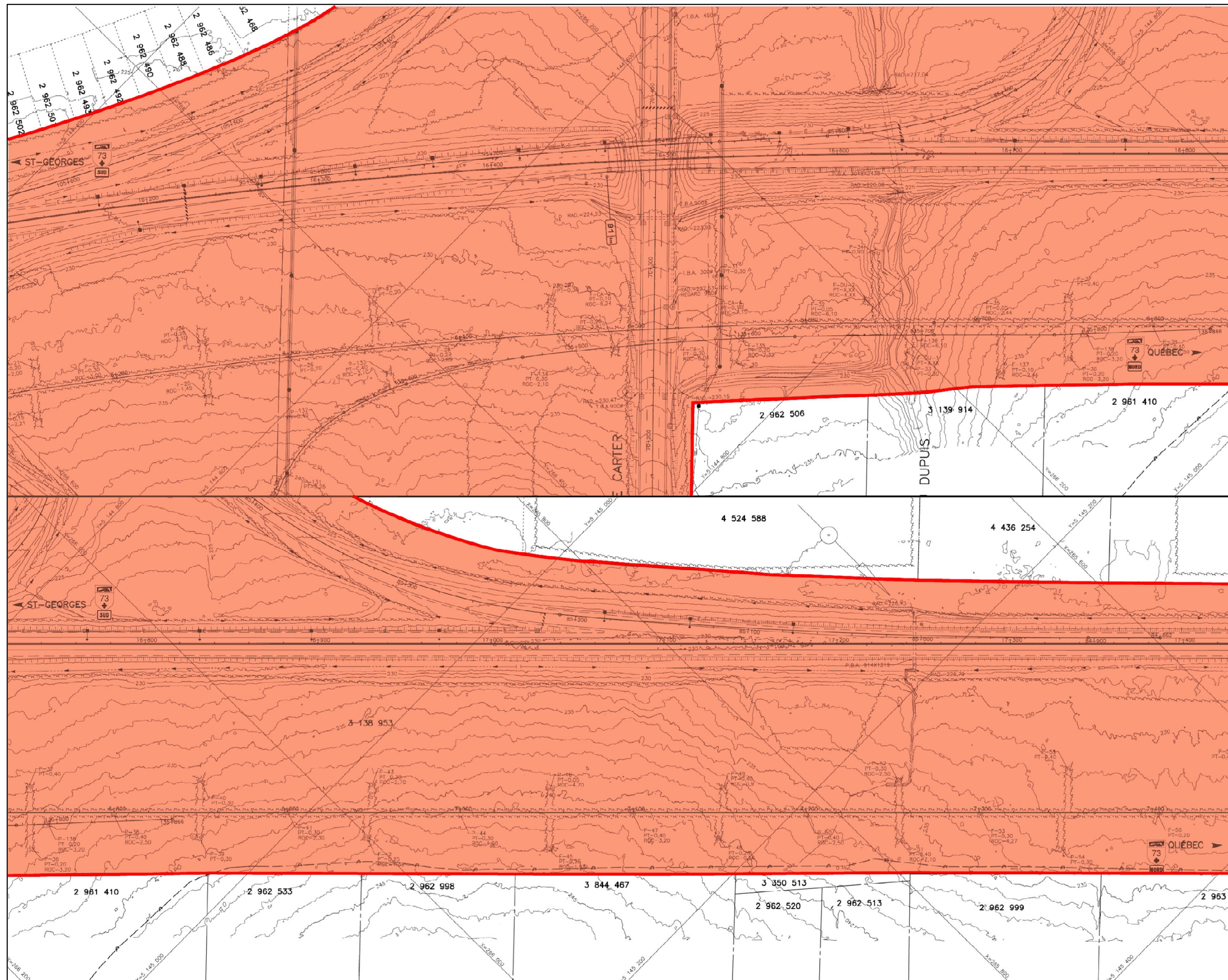


Figure 36 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaînage 6+200 à 7+400, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-04)

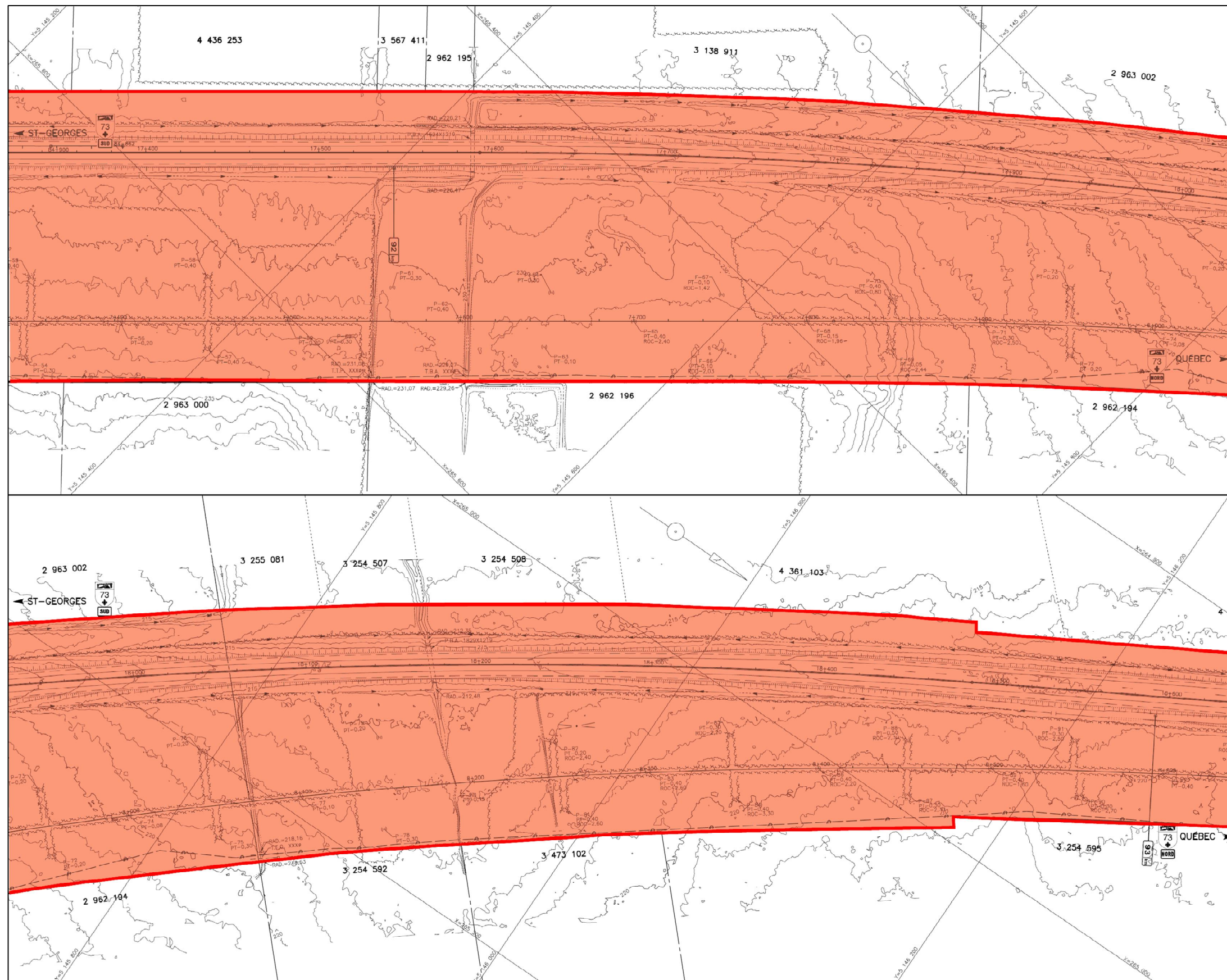


Figure 37 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaînage 7+400 à 8+600, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-05)

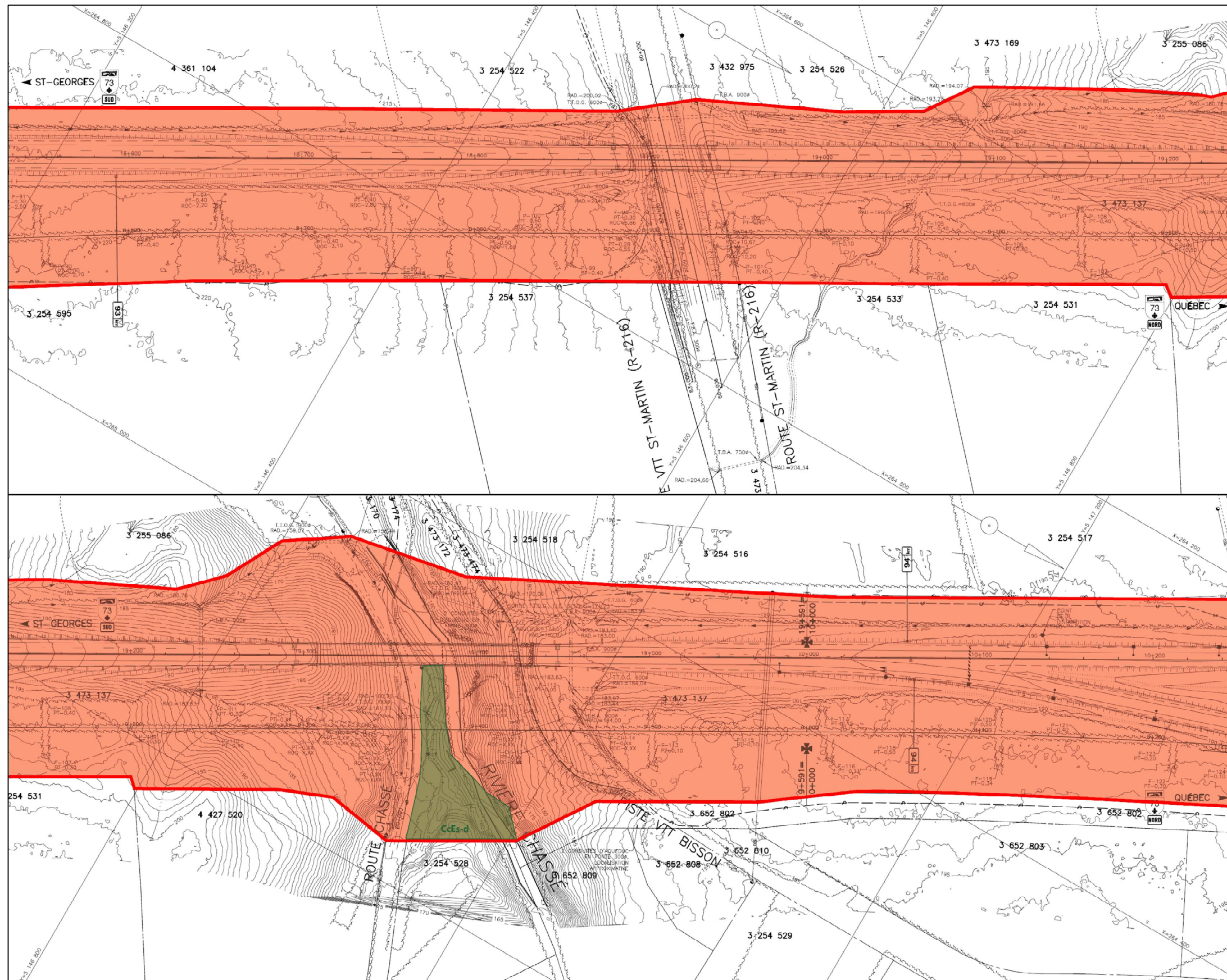


Figure 38 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaînage 8+600 à 0+200, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-06)

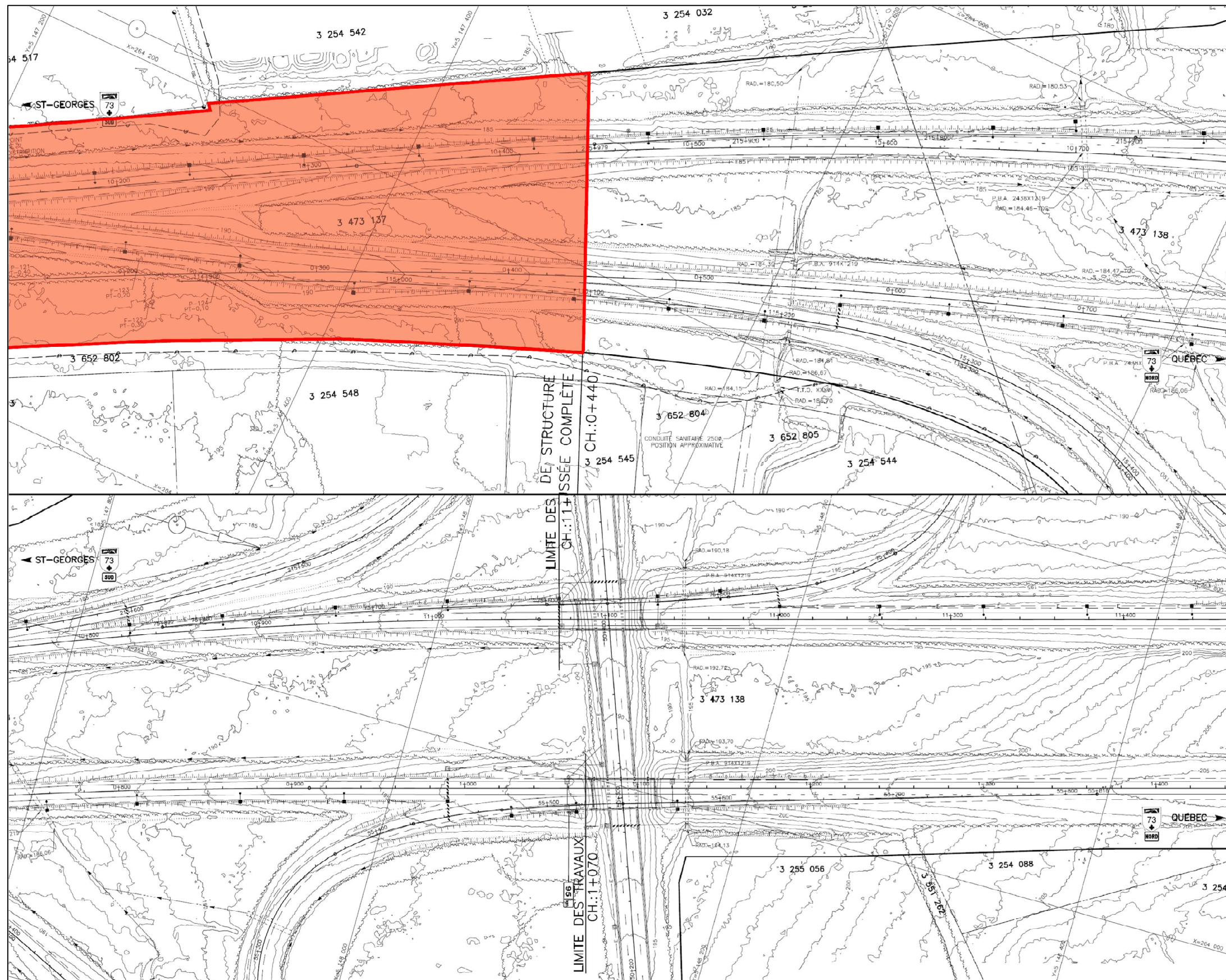


Figure 39 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaînage 0+200 à 0+440, autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-07)

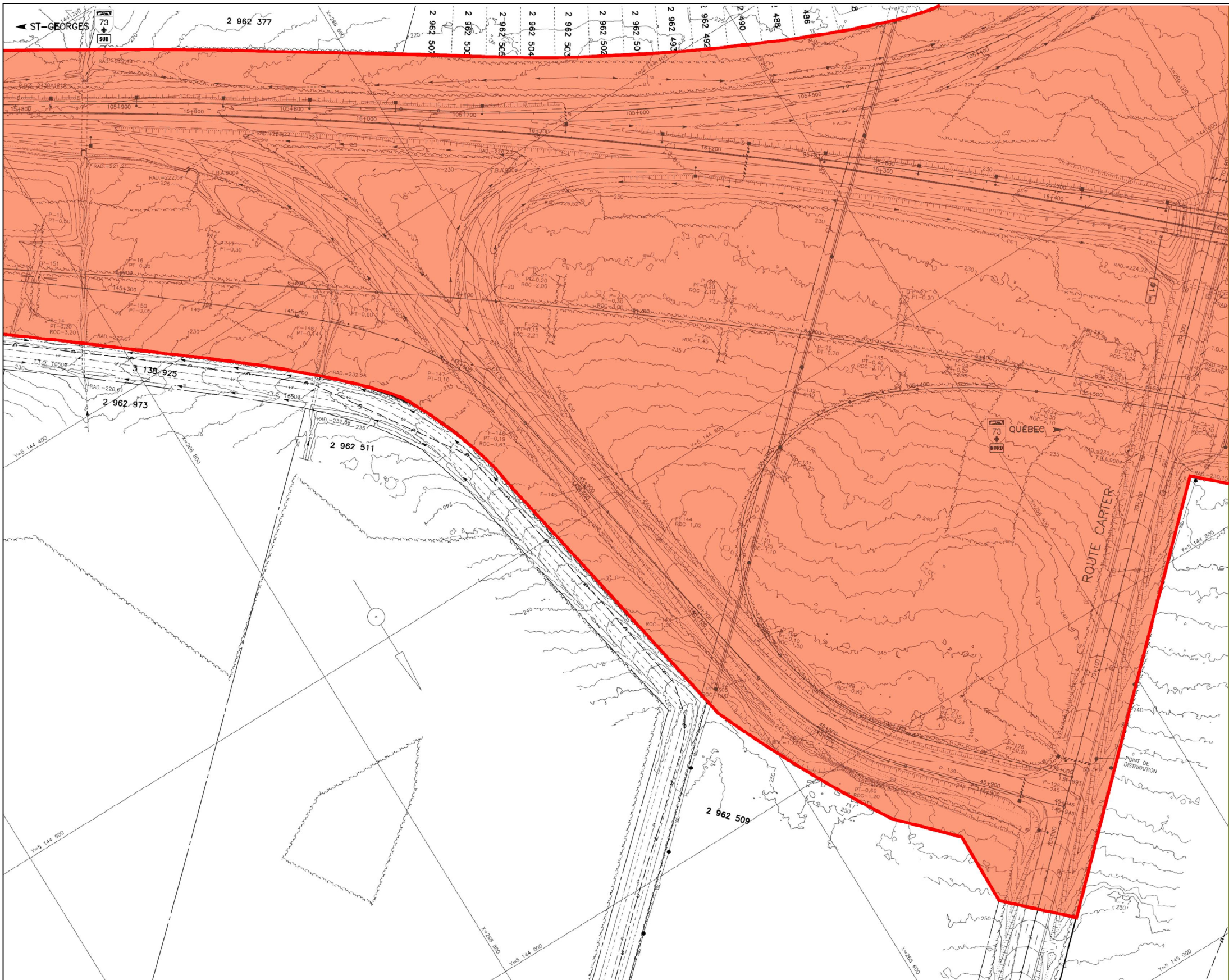


Figure 40 : Projet n° 154-09-0389, localisation de l'emprise, chaînage 5+900 à 6+500, autoroute 73, et chaînage 69+960 à 70+400, chemin Carter, municipalité de Sainte-Marie (source : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-08)



Photo 26 : Projet n° 154-09-0389, vue générale de l'emprise, secteur 1, chaînage 6+100, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction sud (photo n° 154-09-0389-13)



Photo 27 : Projet n° 154-09-0389, paroi sud du sondage-test ST-40, chaînage 6+300, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction sud (photo n° 154-09-0389-25)

Projet 154-09-0389, Sainte-Marie
Sondages-tests

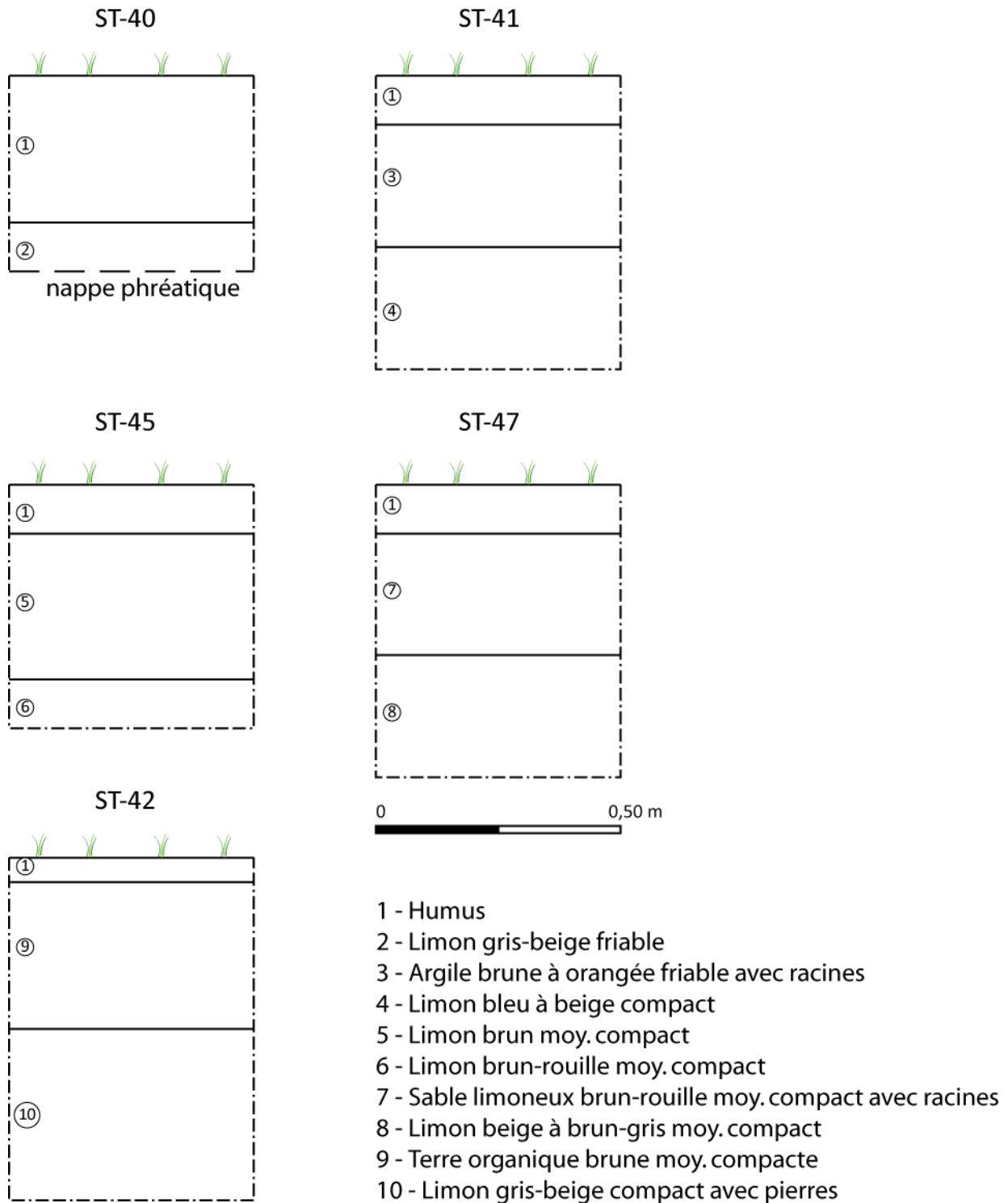


Figure 41 : Projet n° 154-09-0389, stratigraphie de cinq sondages-tests : ST-40, chaînage 6+300 ; ST-41, chaînage 6+800 ; ST-45, chaînage 7+800 ; ST-47, chaînage 0+000 ; ST-42, chaînage 7+300



Photo 28 : Projet n° 154-09-0389, vue générale de l'emprise, secteur 2, chaînage 6+800, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction ouest (photo n° 154-09-0389-35)



Photo 29 : Projet n° 154-09-0389, paroi ouest du sondage-test ST-41, chaînage 6+800, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction ouest (photo n° 154-09-0389-35)



Photo 30 : Projet n° 154-09-0389, paroi ouest du sondage-test ST-45, chaînage 7+800, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction ouest (photo n° 154-09-0389-39)



Photo 31 : Projet n° 154-09-0389, vue générale de l'emprise, secteur 3, chaînage 8+940, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction nord (photo n° 154-09-0389-38)



Photo 32 : Projet n° 154-09-0389, paroi ouest du sondage-test ST-47, chaînage 0+000, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction ouest (photo n° 154-09-0389-55)



Photo 33 : Projet n° 154-09-0389, stratigraphie de la paroi de l'escarpement de la rive nord de la rivière Chassé, chaînage 9+400, municipalité de Sainte-Marie, direction nord (photo n° 154-09-0389-51)



Photo 34 : Projet n° 154-09-0389, secteur 3, plate-forme de béton, chaînage 9+000, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction sud-est (photo n° 154-09-0389-75)



Photo 35 : Projet n° 154-09-0389, secteur 3, brique moulée trouvée en surface de la plate-forme de béton, chaînage 9+000, côté est de l'autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, direction sud (photo n° 154-09-0389-78)

5.4 Projet n° 154-09-0389 – Autoroute 73, municipalité de Sainte-Marie, construction de la chaussée est et d'un pont à étagement, intervention au moulin de la rivière Chassé

5.4.1 Localisation du site

Le site du moulin de la rivière Chassé (Borden : CcEs-d) est situé entre les chaînages 9+370 et 9+420 de la nouvelle chaussée de l'autoroute 73, à l'est de celle-ci (figures 32, 33, 42 et 43). La majorité des vestiges sont situés entre la route Chassé et la rive sud de la rivière Chassé. Un seul vestige a été repéré du côté nord de la rivière (sous-opération 4B).

5.4.2 Historique du site

Le moulin banal de la rivière Chassé (autrefois rivière du Domaine) remplace en 1806 le premier moulin à farine (construit avant 1753) de la seigneurie Taschereau. Bien que Provost (1970 : 83) tout comme Courville *et al.* (2003 : 189) mentionnent qu'on annexe dès lors un moulin à scie au moulin banal, il semblerait plutôt que le moulin à scie ait été construit plus bas sur la rivière Chassé (C. Chassé, comm. pers. 12/2012). Le seigneur Gabriel-Elzéar Taschereau aurait pris la décision d'abandonner les premiers moulins de la seigneurie, situés sur la rive ouest de la rivière Chaudière et donc parfois inaccessibles à cause de la crue des eaux, pour en construire d'autres plus près du village, situé sur la rive est. On y déménagera les équipements des premiers moulins.

À la mort du seigneur, en 1809, les héritiers prennent la décision de partager entre eux les recettes issues de la location du moulin banal, dont les affaires sont lucratives (Provost, 1970 : 83). À partir de 1813, donc, des meuniers loueront l'équipement, et remettront une part égale à chacun des héritiers (Courville *et al.*, 2003 : 190), d'abord en grains jusqu'en 1853, puis en argent par la suite (Provost, 1970 : 101). Les locataires doivent assurer l'entretien et les réparations du moulin, comme c'était habituellement le cas (Langlois, 2005 : 35). Les réparations majeures étaient toutefois données à contrat, comme la reconstruction du barrage en juillet 1840 (Provost, 1970 : 101).

À mesure que le temps avance, le nombre de descendants ayant droit à une part des profits de la location du moulin augmente, et il devient de plus en plus complexe d'administrer cette entente. C'est ainsi qu'Henri-Elzéar Duschesnay, époux en secondes nocces d'Élisabeth-Suzanne Taschereau, arrière-petite-fille du seigneur Gabriel-Elzéar Taschereau, achète une partie des parts des autres copropriétaires en 1858 (Provost, 1970 : 102). Après sa mort, sa veuve et un de ses cousins, Henri-Elzéar Taschereau, prendront possession de la balance des parts en 1873 (Provost, 1970 : 102). Bien que l'on qualifie toujours le moulin de seigneurial, sa « mise en rotture », comme le dit Provost (1970 : 102), sera complétée en 1877, à la suite de la vente du moulin à un certain André Lacroix. Celui-ci le donna à son fils en 1882, qui lui-même le vendit à Charles Chassé en 1903 (Provost, 1970 : 604).

La famille Chassé sera la dernière famille propriétaire du moulin, et sera celle qui y apportera le plus de modifications. Pendant ses 20 dernières années d'activité, on remplacera la roue par une turbine et le canal à ciel ouvert par un tuyau à douve de bois (Provost, 1970 : 604). En plus d'actionner les meules, la turbine générera également de l'électricité pour le moulin (C. Chassé, comm. pers. 12/2012). Les moulanges de pierre seront remplacées par des équipements plus modernes, en émeri et en acier (Provost, 1970 : 604). En 1935, la crue des eaux détruit une bonne

partie du barrage (photo 36), et endommagement sérieusement le coin nord-est du bâtiment du moulin (photo 37). Les fondations seront alors reconstruites en béton (C. Chassé, comm. pers., 12/2012).

En 1946, un autre coup d'eau détruit en bonne partie la chaussée réparée en 1935 (Provost, 1970 : 604). L'eau en elle-même aurait sans doute épargné les équipements du moulin, mais la présence d'une grande quantité de branches et de petits troncs, issus d'une exploitation forestière privée en amont du moulin, a fait en sorte que la destruction était inévitable (C. Chassé, comm. pers., 12/2012). Ceci, associé avec une chute des opérations de moulins à grains à l'échelle régionale depuis les années 1930 et 1940 (Courville *et al.*, 2003), a fait en sorte qu'on décida de cesser définitivement les activités du moulin. Le bâtiment sera récupéré par les entreprises Charles Chassé et fils, œuvrant dans la transformation du bois et dans le textile, afin de servir d'entrepôt. Il sera détruit en 1963 (Provost, 1970 : 604).

5.4.3 Intervention archéologique

L'intervention réalisée dans le cadre du projet n° 154-09-0389 sur le site du moulin de la rivière Chassé consistait en des relevés architecturaux des vestiges apparents et en une évaluation archéologique du site. Dans cette optique, une série d'opérations a été réalisée. Chaque opération représente diverses activités menées dans différents secteurs du site (sondage manuel, sondage mécanique, description de vestige), chaque activité étant décrite par une sous-opération (figures 42 et 43). L'enregistrement des données s'est fait au sein d'un carnet de notes, et fut appuyé par une couverture photographique extensive. La localisation des vestiges a été réalisée par un arpenteur à l'aide d'un GPS calibré sur des stations installées à proximité du site, qui nous a par la suite transmis ses données brutes. Afin de faciliter l'enregistrement et les descriptions, un nord arbitraire a été utilisé. Celui-ci est orienté vers le nord-ouest, plaçant ainsi le moulin dans une orientation nord-sud.

Opération 1

L'opération 1 représente l'ensemble des activités menées autour du bâtiment principal du moulin. À l'arrivée sur les lieux, seuls les vestiges de l'extrémité nord du moulin étaient visibles (sous-opération 1A). La présence de l'abée dans le mur est (1A100), combinée au ruissellement et aux crues de la rivière, est sans doute la cause de l'érosion de près de la moitié des sols entre les vestiges : la surface naturelle n'est conservée que sur la moitié ouest de l'intérieur des murs.

Le lot 1A100 représente le mur de fondation est du moulin, d'une largeur de 0,61 m et dégagé sur une longueur de 4 m, dans lequel est percée l'abée (photo 38). Déposée sur le roc près de la rivière, la fondation est conservée sur une hauteur maximale de 2,60 m à son extrémité nord. La partie apparente de cette fondation est essentiellement composée de béton, sur lequel des traces d'un coffrage en bois sont clairement visibles. On peut distinguer, sur le sommet de la fondation, une inscription tracée dans le béton : « R C 1935 » (photo 39), suivie, dans le sens contraire et dans un style différent, de « H AH » (photo 40). Seule l'extrémité sud du vestige, qui s'enfonce sous le sol, est composée de moellons équarris qui devaient être, à l'origine, recouverts d'un revêtement de béton (comme on peut le voir dans 1A200) – le reste de la fondation est simplement en béton. L'abée fait 1,47 m de hauteur sur 1,10 m de largeur. Les murs de l'abée montrent également des traces du coffrage de bois, dont deux planches sont toujours présentes, chacune fixée au plafond par deux clous tréfilés (photo 41). Le fond de l'abée est constitué de la

surface pierreuse naturelle. À l'intérieur du bâtiment, du côté sud de l'abée, un aménagement lié à la fondation 1A100 semble constituer l'assise de béton d'un plancher (photo 42).

Le lot 1A200 représente le mur de fondation nord du moulin, également déposé sur le roc le long de la rivière Chassé. Le parement intérieur est enfoui, mais son parement nord, d'une hauteur de 3,20 m et d'une longueur de 10,75 m, est entièrement visible (photo 43). Il est ici aussi constitué de béton, laissant apparaître clairement des marques de coffrage sur plus de sa moitié. L'autre moitié est composée de pierres recouvertes de béton. Plusieurs assises de pierres sont d'ailleurs visibles dans la moitié supérieure du tiers ouest du vestige. Il s'agit généralement de pierres calcaires et de grès de grande dimension (plus de 0,60 m), taillées ou équarries. Certaines présentent des traces de mortier, mais très peu de celui-ci a résisté au temps. Différentes traces de techniques de taille sont apparentes sur les pierres (trous de chante-perce, traces d'équarrissage sommaire) (photo 44).

Le vestige 1A300, constitué du mur de fondation ouest du moulin, est visible sur 1,5 m de longueur à peine. Tout son parement intérieur est enfoui, et la majorité de son parement extérieur est caché par des débris de démolition ou d'érosion, composé majoritairement du même genre de pierres que l'on retrouve dans les fondations (photo 45). Aucun béton n'est ici apparent, le mur étant constitué de grandes pierres calcaires et de grès, à travers desquelles à peu près aucun mortier n'est visible. L'extrémité nord de 1A300 laisse clairement voir l'agencement de la chaîne d'angle en besace, composée de grandes pierres taillées avec plus de soin que le reste de l'ouvrage (photo 46).

La sous-opération 1B représente un sondage fouillé manuellement et terminé mécaniquement, réalisé au sud de la sous-opération 1A, à l'intérieur du bâtiment (figure 44 et photo 47). Cette sous-opération localisée sur une surface qui semblait intacte et exempte de remblai, mais à l'extérieur de ce qui semblait être la salle d'eau, devait permettre de vérifier si des sols d'occupation étaient présents. D'une dimension de 1 m sur 0,5 m au départ, elle a été agrandie jusqu'à 2 m sur 1 m afin de permettre son excavation mécanique. Sous la litière et l'humus de surface (1B1 ; 0,15 m d'épaisseur) se trouvait une épaisse couche de sable grossier jaunâtre avec pierres et cailloux, faisant plus de 0,95 m d'épaisseur, et constituant un remblai vraisemblablement associé à la construction de la route (1B2). Ce remblai recouvrait une couche de bois et d'écorce de bois en décomposition d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur (1B3), déposée sur un sable gris avec pierres et fragments de schiste (1B4). Cette couche de sable de plus de 0,50 m d'épaisseur contenait un peu de mortier, et certaines de ses pierres en portaient des traces. La couche recouvrait du schiste éclaté, représentant le roc en décomposition (1B5). Aucun artefact n'y a été mis au jour.

La sous-opération 1C représente un sondage réalisé au nord de 1B, à l'intérieur de ce qui semble être la salle d'eau, à un endroit qui n'avait pas été touché par l'érosion (figure 44 et photo 48). Faisant au départ 1,40 m sur 0,50 m et orientée du nord au sud, la sous-opération a dû être réduite dans sa longueur en cours de fouille à cause de la présence de pierres et de racines. Sous la litière et l'humus de surface (1C1 ; 0,05 m d'épaisseur) se trouve une couche de sable hétérogène grisâtre avec de petites pierres et des galets, ainsi que quelques fragments de schiste, sur une épaisseur de près de 0,50 m (1C2). Une bonne quantité de grosses racines sont également dégagées dans ce niveau. Sous celui-ci se retrouve la même couche de bois et d'écorce de bois mise au jour dans 1B, contenant encore une fois plusieurs racines et radicelles (1C3). La présence

de grosses pierres et de fragments de béton dans le fond de ce sondage a rendu impossible l'atteinte des niveaux stériles. La sous-opération n'a produit qu'un *spike* forgé dans le niveau de surface, et un petit tesson de terre cuite fine jaune dans les premiers centimètres de 1C2.

Les sous-opérations 1D et 1E représentent des sondages faisant chacun 0,50 m de côté, ouverts en périphérie de la zone érodée à l'intérieur du moulin (1D était situé dans de la salle d'eau, alors que 1E était situé au sud de la salle d'eau) (figure 44 et photo 49). La stratigraphie des deux sous-opérations est semblable à celle de 1C, soit une couche de sable grisâtre hétérogène (1D2 et 1E2) surmontant une couche de bois en décomposition (1D4 et 1E4), entre lesquelles est toutefois intercalé un niveau de sable fin avec de grandes pierres (1D3 et 1E3). C'est le niveau associé à 1D2 et 1E2 qui s'est fait emporter par l'érosion dans ce secteur. Aucun artefact n'a été mis au jour dans ces deux sous-opérations, bien que de la quincaillerie diverse et deux fragments de verre incolore aient été recueillis en surface autour du sondage 1D.

Finalement, la sous-opération 1F représente un sondage mécanique ouvert au sud du bâtiment, sous les remblais de la route, avec l'objectif de localiser précisément le coin sud-ouest du moulin. Les remblais, faisant entre 1,20 m et 1,60 m d'épaisseur, étaient constitués de sable grossier et hétérogène jaunâtre contenant de grosses pierres (1F1). La présence de quincaillerie d'architecture diverse et de fragments informes en cuir a été notée, mais les objets n'ont pas été recueillis. Ce remblai est déposé directement sur les vestiges 1F100 et 1F200 (photo 50). Le premier, dégagé sur une longueur de 3 m, constitue la poursuite vers le sud du mur ouest du moulin, et se situe ainsi dans l'alignement de 1A300. Il fait 0,60 m de largeur et est composé de moellons équarris liés au mortier de chaux. Le second représente le mur sud du moulin, dégagé sur 1,85 m. À la différence de tous les autres vestiges visibles du moulin, qui font tous environ 0,60 m de largeur, le mur sud fait 1,30 m. Il est de même composition que les autres vestiges, quoique le schiste semble plus présent comme matériau qu'ailleurs. Au sud de 1F200, à sensiblement la même altitude que son sommet, se trouve une couche de sol argileux brun foncé avec peu d'inclusions contenant trois clous forgés et deux tessons de terre cuite fine blanche non décorée. Cette couche (1F2) semble en place. Il pourrait s'agir de la tranchée de fondation de 1F200.

Des traces anthropiques sont visibles autour du bâtiment. À l'est de 1A100, près de l'abée, dans la paroi érodée de la pente, se trouvent du matériel et du filage électrique. S'enfonçant dans la paroi, il n'a pas été possible de déterminer l'origine de ce matériel. Par contre, comme l'électricité du moulin provenait de la turbine et non de l'extérieur (C. Chassé, comm. pers., 12/2012), cet équipement électrique ne lui serait pas associé, ou alors ne serait pas en place. À l'ouest de 1A300, dans les décombres issus notamment de l'écroulement ou de la démolition de la fondation ouest, on note la présence d'une tige de métal filetée avec écrous, qui pourraient représenter un cerceau métallique du tuyau d'amenée d'eau représenté sur les photos de 1935 (photo 36).

Les activités réalisées autour du moulin n'ont ainsi pas permis de mettre au jour des couches d'occupation en place. La démolition du bâtiment, qui semble n'être représentée que par le lot 1B4, est recouverte d'une couche de débris ligneux (lots 1B3, 1C3, 1D4 et 1E4) provenant de l'écorçage réalisé au moulin à scie à proximité et utilisé comme remblai après la démolition (C. Chassé, comm. pers., 12/2012). Les quelques débuts d'incendies et les odeurs désagréables issus de ce remblai ont fait en sorte que des remblais de sable mélangés à des pierres ont été ajoutés

(lots 1C2, 1D2, 1D3, 1E2 et 1E3 ; C. Chassé, comm. pers., 12/2012). La construction ou le réaménagement de la route aurait amené la mise en place de nouveaux remblais (1B2, 1F1), après avoir enlevé ceux qui étaient déjà en place, et possiblement après avoir rasé une partie des fondations. Ces remblais sont effectivement déposés directement sur 1F100 et 1F200. Une couche (1F2) située sous la route actuelle pourrait être associée à la construction du bâtiment.

Les vestiges apparents sont conformes aux données historiques, ainsi qu'aux souvenirs de monsieur Chassé (C. Chassé, comm. pers., 12/2012). Le coin nord-est des fondations, emporté par les eaux en 1935, a été remplacé par des fondations en béton. La marque visible sur le sommet de 1A100 représenterait, selon monsieur Chassé, les initiales de son père (Raymond Chassé) et de son grand-père (Arthur Henry Chassé) ainsi que la date de reconstruction (1935) (C. Chassé, comm. pers., 12/2012). La signification du premier H lui était inconnue. Les sous-opérations 1C et 1D auraient été réalisées dans la salle d'eau, alors que les sous-opérations 1B, 1E et 1F auraient été réalisées dans une pièce servant d'entrepôt sous le logis, situé lui-même à l'étage. Selon les souvenirs de monsieur Chassé, il y a très peu de chances de trouver des traces d'occupation sur le site. Le moulin a été vidé de ses équipements avant sa démolition, les meules ayant été vendues, notamment, à un collectionneur d'antiquités local, et le plancher de bois n'a sans doute pas survécu au temps. Selon monsieur Chassé, la turbine et les blueaux seraient toutefois toujours présents dans les vestiges du moulin. La turbine était même visible il y a quelques années. Aucune trace de ces éléments n'a été décelée lors de cette intervention. Il n'est pas impossible qu'ils aient été volés ou enfouis par l'érosion.

Opération 2

L'opération 2 désigne un aménagement architectural situé sur un ruisseau au sud de la rivière Chassé. L'aménagement est constitué d'un mur en angle construit sur les pierres ou le roc formant la berge sud du ruisseau, à l'endroit où celui-ci bifurque de l'ouest vers le nord (photo 51).

La partie orientée du nord au sud (2A100) est fortement endommagée, conservée sur une longueur de 3,60 m et laisse voir sa composition de pierres des champs (surtout du grès) de dimension moyenne (20 à 40 cm) noyées dans un béton grossier. Le parement est de l'extrémité sud du vestige, près du coin de l'aménagement, est composé de pierres plus grandes, parfois équarries, et recouvertes de béton. Le parement ouest du vestige est enfoui, et ne peut ainsi être décrit. Un tuyau en métal ferreux de 2,5 cm (1 po) et au moins une tige de métal traversent le vestige de façon longitudinale.

Le lot 2A200 représente l'autre mur de cette structure, orientée d'est en ouest et faisant près de 7 m. Encore une fois, seul le parement nord (intérieur) est visible, le côté sud étant enfoui. Un secteur érodé au sud laisse tout de même entrevoir un mode de construction en tous points identique à 2A100 (pierres moyennes noyées dans du béton), mais sans revêtement. Le parement nord est complètement recouvert de béton, et l'on peut clairement discerner les traces d'un coffrage de bois. Un tuyau de 13 cm (5 po) perce le parement à peu près en son centre.

Le lot 2A300 est constitué de deux éléments identiques, placés l'un en face de l'autre de chaque côté du ruisseau, à même altitude (figure 45 et photo 52). Il s'agit de deux aménagements de béton ayant la forme de deux marches associées à des tiges de métal ferreux : deux tiges de 4 cm

de diamètre et 7,5 cm de hauteur fichées dans la marche inférieure, et deux tiges de 2 cm de diamètre et 22,5 cm de hauteur (au-dessus du béton) de part et d'autre de la marche supérieure. L'aménagement fait 1,02 m de largeur sur 0,88 m de longueur, orienté du nord au sud, du côté nord du ruisseau. Du côté sud, il est situé à la limite est de 2A200 auquel il est intégré, et les éléments sont localisés de façon à être symétriques avec le côté nord.

Cet aménagement a d'abord été interprété comme un aménagement destiné à faciliter le déplacement entre le barrage de la rivière Chassé (opération 4) et le moulin (opération 1), étant donné que le ruisseau bien encaissé forme une frontière difficilement franchissable entre ces éléments. Toutefois, les discussions avec monsieur Claude Chassé ont révélé que la construction de ces ouvrages était plus tardive, soit après l'arrêt des opérations au moulin. Tous trois construits par Raymond Chassé, le lot 2A300 représenterait bien les bases d'une passerelle, alors que 2A100 et 2A200 auraient servi à protéger les berges de l'érosion, qui était fortement active dans ce coude lors des crues.

Opération 3

L'opération 3 est située sur le même ruisseau que l'opération 2, mais en amont de celle-ci, tout près du ponceau de la route Chassé (et à l'extérieur de l'emprise du projet actuel). Elle désigne les vestiges d'un barrage construit pour retenir le cours du ruisseau. Ce barrage est composé d'un long mur de plus de 8 m, en béton avec traces de coffrage de bois (3A100), bien conservé, situé du côté sud du ruisseau, servant probablement comme 2A100/2A200 à protéger cette berge de l'érosion. Ce mur orienté du sud-est vers le nord-ouest se rend jusqu'à un muret de 0,70 m de hauteur de béton coulé dans le lit du ruisseau, le traversant du sud-ouest au nord-est (3A200 ; photo 53). Il s'agirait de la base sur laquelle s'appuyait un barrage escamotable. Du côté nord du ruisseau, un mur de béton de 3,5 m de longueur (3A300) compose la partie nord, fixe, du barrage (photo 54). Des tiges de métal ferreux de forme carrée de 0,03 m de côté, en tous points identiques à celles de 4A, et des bandes de métal percées sont fichées dans ce béton. La partie conservée de l'extrémité sud de 3A300 montre une bande de béton en saillie, sur laquelle pouvait venir s'appuyer le barrage.

Cet aménagement a été construit par Claude Chassé et son père, après l'arrêt des opérations au moulin, à la suite d'un hiver pendant lequel la source d'eau potable de la maison familiale, qui passait par le ruisseau, avait gelé. Le barrage a été érigé afin que l'accumulation d'une grande quantité d'eau ralentisse ou empêche le gel de l'amenée d'eau potable.

Opération 4

L'opération 4 désigne les éléments associés au barrage de la rivière Chassé. Du côté sud de la rivière, la sous-opération 4A représente une structure de béton armé installée à flanc de falaise (photo 55). La structure se compose d'une dalle de béton étroite de 4 m de longueur (4A100), à l'ouest de laquelle se trouve un muret de béton traversé de trois tiges de métal ferreux de forme carrée faisant 0,03 m de côté (4A200). Ces tiges traversent complètement le muret, prenant toutefois une forme circulaire sous celui-ci, et viennent s'appuyer sur le roc de la falaise afin de supporter l'ensemble. Ce muret bifurque vers l'est à son extrémité nord, et chaque section fait approximativement 2 m.

La sous-opération 4B désigne un aménagement semblable situé de l'autre côté de la rivière. Toutefois, sa localisation, très difficile d'accès, a rendu impossible sa documentation dans le détail, et la description qui suit est basée sur des photographies fournies par le MTQ. Il s'agit d'un vestige de maçonnerie composé de pierres liées au béton grossier et recouvert de béton (photo 56). Une large bande de métal ferreux est fichée dans le coin sud-ouest, et retenue par de solides attaches de métal (photo 57). Le vestige fait face au vestige 4A.

Les bases de béton de part et d'autre de la rivière Chassé servant à soutenir la chaussée ont été installées lors de la reconstruction de la chaussée avant 1935, probablement au moment où le canal a été remplacé par le tuyau (comme on peut voir l'aménagement de béton sud sur la photo de 1935 (photo 36), mais pas sur celle de 1920 (photo 59)).

Opération 5

L'opération 5 désigne divers éléments ponctuels recensés à différents endroits sur le site. La sous-opération 5A est constituée d'un gros fragment de béton grossier traversé par une tige de métal ferreux et présentant à une extrémité un tuyau en coude également en métal ferreux (photo 58). Situé sur la berge sud de la rivière, et orienté d'est en ouest, le fragment fait 4,30 m sur 0,70 m sur 0,30 m. Sa forme suggère qu'il pourrait provenir du barrage, dont le chapeau – servant à empêcher l'érosion lorsque le trop-plein était déversé – était composé de béton après la reconstruction de 1935 (C. Chassé, comm. pers., 12/2012).

La sous-opération 5B représente de possibles marques de points d'ancrage de poutres de bois taillées dans le roc. Ces poutres servaient à soutenir le canal ou le tuyau de bois menant l'eau à la roue ou à la turbine, comme on peut le voir sur les photographies anciennes (photos 36 et 59). La marque 5B1 (photo 60) est située contre la paroi verticale de la falaise au sud de la rivière. La marque, plus hypothétique, 5B2 est horizontale et localisée du côté ouest d'un ruisseau se jetant dans la rivière, un peu à l'ouest de 5B1. Il pourrait s'agir que d'une trace naturelle. Ils font chacune une dizaine de centimètres de côté, et de deux à six centimètres de profondeur.

La sous-opération 5C représente un possible sentier situé entre la sous-opération 4A et l'opération 2, en haut d'une pente. Il se manifeste comme un secteur libéré de végétation dans une légère dépression, au sein d'un environnement plutôt densément occupé par les arbres et les arbustes (photo 61).

La sous-opération 5D représente trois tiges de métal ferreux circulaire de 0,03 m de diamètre, enchâssées dans des bases de béton, située entre les sous-opérations 4A et 5C. Aucune autre structure n'est associée à ces tiges.

Autre élément

La photographie aérienne de 1935 montre, entre le moulin banal et le pont couvert, un bâtiment orienté d'est en ouest (figure 46). C'est ce même bâtiment que l'on voit en arrière-plan d'une photographie du pont couvert de la rivière Chassé, prise au milieu vers 1958 (photo 62), et qui est représenté sur le plan de construction de l'autoroute 73 de 1975 par la lettre G (figure 47). Il s'agit de la grange du moulin seigneurial, construite au début du XIX^e siècle, et déménagée lors de l'expropriation des terrains pour la construction de l'autoroute (C. Chassé, comm. pers.,

12/2012). Elle se trouve aujourd'hui sur le terrain de monsieur Claude Chassé, et aurait été répertoriée dans l'inventaire des bâtiments patrimoniaux de Sainte-Marie (mais non au RPCQ).

5.4.4 Conclusion

Dans le cadre de l'inventaire du projet routier n° 154-09-0389, consistant en un élargissement majeur de l'autoroute 73 et à la construction d'un pont à étage, une intervention archéologique s'est déroulée sur le nouveau site du moulin de la rivière Chassé (CcEs-d). L'intervention visait à documenter et à évaluer le site, qui se trouve dans l'emprise de la construction du pont, et venait compléter la collecte d'informations historiques qui avait été entreprise par le MTQ (voir annexe 4). L'ensemble des éléments anthropiques a été enregistré et décrit au sein de cinq opérations archéologiques, et cinq sondages archéologiques, manuels et mécaniques, ont été réalisés à l'intérieur du bâtiment du moulin lui-même. Ces sondages devaient permettre de déterminer si des sols d'occupation étaient toujours en place, mais n'ont permis que de mettre au jour les remblais déposés à la suite de la démolition du moulin, en 1963 ou plus tardivement. Le coin sud-ouest du moulin, enfoui sous la route Chassé, a également pu être dégagé. Aucune couche d'occupation n'a été mise au jour, et seuls des sols associés à la fondation du mur sud du moulin semblent être en place.

Étant donné qu'aucune couche d'occupation n'a pu être identifiée et que l'abandon définitif des bâtiments et vestiges date d'après 1950, il n'y a pas lieu de demander un code d'inventaire pour ce site, étant donné qu'il correspond bien à un site du pré-inventaire. Par contre, le MTQ devrait tout de même assurer la protection des vestiges architecturaux liés à l'opération 1 lors des travaux de construction dans le secteur, étant donné l'importance relative du bâtiment dans l'histoire locale. Les autres éléments associés au site, plus récents (opérations 2 et 3) ou fortement modifiés depuis leur première construction (opération 4), présentent un intérêt patrimonial moindre, et ne présentent ainsi aucune contrainte pour la réalisation des travaux.

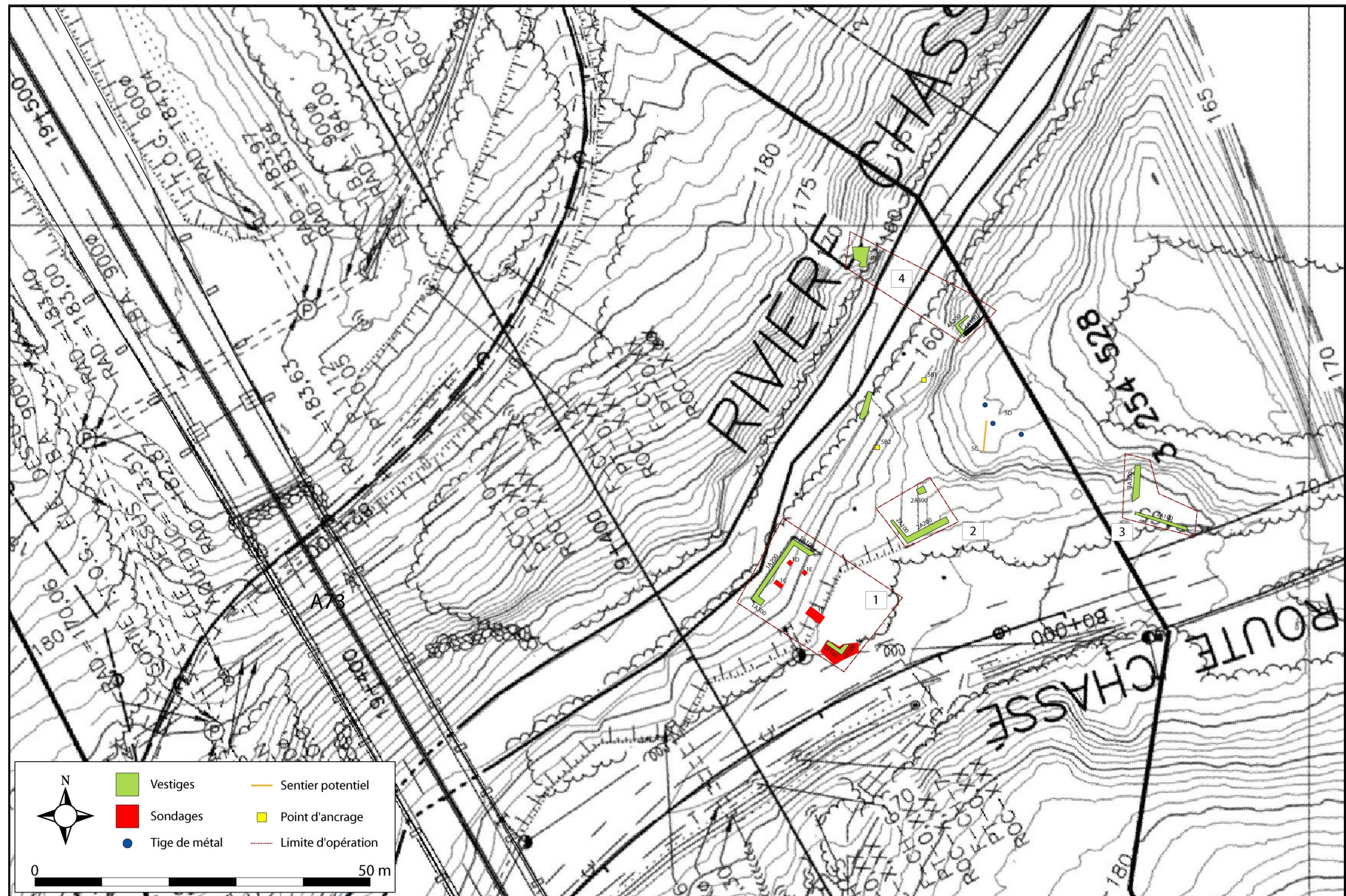


Figure 42 : Projet n° 154-09-0389, plan du site CcEs-d (fond de carte : ministère des Transports du Québec, plan n° CH-6603-154-09-0389-06 (extrait))

Artefactuel, coop de travail



Photo 36 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, barrage du moulin après sa destruction par la crue des eaux de la rivière Chassé, en 1935 (source : Claude Chassé, collection privée « Arthur Chassé/Adélia Roy »)



Photo 37 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, coin nord-est du moulin après sa destruction par la crue des eaux de la rivière Chassé, en 1935 (source : Claude Chassé, collection privée « Arthur Chassé/Adélia Roy »)



Photo 38 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, mur de fondation est du moulin (1A100), direction ouest (photo n° 154-09-0389-89)



Photo 39 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, inscription « R C 1935 » au sommet du mur de fondation est du moulin (1A100), direction ouest (photo n° 154-09-0389-250)



Photo 40 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, inscription « H AH » au sommet du mur de fondation est du moulin (1A100), direction est (photo n° 154-09-0389-249)



Photo 41 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, détail de l'abée percée dans le mur de fondation est du moulin (1A100), direction ouest (photo n° 154-09-0389-95)



Photo 42 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, aménagement lié à 1A100 à l'intérieur du bâtiment, direction sud-est (photo n° 154-09-0389-100)



Photo 43 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, mur de fondation nord du moulin (1A200), direction sud-est (photo n° 154-09-0389-118)



Photo 44 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, détail du mur de fondation nord du moulin (1A200), direction sud (photo n° 154-09-0389-114)



Photo 45 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, mur de fondation ouest du moulin (1A300), direction sud-est (photo n° 154-09-0389-122)



Photo 46 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1A, chaîne d'angle du mur de fondation ouest du moulin (1A300), direction est (photo n° 154-09-0389-126)



Photo 47 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1B, paroi ouest (photo n° 154-09-0389-196)

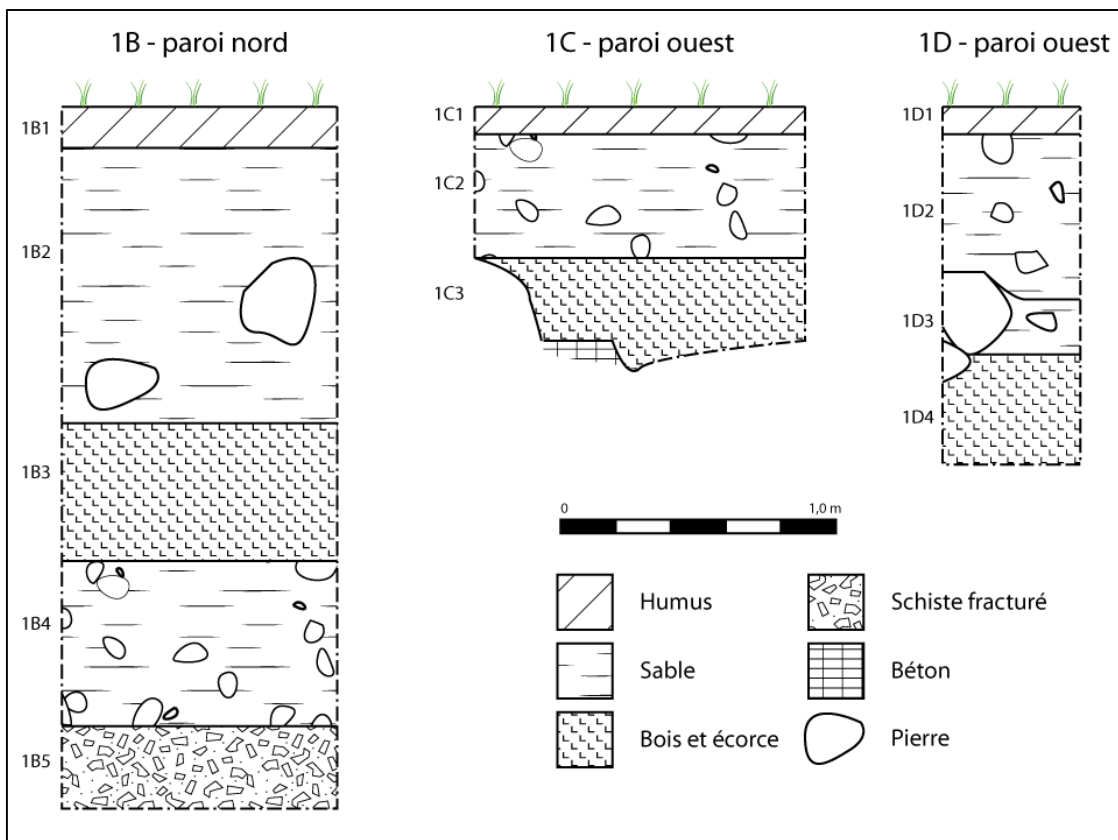


Figure 44 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, stratigraphie des sous-opérations 1B, 1C et 1D



Photo 48 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1B, en plan, direction ouest (photo n° 154-09-0389-218)



Photo 49 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opérations 1D et 1E en cours d'excavation, direction sud-ouest (photo n° 154-09-0389-187)



Photo 50 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 1F, maçonneries 1F100 et 1F200 et couche 1F2, direction sud (photo n° 154-09-0389-206)



Photo 51 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, opération 2, murs 2A100 et 2A200, direction sud-ouest (photo n° 154-09-0389-181)

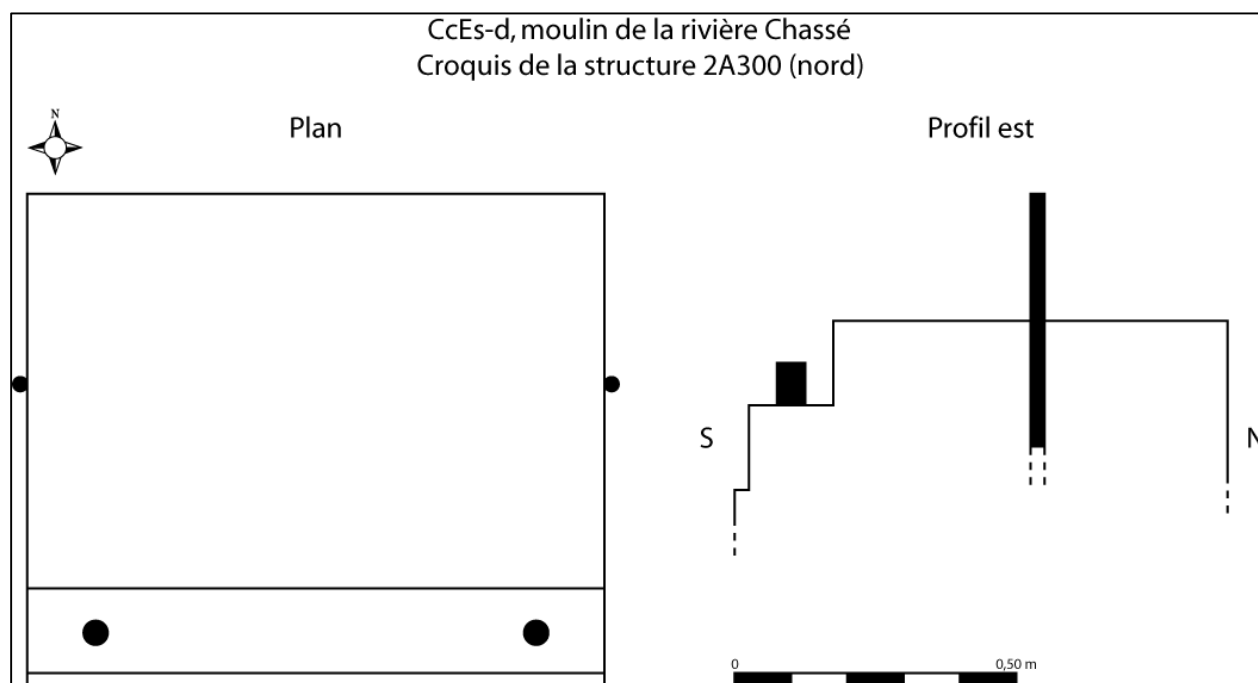


Figure 45 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, plan et profil de la section nord de 2A300



Photo 52 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, opération 2, aménagement 2A300, direction sud-est (photo n° 154-09-0389-227)



Photo 53 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, opération 3, muret 3A200, direction sud-est (photo n° 154-09-0389-243)



Photo 54 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, opération 3, aménagement de béton 3A300, direction nord-est (photo n° 154-09-0389-238)



Photo 55 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 4A, aménagements de béton 4A100 et 4A200, direction nord-ouest (photo n° 154-09-0389-230)



Photo 56 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 4B, structure maçonnée, direction est (photo n° 154-09-0389-258)



Photo 57 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 4B, structure maçonnée, direction nord-est (photo n° 154-09-0389-268)



Photo 58 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 5A, fragment de béton, direction est (photo n° 154-09-0389-140)



Photo 59 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, le barrage du moulin vers 1920 (source : Claude Chassé, collection privée « Arthur Chassé/Adélia Roy »)



Photo 60 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 5B, emprise de poutre 5B1, direction nord-ouest (photo n° 154-09-0389-163)



Photo 61 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, sous-opération 5C, possible sentier, direction sud (photo n° 154-09-0389-219)

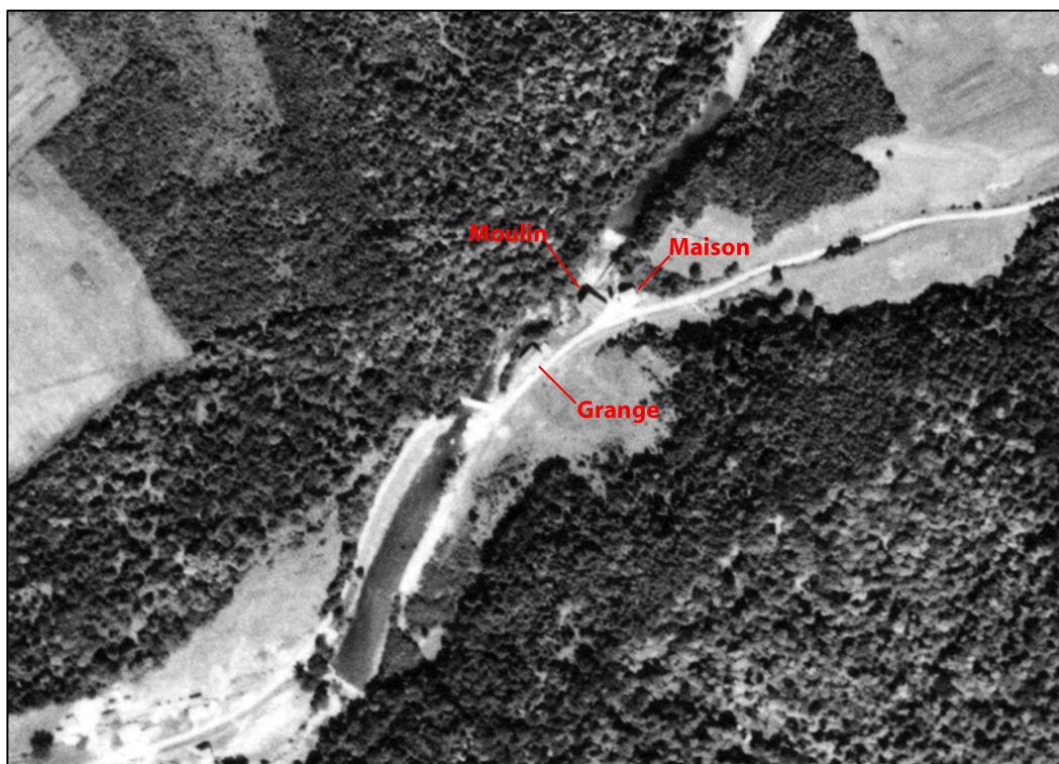


Figure 46 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, photographie aérienne du secteur du moulin (source : Photothèque nationale de l'air, A5048-33 au 1:20 000, 1935)

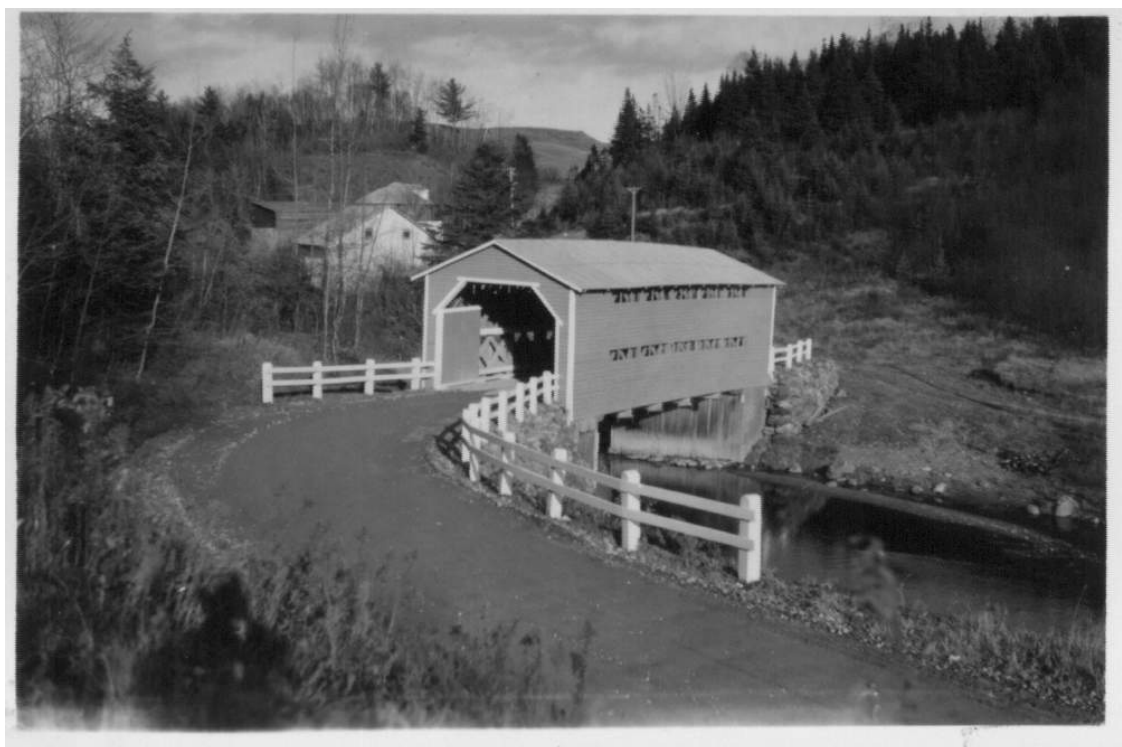


Photo 62 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, pont couvert de la rivière Chassé, après 1955 ; grange, moulin et maison de Raymond Chassé en arrière-plan (source : OPP n° 2673-58H, fonds Louis-Philippe Gravel, collection Gérald Arbour)

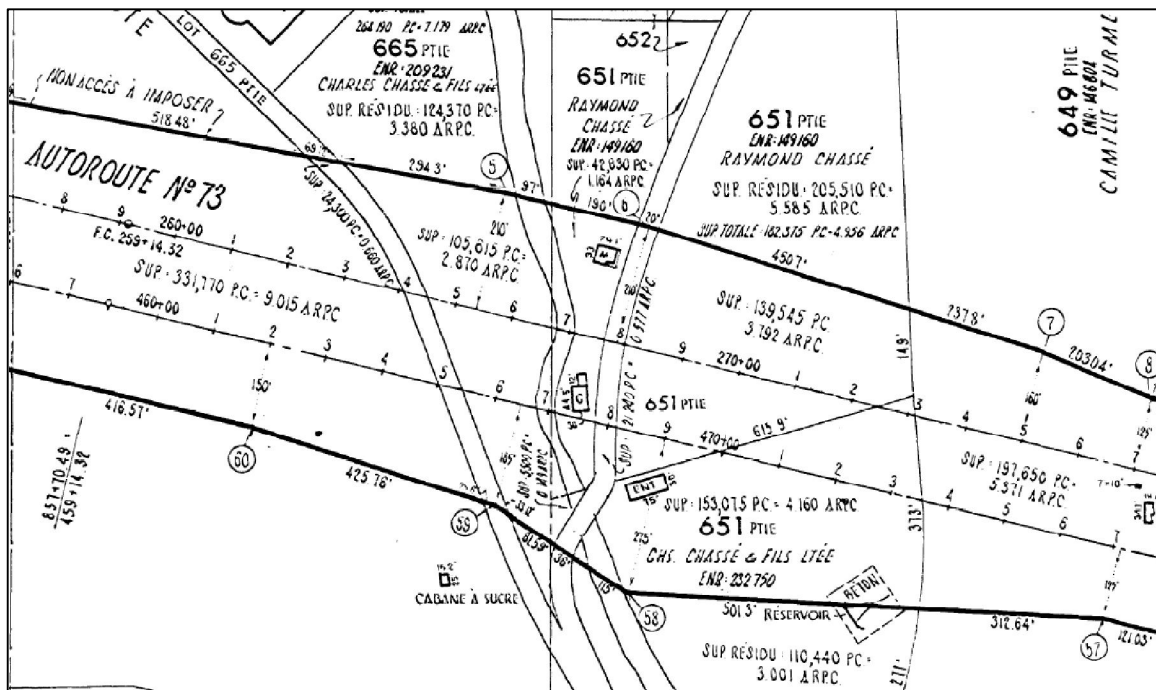


Figure 47 : Projet n° 154-09-0389, site CcEs-d, plan d'expropriation en vue de la construction de l'autoroute 73, en 1975 (source : ministère des Transports du Québec, plan n° EX-75-553-449-2)

5.5 **Projet n° 154-10-1316 – Route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, construction de la route**

5.5.1 *État des connaissances en archéologie*

L'examen de l'ISAQ (MCC, 2012b), de la *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec* (MCC, 2012a) et de l'étude de potentiel du secteur (Pintal, 2012) révèle qu'aucun inventaire archéologique n'a été réalisé jusqu'à présent dans un rayon de 5 km autour du centre du projet. Aucun site archéologique n'est actuellement connu à l'intérieur de cette même zone d'étude. Les sites les plus près se situent autour du lac Saint-François, à plus de 5 km au sud de la zone d'étude (Pintal, 2012 et Morin, 1976).

Le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (RPCQ) du ministère de la Culture et des Communications (MCC, 2012) liste de son côté quatre biens culturels à statut sur le territoire à l'étude (tableau 11 et figure 48). Il s'agit d'abord de l'ensemble institutionnel de Saint-Désiré qui comprend l'église, le presbytère, le cimetière, le monument du Sacré-Cœur et la salle communautaire. Le secteur à l'étude comprend aussi la chapelle de Notre-Dame-de-Vimy, l'église et le presbytère de Saint-Joseph.

Tableau 10 : Biens culturels connus dans un rayon de 5 km autour du projet n° 154-10-1316

Nom	Localisation	Datation	Statut	Distance du projet	Thématique	Source
Chapelle de Notre-Dame-de-Vimy	Chemin de Vimy, Vimy-Ridge, Saint-Joseph-de-Coleraine	1922	Inventorié	1 km	Patrimoine religieux (culte)	CPRQ, 2012
Église de Saint-Joseph	Avenue Saint-Joseph, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	1959-1960	Inventorié	1 km	Patrimoine religieux (culte)	CPRQ, 2012
Presbytère de Saint-Joseph	142, avenue Saint-Joseph	N.D.	Inventorié	1,5 km	Fonction résidentielle (mission curiale et vie quotidienne)	
Ensemble institutionnel de Saint-Désiré	Rue Saint-Désiré, Black Lake (Thetford Mines)	1892	Inventorié	1 km	Patrimoine religieux (culte, mission curiale et vie quotidienne)	CPRQ, 2012

5.5.2 *Inventaire archéologique*

Le projet n° 154-10-1316 consiste en la construction d'une route à deux voies en remplacement de la route 112 actuelle, dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine (figures 49 à 52). Le mandat prévoyait une inspection visuelle et la réalisation d'un inventaire archéologique systématique des zones de potentiel 1 à 9 (Pintal, 2012) dans l'emprise des travaux, du chaînage 0+300 à 7+700, sur l'emprise de la nouvelle route 112, comprenant un sondage-test par zone de potentiel. L'emprise se présente sur une largeur moyenne de 35 m. Une inspection visuelle avec sondages au besoin était également prévue dans la zone minière, entre les zones de potentiel 6 et 9 (secteur 10; chaînage 5+400 à 7+700). L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 23 au 25 octobre 2012 (zones de potentiel 1 à 6 et 9), ainsi que le 8 novembre 2012 (zones de potentiel 7 et 8). Un total de 228 sondages a été réalisé, dont neuf sondages-tests. Aucun site archéologique n'a été découvert.

Zone de potentiel 1 (route 112, chaînage 0+300 à 0+800)

Le premier secteur investigué est la zone de potentiel 1, qui forme la section sud de l'emprise de la nouvelle route 112. Il est caractérisé par une topographie plane et une végétation boisée (photo 64). Un total de 73 sondages a été réalisé dans ce secteur, dont le sondage-test ST-54. Leur stratigraphie est homogène. Comme le témoigne le sondage-test du secteur (figure 53), elle se compose d'une couche d'humus (0,10 m d'épaisseur) qui recouvre un niveau naturel de terre organique noire meuble de 0,12 m d'épaisseur, lequel recouvre un limon naturel beige-gris, sableux et friable, qui devient de plus en plus bleuté en profondeur. Cette couche a été sondée sur une épaisseur moyenne de 0,50 m.

Zone de potentiel 2 (route 112, chaînage 1+150 à 1+500)

Ce secteur se caractérise par une zone boisée marquée d'une légère pente montant vers le nord. Un total de 45 sondages (dont le sondage-test ST-72) a été réalisé dans ce secteur. La stratigraphie enregistrée est somme toute assez homogène. On y a observé une couche d'humus de 0,10 à 0,20 m d'épaisseur qui recouvre un limon naturel gris-bleu friable qui se présente sur une épaisseur moyenne de 0,08 m. Cette couche recouvre un limon naturel rouille friable de 0,10 m d'épaisseur qui repose sur un limon naturel beige à jaune friable, sondé sur une épaisseur moyenne de 0,30 m (figure 53 et photo 65).

Zone de potentiel 3 (route 112, chaînage 2+400 à 2+700)

Ce secteur se caractérise aussi par une zone boisée plane. Un total de 47 sondages a été réalisé dans ce secteur, dont le sondage-test ST-76. La stratigraphie du secteur est assez homogène. L'humus de surface, de 0,15 m d'épaisseur, recouvre un limon naturel sableux gris pâle à beige friable de 0,15 m d'épaisseur, lequel est déposé sur un limon naturel rouille friable de 0,15 m d'épaisseur. Cette couche repose sur un limon naturel gris pâle à beige compact de 0,20 m d'épaisseur qui, lui-même, recouvre un niveau naturel de limon gris pâle à beige compact contenant une grande quantité de cailloux, sondé sur une épaisseur moyenne de 0,10 m (figure 53).

Zone de potentiel 4 (route 112, chaînage 3+200 à 3+350)

Il s'agit d'une zone boisée marquée de fortes pentes descendantes vers le sud et vers l'est (photo 66). Un total de 15 sondages a été réalisé dans ce secteur, dont le sondage-test ST-67. Ce secteur est représenté par une stratigraphie relativement homogène. On y découvre un niveau naturel de limon gris-bleu friable de 0,15 m d'épaisseur qui recouvre un niveau naturel de limon jaune rouille friable, sondé sur une épaisseur moyenne de 0,15 m (figure 53).

Zone de potentiel 5 (route 112, chaînage 3+750 à 3+900)

Il s'agit encore là d'une zone boisée marquée d'une pente descendante vers l'est. Un total de 11 sondages a été réalisé dans ce secteur, dont le sondage-test ST-63. Ce secteur se caractérise également par une stratigraphie relativement homogène. On y découvre un niveau d'humus de 0,15 cm d'épaisseur qui recouvre un niveau naturel de limon sableux gris-bleu friable de 0,10 cm d'épaisseur, lequel est déposé sur un niveau naturel de limon sableux jaune rouille friable de

0,40 cm d'épaisseur. Cette couche recouvre un niveau naturel de limon sableux gris-bleu formant des bandes dans un sable fin jaune friable, sondé sur une épaisseur moyenne de 0,20 m (figure 53).

Zone de potentiel 6 (route 112, chaînage 5+300 à 5+500)

Le secteur 6 correspond à un environnement boisé de topographie plane situé sur le territoire minier. Un total de 17 sondages a été réalisé dans ce secteur, dont le sondage-test ST-60. La stratigraphie de ce secteur est aussi très homogène. La surface se compose d'un niveau d'humus de 0,10 cm d'épaisseur. Il recouvre un niveau naturel hétérogène formé de limon bleu et de limon brun compact sur une épaisseur moyenne de 0,10 m. Cette couche repose sur un niveau naturel de limon sableux jaune rouille compact de 0,15 cm d'épaisseur. Cette couche recouvre un niveau naturel de limon sableux gris verdâtre compact contenant des cailloux, sondé sur une épaisseur moyenne de 0,20 m (figure 53).

Zone de potentiel 7 (route 112, chaînage 7+050 à 7+150)

Le secteur 7 correspond à un environnement boisé de topographie plane situé sur le territoire minier. Un total de sept sondages a été réalisé dans ce secteur, dont le sondage-test ST-83. La stratigraphie de ce secteur est plutôt homogène. La surface se compose d'un niveau d'humus de 0,10 cm d'épaisseur. Il recouvre un niveau naturel de limon gris-bleu friable sur une épaisseur moyenne de 0,10 m. Cette couche repose sur un niveau naturel de sable rocailleux brun compact de 0,15 cm d'épaisseur. Cette couche recouvre un niveau naturel de sable brun clair friable contenant des cailloux reposant sur un niveau de roches ferreuses, sondé sur une épaisseur moyenne de 0,40 m (figure 53).

Zone de potentiel 8 (route 112, chaînage 7+300 à 7+450)

Le secteur 8 se caractérise également par un environnement boisé plat sur le territoire des mines. La stratigraphie de ce secteur varie d'un emplacement à l'autre. À l'extrémité nord de la zone, au niveau du centre-ligne (sondage-test ST-81), la surface se compose d'un épais niveau de remblai de sable brun clair avec cailloux de 0,42 cm d'épaisseur. Ce dernier recouvre un amas de pierres de serpentine contenant de l'amiante (figure 53). Sur la rive est de l'embranchement sud de la rivière Bécancour, les sondages ont plutôt révélé une stratigraphie composée d'une alternance de minces niveaux de limon de couleurs variées, correspondant aux alluvions de la rivière. La portion sud de la zone de potentiel 8 a quant à elle révélé une stratigraphie composée d'un humus de surface (0,10 m) recouvrant une série de limons naturels sur une épaisseur moyenne de 0,50 m.

Zone de potentiel 9 (route 112, chaînage 7+860 à 7+960)

Le secteur 9 se caractérise également par un environnement boisé sur le territoire des mines. Il est toutefois recouvert d'une épaisseur considérable de remblais modernes dans ses portions centrale et nord, ce qui crée une forte pente descendante vers le sud (photo 67). Un total de six sondages a été réalisé dans ce secteur, dont le sondage-test ST-51. La stratigraphie de ce secteur est homogène. Nous y trouvons une seule couche de limon fin naturel gris-brun contenant des galets de rivière sur une épaisseur de 0,80 m (figure 53), mais qui semble avoir été perturbée par les

activités minières du secteur. Nous retrouvons effectivement de la corde et du plastique à une profondeur considérable dans cette couche.

Secteur 10 (route 112, chaînage 5+400 à 7+700)

Ce secteur devait faire l'objet d'une inspection visuelle et de sondages ponctuels au besoin. Étant donné la présence de fortes pentes et de grandes accumulations de déchets miniers sur toute l'emprise, aucun sondage n'a pu y être réalisé. Aucun vestige archéologique n'y a été observé.

Tableau 11 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine

Secteur	Localisation						Technique inventaire	Nb de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
	Côté	Début (ch)	Fin (ch)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
1	-	0+300	0+800	500	35	17 500	IV SA	0	73	Plane	– Humus – Terre organique – Limon naturel	
2	-	1+150	1+500	350	35	12 250	IV SA	0	46	Légère pente montante vers le nord	– Humus – Limons naturels	
3	-	2+400	2+700	300	35	10 500	IV SA	0	47	Plane	– Humus – Limons naturels	
4	-	3+200	3+350	150	35	5 250	IV SA	0	15	Fortes pentes descendantes vers le sud et vers l'est	– Limons naturels	
5	-	3+750	3+900	150	35	5 250	IV SA	0	11	Pente descendante vers l'est	– Humus – Limon naturels	
6	-	5+300	5+500	200	35	7 000	IV SA	0	17	Plane	– Humus – Limon mélangé – Limons naturels	
7	-	7+050	7+150	100	35	3 500	IV SA	0	7	Plane	– Humus – Limon gris-bleu – Sable rocailleux compact – Sable avec cailloux friable – Pierres	
8	-	7+300	7+450	150	35	5 250	IV SA	0	6	Plane	– Sable brun avec cailloux – Pierres	
9	-	7+860	7+960	100	35	3 500	IV SA	0	6	Forte pente descendante vers le sud (remblais)	– Limon avec galets bouleversé	
10	-	5+400	7+700	2 300	35	80 500	IV	0	0	Forte pente		Aucun secteur sondable
Total				4 300		150 500		0	228			

Légende : IV : inspection visuelle

SA : sondages alternés

SP : sondages ponctuels

TM : tranchées mécaniques

5.5.3 Conclusion

Le projet n° 154-10-1316 du MTQ, qui consistait en la construction d'une route à deux voies en remplacement de la route 112 actuelle, dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, a fait l'objet d'une inspection visuelle et d'un inventaire archéologique systématique des zones de potentiel préalablement identifiées. Un total de 228 sondages a été réalisé, dont neuf sondages-tests sur une emprise longue de 4 300 m et d'une largeur moyenne de 35 m (en excluant les zones marécageuses, les escarpements et les zones recouvertes d'épais remblais). Aucun site

archéologique n'a été découvert. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans contrainte du point de vue archéologique.

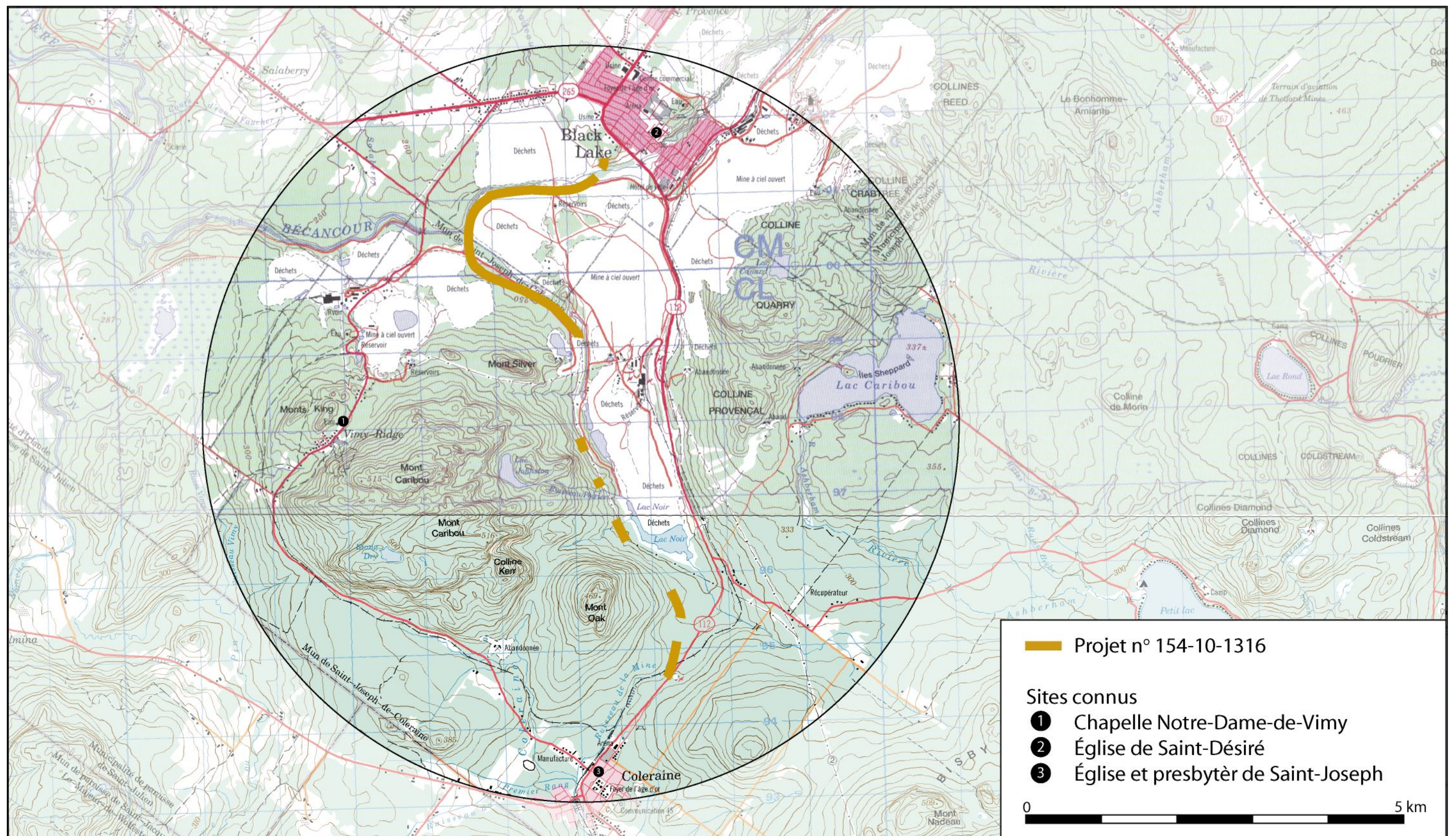


Figure 48 : Localisation du projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, des zones inventoriées et des sites connus (source : www.geogratis.ca, cartes topographiques CanMatrix 21E/14 et 21L03 (extraits), MCC, 2011c)

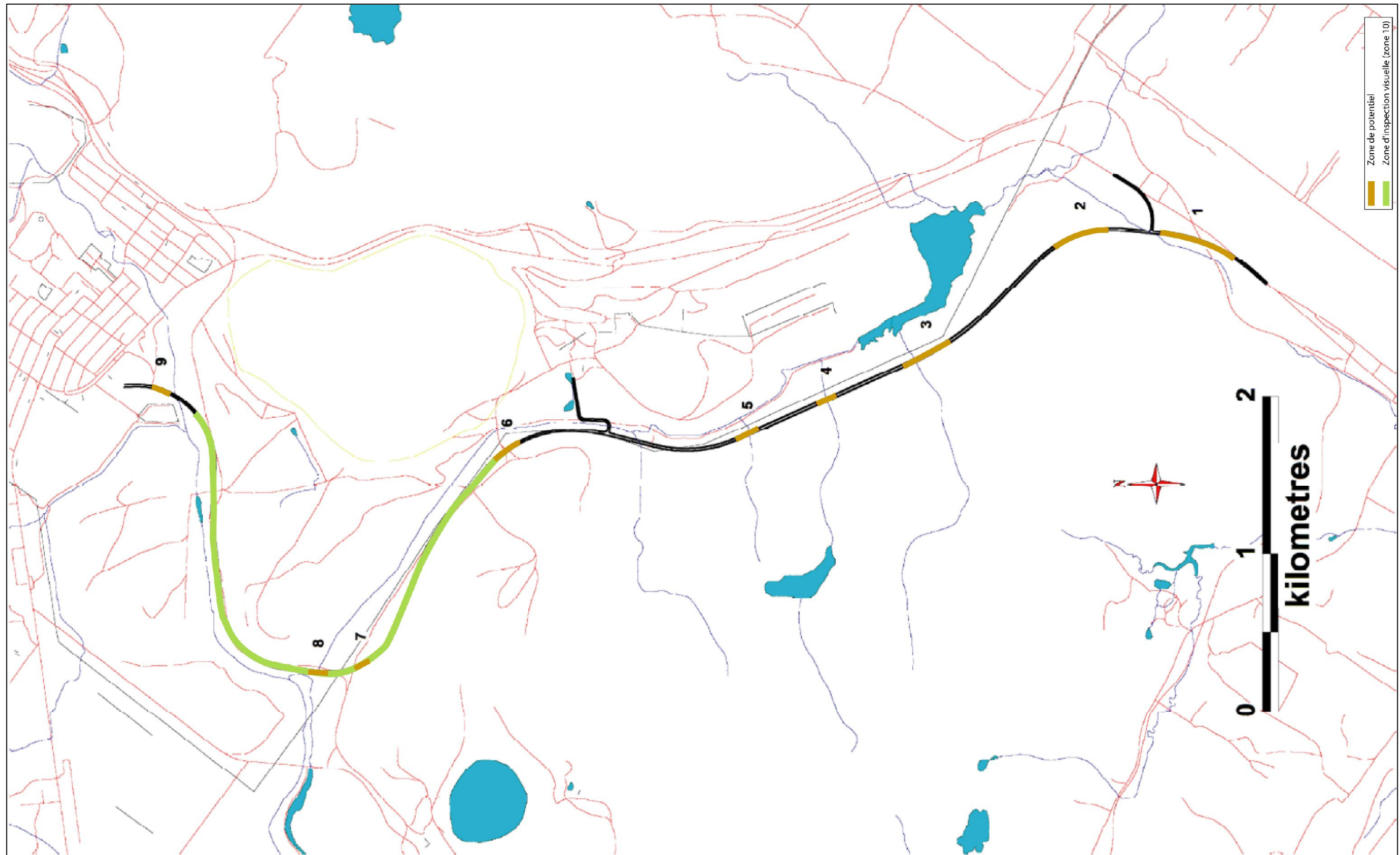


Figure 49 : Projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, localisation des secteurs expertisés (source : Pintal, 2012)



Figure 50 : Localisation du projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q07123-183 au 1:15 000)

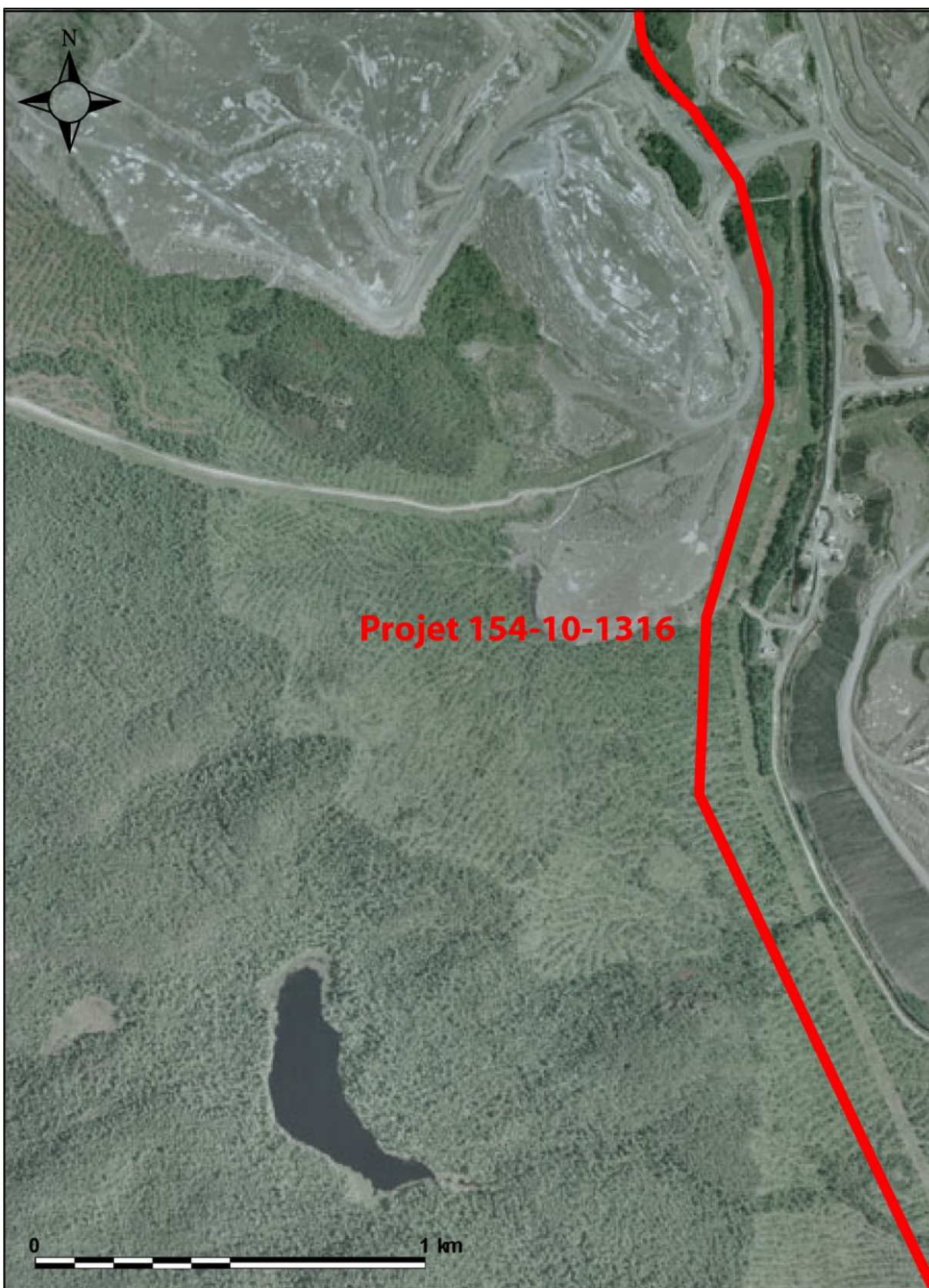


Figure 51 : Localisation du projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q07123-219 au 1:15 000)



Figure 52 : Localisation du projet n° 154-10-1316, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, sur photographie aérienne (source : Photocartotheque du Québec, Q07124-063 au 1:15 000)

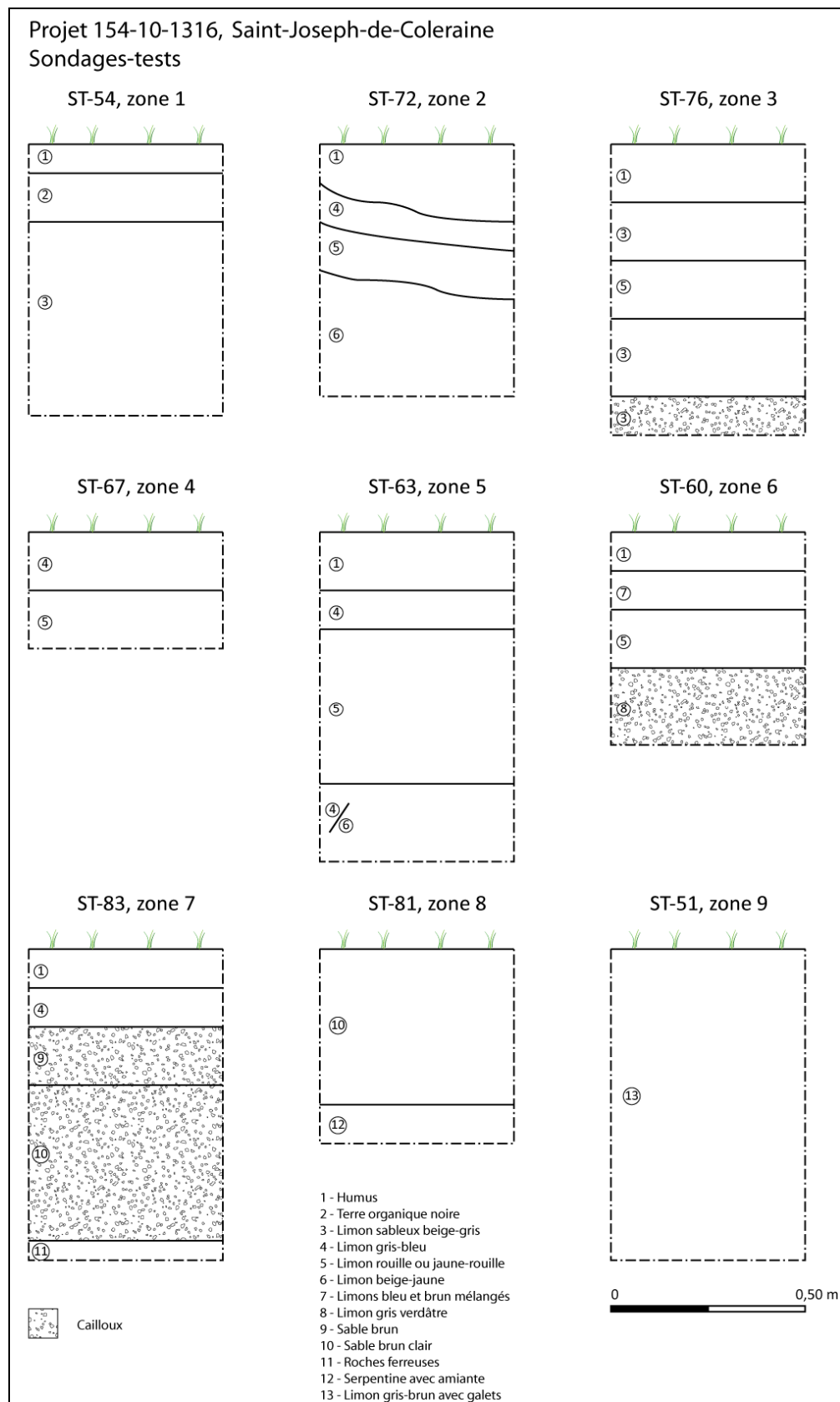


Figure 53 : Projet n° 154-10-1316, stratigraphie de neuf sondages-tests : ST-54, chaînage 0+400 ; ST-72, chaînage 1+150 ; ST-76, chaînage 2+400 ; ST-67, chaînage 3+200 ; ST-63, chaînage 3+750 ; ST-60, chaînage 5+500 ; ST-83, chaînage 7+050 ; ST-81, chaînage 7+450 ; ST-51, chaînage 7+860



Photo 63 : Projet n° 154-10-1316, zone de potentiel 1, vue générale de l'emprise, chaînage 0+400, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, direction nord (photo n° 154-10-1316-10)



Photo 64 : Projet n° 154-10-1316, paroi nord du sondage-test ST-72, chaînage 1+150, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, direction nord (photo n° 154-10-1316-42)



Photo 65 : Projet n° 154-10-1316, zone de potentiel 4, vue générale de l'emprise, chaînage 3+200, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, direction nord-est (photo n° 154-10-1316-32)



Photo 66 : Projet n° 154-10-1316, zone de potentiel 9, vue générale de l'emprise, chaînage 7+900, route 112, municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, direction ouest (photo n° 154-10-1316-7)

6.0 CONCLUSION

Ce rapport faisait état de quatre inventaires archéologiques et d'une évaluation d'un site archéologique réalisés dans le cadre de projets de construction ou de réaménagements routiers du MTQ, sur le territoire de la Direction de la Chaudière-Appalaches. Les inventaires ont couvert une emprise totalisant 19 575 m, sur une largeur variant de 17,5 m à 500 m, pour une superficie totale approximative de 1 588 275 m². Des inspections visuelles et 2 937 sondages archéologiques ont été réalisés dans le cadre de ces inventaires archéologiques.

L'inventaire du projet n° 154-04-0267, à Saint-Roch-des-Aulnaies, a mené à la découverte de deux nouveaux sites archéologiques (ChEn-5 et ChEm-3). Leur découverte a mené à la recommandation de réaliser une fouille archéologique, accompagnée d'une recherche historique plus poussée sur chacun d'eux, afin de bien documenter les vestiges et les niveaux d'occupation. Ces interventions devraient avoir lieu avant le début des travaux prévus, afin d'éviter que les aménagements détruisent la portion de ces sites située à l'intérieur de l'emprise des travaux. Comme les aménagements de surface (asphalte, trottoir, entrées privées) n'ont pas permis la réalisation de sondages sur toutes la superficie des zones de potentiel, une surveillance archéologique devrait être réalisée lorsqu'elles seront excavées. Une surveillance devrait également être réalisée lors des travaux tenus autour des sites connus (ChEm-1, ChEm-3 et ChEn-5), ainsi qu'entre les chaînages 2+575 et 2+620, du côté nord de la route de la Seigneurie, où se situe une maison abandonnée.

L'inventaire du projet n° 154-08-0951, à Saint-Joseph-de-Beauce, a mené à la mise au jour de quelques artefacts. Ceux-ci ne sont toutefois pas associés à des sites archéologiques. Il s'agit de trouvailles isolées, ou de matériel provenant d'un ancien dépotoir municipal.

Une évaluation a également été faite sur le site CcEs-d, à Sainte-Marie, dans le cadre du projet 154-09-0389. Le site, qui représente un moulin à grains construit au début du XIX^e siècle et détruit en 1963, avait été localisé en 2011 par le MTQ, lors de la pré-évaluation du projet. L'intervention visait à documenter et à évaluer le potentiel du site qui se trouve dans l'emprise de la construction d'un pont à étage. L'ensemble des éléments anthropiques a été enregistré et décrit au sein de cinq opérations archéologiques, et cinq sondages archéologiques, manuels et mécaniques, ont été réalisés à l'intérieur du bâtiment du moulin lui-même. Aucune couche d'occupation n'a été mise au jour, et seuls des sols associés à la fondation du mur sud du moulin semblent être en place. Malgré le faible potentiel archéologique du site, sa valeur patrimoniale est indéniable, et il a été recommandé que le MTQ assure la protection des vestiges architecturaux associés au bâtiment du moulin lui-même. Les autres éléments étant soit trop récents, soit trop transformés récemment, ils présentent un intérêt patrimonial moindre.

Finalement, l'inventaire réalisé dans le cadre du projet 154-10-1316 n'a pas mené à la découverte de nouveau site archéologique, et le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans contraintes du point de vue archéologique.

7.0 BIBLIOGRAPHIE

Adam-Villeneuve, F. et C. Felteau, 1978 : *Les moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent*. Montréal : Les Éditions de L'Homme, 476 p.

Anonyme, 1944 : *Programme-souvenir du deuxième centenaire de Ste-Marie de Beauce, du 5 au 9 juillet 1944*. Sainte-Marie, Le Guide, 181 p.

Anonyme, 1978 : *75^e anniversaire de la paroisse Notre-Dame-du-Sacré-Cœur d'Issoudun, 1903 à 1978*. Comité des fêtes, Issoudun, 299 p.

Anonyme, 1979 : *C. Baillairgé, Arct. Ing. : dessins architecturaux*. Québec, Ministère des affaires culturelles / Archives nationales du Québec, 24 p.

Anonyme, 1993 : « Des touristes seront attirés dans la ville de Ste-Marie grâce au Centre d'interprétation (musée) élaboré dans la résidence J. Arcade Vachon ». *Beauce Média*, 6 juin, p. 6.

Artefactuel, 2009 : *Inventaires archéologiques (2007). Direction de la Chaudière-Appalaches*. MTQ, rapport inédit, 152 p.

Bélanger, F., 1990 : *La Beauce et les Beaucerons : portraits d'une région, 1737-1987*. Saint-Joseph-de-Beauce, Société du patrimoine des Beaucerons, Corporation du 250^e anniversaire de la Beauce, 381 p.

Bélanger, L.-P., 1990 : « Moulin banal ». Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec. Tome I*. Québec : Les Publications du Québec, p. 394-398.

Blais, J., 2009 : *La poterie et la céramique au Québec*. Sainte-Anne-de-Beaupré, 74 p.

Breton, J.-R., 1986 : *L'ensemble institutionnel de Saint-Joseph-de-Beauce*. Québec, Fondation Robert-Cliche, 10 p.

Cameron, C., 1989 : *Charles Baillairgé: Architect & Engineer*. Montréal/Kingston: McGill-Queen's University Press, 201 p.

Cameron, C., 2012 : « *Baillairgé, Charles* ». Bibliothèque et Archives Canada. *Dictionnaire biographique du Canada*. [En ligne]. <http://www.biographi.ca>.

Carrier, D., 2003 : *Trésors religieux de la Beauce*. Saint-Joseph-de-Beauce, Société du patrimoine des Beaucerons, 11 p.

Carrier, D., 2007 : *L'ensemble institutionnel et le palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce*. Saint-Joseph-de-Beauce, Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, 62 p.

Chassé, B., 1990 : « Manoir Dionne, petit trianon et hangar ». Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec. Tome I.* Québec : Les Publications du Québec, p. 399-401.

Commission des biens culturels du Québec (CBCQ), 2003 : *Répertoire des motifs des biens classés et reconnus (document interne)*. Gouvernement du Québec, Québec.

Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), 2012 : *Inventaire des lieux de culte du Québec*. [En ligne]. <http://www.lieuxdeculte.qc.ca/>.

Courville, S., et al., 2003 : *Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante*. Québec : Les Éditions de l'IQRC, collection Les Régions du Québec, n° 16, 1047 p.

Croteau, A., 1996 : *Les belles églises du Québec*. Vol. 2, Québec et la vallée du Saint-Laurent. Saint-Laurent, Éditions du Trécaré, 222 p.

Desmeules, C., 1993 : *Concept d'aménagement des pièces du rez-de-chaussée au manoir de Saint-Roch-des-Aulnaies*. Corporation touristique de la seigneurie des Aulnaies, 49 p.

Dorion, J., 1990 : « Église et presbytère de Saint-Bernard ». Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec. Tome I.* Québec, Les Publications du Québec, p. 438-439.

Drouin, F., 1993 : *Sainte-Marie de Beauce : mon histoire*. Sainte-Marie, 237 p.

Drouin, F., 1994 : *Le passé toujours présent : Sainte-Marie de Beauce (1940-1990)*. Sainte-Marie, 353 p.

Ethnoscop, 2006g : *Site du premier cimetière de Sainte-Marie, CcEs-1. Inventaire et fouilles archéologiques 2003-2004*. MTQ, rapport inédit, 127 p.

Gagnon, L., 2002 : « Maison J.A. Vachon ». *Le Lien Mariverain* 3 (1) : 3.

Genêt, N., 1990a : « Maison Lacroix ». Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec. Tome I.* Québec, Les Publications du Québec, p. 434.

Genêt, N., 1990b : « Maison Taschereau ». Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec. Tome I.* Québec, Les Publications du Québec, p. 435.

Gobeil-Trudeau, M., 1984 : *L'étude de l'ensemble institutionnel de Saint-Joseph-de-Beauce*. Québec, Groupe Harcart, s.p.

Langlois, M., 2005 : *Des moulins et des hommes, 1608-1700*. Drummondville : Maison des ancêtres, 2005, 287 p.

Ministère de la Culture et des Communications (MCC), 2012a : *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec*. Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Culture et des Communications (MCC), 2012b : *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)*. Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Culture et des Communications (MCC), 2012c : *Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)*. Gouvernement du Québec, Québec.

Morin, B., 1976 : *Reconnaissance archéologique dans la région de la rivière Chaudière, été 1975*. MAC, ms, 22 p.

Morin, B., 1977 : *Reconnaissance archéologique au lac Saint-François*. MAC, ms, 3 p.

Noël, G., et A. Faussurier (dir.), 1981 : *Inventaire analytique du Fonds Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé*. Québec, Archives de la Ville de Québec / Archives nationales du Québec, 325 p.

Patrimoine Experts, 2005i : *Surveillance archéologique au centre-ville de Sainte-Marie, été 2004*. Direction de la Chaudière-Appalaches. MTQ, rapport inédit, 32 p.

Patrimoine Experts, 2008 : *Étude de potentiel archéologique. Réfection de la route 132, réfection de l'égout pluvial Saint-Roch-des-Aulnaies, projets MTQ : 154040267 – 154920630*, MTQ, rapport inédit, 143 p.

Patrimoine Experts, 2010 : *Reconstruction et réaménagement de la route 132. Projet d'égout pluvial (projet de construction MTQ n° 154-04-0267). Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies (MRC de L'Islet). Inventaire archéologique (Août 2008)*. SNC-Lavalin/MTQ, rapport inédit, 121 p.

Pintal, J.-Y., 2003c : *Interventions archéologiques, Direction de la Chaudière-Appalaches (été 2002)*. MTQ, rapport inédit, 76 p.

Pintal, J.-Y., 2005a : *Inventaires archéologiques (été 2004)*. Direction de la Chaudière-Appalaches. MTQ, rapport inédit, 64 p.

Pintal, J.-Y., 2008g : *Inventaire archéologique (été 2007)*. Direction de la Chaudière-Appalaches. MTQ, rapport inédit, 31 p.

Pintal, J.-Y., 2012 : *Étude de potentiel archéologique. Relocalisation de la route 112. Tronçon entre Thetford Mines (secteur Black Lake) et la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, Secteur de l'exploitation minière, Projet 15-10-1316*. MTQ, rapport inédit, 94 p.

Poulin, É., 1990 : « Maison Bouchard ». Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec. Tome I.* Québec : Les Publications du Québec, p. 349.

Provost, H., 1970 : *Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce, histoire civile.* Québec : Éditions de la Nouvelle-Beauce, 807 p.

Robert, J., 1979 : *Les chapelles de procession du Québec.* Québec : ministère des Affaires culturelles, 163 p.

Robert, J., 1990 : « Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes ». Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec. Tome I.* Québec : Les Publications du Québec, p. 393.

Ruralys, 2008 : *Inventaire archéologique sur le site de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies (ChEn-3), automne 2007.* MCCCCF/Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, rapport inédit, 52 p.

Taillon, H., 1991 : *Les Amérindiens sur la Chaudière, reconnaissance archéologique, été 1990.* MRC Les-Chutes-de-la-Chaudières, rapport inédit, 94 p.

ANNEXE 1

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Numéro	Localisation	Description	Orient	Date
154-04-0267-01	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 4+000	Vue d'un sondage-test (zone A4), à la jonction entre la route de l'Église et la route 132.	O	2012-10-01
154-04-0267-02	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 4+000	Vue générale du début de la ligne de sondages, du côté ouest de la jonction entre la route de l'Église et la route 132.	O	2012-10-01
154-04-0267-03	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 4+000	Vue générale de l'emprise du côté est de la route de l'Église, à la jonction entre la route de l'Église et la route 132.	S	2012-10-01
154-04-0267-04	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 4+000	Vue générale du début de la ligne de sondages, du côté ouest de la jonction entre la route de l'Église et la route 132.	S	2012-10-01
154-04-0267-05	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 4+000	Vue générale de l'emprise du côté ouest de la route de l'Église, à la jonction entre la route de l'Église et la route 132.	S	2012-10-01
154-04-0267-06	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 4+000	Vue d'un sondage-test et de la zone A4, à la jonction entre la route de l'Église et la route 132.	E	2012-10-01
154-04-0267-07	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 4+000	Vue générale d'un sondage-test (zone A4), à la jonction entre la route de l'Église et la route 132.	O	2012-10-01
154-04-0267-08	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 4+000	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test dans la zone A4, à la jonction entre la route de l'Église et la route 132.	O	2012-10-01
154-04-0267-09	Route de l'Église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+300	Vue générale de l'extrémité sud de l'emprise, côté ouest de la route de l'Église.	N	2012-10-01
154-04-0267-10	Route de l'Église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+300	Vue générale de l'extrémité sud de l'emprise, côté est de la route de l'Église.	N	2012-10-01
154-04-0267-11	Route de l'Église, Saint-Roch-des-Aulnaies. 3+600	Vue générale de l'extrémité sud de l'emprise avec une pente, côté est de la route de l'Église.	S	2012-10-01
154-04-0267-12	Route de l'Église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+650	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test, côté est de la route de l'Église.	N	2012-10-01
154-04-0267-13	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+650	Vue générale de l'emprise avec une pente, côté est de la route de l'Église.	S	2012-10-01
154-04-0267-14	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+710	Vue générale de l'emprise, côté est de la route de l'Église, à partir de la Montée-Clocher.	S	2012-10-01
154-04-0267-15	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+710	Vue générale de l'emprise, côté est de la route de l'Église, à partir de la Montée-Clocher.	N	2012-10-01
154-04-0267-16	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+710	Vue générale de l'emprise, côté ouest de la route de l'Église, à partir de la Montée-Clocher.	S	2012-10-01
154-04-0267-17	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+710	Vue générale de l'emprise, côté ouest de la route de l'Église, à partir de la Montée-Clocher.	N	2012-10-01
154-04-0267-18	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+710	Vue générale de l'emprise, côté est de la route de l'Église, au nord de la Montée-Clocher.	N	2012-10-01
154-04-0267-19	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+710	Vue générale de l'emprise, côté est de la route de l'Église, au nord de la Montée-Clocher.	S	2012-10-01
154-04-0267-20	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+710	Vue générale de l'emprise, côté ouest de la route de l'Église, au nord de la Montée-Clocher.	N	2012-10-01
154-04-0267-21	Jonction route de l'Église et route 132, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+710	Vue générale de l'emprise, côté ouest de la route de l'Église, au nord de la Montée-Clocher.	S	2012-10-01
154-04-0267-22	Route 132, côté sud, en face du n° 1107. Chaînage 5+520	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test, roc.	O	2012-10-01
154-04-0267-23	Extrémité ouest de l'emprise sur la 132. Chaînage 5+200	Vue générale de l'emprise, côté nord de la route 132.	E	2012-10-01
154-04-0267-24	Extrémité ouest de l'emprise sur la 132. Chaînage 5+200	Vue générale de l'emprise, côté sud de la route 132.	E	2012-10-01
154-04-0267-25	À l'ouest du n° 1107. Chaînage 5+500	Vue générale de l'emprise, côté nord de la route 132.	E	2012-10-01
154-04-0267-26	À l'ouest du n° 1107. Chaînage 5+500	Vue générale de l'emprise, côté sud de la route 132.	E	2012-10-01
154-04-0267-27	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 5+540	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage à l'ouest du premier sondage positif en face du n° 1107.	S	2012-10-02
154-04-0267-28	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 5+540	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage à l'ouest du premier sondage positif en face du n° 1107.	S	2012-10-02
154-04-0267-29	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 5+540	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage au sud du premier sondage positif en face du n° 1107.	N	2012-10-02
154-04-0267-30	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 5+540	Vue générale de la zone avec les sondages positifs en face du n° 1107.	N	2012-10-02
154-04-0267-31	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 5+545	Vue générale de la zone avec les sondages positifs en face du n° 1107 et les excavations mécaniques de Patrimoine Experts en 2010.	O	2012-10-02
154-04-0267-32	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 5+840	Vue générale de la zone vis-à-vis du n° 1073.	O	2012-10-02
154-04-0267-33	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 5+840	Vue générale de la zone vis-à-vis du n° 1073.	O	2012-10-02
154-04-0267-34	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 5+840	Vue générale de la zone vis-à-vis du n° 1073.	O	2012-10-02

Numéro	Localisation	Description	Orient	Date
154-04-0267-35	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 5+840	Vue générale de la zone vis-à-vis du n° 1073.	E	2012-10-02
154-04-0267-36	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 5+840	Vue générale de la zone vis-à-vis du n° 1073.	E	2012-10-02
154-04-0267-37	Route 132, côtés nord et sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+120	Vue générale de la zone vis-à-vis de l'école de la Marée-Montante.	O	2012-10-02
154-04-0267-38	Route 132, côtés nord et sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+120	Vue générale de la zone vis-à-vis de l'école de la Marée-Montante.	E	2012-10-02
154-04-0267-39	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+160	Vue générale de la zone à l'est de l'école de la Marée-Montante.	E	2012-10-02
154-04-0267-40	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+200	Vue générale du cœur du village, la zone d'emprise ne dépasse pas les poteaux électriques.	E	2012-10-02
154-04-0267-41	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+300	Vue générale d'un sondage entre les deux tranchées mécaniques réalisées par Patrimoine Experts en 2010, entre le n° 1018 et le n° 1014.	O	2012-10-02
154-04-0267-42	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+360	Vue générale de l'emprise à l'est du n° 1014, l'emprise ne dépasse pas les poteaux électriques.	E	2012-10-02
154-04-0267-43	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+440	Vue générale de l'emprise à l'est du n° 1006, avant le presbytère.	E	2012-10-02
154-04-0267-44	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+660	Vue générale de l'emprise, avant le garage.	E	2012-10-02
154-04-0267-45	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+665	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du garage.	O	2012-10-02
154-04-0267-46	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+300	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage entre les n°s 1018 et 1014.	S	2012-10-02
154-04-0267-47	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+680	Vue générale de la rive ouest du ruisseau.	E	2012-10-02
154-04-0267-48	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+680	Vue générale de la rive ouest du ruisseau.	E	2012-10-02
154-04-0267-49	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+680	Vue générale de la rive est du ruisseau.	O	2012-10-02
154-04-0267-50	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+560	Vue générale de la maison au n° 977.	S	2012-10-02
154-04-0267-51	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+560	Vue générale de la maison au n° 977.	S	2012-10-02
154-04-0267-52	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+560	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage devant le n° 977.	N	2012-10-02
154-04-0267-53	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+480	Vue générale de la maison au n° 995.	E	2012-10-02
154-04-0267-54	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+480	Vue générale de la maison au n° 995.	O	2012-10-02
154-04-0267-55	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+360	Vue générale de l'emprise en face du n° 1014 (zone E5).	E	2012-10-02
154-04-0267-56	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+320	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage à l'ouest du n° 1015.	N	2012-10-02
154-04-0267-57	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+280	Vue générale de l'emprise à l'est du n° 1021.	E	2012-10-02
154-04-0267-58	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+260	Vue générale de l'emprise à l'ouest du n° 1021, présence d'un fossé.	O	2012-10-02
154-04-0267-59	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+080	Vue générale de l'emprise à l'est du n° 1041, présence d'un button (zone remblayée).	E	2012-10-02
154-04-0267-60	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+060	Vue générale de l'emprise à l'ouest du n° 1041, zone sondable.	O	2012-10-02
154-04-0267-61	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+020	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test, vis-à-vis du n° 1049.	N	2012-10-02
154-04-0267-62	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 6+020	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test, vis-à-vis du n° 1049.	N	2012-10-02
154-04-0267-63	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+060	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 939.	E	2012-10-02
154-04-0267-64	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+060	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 939.	O	2012-10-02
154-04-0267-65	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+200	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 923.	O	2012-10-02
154-04-0267-66	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+200	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 923.	E	2012-10-02
154-04-0267-67	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+260	Vue générale de l'emprise, directement à l'est de la zone résidentielle, présence de champs et de fossés.	E	2012-10-02
154-04-0267-68	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+260	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage, directement à l'est de la zone résidentielle, devant un champ en friche.	E	2012-10-02
154-04-0267-69	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+400	Vue générale de l'emprise, zone sondée devant le champ en friche.	O	2012-10-02
154-04-0267-70	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+400	Vue générale de l'emprise, zone non sondée devant le champ en friche.	E	2012-10-02
154-04-0267-71	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+500	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du deuxième fossé traversant le champ vers l'est.	O	2012-10-02

Numéro	Localisation	Description	Orient	Date
154-04-0267-72	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+500	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du deuxième fossé traversant le champ vers l'est.	E	2012-10-02
154-04-0267-73	Route 132, côté nord, à l'est de l'église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+860	Vue générale de l'emprise, à partir de la ligne d'arbres après les champs en friche, présence de champs en friche et d'un fossé.	O	2012-10-02
154-04-0267-74	Route 132, côté sud, à l'est de l'église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+860	Vue générale de l'emprise, à partir de la ligne d'arbres après les champs en friche, présence de champs en friche et d'un fossé.	O	2012-10-02
154-04-0267-75	Route 132, côté sud, à l'est de l'église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+630	Vue générale de l'emprise, à partir du chemin menant au n° 905, présence de champs en friche et d'un fossé.	O	2012-10-02
154-04-0267-76	Route 132, côté sud, à l'est de l'église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+500	Vue générale de l'emprise (plus à l'ouest), présence de champs en friche et d'un fossé.	E	2012-10-02
154-04-0267-77	Route 132, côté sud, à l'est de l'église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+400	Vue générale de l'emprise, début de la zone sondable, présence de champs en friche.	O	2012-10-02
154-04-0267-78	Route 132, côté sud, à l'est de l'église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+200	Vue générale de l'emprise, zone résidentielle, non sondable.	E	2012-10-02
154-04-0267-79	Route 132, côté sud, à l'est de l'église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+200	Vue générale de l'emprise, zone résidentielle, sondable.	S-E	2012-10-02
154-04-0267-80	Route 132, côté sud, à l'est de l'église, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+200	Vue générale de l'emprise, zone résidentielle, sondable.	E	2012-10-02
154-04-0267-81	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+540	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis de l'ancienne tannerie.	O	2012-10-03
154-04-0267-82	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+500	Vue générale de l'emprise, à l'ouest de l'ancienne tannerie, zone non sondable (fossé).	O	2012-10-03
154-04-0267-83	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+500	Vue générale de l'emprise, à l'ouest de l'ancienne tannerie, zone non sondable (fossé).	E	2012-10-03
154-04-0267-84	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+300	Vue générale de l'emprise, zone sondable à l'ouest, zone de fossé non sondable.	O	2012-10-03
154-04-0267-85	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+180	Vue générale de l'emprise, zone sondable à l'est du n° 879.	E	2012-10-03
154-04-0267-86	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+140	Vue générale de l'emprise, zone sondable à l'est du n° 879 et en face.	O	2012-10-03
154-04-0267-87	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+175	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage positif (grès américain), directement à l'est du n° 879.	S	2012-10-03
154-04-0267-88	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+175	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage positif (creamware), directement à l'est du n° 879.	O	2012-10-03
154-04-0267-89	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+180	Vue générale de la zone de sondages positifs, directement à l'est et en face du n° 879.	O	2012-10-03
154-04-0267-90	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+180	Vue générale de la zone de sondages positifs, directement à l'est et en face du n° 879.	N	2012-10-03
154-04-0267-91	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+180	Vue générale de la zone de sondages positifs, directement à l'est et en face du n° 879.	N-E	2012-10-03
154-04-0267-92	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+155	Stratigraphie de la paroi est du sondage le plus au sud, en face du n° 879.	E	2012-10-03
154-04-0267-93	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+155	Stratigraphie de la paroi est du sondage le plus au sud, en face du n° 879.	E	2012-10-03
154-04-0267-94	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+155	Vue du fond du sondage le plus au sud, en face du n° 879, présence d'une maçonnerie.	E	2012-10-03
154-04-0267-95	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+160	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage avec beaucoup d'artefacts, en face du n° 879.	S	2012-10-03
154-04-0267-96	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+160	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage avec beaucoup d'artefacts, en face du n° 879.	S	2012-10-03
154-04-0267-97	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+160	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage avec beaucoup d'artefacts, en face du n° 879.	E	2012-10-03
154-04-0267-98	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+160	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage avec beaucoup d'artefacts, en face du n° 879.	O	2012-10-03
154-04-0267-99	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+155	Vue d'un sondage avec une maçonnerie au nord-ouest du sondage avec une maçonnerie devant le n° 879.	N	2012-10-03
154-04-0267-100	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+940	Vue générale de l'emprise, champs en friche à l'est du n° 893.	O	2012-10-03
154-04-0267-101	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+940	Vue générale de l'emprise, champs en friche à l'est du n° 893.	E	2012-10-03
154-04-0267-102	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+910	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 893.	O	2012-10-03
154-04-0267-103	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+860	Vue générale de l'emprise, directement à l'est de la ligne d'arbres avant les champs en friche.	E	2012-10-03
154-04-0267-104	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+860	Vue générale de l'emprise, directement à l'est de la ligne d'arbres avant les champs en friche, présence d'un fossé.	E	2012-10-03
154-04-0267-105	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+910	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 893.	E	2012-10-03

Numéro	Localisation	Description	Orient	Date
154-04-0267-106	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 0+960	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du ponceau n° 2209.	E	2012-10-03
154-04-0267-107	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+030	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 887.	O	2012-10-03
154-04-0267-108	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+030	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 887, présence d'un fossé.	E	2012-10-03
154-04-0267-109	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+130	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 879.	O	2012-10-03
154-04-0267-110	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+130	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 879.	E	2012-10-03
154-04-0267-111	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+160	Vue générale de l'emprise, à l'est du n° 879.	O	2012-10-03
154-04-0267-112	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+160	Vue générale de l'emprise, à l'est du n° 879.	E	2012-10-03
154-04-0267-113	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+460	Vue générale de l'emprise, rallonge de la maison (n° 861) dans l'emprise, non sondée.	O	2012-10-03
154-04-0267-114	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+240	Vue générale de l'emprise, à l'ouest du n° 566.	E	2012-10-03
154-04-0267-115	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+240	Vue générale de l'emprise, à l'ouest du n° 566, zone de potentiel historique.	O	2012-10-03
154-04-0267-116	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+140	Vue générale de l'emprise, à l'est du n° 566, zone de potentiel historique, présence d'un bouton.	S-E	2012-10-03
154-04-0267-117	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+180	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 572, présence d'une plate-bande.	E	2012-10-03
154-04-0267-118	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+140	Vue d'un sondage directement à l'ouest du n° 576.	O	2012-10-03
154-04-0267-119	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+000	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 796.	O	2012-10-03
154-04-0267-120	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+000	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 796.	E	2012-10-03
154-04-0267-121	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+960	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 804.	E	2012-10-03
154-04-0267-122	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+860	Vue générale de l'emprise, ancienne villa démolie et sondages de Patrimoine Experts en 2010, zone non sondable.	O	2012-10-03
154-04-0267-123	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+680	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis de « Jouets de bois », présence d'un fossé, zone non sondable.	E	2012-10-03
154-04-0267-124	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+680	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis de « Jouets de bois », présence d'un fossé, zone non sondable.	O	2012-10-03
154-04-0267-125	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+660	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis à l'ouest de « Jouets de bois », présence d'un égout, zone non sondable.	E	2012-10-03
154-04-0267-126	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+700	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test, vis-à-vis du n° 833.	O	2012-10-03
154-04-0267-127	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+700	Vue générale de l'emprise, à partir du n° 833, présence d'un égout, zone non sondable.	O	2012-10-03
154-04-0267-128	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+700	Vue générale de l'emprise, à partir du n° 833, zone sondable.	E	2012-10-03
154-04-0267-129	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+850	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage, vis-à-vis du n° 817, zone de potentiel.	S	2012-10-03
154-04-0267-130	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+850	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 817.	O	2012-10-03
154-04-0267-131	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 1+850	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 817.	E	2012-10-03
154-04-0267-132	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+040	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 790, l'emprise ne dépasse pas les poteaux électriques.	E	2012-10-03
154-04-0267-133	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+040	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 790, zone sondable.	O	2012-10-03
154-04-0267-134	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+190	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 571.	E	2012-10-03
154-04-0267-135	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+190	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage-test, vis-à-vis du n° 571.	S	2012-10-03
154-04-0267-136	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+630	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis de la rue Pierre de Saint Pierre.	O	2012-10-04
154-04-0267-137	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+660	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 519, présence d'un moulin.	S	2012-10-04
154-04-0267-138	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+640	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test, vis-à-vis de la clinique vétérinaire.	N	2012-10-04
154-04-0267-139	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+590	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis de la maison abandonnée.	O	2012-10-04
154-04-0267-140	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+620	Vue générale d'un moulin.	S	2012-10-04
154-04-0267-141	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+580	Vue générale de la maison abandonnée.	N	2012-10-04
154-04-0267-142	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+590	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage, vis-à-vis de la maison abandonnée.	N	2012-10-04
154-04-0267-143	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+540	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage, vis-à-vis du n° 530, tranchée du pont ?	O	2012-10-04

Numéro	Localisation	Description	Orient	Date
154-04-0267-144	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+540	Vue générale d'un empiérement et d'un tuyau sur la rive est de la rivière Ferrée.	E	2012-10-04
154-04-0267-145	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+540	Vue détaillée d'un empiérement et d'un tuyau sur la rive est de la rivière Ferrée.	E	2012-10-04
154-04-0267-146	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+580	Vue détaillée d'un empiérement et d'un tuyau sur la rive ouest de la rivière Ferrée.	O	2012-10-04
154-04-0267-147	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+580	Vue générale de la zone sondée devant la maison abandonnée.	O	2012-10-04
154-04-0267-148	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+590	Vue d'un sondage agrandi sur le bord de la rive ouest de la rivière Ferrée.	S	2012-10-04
154-04-0267-149	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+460	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage, vis-à-vis du n° 540.	O	2012-10-04
154-04-0267-150	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+300	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du garage.	E	2012-10-04
154-04-0267-151	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+320	Vue générale, à l'est du garage.	E	2012-10-04
154-04-0267-152	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+370	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 552.	E	2012-10-04
154-04-0267-153	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+420	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 546.	O	2012-10-04
154-04-0267-154	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+440	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 543.	E	2012-10-04
154-04-0267-155	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+460	Vue générale de la maison (n° 540).	N	2012-10-04
154-04-0267-156	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+480	Vue générale de la zone à potentiel : École d'Institution royale.	E	2012-10-04
154-04-0267-157	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+510	Vue générale de la zone à potentiel : École d'Institution royale, vestige hors de l'emprise.	E	2012-10-04
154-04-0267-158	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+535	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test, devant la grange associée à la zone à potentiel : École d'Institution royale.	N	2012-10-04
154-04-0267-159	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+535	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test, devant la grange associée à la zone à potentiel : École d'Institution royale.	O	2012-10-04
154-04-0267-160	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+535	Vue en plan d'un sondage-test, devant la grange associée à la zone à potentiel : École d'Institution royale.	O	2012-10-04
154-04-0267-161	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+550	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage, le plus près de la rive de la rivière Ferrée, couche d'occupation.	O	2012-10-04
154-04-0267-162	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+550	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage, le plus près de la rive de la rivière Ferrée, couche d'occupation.	O	2012-10-04
154-04-0267-163	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+550	Vue générale de la zone sondée devant la grange associée à la zone à potentiel : École d'Institution royale.	E	2012-10-04
154-04-0267-164	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+550	Vue générale de la grange associée à la zone à potentiel : École d'Institution royale, sur la rive ouest de la rivière Ferrée.	S	2012-10-04
154-04-0267-165	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+550	Vue des artefacts en surface près du pont sur la rive ouest de la rivière Ferrée.	E	2012-10-04
154-04-0267-166	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+550	Vue d'un vestige sur la rive est de la rivière Ferrée, associée au moulin ?	E	2012-10-04
154-04-0267-167	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+550	Vue générale de la zone sondée devant la grange associée à la zone à potentiel : École d'Institution royale.	O	2012-10-04
154-04-0267-168	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+535	Vue en plongée du sondage-test devant la grange associée à la zone à potentiel : École d'Institution royale, macadam et sol sous ce dernier.	O	2012-10-04
154-04-0267-169	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+600	Vue générale de la zone sondable sur la rive est de la rivière Ferrée.	E	2012-10-04
154-04-0267-170	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+610	Vue générale de la zone sondable à l'est de la rue Pierre de Saint Pierre.	E	2012-10-04
154-04-0267-171	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+610	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage, le plus à l'est de la rive est de la rivière Ferrée.	S	2012-10-04
154-04-0267-172	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+700	Vue générale de la zone de potentiel préhistorique, vis-à-vis du boisé.	E	2012-10-04
154-04-0267-173	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+740	Vue générale à l'est de la précédente.	E	2012-10-04
154-04-0267-174	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+740	Vue générale de la zone boisée, présence d'un fossé, zone non sondable.	E	2012-10-04
154-04-0267-175	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+740	Vue générale de la zone boisée, présence d'un fossé, zone non sondable.	O	2012-10-04
154-04-0267-176	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+860	Vue générale d'un fossé, vis-à-vis du n° 499.	E	2012-10-04
154-04-0267-177	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+860	Vue générale d'un fossé, vis-à-vis du n° 499.	E	2012-10-04
154-04-0267-178	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+910	Vue générale de l'entrée du n° 495.	O	2012-10-04
154-04-0267-179	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+920	Vue générale de l'emprise, zone sondable vis-à-vis du n° 491.	E	2012-10-04
154-04-0267-180	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+980	Vue générale de l'emprise, zone boisée à l'est du n° 491.	E	2012-10-04

Numéro	Localisation	Description	Orient	Date
154-04-0267-181	Route 132, côté sud, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+100	Vue générale de la limite est de l'emprise, ancienne maison démolie ?	E	2012-10-04
154-04-0267-182	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+100	Vue générale de la limite est de l'emprise, présence d'un fossé.	O	2012-10-04
154-04-0267-183	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+050	Vue générale de la maison du n° 486.	N-E	2012-10-04
154-04-0267-184	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	E	2012-10-04
154-04-0267-185	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	N-E	2012-10-04
154-04-0267-186	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	E	2012-10-04
154-04-0267-187	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	S-E	2012-10-04
154-04-0267-188	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	S-E	2012-10-04
154-04-0267-189	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	S-O	2012-10-04
154-04-0267-190	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	O	2012-10-04
154-04-0267-191	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	O	2012-10-04
154-04-0267-192	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	O	2012-10-04
154-04-0267-193	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	E	2012-10-04
154-04-0267-194	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	S-E	2012-10-04
154-04-0267-195	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	N-O	2012-10-04
154-04-0267-196	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	O	2012-10-04
154-04-0267-197	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	O	2012-10-04
154-04-0267-198	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 3+005	Vue générale de maçonneries entre les n°s 490 et 486.	N	2012-10-04
154-04-0267-199	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+990	Vue générale de l'emprise, zone sondée entre les n°s 490 et 486.	O	2012-10-04
154-04-0267-200	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+920	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test, directement à l'ouest du n° 490.	O	2012-10-04
154-04-0267-201	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+880	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 494.	E	2012-10-04
154-04-0267-202	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+800	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 494.	O	2012-10-04
154-04-0267-203	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+730	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 516.	E	2012-10-04
154-04-0267-204	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+730	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 516.	O	2012-10-04
154-04-0267-205	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+760	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 506.	O	2012-10-04
154-04-0267-206	Route 132, côté nord, Saint-Roch-des-Aulnaies. Chaînage 2+760	Vue générale de l'emprise, vis-à-vis du n° 506.	E	2012-10-04
154-08-0951-01	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+480, côté est de l'autoroute 73.	O	2012-08-20
154-08-0951-02	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+480, côté est de l'autoroute 73.	O	2012-08-20
154-08-0951-03	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+520, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-20
154-08-0951-04	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+520, côté est de l'autoroute 73.	S	2012-08-20
154-08-0951-05	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage-test (point 50), chaînage 109+530, côté est de l'autoroute 73.	S	2012-08-20
154-08-0951-06	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+640, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-20
154-08-0951-07	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue en paroi de la stratigraphie près d'un canal, chaînage 109+650, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-20
154-08-0951-08	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage, chaînage 109+670, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-20
154-08-0951-09	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 110+050, côté est de l'autoroute 73.	S	2012-08-20
154-08-0951-10	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 110+050, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-20
154-08-0951-11	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage-test (point 52), chaînage 110+050, côté est de l'autoroute 73.	E	2012-08-20
154-08-0951-12	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route Maheux, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage-test (point 52), chaînage 110+050, côté est de l'autoroute 73.	E	2012-08-20

Numéro	Localisation	Description	Orient	Date
154-08-0951-13	Autoroute 73, sortie route 276, côté ouest, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test (point 54), chaînage 106+300 et 0+230 (route 276), boucle ouest de la sortie route 276.	N	2012-08-20
154-08-0951-14	Autoroute 73, sortie route 276, côté ouest, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale d'un empiérement (ancienne délimitation cadastrale), chaînage 106+360, boucle ouest de la sortie route 276.	S-E	2012-08-20
154-08-0951-15	Autoroute 73, sortie route 276, côté ouest, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage-test (point 62), chaînage 106+440, extrémité nord-est de la boucle ouest de la sortie route 276.	S	2012-08-20
154-08-0951-16	Autoroute 73, sortie route 276, côté ouest, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue d'un agencement de rondins de bois pour un ponceau très récent, chaînage 106+400, extrémité nord-est de la boucle ouest de la sortie route 276.	O	2012-08-20
154-08-0951-17	Autoroute 73, sortie route 276, côté ouest, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de localisation d'un agencement de rondins de bois pour un ponceau très récent, chaînage 106+400, extrémité nord-est de la boucle ouest de la sortie route 276.	S	2012-08-20
154-08-0951-18	Autoroute 73, sortie route 276, côté ouest, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînages 106+480 et 40+260 (chaînage de la boucle), bretelles d'accès et de sortie de la sortie route 276 (côté ouest).	N	2012-08-20
154-08-0951-19	Autoroute 73, sortie route 276, côté ouest, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 106+720, bretelle de sortie pour la route 276 (côté ouest).	S	2012-08-20
154-08-0951-20	Autoroute 73, sortie route 276, côté ouest, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 106+720, bretelle de sortie pour la route 276 (côté ouest).	S-O	2012-08-20
154-08-0951-21	Autoroute 73, sortie route 276, côté ouest, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 106+620, côté ouest de la bretelle de sortie pour la route 276 (côté ouest).	N-E	2012-08-20
154-08-0951-22	Autoroute 73, sortie route 276, côté ouest, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînages 106+420 et 40+160 (chaînage de la boucle), côté ouest de la bretelle de sortie pour la route 276 (côté ouest).	N	2012-08-20
154-08-0951-23	Autoroute 73, sortie route 276, côté ouest, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 106+300, côté ouest de la bretelle de sortie pour la route 276 (côté ouest).	S-O	2012-08-20
154-08-0951-24	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 106+400, côté est de l'autoroute 73.	N-E	2012-08-21
154-08-0951-25	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 106+460, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-21
154-08-0951-26	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage-test (point 64), chaînage 106+940, côté est de l'autoroute 73.	S	2012-08-21
154-08-0951-27	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 106+940, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-21
154-08-0951-28	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale d'un empiérement et d'une clôture (ancienne délimitation cadastrale) présentant un axe S.-O./N.-E., chaînage 107+020, côté est de l'autoroute 73.	N-E	2012-08-21
154-08-0951-29	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale d'un empiérement et d'une clôture (ancienne délimitation cadastrale) présentant un axe S.-O./N.-E. en dehors de l'emprise à l'est, chaînage 107+020, côté est de l'autoroute 73.	N-E	2012-08-21
154-08-0951-30	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 107+140, côté est de l'autoroute 73.	S	2012-08-21
154-08-0951-31	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage-test (point 70), chaînage 107+260, côté est de l'autoroute 73.	S	2012-08-21
154-08-0951-32	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 105+940, côté est de l'autoroute 73.	S	2012-08-21
154-08-0951-33	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test (point 71), chaînage 105+750, côté est de l'autoroute 73.	O	2012-08-21
154-08-0951-34	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de la limite au sud de l'emprise, chaînage 105+310, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-21
154-08-0951-35	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue d'une stratification visible après le passage de la machinerie lourde, chaînage 105+360, côté est de l'autoroute 73.	O	2012-08-21
154-08-0951-36	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage-test (point 72), chaînage 105+330, côté est de l'autoroute 73.	S	2012-08-21
154-08-0951-37	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 105+500, côté est de l'autoroute 73.	S-E	2012-08-21
154-08-0951-38	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 105+500, côté est de l'autoroute 73.	N-E	2012-08-21
154-08-0951-39	Autoroute 73, sortie route 276, côté est, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 105+860, pointe de la bretelle de sortie pour la route 276 (côté est).	N	2012-08-21
154-08-0951-40	Autoroute 73, sortie route 276, côté est, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 105+900, pointe de la bretelle de sortie pour la route 276 (côté est).	N	2012-08-21
154-08-0951-41	Autoroute 73, sortie route 276, côté est, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage positif (point 73), chaînage 105+930, pointe de la bretelle de sortie pour la route 276 (côté est).	E	2012-08-21
154-08-0951-42	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise du côté ouest de l'autoroute, chaînage 105+930, à partir du côté est de l'autoroute 73.	O	2012-08-21
154-08-0951-43	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 105+840, côté ouest de l'autoroute 73.	S	2012-08-21
154-08-0951-44	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 106+320, côté nord de la route 276.	N	2012-08-22

Numéro	Localisation	Description	Orient	Date
154-08-0951-45	Autoroute 73, sortie route 276, côté est, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale d'un empiérement et d'une clôture (ancienne délimitation cadastrale), chaînages 106+340 et 0+050 (chaînage route 276), boucle est de la sortie route 276.	N-E	2012-08-22
154-08-0951-46	Autoroute 73, sortie route 276, côté est, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test (point 74), chaînage 106+300, boucle est de la sortie route 276.	O	2012-08-22
154-08-0951-47	Autoroute 73, sortie route 276, côté est, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 106+160, boucle est de la sortie route 276.	N-O	2012-08-22
154-08-0951-48	Autoroute 73, sortie route 276, côté est, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue en plan d'un sondage contenant des débris du dépotoir municipal de Saint-Joseph-de-Beauce, chaînage 106+140, extrémité sud-ouest de la boucle est de la sortie route 276.	S	2012-08-22
154-08-0951-49	Autoroute 73, sortie route 276, côté est, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage positif (point 82) dans l'ancien dépotoir municipal, chaînage 106+100, extrémité sud-ouest de la boucle est de la sortie route 276.	O	2012-08-22
154-08-0951-50	Autoroute 73, sortie route 276, côté est, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage positif (point 84) dans l'ancien dépotoir municipal, chaînage 106+130, extrémité sud-ouest de la boucle est de la sortie route 276.	O	2012-08-22
154-08-0951-51	Autoroute 73, sortie route 276, côté est, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de la portion sud-ouest de la boucle est de la sortie route 276 localisant la zone de l'ancien dépotoir municipal, chaînage 106+160, à partir du côté ouest de l'autoroute 73.	E	2012-08-22
154-08-0951-52	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 105+880, côté ouest de l'autoroute 73.	N	2012-08-22
154-08-0951-53	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test (point 90), chaînage 105+770, côté ouest de l'autoroute 73.	O	2012-08-22
154-08-0951-54	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage (1 m à l'est du point 91), chaînage 105+780, côté ouest de l'autoroute 73.	S	2012-08-22
154-08-0951-55	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue d'un ancien chemin et d'un fossé, chaînage 105+780, côté ouest de l'autoroute 73.	O	2012-08-22
154-08-0951-56	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue d'une fosse circulaire peu profonde tapissée de pierres (point 91), chaînage 105+780, côté ouest de l'autoroute 73.	S-O	2012-08-22
154-08-0951-57	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de localisation d'une fosse circulaire peu profonde tapissée de pierres (point 91), chaînage 105+780, côté ouest de l'autoroute 73.	S-O	2012-08-22
154-08-0951-58	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de localisation d'une fosse circulaire peu profonde tapissée de pierres (point 91) et d'un ancien chemin, chaînage 105+780, côté ouest de l'autoroute 73.	N	2012-08-22
154-08-0951-59	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue de la paroi d'une fosse circulaire peu profonde tapissée de pierres (point 91), chaînage 105+780, côté ouest de l'autoroute 73.	N-E	2012-08-22
154-08-0951-60	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue de la paroi d'une fosse circulaire peu profonde tapissée de pierres (point 91), chaînage 105+780, côté ouest de l'autoroute 73.	S-O	2012-08-22
154-08-0951-61	Autoroute 73, entre la route 276 et la limite sud de l'emprise, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue d'un bouton (déblai de creusement ?) près de la fosse circulaire peu profonde tapissée de pierres (point 91), chaînage 105+780, côté ouest de l'autoroute 73.	O	2012-08-22
154-08-0951-62	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test (point 92), chaînage 108+330, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-23
154-08-0951-63	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 108+330, côté est de l'autoroute 73.	S	2012-08-23
154-08-0951-64	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 108+330, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-23
154-08-0951-65	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage, chaînage 108+330, côté est de l'autoroute 73.	E	2012-08-23
154-08-0951-66	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage, chaînage 108+330, côté est de l'autoroute 73.	E	2012-08-23
154-08-0951-67	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 108+740, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-23
154-08-0951-68	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 108+740, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-23
154-08-0951-69	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test (point 95), chaînage 108+850, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-23
154-08-0951-70	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Photo d'ambiance.	-	2012-08-23
154-08-0951-71	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+310, côté est de l'autoroute 73, près d'une route au sud du ruisseau Pouliot.	S	2012-08-23
154-08-0951-72	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+310, rive sud du ruisseau Pouliot, du côté est de l'autoroute 73.	N-O	2012-08-23
154-08-0951-73	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise (point 97), chaînage 108+140, côté est de l'autoroute 73, présence d'une zone de tourbière.	N	2012-08-23
154-08-0951-74	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test (point 98), chaînage 107+850, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-23
154-08-0951-75	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test (point 98), chaînage 107+850, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-23
154-08-0951-76	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 107+680, côté est de l'autoroute 73.	N	2012-08-23
154-08-0951-77	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 107+500, côté est de l'autoroute 73.	S	2012-08-23

Número	Localisation	Description	Orient	Date
154-08-0951-78	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi ouest d'une butte creusée qui montre la stratigraphie jusqu'à la roche-mère (point 101), chaînage 107+370, côté est de l'autoroute 73.	O	2012-08-23
154-08-0951-79	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Photo d'ambiance.	-	2012-08-23
154-08-0951-80	Autoroute 73, entre la route Maheux et le ruisseau Pouliot, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de la limite au nord de l'emprise, chaînage 110+250, côté est de l'autoroute 73, à partir de la route Maheux.	S	2012-08-24
154-08-0951-81	Autoroute 73, entre la route Maheux et le ruisseau Pouliot, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de la limite au nord de l'emprise, chaînage 110+250, côté ouest de l'autoroute 73, à partir de la route Maheux.	S	2012-08-24
154-08-0951-82	Autoroute 73, entre la route Maheux et le ruisseau Pouliot, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+600, côté ouest de l'autoroute 73, présence d'un haut talus au nord du ruisseau Pouliot.	S-E	2012-08-24
154-08-0951-83	Autoroute 73, entre la route Maheux et le ruisseau Pouliot, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+500, côté ouest de l'autoroute 73, présence d'un haut talus au nord du ruisseau Pouliot.	N	2012-08-24
154-08-0951-84	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+400, côté ouest de l'autoroute 73, rive sud du ruisseau Pouliot.	S-O	2012-08-24
154-08-0951-85	Autoroute 73, entre la route Maheux et le ruisseau Pouliot, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+300, côté ouest de l'autoroute 73.	N-O	2012-08-24
154-08-0951-86	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 109+140, côté ouest de l'autoroute 73.	N	2012-08-24
154-08-0951-87	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 108+640, côté ouest de l'autoroute 73, limite au nord d'une zone de roche-mère affleurante.	S	2012-08-24
154-08-0951-88	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 108+200, côté ouest de l'autoroute 73, limite au sud d'une zone de roche-mère affleurante.	N	2012-08-24
154-08-0951-89	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 107+700, côté ouest de l'autoroute 73.	N	2012-08-24
154-08-0951-90	Autoroute 73, entre le ruisseau Pouliot et la route 276, Saint-Joseph-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, chaînage 107+100, côté ouest de l'autoroute 73, zone marécageuse.	O	2012-08-24
154-08-0951-91	Autoroute 73, Saint-Joseph-de-Beauce	Artefacts provenant des sondages positifs (S-51, S-53, S-73 et S-102).	-	2012-12-10
154-08-0951-92	Autoroute 73, Saint-Joseph-de-Beauce	Tessons de céramique de Beauce et fragments de pernettes provenant du sondage-test (S-79) dans la zone de l'ancien dépotoir municipal de Saint-Joseph-de-Beauce.	-	2012-12-10
154-09-0389-01	Autoroute 73, secteur au nord de Carter, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale du début de l'emprise, au sud de la route Carter. 6+500	E	2012-10-09
154-09-0389-02	Autoroute 73, secteur au nord de Carter, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale du début de l'emprise, au sud de la route Carter. 6+500	O	2012-10-09
154-09-0389-03	Autoroute 73, secteur au nord de Carter, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale du côté ouest de la bretelle d'accès à l'A73 qui rejoint la route Carter. 6+300	S	2012-10-09
154-09-0389-04	Autoroute 73, secteur au nord de Carter, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale du début de l'emprise à l'ouest de la bretelle de l'A73, non sondé. 6+300	O	2012-10-09
154-09-0389-05	Autoroute 73, secteur au nord de Carter, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale du début de l'emprise à l'ouest de la bretelle de l'A73, zone boisée sondée. 6+300	E	2012-10-09
154-09-0389-06	Autoroute 73, bretelle ouest, Sainte-Marie-de-Beauce	Point 266 467 ; 514 4411, bretelle A73 (ouest). 6+200	N	2012-10-09
154-09-0389-07	Autoroute 73, bretelle ouest, Sainte-Marie-de-Beauce	Point 266 467 ; 514 4411, bretelle A73 (vers le nord). 6+200	N	2012-10-09
154-09-0389-08	Autoroute 73, bretelle ouest, Sainte-Marie-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage (266 520 ; 514 4377). 6+140	E	2012-10-09
154-09-0389-09	Autoroute 73, bretelle ouest, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la fin de l'emprise, 267 340 au sud, côté ouest de l'A73. 5+500	N	2012-10-09
154-09-0389-10	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la fin de l'emprise, boisée. 5+500	N	2012-10-09
154-09-0389-11	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vestiges érablière, 267 265 ; 514 3988. 5+400	N	2012-10-09
154-09-0389-12	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Photo d'ambiance.	-	2012-10-09
154-09-0389-13	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la première bretelle vers le nord, chaînage 6+100.	S	2012-10-09
154-09-0389-14	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la première bretelle vers le nord, chaînage 6+100.	N	2012-10-09
154-09-0389-15	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Tuyaux fragmentaires cédrrière, 266 984. 5+700	-	2012-10-10
154-09-0389-16	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Tuyaux fragmentaires cédrrière, 266 984. 5+700	-	2012-10-10
154-09-0389-17	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Tuyaux fragmentaires cédrrière, 266 984. 5+700	-	2012-10-10
154-09-0389-18	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage (266 630), ligne est. 6+000	O	2012-10-10
154-09-0389-19	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise à l'est de la bretelle de l'A73 (entre le chemin et la bretelle). 6+000	E	2012-10-10
154-09-0389-20	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, la boucle pour la rue Carter, à l'est de l'A73. 6+100	O	2012-10-10

Número	Localisation	Description	Orient	Date
154-09-0389-21	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, la boucle pour la rue Carter, à l'est de l'A73, limite à l'est. 6+500	S	2012-10-10
154-09-0389-22	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, la boucle pour la rue Carter, à l'est de l'A73, limite à l'est. 6+500	O	2012-10-10
154-09-0389-23	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, la boucle pour la rue Carter, à l'est de l'A73, limite à l'ouest. 6+500	E	2012-10-10
154-09-0389-24	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, la boucle pour la rue Carter, à l'est de l'A73, limite à l'ouest. 6+400	S	2012-10-10
154-09-0389-25	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi sud du troisième sondage-test, boucle au sud de la rue Carter. 6+300	S	2012-10-10
154-09-0389-26	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale d'une zone remaniée (sols rapportés), limite est de la boucle. 6+300	O	2012-10-10
154-09-0389-27	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale zone bouleversée (machinerie) et déboisée, centre de la boucle. 6+300	O	2012-10-10
154-09-0389-28	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale zone bouleversée (machinerie) et déboisée, centre de la boucle. 6+300	S-O	2012-10-10
154-09-0389-29	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Ancien camp de chasse. 6+300	S	2012-10-10
154-09-0389-30	Autoroute 73, boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Ancien camp de chasse. 6+300	N	2012-10-10
154-09-0389-31	Autoroute 73, pointe sud de la boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la pointe au sud, boucle au sud de la rue Carter. 6+100	S	2012-10-10
154-09-0389-32	Autoroute 73, pointe sud de la boucle entre A73 et bretelle est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la boucle (limite sud-est), au sud de la rue Carter. 6+100	N-E	2012-10-10
154-09-0389-33	Route Carter, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la limite sud de l'emprise du côté nord de la route Carter, fossé. 6+500	O	2012-10-10
154-09-0389-34	Autoroute 73, secteur au nord de Carter, Sainte-Marie-de-Beauce	Photo d'ambiance.	N	2012-10-11
154-09-0389-35	Autoroute 73, secteur au nord de Carter, Sainte-Marie-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test (265 841). 6+800	O	2012-10-11
154-09-0389-36	Autoroute 73, secteur au nord de Carter, Sainte-Marie-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test (265 373). 7+300	N	2012-10-11
154-09-0389-37	Autoroute 73, rue Saint-Martin vers le sud, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la zone au sud de la rue Saint-Martin. 8+900	E	2012-10-11
154-09-0389-38	Autoroute 73, rue Saint-Martin vers le sud, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la zone au nord de la rue Saint-Martin. 8+940	N	2012-10-11
154-09-0389-39	Autoroute 73, rue Saint-Martin vers le sud, Sainte-Marie-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test (265 312). 7+800	O	2012-10-11
154-09-0389-40	Autoroute 73, rue Saint-Martin vers le sud, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la limite nord, champ au sud de la rue Saint-Martin. 8+220	S	2012-10-11
154-09-0389-41	Autoroute 73, rue Saint-Martin vers le sud, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la limite nord, champ au sud de la rue Saint-Martin. 8+140	N	2012-10-11
154-09-0389-42	Autoroute 73, rue Saint-Martin vers le sud, Sainte-Marie-de-Beauce	Photo d'ambiance.	-	2012-10-11
154-09-0389-43	Autoroute 73, rue Saint-Martin vers le sud, Sainte-Marie-de-Beauce	Photo d'ambiance.	-	2012-10-11
154-09-0389-44	Autoroute 73, nord de la rue Saint-Martin, rive sud de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale d'une butte sur la rive sud de la rivière Chassé. 9+300	N	2012-10-12
154-09-0389-45	Autoroute 73, nord de la rue Saint-Martin, rive sud de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale en bas de la butte sur la rive sud de la rivière Chassé. 9+360	N	2012-10-12
154-09-0389-46	Autoroute 73, nord de la rue Saint-Martin, rive sud de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale en bas de la butte sur la rive sud de la rivière Chassé. 9+360	S	2012-10-12
154-09-0389-47	Autoroute 73, nord de la rue Saint-Martin, rive sud de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Photo d'ambiance.	N	2012-10-12
154-09-0389-48	Autoroute 73, nord de la rue Saint-Martin, rive sud de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Photo d'ambiance.	N	2012-10-12
154-09-0389-49	Autoroute 73, rive nord de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Photo d'ambiance, rive nord de la rivière Chassé.	E	2012-10-12
154-09-0389-50	Autoroute 73, rive nord de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue détaillée de fragments de bois brûlés et décomposés dans la pente de la rive nord de la rivière Chassé. 9+400	-	2012-10-12
154-09-0389-51	Autoroute 73, rive nord de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Stratigraphie avec fragments de bois brûlés et décomposés dans la pente de la rive nord de la rivière Chassé. 9+400	N	2012-10-12
154-09-0389-52	Autoroute 73, rive nord de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Stratigraphie avec fragments de bois brûlés et décomposés dans la pente de la rive nord de la rivière Chassé. 9+400	O	2012-10-12
154-09-0389-53	Autoroute 73, rive nord de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale du pont-viaduc au-dessus de la rivière Chassé. 9+400	S	2012-10-12
154-09-0389-54	Autoroute 73, rive nord de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Photo d'ambiance.	-	2012-10-12
154-09-0389-55	Autoroute 73, rive nord de la rivière Chassé, Sainte-Marie-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test sur la rive nord de la rivière Chassé. 9+500	O	2012-10-12
154-09-0389-56	Autoroute 73, côté est, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test sur la rive nord de la rivière Chassé. 9+500	O	2012-10-12
154-09-0389-57	Autoroute 73, côté est, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la bretelle est de l'A73. 0+440	S	2012-10-12

Numéro	Localisation	Description	Orient	Date
154-09-0389-58	Autoroute 73, côté est, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de la pointe au centre des deux bretelles de l'A73. 0+440	S	2012-10-12
154-09-0389-59	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale du côté ouest de l'A73. 0+440	S	2012-10-12
154-09-0389-60	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale d'un chemin du côté ouest de l'A73, inspection visuelle. 0+440	S	2012-10-12
154-09-0389-61	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale du côté ouest de l'A73, butte sur la rive sud de la rivière Chassé. 9+400	S	2012-10-12
154-09-0389-62	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Stratigraphie de la butte sur la rive sud de la rivière Chassé, du côté ouest de l'A73. 9+400	O	2012-10-12
154-09-0389-63	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Moulin de la rivière Chassé. 9+400	S	2012-10-12
154-09-0389-64	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue d'un sondage au-dessus du bois décomposé près du moulin de la rivière Chassé, rive nord de la rivière Chassé. 9+400	E	2012-10-12
154-09-0389-65	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Photo d'ambiance.	S	2012-10-12
154-09-0389-66	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Tranchée avec présence de bois, rive nord de la rivière Chassé. 9+400	E	2012-10-12
154-09-0389-67	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Tranchée avec présence de bois, rive nord de la rivière Chassé. 9+400	O	2012-10-12
154-09-0389-68	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Tranchée avec présence de bois, rive nord de la rivière Chassé. 9+400	O	2012-10-12
154-09-0389-69	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Tranchée avec présence de bois, rive nord de la rivière Chassé. 9+400	O	2012-10-12
154-09-0389-70	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise du côté ouest de l'A73, rive sud de la rivière Chassé. 9+300	S-O	2012-10-12
154-09-0389-71	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise du côté ouest de l'A73, rive sud de la rivière Chassé. 9+300	S	2012-10-12
154-09-0389-72	Autoroute 73, côté ouest, voies doublement à l'extrémité nord de l'emprise, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise du côté ouest de l'A73, rive sud de la rivière Chassé. 9+300	N	2012-10-12
154-09-0389-73	Autoroute 73, côté ouest, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue d'un muret en béton armé du ponceau au sud de la rivière Chassé. 9+050	O	2012-10-12
154-09-0389-74	Autoroute 73, côté ouest, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue d'un muret en béton armé du ponceau au sud de la rivière Chassé. 9+050	O	2012-10-12
154-09-0389-75	Autoroute 73, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue d'une plate-forme en béton localisée au nord de la rue Saint-Martin. 9+100	S-E	2012-10-12
154-09-0389-76	Autoroute 73, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue d'une plate-forme en béton localisée au nord de la rue Saint-Martin. 9+100	S	2012-10-12
154-09-0389-77	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue d'une plate-forme en béton localisée au nord de la rue Saint-Martin. 9+100	E	2012-10-12
154-09-0389-78	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue de briques moulées à l'est de la plate-forme localisée au nord de la rue Saint-Martin. 9+100	S	2012-10-12
154-09-0389-79	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue d'ensemble d'une plate-forme en béton localisée au nord de la rue Saint-Martin. 9+100	S-O	2012-10-12
154-09-0389-80	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue d'ensemble d'une plate-forme en béton localisée au nord de la rue Saint-Martin. 9+100	S-O	2012-10-12
154-09-0389-81	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue d'un réservoir en métal à l'est de la plate-forme localisée au nord de la rue Saint-Martin. 9+100	S	2012-10-12
154-09-0389-82	Autoroute 73, côté est, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue d'ensemble d'une plate-forme en béton localisée au nord de la rue Saint-Martin. 9+100	S-O	2012-10-12
154-09-0389-83	Autoroute 73, côté ouest, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, côté ouest de l'A73, au sud de la rue Carter. 6+500	S	2012-10-12
154-09-0389-84	Autoroute 73, côté ouest, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, côté ouest de l'A73, au sud de la rue Carter, présence d'un fossé. 6+200	O	2012-10-12
154-09-0389-85	Autoroute 73, côté ouest, Sainte-Marie-de-Beauce	Vue générale de l'emprise, côté ouest de l'A73 au sud de la rue Carter, présence d'un gros remblai. 6+000	O	2012-10-12
154-09-0389-86	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement ouest du vestige 1A100.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-87	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement ouest du vestige 1A100.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-88	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement est du vestige 1A100.	S-O	2012-09-10

Número	Localisation	Description	Orient	Date
154-09-0389-89	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement est du vestige 1A100.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-90	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement est du vestige 1A100, jonction entre le béton et la maçonnerie.	S	2012-09-10
154-09-0389-91	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement est du vestige 1A100, jonction entre le béton et la maçonnerie.	S	2012-09-10
154-09-0389-92	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement est du vestige 1A100, jonction entre le béton et la maçonnerie.	S	2012-09-10
154-09-0389-93	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement est du vestige 1A100, jonction entre le béton et la maçonnerie.	S	2012-09-10
154-09-0389-94	CcEs-d, sous-opération 1A	Intérieur de l'abée de 1A100.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-95	CcEs-d, sous-opération 1A	Intérieur de l'abée de 1A100.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-96	CcEs-d, sous-opération 1A	Intérieur de l'abée de 1A100, vue des planches au plafond.	N-O	2012-09-10
154-09-0389-97	CcEs-d, sous-opération 1A	Intérieur de l'abée de 1A100, vue des planches au plafond.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-98	CcEs-d, sous-opération 1A	Intérieur de l'abée de 1A100, mur sud.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-99	CcEs-d, sous-opération 1A	Intérieur de l'abée de 1A100, mur sud.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-100	CcEs-d, sous-opération 1A	Aménagement intérieur lié à 1A100, possiblement pour asseoir un plancher.	E	2012-09-10
154-09-0389-101	CcEs-d, sous-opération 1A	Aménagement intérieur lié à 1A100, possiblement pour asseoir un plancher.	E	2012-09-10
154-09-0389-102	CcEs-d, opération 1A	Zone érodée à l'intérieur des vestiges visibles.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-103	CcEs-d, opération 1A	Zone érodée à l'intérieur des vestiges visibles.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-104	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement ouest et base de l'abée de 1A100 et zone érodée à l'intérieur.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-105	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement ouest et base de l'abée de 1A100 et zone érodée à l'intérieur.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-106	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement ouest et base de l'abée de 1A100 et zone érodée à l'intérieur.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-107	CcEs-d, opération 1	Matériel électrique s'enfouissant dans le flanc de la falaise.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-108	CcEs-d, opération 1	Matériel électrique s'enfouissant dans le flanc de la falaise.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-109	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement sud de l'extrémité ouest de 1A200.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-110	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement sud de l'extrémité ouest de 1A200.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-111	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement sud de 1A200.	S	2012-09-10
154-09-0389-112	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement sud de 1A200.	S	2012-09-10
154-09-0389-113	-	Erreur	-	2012-09-10
154-09-0389-114	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement sud de 1A200, détail des marques de taille sur les pierres.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-115	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement sud de 1A200, détail des marques de taille sur les pierres.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-116	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement sud de 1A200.	E	2012-09-10
154-09-0389-117	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement sud de 1A200.	E	2012-09-10
154-09-0389-118	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement sud de 1A200.	E	2012-09-10
154-09-0389-119	CcEs-d, sous-opération 1A	Agencement de 1A200 et 1A300, et zone écroulée à l'ouest de 1A300.	E	2012-09-10
154-09-0389-120	CcEs-d, sous-opération 1A	Partie visible du parement ouest de 1A300 et zone écroulée à l'ouest de 1A300.	E	2012-09-10
154-09-0389-121	CcEs-d, sous-opération 1A	Partie visible du parement ouest de 1A300 et zone écroulée à l'ouest de 1A300.	E	2012-09-10
154-09-0389-122	CcEs-d, sous-opération 1A	Agencement de 1A200 et 1A300, et zone écroulée à l'ouest de 1A300.	E	2012-09-10
154-09-0389-123	CcEs-d, sous-opération 1A	Tige de métal venant possiblement du tuyau à douve, retrouvée dans la zone écroulée à l'ouest de 1A300.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-124	CcEs-d, sous-opération 1A	Tige de métal venant possiblement du tuyau à douve, retrouvée dans la zone écroulée à l'ouest de 1A300.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-125	CcEs-d, sous-opération 1A	Chaîne d'angle 1A200/1A300.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-126	CcEs-d, sous-opération 1A	Chaîne d'angle 1A200/1A300.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-127	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement visible de 1A300.	N	2012-09-10
154-09-0389-128	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement visible de 1A300.	N	2012-09-10
154-09-0389-129	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement visible de 1A300.	N	2012-09-10
154-09-0389-130	CcEs-d, sous-opération 1A	Parement visible de 1A300.	N	2012-09-10
154-09-0389-131	CcEs-d, sous-opération 1A	Sommet visible de 1A200.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-132	CcEs-d, sous-opération 1A	Sommet visible de 1A200.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-133	CcEs-d, sous-opération 1A	Sommet visible de 1A200.	S-O	2012-09-10

Número	Localisation	Description	Orient	Date
154-09-0389-134	CcEs-d, sous-opération 1A	Sommet visible de 1A200.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-135	CcEs-d, sous-opération 1B	Paroi nord du sondage 1B avant son extension mécanique.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-136	CcEs-d, sous-opération 1B	Paroi nord du sondage 1B avant son extension mécanique.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-137	CcEs-d, sous-opération 1B	Paroi nord du sondage 1B avant son extension mécanique.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-138	CcEs-d, sous-opération 1B	Paroi nord du sondage 1B avant son extension mécanique.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-139	CcEs-d, sous-opération 5A	Vue générale du fragment de béton 5A.	E	2012-09-10
154-09-0389-140	CcEs-d, sous-opération 5A	Vue générale du fragment de béton 5A.	E	2012-09-10
154-09-0389-141	CcEs-d, sous-opération 5A	Tuyau en coude à l'extrémité nord de 5A.	S	2012-09-10
154-09-0389-142	CcEs-d, sous-opération 5A	Tuyau en coude à l'extrémité nord de 5A.	S	2012-09-10
154-09-0389-143	CcEs-d, sous-opération 5A	Tuyau en coude à l'extrémité nord de 5A.	S	2012-09-10
154-09-0389-144	CcEs-d, sous-opération 5A	Tuyau en coude à l'extrémité nord de 5A.	S	2012-09-10
154-09-0389-145	CcEs-d, rivière Chassé, au nord-est de 5A	Fragment isolé de béton.	N	2012-09-10
154-09-0389-146	CcEs-d, rivière Chassé, au nord-est de 5A	Vue générale de la rivière Chassé, vers le moulin.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-147	CcEs-d, rivière Chassé, au nord-est de 5A	Vue générale de la rivière Chassé, vers le moulin.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-148	CcEs-d, sous-opération 4B	Vue de l'aménagement de pierres et béton 4B à partir du flanc de la falaise.	N	2012-09-10
154-09-0389-149	CcEs-d, sous-opération 4B	Vue de l'aménagement de pierres et béton 4B à partir du flanc de la falaise.	N	2012-09-10
154-09-0389-150	CcEs-d, sous-opération 4B	Vue de l'aménagement de pierres et béton 4B à partir du flanc de la falaise.	N	2012-09-10
154-09-0389-151	CcEs-d, sous-opération 4B	Vue de l'aménagement de pierres et béton 4B à partir du flanc de la falaise.	N	2012-09-10
154-09-0389-152	CcEs-d, sous-opération 4B	Vue de l'aménagement de pierres et béton 4B à partir du flanc de la falaise.	N	2012-09-10
154-09-0389-153	CcEs-d, sous-opération 4B	Vue de l'aménagement de pierres et béton 4B à partir du flanc de la falaise.	N	2012-09-10
154-09-0389-154	CcEs-d, sous-opération 4B	Vue de l'aménagement de pierres et béton 4B à partir du flanc de la falaise.	N	2012-09-10
154-09-0389-155	CcEs-d, sous-opération 4B	Vue de l'aménagement de pierres et béton 4B à partir du flanc de la falaise.	N	2012-09-10
154-09-0389-156	CcEs-d, sous-opération 5B	Emprise horizontale d'une poutre taillée dans le roc (5B2).	N-O	2012-09-10
154-09-0389-157	CcEs-d, sous-opération 5B	Emprise horizontale d'une poutre taillée dans le roc (5B2).	N-O	2012-09-10
154-09-0389-158	CcEs-d, sous-opération 5B	Emprise horizontale d'une poutre taillée dans le roc (5B2).	O	2012-09-10
154-09-0389-159	CcEs-d, sous-opération 5B	Emprise horizontale d'une poutre taillée dans le roc (5B2).	O	2012-09-10
154-09-0389-160	CcEs-d, sous-opération 5B	Emprise horizontale d'une poutre taillée dans le roc (5B2).	N-E	2012-09-10
154-09-0389-161	CcEs-d, sous-opération 5B	Ruisseau dans lequel se trouve 5B2, et se rendant à l'opération 2.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-162	CcEs-d, sous-opération 5B	Ruisseau dans lequel se trouve 5B2, et se rendant à l'opération 2.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-163	CcEs-d, sous-opération 5B	Emprise verticale d'une poutre taillée dans le roc (5B1).	S-E	2012-09-10
154-09-0389-164	CcEs-d, sous-opération 5B	Emprise verticale d'une poutre taillée dans le roc (5B1).	S-E	2012-09-10
154-09-0389-165	CcEs-d, sous-opération 5B	Emprise verticale d'une poutre taillée dans le roc (5B1).	S-E	2012-09-10
154-09-0389-166	CcEs-d, sous-opération 5B	Emprise verticale d'une poutre taillée dans le roc (5B1).	S-E	2012-09-10
154-09-0389-167	CcEs-d, sous-opération 5B	Emprise verticale d'une poutre taillée dans le roc (5B1).	S-E	2012-09-10
154-09-0389-168	CcEs-d, sous-opération 5B	Falaise où se trouve 5B1.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-169	CcEs-d, sous-opération 5B	Falaise où se trouve 5B1.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-170	CcEs-d, sous-opération 2A	Parement est du vestige 2A100.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-171	CcEs-d, sous-opération 2A	Parement est du vestige 2A100.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-172	CcEs-d, sous-opération 2A	Parement est du vestige 2A100.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-173	CcEs-d, sous-opération 2A	Parement est du vestige 2A100.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-174	CcEs-d, sous-opération 2A	Extrémité nord de 2A100.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-175	CcEs-d, sous-opération 2A	Extrémité nord de 2A100.	S-E	2012-09-10
154-09-0389-176	CcEs-d, sous-opération 2A	Partie ouest du parement nord du vestige 2A200.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-177	CcEs-d, sous-opération 2A	Partie ouest du parement nord du vestige 2A200.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-178	CcEs-d, sous-opération 2A	Partie est du parement nord du vestige 2A200.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-179	CcEs-d, sous-opération 2A	Partie est du parement nord du vestige 2A200.	S-O	2012-09-10
154-09-0389-180	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement sud de 2A300.	S-O	2012-09-10

Número	Localisation	Description	Orient	Date
154-09-0389-181	CcEs-d, sous-opération 2A	Vestiges 2A100 et 2A200.	S	2012-09-10
154-09-0389-182	CcEs-d, sous-opération 2A	Vestiges 2A100 et 2A200.	S	2012-09-10
154-09-0389-183	CcEs-d, sous-opération 2A	Parement sud du vestige 2A200.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-184	CcEs-d, sous-opération 2A	Parement sud du vestige 2A200.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-185	CcEs-d, sous-opération 2A	Parement sud du vestige 2A200.	N-E	2012-09-10
154-09-0389-186	CcEs-d, sous-opérations 1D et 1E	Sondages en cours d'excavation.	S	2012-09-10
154-09-0389-187	CcEs-d, sous-opérations 1D et 1E	Sondages en cours d'excavation.	S	2012-09-11
154-09-0389-188	CcEs-d, sous-opérations 1D et 1E	Sondages en cours d'excavation.	S	2012-09-11
154-09-0389-189	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement sud de 2A300.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-190	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement sud de 2A300.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-191	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement sud de 2A300.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-192	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement sud de 2A300.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-193	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement sud de 2A300.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-194	CcEs-d, sous-opération 1B	Excavation mécanique du sondage.	S-E	2012-09-11
154-09-0389-195	CcEs-d, sous-opération 1B	Excavation mécanique du sondage.	S-E	2012-09-11
154-09-0389-196	CcEs-d, sous-opération 1B	Paroi ouest du sondage 1B après l'excavation mécanique.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-197	CcEs-d, sous-opération 1B	Paroi ouest du sondage 1B après l'excavation mécanique.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-198	CcEs-d, sous-opération 1B	Paroi ouest du sondage 1B après l'excavation mécanique.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-199	CcEs-d, sous-opération 1B	Paroi ouest du sondage 1B après l'excavation mécanique.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-200	CcEs-d, sous-opération 1B	Paroi ouest du sondage 1B après l'excavation mécanique.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-201	CcEs-d, sous-opération 1F	Vestiges 1F100 et 1F200 après l'excavation mécanique.	E	2012-09-11
154-09-0389-202	CcEs-d, sous-opération 1F	Vestiges 1F100 et 1F200 après l'excavation mécanique.	E	2012-09-11
154-09-0389-203	CcEs-d, sous-opération 1F	Vestiges 1F100 et 1F200, et couche 1F2 au sud-est, après l'excavation mécanique.	E	2012-09-11
154-09-0389-204	CcEs-d, sous-opération 1F	Vestiges 1F100 et 1F200, et couche 1F2 au sud-est, après l'excavation mécanique.	E	2012-09-11
154-09-0389-205	CcEs-d, sous-opération 1F	Vestiges 1F100 et 1F200, et couche 1F2 au sud-est, après l'excavation mécanique.	S-E	2012-09-11
154-09-0389-206	CcEs-d, sous-opération 1F	Vestiges 1F100 et 1F200, et couche 1F2 au sud-est, après l'excavation mécanique.	S-E	2012-09-11
154-09-0389-207	CcEs-d, sous-opération 1F	Vestiges 1F100 et 1F200 après l'excavation mécanique.	N-E	2012-09-11
154-09-0389-208	CcEs-d, sous-opération 1F	Vestiges 1F100 et 1F200 après l'excavation mécanique.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-209	CcEs-d, sous-opération 1F	Vestiges 1F100 et 1F200 après l'excavation mécanique.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-210	CcEs-d, sous-opération 1F	Vestiges 1F100 et 1F200 après l'excavation mécanique.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-211	CcEs-d, sous-opération 1F	Tige de métal dans le remblai.	N-O	2012-09-11
154-09-0389-212	CcEs-d, sous-opération 1F	Tige de métal dans le remblai.	N-O	2012-09-11
154-09-0389-213	CcEs-d, sous-opération 1C	Vue du sondage 1C en fin de fouille.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-214	CcEs-d, sous-opération 1C	Vue du sondage 1C en fin de fouille.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-215	CcEs-d, sous-opération 1C	Vue du sondage 1C en fin de fouille.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-216	CcEs-d, sous-opération 1C	Vue du sondage 1C en fin de fouille.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-217	CcEs-d, sous-opération 1C	Vue du sondage 1C en fin de fouille.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-218	CcEs-d, sous-opération 1C	Vue du sondage 1C en fin de fouille.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-219	CcEs-d, sous-opération 5C	Vue du possible sentier 5C.	S	2012-09-11
154-09-0389-220	CcEs-d, sous-opération 5C	Vue du possible sentier 5C.	S	2012-09-11
154-09-0389-221	CcEs-d, sous-opération 5D	Vue d'une des tiges de béton fichée dans un massif de béton.	N-E	2012-09-11
154-09-0389-222	CcEs-d, sous-opération 5D	Vue d'une des tiges de béton fichée dans un massif de béton.	N-E	2012-09-11
154-09-0389-223	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement nord de 2A300.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-224	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement nord de 2A300.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-225	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement nord de 2A300.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-226	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement nord de 2A300.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-227	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement nord de 2A300.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-228	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement nord de 2A300.	N-E	2012-09-11
154-09-0389-229	CcEs-d, sous-opération 2A	Aménagement nord de 2A300.	N-E	2012-09-11

Numéro	Localisation	Description	Orient	Date
154-09-0389-230	CcEs-d, sous-opération 4A	Vue générale du vestige 4A.	N-E	2012-09-11
154-09-0389-231	CcEs-d, sous-opération 4A	Vue générale du vestige 4A.	N-E	2012-09-11
154-09-0389-232	CcEs-d, sous-opération 4A	Vue générale du vestige 4A.	N-E	2012-09-11
154-09-0389-233	CcEs-d, sous-opération 4A	Tiges de métal au sud-est de 4A.	N-E	2012-09-11
154-09-0389-234	CcEs-d, sous-opération 4A	Tiges de métal au sud-est de 4A.	N-E	2012-09-11
154-09-0389-235	CcEs-d, sous-opération 3A	Parement nord du mur de béton 3A100.	S	2012-09-11
154-09-0389-236	CcEs-d, sous-opération 3A	Parement nord du mur de béton 3A100.	S	2012-09-11
154-09-0389-237	CcEs-d, sous-opération 3A	Parement est de l'aménagement 3A300.	O	2012-09-11
154-09-0389-238	CcEs-d, sous-opération 3A	Parement est de l'aménagement 3A300.	O	2012-09-11
154-09-0389-239	CcEs-d, sous-opération 3A	Parement ouest de l'aménagement 3A300.	E	2012-09-11
154-09-0389-240	CcEs-d, sous-opération 3A	Parement ouest de l'aménagement 3A300.	E	2012-09-11
154-09-0389-241	CcEs-d, sous-opération 3A	Parement ouest de l'aménagement 3A300.	E	2012-09-11
154-09-0389-242	CcEs-d, sous-opération 3A	Parement ouest de l'aménagement 3A300.	E	2012-09-11
154-09-0389-243	CcEs-d, sous-opération 3A	Muret 3A200.	E	2012-09-11
154-09-0389-244	CcEs-d, sous-opération 3A	Blocs de béton armé en périphérie de 3A200.	N	2012-09-11
154-09-0389-245	CcEs-d, sous-opération 3A	Blocs de béton armé en périphérie de 3A200.	N	2012-09-11
154-09-0389-246	-	Erreur	-	2012-09-11
154-09-0389-247	CcEs-d, sous-opération 1A	Inscription au sommet de 1A100 : « RC 1935 ».	S-O	2012-09-11
154-09-0389-248	CcEs-d, sous-opération 1A	Inscription au sommet de 1A100 : « RC 1935 ».	S-O	2012-09-11
154-09-0389-249	CcEs-d, sous-opération 1A	Inscription au sommet de 1A100 : « H AH ».	N-E	2012-09-11
154-09-0389-250	CcEs-d, sous-opération 1A	Inscription au sommet de 1A100 : « H AH ».	N-E	2012-09-11
154-09-0389-251	CcEs-d, sous-opération 1A	Fond de l'abée de 1A100 après nettoyage.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-252	CcEs-d, sous-opération 1A	Fond de l'abée de 1A100 après nettoyage.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-253	CcEs-d, sous-opération 1A	Fond de l'abée de 1A100 après nettoyage.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-254	CcEs-d, sous-opération 1A	Fond de l'abée de 1A100 après nettoyage.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-255	CcEs-d, sous-opération 1A	Bloc de béton et fond de l'abée de 1A100 après nettoyage.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-256	CcEs-d, sous-opération 1A	Bloc de béton et fond de l'abée de 1A100 après nettoyage.	S-O	2012-09-11
154-09-0389-257	CcEs-d, sous-opération 1A	Bloc de béton et fond de l'abée de 1A100 après nettoyage.	S-O	2012-09-11
154-10-1316-01	Zone de potentiel n° 9, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la limite sud de la zone de potentiel n° 9. 7+860	O	2012-10-23
154-10-1316-02	Zone de potentiel n° 9, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la limite sud de la zone de potentiel n° 9. 7+860	N-E	2012-10-23
154-10-1316-03	Zone de potentiel n° 9, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la limite sud de la zone de potentiel n° 9. 7+860	N-O	2012-10-23
154-10-1316-04	Zone de potentiel n° 9, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la limite sud de la zone de potentiel n° 9. 7+860	N	2012-10-23
154-10-1316-05	Zone de potentiel n° 9, Saint-Joseph-de-Coleraine	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage-test. 7+860	E	2012-10-23
154-10-1316-06	Zone de potentiel n° 9, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale d'un bouton de remblai dans la zone de potentiel n° 9. 7+900	S	2012-10-23
154-10-1316-07	Zone de potentiel n° 9, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale d'un bouton de remblai dans la zone de potentiel n° 9. 7+900	O	2012-10-23
154-10-1316-08	Zone de potentiel n° 9, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale d'un bouton de remblai dans la zone de potentiel n° 9. 7+900	N-E	2012-10-23
154-10-1316-09	Zone de potentiel n° 9, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale d'un bouton de remblai dans la zone de potentiel n° 9. 7+900	S	2012-10-23
154-10-1316-10	Zone de potentiel n° 1, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la limite sud de la zone de potentiel n° 1. 0+300	N	2012-10-23
154-10-1316-11	Zone de potentiel n° 1, Saint-Joseph-de-Coleraine	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test. 0+300	O	2012-10-23
154-10-1316-12	Zone de potentiel n° 1, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la portion centrale de la zone de potentiel n° 1. 0+550	N	2012-10-23
154-10-1316-13	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la mine, à partir de la route 112.	S-O	2012-10-24
154-10-1316-14	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la mine, à partir de la route 112.	N	2012-10-24
154-10-1316-15	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la route de la mine, à l'ouest près de la rivière Bécancour.	N	2012-10-24
154-10-1316-16	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la route de la mine, à l'ouest près de la rivière Bécancour.	O	2012-10-24

Número	Localisation	Description	Orient	Date
154-10-1316-17	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la route de la mine, à l'ouest près de la rivière Bécancour.	S	2012-10-24
154-10-1316-18	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la route de la mine, à l'ouest près de la rivière Bécancour.	N-E	2012-10-24
154-10-1316-19	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la route de la mine, à l'ouest près de la rivière Bécancour.	N	2012-10-24
154-10-1316-20	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la route de la mine, à l'ouest près de la rivière Bécancour.	S-E	2012-10-24
154-10-1316-21	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance de la mine.	E	2012-10-24
154-10-1316-22	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance de la mine.	E	2012-10-24
154-10-1316-23	Zone de potentiel n° 6, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la centre-ligne déboisée, limite sud de la zone de potentiel n° 6. 5+300	S	2012-10-24
154-10-1316-24	Zone de potentiel n° 6, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la ligne à l'est de la centre-ligne, limite sud de la zone de potentiel n° 6. 5+300	S-E	2012-10-24
154-10-1316-25	Zone de potentiel n° 6, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la ligne à l'ouest de la centre-ligne, limite sud de la zone de potentiel n° 6. 5+300	S-O	2012-10-24
154-10-1316-26	Zone de potentiel n° 6, Saint-Joseph-de-Coleraine	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage-test. 5+500	E	2012-10-24
154-10-1316-27	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Route effondrée de la mine. 5+300	E	2012-10-24
154-10-1316-28	Zone de potentiel n° 5, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance près de la zone de potentiel n° 5.	-	2012-10-24
154-10-1316-29	Zone de potentiel n° 5, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance près de la zone de potentiel n° 5.	-	2012-10-24
154-10-1316-30	Zone de potentiel n° 5, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la limite sud de la zone de potentiel n° 5. 3+750	N	2012-10-24
154-10-1316-31	Zone de potentiel n° 5, Saint-Joseph-de-Coleraine	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage-test. 3+750	E	2012-10-24
154-10-1316-32	Zone de potentiel n° 4, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la limite sud de la zone de potentiel n° 4, grandes pentes. 3+200	N-E	2012-10-24
154-10-1316-33	Zone de potentiel n° 4, Saint-Joseph-de-Coleraine	Stratigraphie de la paroi est d'un sondage-test. 3+200	E	2012-10-24
154-10-1316-34	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance de la mine.	-	2012-10-24
154-10-1316-35	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance de la mine.	-	2012-10-24
154-10-1316-36	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance de la mine.	-	2012-10-24
154-10-1316-37	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance de la mine.	-	2012-10-24
154-10-1316-38	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance de la mine.	-	2012-10-24
154-10-1316-39	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance de la mine.	-	2012-10-24
154-10-1316-40	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance de la mine.	-	2012-10-24
154-10-1316-41	Secteur de la mine, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance de la mine.	-	2012-10-24
154-10-1316-42	Zone de potentiel n° 2, Saint-Joseph-de-Coleraine	Stratigraphie de la paroi nord d'un sondage-test dans la zone n° 2. 1+150	N	2012-10-25
154-10-1316-43	Zone de potentiel n° 2, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la limite nord de la zone de potentiel n° 2. 1+500	S	2012-10-25
154-10-1316-44	Zone de potentiel n° 3, Saint-Joseph-de-Coleraine	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test. Limite sud zone n° 3. 2+400	O	2012-10-25
154-10-1316-45	Zone de potentiel n° 8, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la limite nord de la zone de potentiel n° 8, rivière à l'ouest de la centre-ligne. 7+450	S	2012-11-08
154-10-1316-46	Zone de potentiel n° 8, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale d'un chemin localisé sur la centre-ligne. 7+450	S	2012-11-08
154-10-1316-47	Zone de potentiel n° 8, Saint-Joseph-de-Coleraine	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test. 7+450	O	2012-11-08
154-10-1316-48	Zone de potentiel n° 8, Saint-Joseph-de-Coleraine	Photo d'ambiance, coude de la rivière.	S	2012-11-08
154-10-1316-49	Zone de potentiel n° 7, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la limite nord de la zone de potentiel n° 7, à partir de la centre-ligne. 7+150	S	2012-11-08
154-10-1316-50	Zone de potentiel n° 7, Saint-Joseph-de-Coleraine	Vue générale de la limite nord de la zone de potentiel n° 7, ligne à l'est de la centre-ligne. 7+150	S-E	2012-11-08
154-10-1316-51	Zone de potentiel n° 7, Saint-Joseph-de-Coleraine	Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage-test. 7+050	O	2012-11-08

ANNEXE 2

CATALOGUE DES BIENS ARCHÉOLOGIQUES

Projet n° 154-04-0267, Saint-Roch-des-Aulnaies

Site	Sondage	Couche	Matériau	Nb. art.	Nb. obj.	Objet	Commentaires
ChEm-1	33	3	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Assiette	Très petit tesson de rebord avec petit bourrelet et lèvre amincie.
ChEm-1	33	3	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Vitre	
ChEm-3	17	3	1.2.1.991-GG gl saline - général	1	1	Contenant	Tesson formant les deux tiers d'une base, pâte grisâtre avec tranche épaisse et glaçure à l'extérieur beige brunâtre mouchetée (grès américain), marque de tournage à l'intérieur. Base circulaire très légèrement en retrait, talon chanfreiné et corps cylindrique régulier. Diamètre de la base : 10 cm, hauteur préservée : 2,8 cm.
ChEm-3	18	2	1.1.2.41-Creamware	2	1	Contenant	Deux petits tessons de corps courbes dont un avec décor de type <i>Banded ware</i> (large bande bleu ciel et deux minces bandes brun chocolat).
ChEm-3	19	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Contenant	Tesson corps courbe, pâte orangée avec grosses inclusions grises, paroi mince.
ChEm-3	19	3	1.2.1.991-GG gl saline - général	1	1	Bouteille	Petit tesson cylindrique rectiligne, pâte fine grise, glaçure saline beige à l'intérieur et glaçure saline beige-brunâtre mouchetée à l'extérieur, décor de ligne incisée à l'horizontale.
ChEm-3	19	3	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou	Avec tête et corps, sans pointe.
ChEm-3	19	3	4.3.2 - Mortier	1	1	Fragment	Fragment informe (4,5 cm sur 3 cm sur 2,5 cm).
ChEm-3	20	3	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	2	1	Contenant	Un petit tesson de rebord avec lèvre aplatie, un petit tesson de corps courbe avec un décor d'une mince ligne à l'engobe brun.
ChEm-3	20	3	3.1.1.12 – Fer laminé	1	1	Clou découpé	Complet, plié (longueur : 7 cm).
ChEm-3	21	1	1.1.1.32 – TCG locale glaçure verte	1	1	Contenant	Petit tesson avec pâte rouge saumon, il reste très peu de glaçure, rebord ?
ChEm-3	22	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	4	3	Indéterminé	Un tesson pâte grossière rougeâtre avec de grosses inclusions, semble chauffé ; un tesson pâte rouge avec de grosses inclusions rouges et de petites jaunes ; deux tessons pâte brun-rougeâtre avec petites inclusions rouges.
ChEm-3	22	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	6	1	Contenant	Tessons courbes, pâte orangée avec moyennes inclusions grises, tranche mince, marques de lissage des deux côtés.
ChEm-3	22	3	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	1	1	Indéterminé	Tesson courbe cassé dans la tranche, pâte brun-rougeâtre, glaçure d'aspect brun à l'intérieur.
ChEm-3	22	3	1.1.1.33-TCG locale gl coloration multi	2	1	Gros contenant	Deux tessons qui recollent pour former une partie de gros rebord étalé (largeur : 2,7 cm, épaisseur : 0,8 cm), pâte orangée, glaçure mouchetée d'aspect jaune, vert et brun sur le dessus et le dessous du rebord.
ChEm-3	22	3	1.1.1.102-TCG rouge engobe gl inc 1	1	1	Contenant	Tesson courbe avec paroi mince, pâte rouge, fond d'engobe blanc à l'intérieur, glaçure a disparu.
ChEm-3	22	3	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	1	1	Pipe-tuyau	Fragment légèrement courbe (longueur préservée : 5,6 cm, diamètre : 0,8 cm).
ChEm-3	22	3	1.1.2.51-Pearlware	2	1	Assiette	Deux tessons de rebord, décor moulé, motif <i>Shell edge</i> rehaussé de bleu de cobalt, contour de l'assiette est ondulé.

Site	Sondage	Couche	Matériau	Nb. art.	Nb. obj.	Objet	Commentaires
ChEm-3	22	3	1.1.2.61-TCF blanche	3	1	Soucoupe	Trois tessons qui recollent pour former le tiers d'une soucoupe sur une hauteur préservée de 3,4 cm, base annulaire aplatie (diamètre : 9 cm), bouge courte et bombée, rebord arrondi (diamètre : 16 cm). Décor peint à la main bleu et rouge à l'intérieur sur la bouge consistant en quatre lignes parallèles horizontales (deux rouges entre deux bleues), intercalé de motifs de fougère.
ChEm-3	22	3	1.1.2.61-TCF blanche	19	1	Indéterminé	16 petits tessons courbes sans décor ; deux tessons plats sans décor ; un petit tesson de rebord avec lèvres arrondies (?) avec un décor moulé (?).
ChEm-3	22	3	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	2	1	Petit bol	Un tesson de base avec un début de corps sur une hauteur préservée de 3,8 cm, base avec petit pied (diamètre 5,5 cm), talon cintré, corps arrondi à la base et rectiligne, décor moulé de côtes verticales ; un tesson de corps courbe, tranche épaisse, avec le même décor.
ChEm-3	22	3	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Bol	Tesson de rebord avec lèvres arrondies (diamètre estimé : 20 cm) avec un décor moulé à l'extérieur, motif indéterminé.
ChEm-3	22	3	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	7	1	Indéterminé	Tessons écaillés avec glaçure légèrement bleutée, craquelée et écaillée, sans décor.
ChEm-3	22	3	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	7	1	Bol	Tessons écaillés (glaçure également écaillée) : trois tessons de corps courbes, deux tessons de fond avec base cassée, un tesson de fond avec pied annelé dont le talon est arrondi à l'extérieur et en V à l'intérieur (hauteur : 0,8 cm), un tesson de corps courbe avec un décor de type Mocha bleu.
ChEm-3	22	3	1.2.1.992-GG gl saline et feld - général	1	1	Contenant	Tesson de corps cylindrique rectiligne avec glaçure au feldspath brun-rougeâtre à l'intérieur et une glaçure saline beige à l'extérieur (grès américain), traces de boudins à l'intérieur.
ChEm-3	22	3	2.1-Verre incolore	1	1	Indéterminé	Tesson courbe.
ChEm-3	22	3	2.1-Verre incolore	1	1	Couvercle ?	Tesson avec tranche épaisse, base (collerette ?) est cassée, le sommet semble conique.
ChEm-3	22	3	2.2.1.1-V teinté régulier vert	4	1	Vitre	
ChEm-3	22	3	2.2.1.1-V teinté régulier vert	3	1	Indéterminé	Petits tessons courbes.
ChEm-3	22		2.2.1.3-V teinté régulier turquoise	1	1	Bouteille - goulot	Tesson représentant la moitié d'un goulot cassé à la jonction avec l'épaule et préservé sur une hauteur de 4,3 cm, avec une lèvre droite (diamètre extérieur de l'ouverture : 2,2 cm, hauteur : 0,4 cm), un col cylindrique (hauteur : 3,3 cm), une bague à anneau à 2,1 cm sous la lèvre et l'épaule semble horizontale. Il y a une trace de moule sur le col et l'épaule qui s'efface un peu sous la lèvre. L'extrémité du goulot a sûrement été formée à l'aide d'une pince de finition. Ressemble à une bouteille de médicament ou de parfum.
ChEm-3	22	3	2.2.1.5-V teinté régulier rose	1	1	Indéterminé	Tesson courbe.
ChEm-3	22	3	2.2.1.5-V teinté régulier rose	1	1	Contenant	Tesson formant le quart d'un contenant avec un rebord destiné à recevoir un couvercle. Corps cylindrique rectiligne et décor pressé avec un motif de fleur.
ChEm-3	22	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	3	1	Bouteille	Tessons corps courbes avec une texture peau d'orange à l'extérieur.
ChEm-3	22	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	1	1	Bouteille carrée	Tesson de corps à coins carrés arrondis.

Site	Sondage	Couche	Matériau	Nb. art.	Nb. obj.	Objet	Commentaires
ChEm-3	22	3	2.3.1.1-V couleur transparent vert foncé	2	2	Bouteille	Tesson formant le tiers d'un fond avec un début de corps cylindrique rectiligne, talon arrondi et cul en forme de cloche; tesson de corps cylindrique rectiligne avec une petite partie d'un talon arrondi, beaucoup de patine sur le verre.
ChEm-3	22	3	2.99-Verre altéré	1	1	Bouteille - goulot	Tesson avec une bague, semble en verre vert foncé, la chaleur a aplati le goulot.
ChEm-3	22	3	3.1.1.1-Fer indéterminé	3	3	Indéterminé	Trois petits fragments informes.
ChEm-3	22	3	3.1.1.11-Fer forgé	4	4	Clou	Un corps, une pointe, une avec tête et corps sans pointe, une complète (5,8 cm).
ChEm-3	22	3	4.1.3-Granit	1	1	Éclat de taille	Semble légèrement rubéfié.
ChEm-3	22	3	4.1.7.1-Ardoise	1	1	Indéterminé	Très petit fragment.
ChEm-3	22	3	5.1.1-Os	10	2	Mammifère	Deux fragments de côtes de gros mammifère, deux fragments de côtes de moyen mammifère, trois fragments d'os long de gros mammifère dont un avec traces de boucherie (scié aux deux bouts), un fragment distal d'humérus de porc, deux fragments indéterminés.
ChEm-3	22	3	7.8-Fer et os	1	1	Manche d'ustensile	Deux plaques en os complètes fixées à une soie plate en fer à l'aide de deux rivets. La soie est cassée à l'extrémité du manche. Les plaques sont arrondies à l'extrémité distale et portent un décor de lignes incisées à la diagonale formant des losanges. Dimensions : longueur totale : 8,6 cm, largeur maximale : 1,7 cm, largeur minimale : 1,3 cm, épaisseur totale : 1,4 cm. Dimensions des plaques : longueur : 7,1 cm, épaisseur : 0,6 cm. Épaisseur de la soie : 0,2 cm.
ChEm-3	22	5	1.1.1.3-TCG sans glaçure	2	1	Indéterminé	Petits tessons à pâte orangée.
ChEm-3	22	5	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	1	1	Contenant	Tesson avec tranche mince, pâte brun-rougeâtre, glaçure d'aspect brun à l'intérieur.
ChEm-3	22	5	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	26	1	Indéterminé	Tessons très écaillés avec glaçure bleutée, craquelée et écaillée, certains semblent présenter un décor moulé non identifiable, un tesson avec un décor par impression bleu dont le motif n'est pas identifiable.
ChEm-3	22	5	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	6	6	Assiette	Tessons de rebord très écaillés avec glaçure bleutée, craquelée et écaillée : un tesson avec lèvre aplatie et marli plat, un tesson avec lèvre arrondie et décor moulé non identifiable, un tesson avec lèvre aplatie et décor moulé motif gerbe de blé, un tesson avec lèvre arrondie avec un décor moulé d'une bande près du rebord, un tesson avec lèvre aplatie et marli concave, un tesson de rebord avec lèvre aplatie sans décor.
ChEm-3	22	5	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Bol ou tasse	Tesson de corps avec base arrondie, cintré près du rebord et rebord légèrement évasé avec une lèvre aplatie.
ChEm-3	22	5	2.1-Verre incolore	2	1	Globe de lampe à l'huile ?	Tessons courbes et minces.
ChEm-3	22	5	2.1-Verre incolore	1	1	Bol	Tesson d'un rebord en verre pressé, rebord légèrement étalé (diamètre extérieur estimé de l'ouverture : 12 cm). Trame de pointillé piquant en relief sur le dessus du rebord, corps semble cylindrique rectiligne, trame horizontale de pointillés en relief près du rebord et décor végétal sur le corps.
ChEm-3	22	5	2.2.1.1-V teinté régulier vert	11	1	Vitre	Un tesson de corps qui recolle avec 1A2. Marque : « DE KUYPE.../GIN ».
ChEm-3	22	5	2.2.1.1-V teinté régulier vert	4	1	Bouteille	Deux tessons de corps cylindrique rectiligne; un tesson de col et d'épaule dont le col se rétrécit vers le haut avec une épaule tombante; un tesson de corps cylindrique rectiligne avec une partie de talon arrondi.

Site	Sondage	Couche	Matériau	Nb. art.	Nb. obj.	Objet	Commentaires
ChEm-3	22	5	2.3.1.1-V transparent vert foncé	4	1	Bouteille	Trois tessons de corps à coins carrés arrondis et partie de talon en retrait, un tesson de corps à coins carrés arrondis, trois tessons de corps plat.
ChEm-3	22	5	2.3.1.1-V transparent vert foncé	7	1	Bouteille carrée	1A5 surface. Fourneau de pipe complet. Marque imprimée vers le fumeur « T.D. ». Hauteur des lettres : 1 cm. Hauteur du fourneau : 4 cm. Diamètre de l'ouverture : 2,3 cm. Post 1840.
ChEm-3	22	5	3.1.1.11-Fer forgé	5	5	Clou	Trois avec tête et corps sans pointe, deux complets (4 cm et 4,2 cm).
ChEm-3	22	5	5.1.1-Os	18	2	Mammifère	Bovidé (un fragment de métapode, une phalange 3, un épiphyse d'humérus), Porc (un métapode, une phalange 3), Gros mammifères (un fragment de crâne, deux fragments de côtes), Moyens Mammifères (un fragment de vertèbre thoracique, un fragment de côte), Indéterminés (cinq fragments d'os longs, deux molaires, un fragment indéterminé)
ChEm-3	22	5	5.1.1-Os	1	1	Oiseau	Fragment d'un humérus de poulet.
ChEm-3	22	5	5.1.4-Coquille	1	1	Huître	Une demie.
ChEm-3	24	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	3	2	Contenant	Deux petits tessons avec pâte orangée ; un petit tesson avec pâte rouge brique, tranche épaisse.
ChEm-3	24	3	1.1.2.61-TCF blanche	7	1	Assiette	Deux petits tessons plats, un tesson de rebord cassé dans la tranche dont le contour est légèrement ondulé, deux tessons de marli concave, deux tessons plats avec un décor peint à la main à gros traits bleu foncé dont le motif est non identifié.
ChEm-3	24	3	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	2	1	Contenant	Un petit tesson courbe, un tesson de rebord avec lèvre aplatie.
ChEm-3	24	3	2.3.1.1-V transparent vert foncé	1	1	Bouteille	Petit tesson plat, paroi épaisse.
ChEm-3	24	3	3.1.1.11-Fer forgé	2	2	Clou	Avec tête et corps, sans pointe.
ChEm-3	24	3	5.1.1-Os	1	1	Mammifère	Os long de gros mammifère scié aux deux bouts, os de steak (épaisseur : 2 cm).
ChEm-3	25	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	2	1	Contenant	Deux petits tessons recollent pour former une partie d'un rebord avec bourrelet, pâte rouge saumon.
ChEm-3	25	3	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	2	1	Contenant	Deux tessons cassés dans la tranche, pâte brun rougeâtre et glaçure d'aspect brun.
ChEm-3	25	3	1.1.2 - TCF	2	1	Indéterminé	Deux tessons dont les rebords sont émoussés (séjour dans l'eau ?).
ChEm-3	25	3	1.1.2.61-TCF blanche	4	1	Assiette	Trois tessons plats dont un avec décor par impression bleu motif Willow, un tesson de marli concave avec un décor par impression en camaïeu de bleu.
ChEm-3	25	3	1.2.1.93-GG feld pâle	1	1	Couvercle	Tesson d'une partie de rebord, glaçure blanc-beige à l'extérieur et beige-brun à l'intérieur, le sommet présente des lignes incisées formant des cercles concentriques, trame de gros point en relief sur le pourtour du dessus du couvercle (diamètre estimé : 26 cm).
ChEm-3	25	3	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou	Corps et pointe.
ChEm-3	25	3	5.1.1-Os	1	1	Mammifère	Fragment indéterminé.
ChEm-3	26	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Brique	Pâte brun-rougeâtre avec grosses inclusions rouges, fragment informe.
ChEm-3	26	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Contenant	Pâte rougeâtre et paroi mince, tesson de corps rectiligne évasé.
ChEm-3	26	3	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	1	1	Contenant	Pâte brun-rougeâtre avec grosses inclusions rouges, reste très peu de glaçure d'aspect brun, tesson de rebord cassé dans la tranche.
ChEm-3	26	3	1.1.2.61-TCF blanche	2	1	Indéterminé	Tessons courbes.
ChEm-3	26	3	1.2.1.93-GG feld pâle	1	1	Contenant	Tesson de corps cylindrique rectiligne avec paroi mince.
ChEm-3	27	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Contenant	Pâte orangée avec grosses inclusions grises, tesson de bourrelet de rebord cassé dans la tranche.

Site	Sondage	Couche	Matériau	Nb. art.	Nb. obj.	Objet	Commentaires
ChEm-3	27	3	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	2	1	Contenant	Petits tessons, pâte rouge brique, dont un avec glaçure sur un côté d'aspect brun.
ChEm-3	27	3	1.1.2--Terre cuite fine	1	1	Indéterminé	Tesson aux rebords émoussés (séjour dans l'eau ?).
ChEm-3	27	3	1.1.2.31-Creamware	3	1	Assiette creuse	Trois tessons dont deux recollent pour former une partie de rebord et de bouge, marli plat remontant à 45° et lèvre amincie, bouge courte et bombée (Diamètre estimé du rebord : 25 cm).
ChEm-3	27	3	1.1.2.5-Pearlware	1	1	Assiette	Tesson de marli cassé dans la tranche, marli plat remontant à 45°.
ChEm-3	27	3	1.1.2.61-TCF blanche	7	1	Assiette	Pâte friable, glaçure craquelée et écaillée, quelques tessons remontent pour former une partie de rebord avec un marli concave, une lèvre arrondie, une arête bien découpée et saillante et un début de bouge bombée.
ChEm-3	27	3	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	4	1	Contenant	Un petit tesson de rebord avec lèvre aplatie, un tesson écaillé, deux tessons qui recollent d'une partie de corps rectiligne évasé avec un décor ressemblant au type Mocha.
ChEm-3	27	3	1.2.1.990-GG sans glaçure - général	1	1	Contenant	Pâte brun-rougeâtre avec trace de lissage sur un côté, tesson de corps cylindrique rectiligne (diamètre estimé : 14 cm).
ChEm-3	27	3	1.2.1.992-GG gl saline et feld - général	1	1	Contenant	Tesson avec glaçure au feldspath blanc-gris à l'intérieur et saline blanc-gris à l'extérieur, tesson de corps cylindrique rectiligne (diamètre estimé : 15 cm).
ChEm-3	27	3	2.2.1.1-V teinté régulier vert	4	1	Vitre	
ChEm-3	27	3	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Carreau	Épaisseur : 0,6 cm.
ChEm-3	27	3	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou	Avec tête et corps, sans pointe.
ChEm-3	27	3	4.3.2 - Mortier	1	1	Fragment	Grossier avec petites roches (6 cm sur 5 cm sur 1,3 cm).
ChEm-3	Ch 1 +400	2	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Indéterminé	Petit tesson corps courbe.
ChEm-3	Ch 1 +400	2	2.3.1.1-V transparent vert foncé	6	1	Bouteille	Quatre tessons de corps cylindrique rectiligne, deux tessons recollent pour former la base avec un début de corps. Le talon est arrondi, le cul est légèrement en retrait. Il y a une marque de moule verticale sur le corps qui va jusqu'à la plaque sous le cul (fabrication à la machine). Il y a une marque sur la plaque du cul : un « P » encerclé et entouré d'un « C », « 77 » et « 4 ». Sur le pourtour de la plaque, on lit : « BOTTLE MADE IN UK ».
ChEm-3	Ch 1 +400	2	3.1.1.13-Fer tréfilé	1	1	Tige	Mince et tordue, longueur préservée : environ 8 cm.
ChEn-5	11	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	8	1	Contenant	Pâte brun-rougeâtre, tessons dont les rebords sont émoussés (séjour dans l'eau ?), un tesson de rebord pincé et replié vers le haut.
ChEn-5	11	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Indéterminé	Pâte rouge saumon, fragment informe dont les rebords sont émoussés (séjour dans l'eau ?).
ChEn-5	11	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	2	1	Jatte ou terrine	Pâte brun-orangée, un petit tesson courbe, un tesson de rebord pincé et replié vers le haut.
ChEn-5	11	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	3	1	Jatte ou terrine	Pâte brun-rougeâtre légèrement altérée par la chaleur, deux tessons de base circulaire plate, un tesson de bourrelet de rebord.
ChEn-5	11	3	1.1.1.32-TCG locale glaçure verte	2	1	Jatte ou terrine	Pâte brun-rougeâtre, un tesson écaillé avec une glaçure mate d'aspect jaune-verdâtre, un tesson de base circulaire plate et saillante avec un début de corps rectiligne évasé présentant une glaçure mate jaune-verdâtre à l'intérieur.
ChEn-5	11	3	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	11	2	Jatte ou terrine	Pâte brun-rougeâtre et glaçure d'aspect brun piquetée à l'intérieur, sept petits tessons de corps, deux tessons de corps rectiligne évasé, deux tessons de base circulaire plate, dont une est saillante.

Site	Sondage	Couche	Matériau	Nb. art.	Nb. obj.	Objet	Commentaires
ChEn-5	11	3	1.99-Céramique altérée	2	1	Contenant	Un tesson pâte rougeâtre dont la glaçure a fondu, un tesson de rebord étalé remontant à 45° dont la pâte et la glaçure sont altérées.
ChEn-5	11	3	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Vitre	
ChEn-5	12	4	1.1.1.3-TCG sans glaçure	15	15	Rejets de cuisson	Quinze fragments avec une pâte grossière noircie (très chauffée), sous forme de boulettes dont certaines portent des traces de restes végétaux ; six fragments avec une pâte rougeâtre légèrement chauffée.
ChEn-5	12	4	1.1.1.3-TCG sans glaçure	8	1	Contenant	Pâte rouge saumon, tessons ont des rebords émoussés (séjour dans l'eau ?).
ChEn-5	12	4	1.1.1.3-TCG sans glaçure	25	1	Jatte ou terrine	Pâte brun-orangé, un tesson de base circulaire plate et corps rectiligne évasé avec des traces de lissage des deux côtés, 19 tessons de corps rectiligne évasé, cinq tessons de rebord légèrement pincé et replié vers le haut avec un bourrelet aplati à l'extérieur.
ChEn-5	12	4	1.1.1.3-TCG sans glaçure	9	1	Contenant	Pâte orange-rougeâtre très écaillée, sept tessons de corps rectiligne évasé, deux tessons de rebord légèrement pincé et replié vers le haut avec un bourrelet aplati à l'extérieur.
ChEn-5	12	4	1.1.1.31-TCG avec glaçure	2	1	Indéterminé	Gros fragments, pâte rouge saumon avec grosses inclusions rouges avec ce qui ressemble à une glaçure sur une face plane d'aspect grisâtre.
ChEn-5	12	4	1.1.1.32-TCG locale glaçure verte	3	1	Contenant	Pâte brun-rougeâtre et traces d'une glaçure mate jaune-verdâtre, tessons recollent pour former le bourrelet aplati d'un rebord.
ChEn-5	12	4	1.1.1.32-TCG locale glaçure verte	2	1	Terrine	Pâte brun-rougeâtre et glaçure mate jaune-verdâtre à l'intérieur, un tesson de corps rectiligne évasé, un tesson de rebord légèrement pincé et replié vers le haut avec un bourrelet aplati à l'extérieur, trace de doigt pour pincer le rebord et former un bec verseur.
ChEn-5	12	4	1.1.1.32-TCG locale glaçure verte	1	1	Jatte ou terrine	Pâte rouge saumon et glaçure vert moucheté, tesson d'une petite partie de corps rectiligne évasé et base circulaire plate.
ChEn-5	12	4	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	3	1	Jatte ou terrine	Pâte rouge brique avec glaçure d'aspect brun foncé presque noire à l'intérieur, deux tessons de corps rectiligne évasé, un tesson de base circulaire plate et saillante et début de corps.
ChEn-5	12	4	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	3	1	Jatte ou terrine	Pâte brun-rougeâtre avec glaçure d'aspect brun-jaunâtre très pâle à l'intérieur, deux tessons de corps rectiligne évasé, un tesson de rebord légèrement pincé et replié vers le haut.
ChEn-5	12	4	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	14	1	Jatte ou terrine	Pâte brun-rougeâtre et glaçure d'aspect brun piqueté à l'intérieur, sept tessons de rebord légèrement pincé et replié vers le haut, trois tessons de corps rectiligne évasé où on voit des traces de boudins, quatre petits tessons non identifiés.
ChEn-5	12	4	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	1	1	Déchet de cuisson ?	Pâte brun-rougeâtre très chauffée et glaçure d'aspect brun piqueté.
ChEn-5	12	4	1.99-Céramique altérée	8	1	Jatte ou terrine	Pâte brun-rougeâtre, mais noircie et glaçure d'aspect brun presque noir à l'intérieur (bulles sur la glaçure), cinq tessons de corps rectiligne évasé, deux tessons de base circulaire plate et saillante avec un début de corps rectiligne évasé, un tesson de rebord légèrement pincé et replié vers le haut.
ChEn-5	12	4	2.3.1.4-V transparent vert foncé type 7UP	1	1	Bouteille - goulot	Lèvre brevetée, petit col cylindrique, épaule horizontale et début de corps avec au moins un pan en retrait. L'extrémité a été façonnée à l'aide d'une pince de finition et on voit une marque sur le col qui s'efface sous la lèvre par les mâchoires rotatives de la pince de finition. Ce procédé a été utilisé de 1820 à 1920 (Jones et O'Sullivan, 1985 : 45-46).
ChEn-5	14	4	1.1.1.3-TCG sans glaçure	13	13	Déchets de cuisson	Dix fragments avec une pâte grossière noircie (très chauffée), sous forme de boulettes dont certaines portent des traces de restes végétaux ; trois fragments avec une pâte rougeâtre légèrement chauffée.

Site	Sondage	Couche	Matériau	Nb. art.	Nb. obj.	Objet	Commentaires
ChEn-5	14	4	1.1.1.3-TCG sans glaçure	3	1	Jatte ou terrine	Pâte brun-orangée, deux tessons de corps rectiligne évasé, un petit tesson de rebord pincé en « V » et replié vers le haut.
ChEn-5	14	4	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	3	1	Jatte	Pâte orangée, traces de glaçure brun piqueté, traces de lissage à l'intérieur et on voit la trace des boudins à l'extérieur, un gros tesson de rebord étalé remontant à 45° et lèvre arrondie avec une bouge bombée (diamètre du pourtour : 21 cm), deux tessons recollent pour former une partie de base circulaire plate (diamètre : 9 cm) avec un début de corps évasé.
ChEn-5	14	4	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	3	1	Jatte ou terrine	Pâte brun-rougeâtre avec glaçure d'aspect brun piqueté, deux tessons de rebord légèrement pincé et replié vers le haut, un tesson de corps rectiligne évasé cassé près de la base.
	6	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Contenant	Petit tesson courbe avec une pâte rougeâtre.
	6	2	1.1.1.31-TCG avec glaçure	2	1	Indéterminé	Deux petits tessons informes où il reste des traces d'une glaçure d'aspect brun.
	6	2	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Papillon ?	Petite pièce mince rectangulaire légèrement bombée avec un trou perforé au centre. Dimensions : 3,6 cm sur 1,6 cm sur 0,2 cm. Diamètre du trou : 0,6 cm.
	10	2	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Contenant	Tesson courbe avec paroi mince et traces de lissage à l'extérieur.
	10	2	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Indéterminé	Très petit tesson courbe avec paroi mince.
	10	2	2.2.1.1-V teinté régulier vert	1	1	Vitre	
	10	2	2.3.1.4-V transparent vert foncé type 7UP	2	1	Bouteille	Tessons de corps cylindrique rectiligne.
	30	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Contenant	Tesson courbe avec paroi épaisse, pâte orangée avec grosses inclusions rouges, barbotine lissée à l'extérieur.
	30	3	1.1.2.61-TCF blanche	1	1	Contenant	Très petit tesson courbe avec paroi épaisse, décor par impression brune motif Willow.
	30	3	4.3.2-Mortier	1	1	Fragment	Très petit fragment avec de petites et de moyennes roches.
	30	4	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Contenant	Pâte brun-rougeâtre avec glaçure d'aspect brun à l'intérieur, tesson de marli concave avec une arête bien découpée.
	30	4	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	Indéterminé	Petit fragment informe.
	À l'est du sondage 30	3	1.1.1.31-TCG avec glaçure	1	1	Contenant	Pâte brun-rougeâtre avec paroi épaisse, traces de lissage à l'extérieur et glaçure mate d'aspect brun-verdâtre à l'intérieur, tesson de corps rectiligne évasé.
	À l'est du sondage 30	3	2.3.1.1-V transparent vert foncé	1	1	Bouteille	Tesson de corps cylindrique rectiligne.
	Ch 1+520	2	2.1-Verre incolore	1	1	Gobelet	Petit tesson avec paroi épaisse, décor de côtes bombées verticales.

Projet n° 154-08-0951, Saint-Joseph-de-Beauce

Site	Sondage	Couche	Matériau	Nb. art.	Nb. obj.	Objet	Commentaires
	51	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Assiette	Tesson de rebord avec marli concave et lèvre amincie, décor moulé près du rebord.
	53	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Contenant	Tesson de corps cylindrique rectiligne avec décor rose peint à la main à l'extérieur, motif d'une large bande horizontale et d'une mince ligne parallèle sous la bande.
	73	2	1.1.2.71-TCF blanche vitrifiée	1	1	Indéterminé	Très petit tesson, sans décor.

Site	Sondage	Couche	Matériau	Nb. art.	Nb. obj.	Objet	Commentaires
	102	2	1.1.1.33-TCG locale glaçure inc	3	1	Contenant	Petits tessons de corps rectiligne évasé, pâte brun-rougeâtre, reste un peu de glaçure d'aspect brun d'un côté.
	79	3	1.1.1.3-TCG sans glaçure	1	1	Carte d'hôpital	Carte émise au nom de Frédéric Bélanger par le Centre hospitalier Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce. (Cet hôpital a ouvert ses portes en 1950 et a fermé en 1983). Non conservé.
	79	3	1.1.2.61-TCF blanche (Beauceware)	1	1	Théière	Pâte blanche, bec verseur d'une théière, moulé, glaçure opaque verte. Non conservé.
	79	3	1.1.2.61-TCF blanche (Beauceware)	1	1	Bassine	Pâte blanche, tesson de rebord à contour ondulé avec décor moulé floral rehaussé de rose. Non conservé.
	79	3	1.1.2.61-TCF blanche (Beauceware)	1	1	Soucoupe	Tesson du quart d'une soucoupe avec base annelée et rebord avec lèvre arrondie, pâte blanche et glaçure incolore au fond et opaque brune sur le pourtour du rebord. Il n'y a pas de glaçure sous la soucoupe. Non conservé.
	79	3	1.1.2.61-TCF blanche (Beauceware)	1	1	Contenant	Tesson corps courbe, pâte blanche et glaçure opaque bleu foncée. Il n'y a pas de glaçure à l'intérieur. Non conservé.
	79	3	1.1.2.61-TCF blanche (Beauceware)	1	1	Bol	Gros tesson de corps globuleux, pâte blanche et glaçure opaque lilas. Non conservé.
	79	1	1.1.2.61-TCF blanche (Beauceware)	1	1	Assiette	Tesson de marli plat et bouge bombée et courte, pâte blanche et glaçure opaque bleu ciel des deux côtés. Non conservé.
	79	3	1.1.2.61-TCF blanche (Beauceware)	1	1	Contenant	Tesson de corps courbe, décor moulé avec motif de coquillage, glaçure opaque rose foncé à l'extérieur. Il n'y a pas de glaçure à l'intérieur. Non conservé.
	79	3	1.1.2.61-TCF blanche (Beauceware)	2	1	Grande assiette à pans	Tesson de rebord avec marli plat remontant à 45° et lèvre aplatie, bouge courte et bombée, glaçure opaque blanche des deux côtés et glaçure brune près du rebord. Non conservé.
	79	3	1.1.2.61-TCF blanche (Beauceware)	1	1	Bol	Tesson de corps rectiligne évasé se terminant avec une lèvre arrondie, base circulaire plate. Glaçure brun pâle à l'extérieur et blanche à l'intérieur, bande de glaçure brune près du rebord à l'intérieur. Non conservé.
	79	3	1.1.2.61-TCF blanche (Beauceware)	1	1	Bol	Tesson de fond d'un petit bol, petite base annelée, corps globuleux, glaçure blanche à l'intérieur et verdâtre à l'extérieur. Non conservé.
	79	3	1.1.2.61-TCF blanche (Beauceware)	1	1	Saucière	Tesson représentant le tiers de l'objet, base ovale plate, bouge rectiligne évasée se terminant en une lèvre arrondie, l'extrémité du contenant est plus allongée et possède un décor moulé à l'intérieur composé d'un motif de coquillage, glaçure opaque crème des deux côtés, bande de glaçure opaque brune sur le pourtour du rebord à l'intérieur. Non conservé.
	79	3	1.1.2.41-TCF argileuse blanche	9	9	Pernettes	Support de cuisson en forme de baguette de section triangulaire. Quatre fragments avec une marque de moule en relief : « 3 » dont deux fragments avec deux branches préservées et deux fragments avec une branche préservée ; un fragment complet à trois branches avec une marque de moule en relief : « 2 » ; quatre fragments avec une branche préservée et une marque de moule en relief : « 8 ». Non conservé.

Projet n° 154-09-0389, Sainte-Marie

Site	Sondage	Couche	Matériau	Nb. art.	Nb. obj.	Objet	Commentaires
CcEs-d	1C	1C1	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Spike	Spike de 39 cm de longueur et 1,5 cm de section carrée. Non conservé.

CcEs-d	1C	1C2	1.1.2.91-TCF jaune glaçure claire	1	1	Contenant	Tesson de corps exfolié. Non conservé.
CcEs-d	1D	Surface	3.1.1-Métaux et alliages ferreux	1	1	Boulon avec écrous	Long boulon plié de 23 cm avec un écrou hexagonal de 1,5 cm à chaque extrémité et une rondelle. Non conservé.
CcEs-d	1D	Surface	3.1.1-Métaux et alliages ferreux	1	1	Boulon avec écrou	Gros boulon de 9 cm de longueur conservé avec un écrou carré de 2 cm de côté. Non conservé.
CcEs-d	1D	Surface	3.1.1-Métaux et alliages ferreux	1	1	Bande	Bande de fer de 4 po de largeur percée d'au moins un trou carré de 2 cm de côté. Un cm d'épaisseur, longueur résiduelle de 20 cm. Non conservé.
CcEs-d	1D	Surface	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	Clou	Clou forgé complet de 9 cm. Non conservé.
CcEs-d	1D	Surface	3.1.1.12-Fer laminé	2	2	Clou	Clous découpés, dont un complet de 9,5 cm. Non conservé.
CcEs-d	1D	Surface	3.1.1.13-Fer tréfilé	5	5	Clou	Clous tréfilés, dont deux complets (9 cm et 7 cm). Non conservé.
CcEs-d	1D	Surface	2.1.1-V Inc sans plomb	2	2	Contenant	Un fragment de corps droit et un fragment de rebord cylindrique fileté. Non conservé.
CcEs-d	1F	1F2	3.1.1.11-Fer forgé	3	3	Clou	Clous forgés, dont deux complets (12 cm et 9 cm). Non conservé.
CcEs-d	1F	1F2	1.1.2.61-TCF blanche	2	1	Contenant	Tesson de corps non décoré. Non conservé.

ANNEXE 3

FICHES DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

FICHE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE			
Instructions au prestataire :		Joindre les documents suivants au rapport de recherche : • Une photographie aérienne (1 : 10 000 / 1 : 15 840) et y localiser le site; • Une carte topographique (1 : 20 000 / 1 : 50 000) et y localiser le site; • Un plan du site, sa délimitation, les surfaces sondées ou fouillées (+/-); • Un plan des coupes stratigraphiques * Lorsqu'il y a plus d'un site archéologique dans l'emprise d'un projet, le prestataire doit dupliquer la «Fiche du site archéologique» et l'ajouter à la fin du rapport d'étapes autant de fois que nécessaire.	
Nom attribué au site :		Code Borden : ChEn-5	
Date de la découverte : 01/10/12			
Coordonnées UTM - (NAD83)		Longitude : Latitude : Zone :	Coordonnées MTM - (NAD83) Longitude : 328321 Latitude : 5240742 Fuseau : 7
Technique de localisation -		GPS ☒ Arpentage ☐ Autre ☐ : [préciser]	
Photographie(s) aérienne(s) : Q80117-235 et 236		Échelle : 1 : 15000	
Municipalité(s) : Saint-Roch-des-Aulnaies			
M.R.C. : De L'Islet		Canton :	
Lot :		Nom du propriétaire : MTQ	
Adresse du propriétaire :			
Altitude au dessus du niveau de la mer (m) : 16		Nom du bassin hydrographique : Ouelle	
Nom du plan d'eau le plus près : Fleuve Saint-Laurent		Élévation du site par rapport au plan d'eau (m) : 16	
Statut légal (connu, reconnu ou classé) : Aucun			
Dimension (longueur x largeur) (m) : 10 m sur 10 m		Superficie du site (m ²) : 100 m ²	
Nombre d'aires d'occupation :		Nombre de couches d'occupation : 1	
Profondeur du ou des niveaux d'occupation par rapport à la surface du sol (cm) :		Limite supérieure : 45 Limite inférieure: 60 Identification du/des niveau(x): Couche 4	
Description de la stratigraphie : 1) Tourbe et humus. 2) Remblai de sable beige compact. 3) Remblai de sable brun foncé organique compact avec éclats de pierre. 4) Sable organique brun très foncé moyennement compact. 5) Éclats de schistes gris foncé. 6) Roc.			
Identité culturelle/chronologie : Euroquébécoise (1850-1950)			
Datation du site -		Relative : Fin XIX ^e et début XX ^e siècle Absolue :	
Référence :		Artefactuel, 2013	
État du site -	Perturbé (%) : Inventorié (%) : 10 %		Détruit (%) : Fouillé (%) :
Intérêt du site -	☐ État de conservation ☒ Contexte culturel et/ou chronologique ☐ Autre :		☒ Rareté ☐ Intérêt pour la recherche
Description de l'environnement naturel et anthropique : Terrain vacant dans un espace résidentiel.			
Description des points de repère géographiques ou anthropiques : Côté nord de la route 132, entre les propriétés n° 1112 et 1102.			
Description des artefacts diagnostiques : Grande quantité de tessons de terre cuite commune vernissée ou non vernissée façon locale, fragment de pâte brûlée, tessons ratés, goulot de bouteille en verre coloré vert pâle.			
Fonction(s) des structures et des vestiges : Aucune structure identifiée, seul des sols archéologiques ont été identifiés.			
Interprétation(s) préliminaire(s) : [type de site, saison d'occupation, fonction, association, contexte historique, etc] Fonction artisanale reliée à une occupation du terrain par un potier ?			
Description des moyens de protection temporaires mis en place : Sans objet			
Autres commentaires : Le sondage n° 5 réalisé en 2010 par Patrimoine Experts, juste à l'est de la zone inventoriée à l'automne 2012, a révélé une couche d'occupation identique avec une grande quantité de tessons de terre cuite commune (couche 8) (Patrimoine Experts, 2010, p. 33-35).			

FICHE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE			
Instructions au prestataire :		Joindre les documents suivants au rapport de recherche : • Une photographie aérienne (1 : 10 000 / 1 : 15 840) et y localiser le site; • Une carte topographique (1 : 20 000 / 1 : 50 000) et y localiser le site; • Un plan du site, sa délimitation, les surfaces sondées ou fouillées (+/-); • Un plan des coupes stratigraphiques * Lorsqu'il y a plus d'un site archéologique dans l'emprise d'un projet, le prestataire doit dupliquer la «Fiche du site archéologique» et l'ajouter à la fin du rapport d'étapes autant de fois que nécessaire.	
Nom attribué au site : Moulin de la Rivière Chassé		Code Borden : CcEs-d	
Date de la découverte : Indéterminé			
Coordonnées UTM - (NAD83) Longitude : 344570 Latitude : 5147270 Zone : 19		Coordonnées MTM - (NAD83) Longitude : 264540 Latitude : 5146950 Fuseau : 7	
Technique de localisation -		GPS ☐ Arpentage ☒ Autre ☐ : [préciser]	
Photographie(s) aérienne(s) : Q07127-83		Échelle : 1 : 15000	
Municipalité(s) : Sainte-Marie			
M.R.C. : Nouvelle-Beauce		Canton :	
Lot :		Nom du propriétaire : MTQ	
Adresse du propriétaire :			
Altitude au dessus du niveau de la mer (m) : Indéterminé		Nom du bassin hydrographique : Chaudière	
Nom du plan d'eau le plus près : Rivière Chassé		Élévation du site par rapport au plan d'eau (m) : 0	
Statut légal (connu, reconnu ou classé) : Aucun			
Dimension (longueur x largeur) (m) : 70 m sur 50 m		Superficie du site (m²) : 3 500 m²	
Nombre d'aires d'occupation : 4		Nombre de couches d'occupation : 0	
Profondeur du ou des niveaux d'occupation par rapport à la surface du sol (cm) : N/A		Limite supérieure : Limite inférieure: Identification du/des niveau(x):	
Description de la stratigraphie : 1) Humus 2) Sable grossier jaunâtre avec pierres et cailloux 3) Couche de bois et d'écorce en décomposition 4) Sable gris avec pierres 5) Schiste éclaté.			
Identité culturelle/chronologie : Euroquébécoise (1800-1950)			
Datation du site -		Référence :	
Relative : 1806 Absolue :		Provost, 1970	
État du site -		Perturbé (%) : 35 % Inventorié (%) : 10 %	
		Détruit (%) : Fouillé (%) : %	
Intérêt du site -		☐ État de conservation ☐ Contexte culturel et/ou chronologique ☐ Autre :	
		☐ Rareté ☐ Intérêt pour la recherche	
Description de l'environnement naturel et anthropique : Zone boisée de feuillus et berges de la rivière Chassé, fortement enclavée.			
Description des points de repère géographiques ou anthropiques : Entre la rivière Chassé et la route Chassé, au nord-est de l'autoroute 73 actuelle			
Description des artefacts diagnostiques : Quincallerie d'architecture, notamment une majorité de clous tréfilés; Terre cuite fine jaune; Terre cuite fine blanche			
Fonction(s) des structures et des vestiges : Moulins à farine et barrages.			
Interprétation(s) préliminaire(s) : [type de site, saison d'occupation, fonction, association, contexte historique, etc] Fonction industriel : moulin à farine et barrages associés, ainsi que barrages domestiques sur cours d'eau secondaire			
Description des moyens de protection temporaires mis en place : Sans objet.			
Autres commentaires : Il y a peu de chances de trouver des couches archéologiques en place.			
Fiche du site archéologique			

Instructions au prestataire :		Joindre les documents suivants au rapport de recherche : • Une photographie aérienne (1 : 10 000 / 1 : 15 840) et y localiser le site; • Une carte topographique (1 : 20 000 / 1 : 50 000) et y localiser le site; • Un plan du site, sa délimitation, les surfaces sondées ou fouillées (+/-); • Un plan des coupes stratigraphiques * Lorsqu'il y a plus d'un site archéologique dans l'emprise d'un projet, le prestataire doit dupliquer la «Fiche du site archéologique» et l'ajouter à la fin du rapport d'étapes autant de fois que nécessaire.	
Nom attribué au site :		Code Borden : ChEm-3	
Date de la découverte : 03-10-2010			
Coordonnées UTM - (NAD83)		Longitude : Latitude : Zone :	Coordonnées MTM - (NAD83) Longitude : 330463 Latitude : 5241343 Fuseau : 7
Technique de localisation -		GPS ☒ Arpentage ☐ Autre ☐ : [préciser]	
Photographie(s) aérienne(s) : Q80117-236		Échelle : 1 : 15000	
Municipalité(s) : Saint-Roch-des-Aulnaies			
M.R.C. : De L'Islet		Canton :	
Lot :		Nom du propriétaire :	
Adresse du propriétaire :			
Altitude au dessus du niveau de la mer (m) : 13		Nom du bassin hydrographique : Ouelle	
Nom du plan d'eau le plus près : Fleuve Saint-Laurent		Élévation du site par rapport au plan d'eau (m) : 13	
Statut légal (connu, reconnu ou classé) : Aucun			
Dimension (longueur x largeur) (m) : 20 m sur 10 m		Superficie du site (m ²) : 200 m ²	
Nombre d'aires d'occupation :		Nombre de couches d'occupation : 2	
Profondeur du ou des niveaux d'occupation par rapport à la surface du sol (cm)		Limite supérieure : 20 Limite inférieure: 80 Identification du/des niveau(x): couches 3 et 5	
Description de la stratigraphie : 1) Humus. 2) Remblai de sable brun-gris. 3) Sable organique brun. 4) Bois décomposé. 5) Argile compacte brun-gris. 6) Argile compacte gris-bleu.			
Identité culturelle/chronologie : Euroquébécoise (1850-1950)			
Datation du site - Relative : Fin XIX ^e et début XX ^e siècle Absolue : Référence : Artefactuel, 2013			
État du site -	Perturbé (%) : Inventorié (%) : 10 %		Détruit (%) : Fouillé (%) :
Intérêt du site -	☒ État de conservation ☒ Contexte culturel et/ou chronologique ☐ Autre :		☐ Rareté ☐ Intérêt pour la recherche
Description de l'environnement naturel et anthropique : Terrain vacant dans une zone résidentielle et agricole.			
Description des points de repère géographiques ou anthropiques : Côté nord de la route 132, de biais avec la propriété n° 879.			
Description des artefacts diagnostiques : Os de mammifères, fragments de coquilles d'huîtres, brique, terre cuite commune non vernissée et vernissée façon locale, <i>pearlware</i> , terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée <i>Ironstone</i> et <i>White granite</i> , grès nord-américain glaçuré au sel avec enduit de type Albany, terre cuite fine jaune, verre, verre à bouteille verre coloré vert, verre incolore, clous forgés et manche d'ustensile en andouiller.			
Fonction(s) des structures et des vestiges : Deux maçonneries semblent former la limite ouest et la limite nord d'un bâtiment.			
Interprétation(s) préliminaire(s) : [type de site, saison d'occupation, fonction, association, contexte historique, etc] Fonction domestique reliée à une occupation d'une propriété sur ce terrain.			
Description des moyens de protection temporaires mis en place : Sans objet.			
Autres commentaires :			

ANNEXE 4

SYNTHÈSE DE RECHERCHE SUR LA PRÉSENCE DE VESTIGES OBSERVÉS ; PROJET DE DOUBLEMENT, AUTOROUTE 73 SUD, SAINTE-MARIE, QUÉBEC ; DIRECTION TERRITORIALE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Service de coordination des affaires autochtones et du Plan Nord

Décembre 2012

**Synthèse de recherche sur la présence de vestiges observés
Projet de doublement, autoroute 73 Sud, Sainte-Marie, Québec**

Direction territoriale de la Chaudière-Appalaches



ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Direction générale des territoires

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de la coordination des affaires autochtones et du Plan Nord

Anne Sasseville

Archéologue

Ghislain Gagnon

Archéologue

Isabelle Bêty

Archéologue

Dominique Lauzier

Stagiaire en archéologie

Table des matières

ÉQUIPE DE RÉALISATION	3
Liste des figures	6
Liste des tableaux	6
Liste des photographies	6
Introduction.....	9
1. État des connaissances	10
1.1. Patrimoine culturel et archéologie.....	10
1.2. Milieu physique	12
1.3. Historique	14
1.3.1. Premier moulin banal	14
1.3.2. Second moulin banal	15
2. Analyse des données et hypothèses de travail.....	21
2.1. Analyse et description des ouvrages à partir des photographies anciennes.....	21
2.1.1. Moulin.....	21
2.1.2. Dalle à ciel ouvert et tuyau à douves (amenée d'eau).....	23
2.1.3. Barrage	25
3. Conclusion.....	28
Sources documentaires	29
Photographies et plans anciens	31
Plans de construction	31

Liste des figures

Figure 1 : Localisation de l'emprise du projet n° 154-08-0389 et des vestiges de fondation observés	10
Figure 2 : Localisation possible du premier moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur un plan de 1937	15
Figure 3 : Secteur du moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, en 1975	18
Figure 4 : Secteur du moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, en 1942	19
Figure 5 : Relevé et coupes du barrage du moulin banal de la seigneurie de Taschereau, d'après les photographies anciennes (photos 6 et 7).....	27

Liste des tableaux

Tableau 1 : Biens culturels répertoriés dans la zone d'étude archéologique	11
--	----

Liste des photographies

Page couverture : <i>Secteur du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, vers 1942</i> (collection Chassé)	
Photo 1 : Photographie aérienne du secteur du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, en 1935	18
Photo 2 : Secteur du moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, entre 1955 et 1958	20
Photo 3 : Dalle, chaussée (barrage) et façade du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, vers 1920	22

Photo 4 : Famille d'Arthur Chassé et d'Adélia Roy face au moulin. En arrière-plan : la dalle et la chaussée (barrage) du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, vers 1920	23
Photo 5 : Le moulin d'Arthur Chassé : coin du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, emporté par une crue causée par un embâcle de branches, vers 1937	24
Photo 6 : Chaussée (barrage) du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, vers 1920	26
Photo 7 : Barrage détruit par la crue qui a endommagé le second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, vers 1937.....	26

Introduction

Des vestiges de fondation sont observables sur les berges de la rivière Chassé à Sainte-Marie-de-Beauce, à l'emplacement prévu pour la construction d'un pont dans le cadre du projet de doublement de l'autoroute 73 Sud (154-09-0389). Une recherche préliminaire a permis de constater que ces vestiges sont associés à un ancien moulin à grain qui pourrait correspondre au second moulin banal de la seigneurie de Taschereau. La présence de ces vestiges soulève un questionnement quant au potentiel archéologique présent dans l'emprise des travaux. Par conséquent, la présente synthèse documentaire fait le point sur une série d'informations et d'observations faites lors de l'évaluation du projet le 27 août 2012, en vue de donner un mandat pour un inventaire archéologique et un relevé des vestiges et des données archéologiques. Le document présente une analyse des données recueillies, ainsi que certaines hypothèses avancées relativement aux ruines observables et aux vestiges présumés.

1. État des connaissances

1.1. Patrimoine culturel et archéologie

L'emprise du projet n° 154-08-0389, portant sur le doublement de l'autoroute 73 Sud, est localisée dans la municipalité de Sainte-Marie, sur le territoire de la direction de la Chaudière-Appalaches du MTQ. Les vestiges de fondation observés sont localisés à l'est du pont 15663W de l'A-73 Sud, sur les berges de la rive sud-est de la rivière Chassé, entre la rivière et la route du même nom (figure 1).



Figure 1 : Localisation de l'emprise du projet n° 154-08-0389 et des vestiges de fondation observés

Source : Modifiée à partir de la photographie aérienne Q07128-093, Gouvernement du Québec, échelle 1:15 000

La zone d'étude délimitée est d'un kilomètre de part et d'autre de la ligne d'opération du projet de construction de la seconde chaussée de l'autoroute Robert-Cliche (A-73), entre les municipalités de Sainte-Marie et Saint-Joseph-de-Beauce. La consultation de l'ISAQ indique qu'aucun site archéologique historique ou préhistorique n'est actuellement « connu », « classé » ou « reconnu » dans la zone d'étude, selon les termes de la *Loi sur les biens culturels du Québec*.

Le répertoire de l'ISAQ indique également qu'un inventaire archéologique a déjà été réalisé dans la zone d'étude par Bertrand Morin, en 1975. Cet inventaire recoupe une partie de l'emprise du projet, et il s'est révélé négatif. Cependant, dans le rapport déposé au MCCC, il est fait mention que la profondeur des sondages effectués était sans doute insuffisante pour atteindre un niveau de sol considéré comme stérile (Morin, 1976).

Une consultation du *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (RPCQ) du MCCC a permis d'identifier 16 biens culturels inventoriés ou classés, situés à l'intérieur des limites de la zone d'étude (tableau 1). Aucun de ces biens n'est situé à l'intérieur des limites d'emprise du projet à l'étude.

Tableau 1 : Biens culturels répertoriés dans la zone d'étude archéologique*

Bien culturel	Ensemble institutionnel auquel il se rattache (le cas échéant)	Statut	Année de construction	Localisation
Site historique de Saint-Joseph-de-Beauce	N/A	Classé (site historique) Désignation (lieu historique national du Canada)	Entre 1865 et 1947	Saint-Joseph-de-Beauce
Édifice de l'ancien orphelinat	Site historique de Saint-Joseph-de-Beauce	Classement	1907-1908	135, rue Sainte-Christine, Saint-Joseph-de-Beauce
École Lambert	Site historique de Saint-Joseph-de-Beauce	Classement	1911	155, rue Sainte-Christine, Saint-Joseph-de-Beauce
Édifice de l'ancien couvent des Sœurs de la charité	Site historique de Saint-Joseph-de-Beauce	Classement	1887-1889	139, rue Sainte-Christine, Saint-Joseph-de-Beauce
Église de Sainte-Marie	Ensemble institutionnel de Saint-Nom-de-Marie	Classé (monument historique) Désignation (lieu historique national du Canada)	1857-1859	60, rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie
Presbytère de Saint-Nom-de-Marie	Ensemble institutionnel de Saint-Nom-de-Marie	Inventorié	1869	60, rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie
Monument Sacré-Cœur	Ensemble institutionnel de Saint-Nom-de-Marie	Inventorié	N/A	N/A
Chapelle des Sœurs oblates de Béthanie	N/A	Inventorié	1955	Rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie
Maison Pierre-Lacroix	N/A	Classé	1820-1830	552, rue Notre-Dame Nord, Sainte-Marie
Maison J.-Arcade-Vachon	N/A	Citation (monument historique)	1908	383, avenue de la Coopérative, Sainte-Marie
Plaque de la maison J.-A.-Vachon	Maison J.-Arcade-Vachon	N/A	1992	383, avenue de la Coopérative, Sainte-Marie
Maison Dupuis	N/A	Citation (monument historique)	1893	640, rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie
Monument en l'honneur des frères Joseph et Arthur Fecteau	Maison Dupuis	Citation (situé dans un monument historique)	N/A	640, rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie
Monument en souvenir de Jacques de Lesseps et Théodor Chichenko	Maison Dupuis	Citation (situé dans un monument historique)	N/A	640, rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie
Plaque de Denis Nadeau	N/A	N/A	1995	Rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie
Plaque de l'Année internationale des bénévoles	N/A	N/A	2001	62, rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie

* Données préparées par le SPPMTQ, le 26 janvier 2012, en vue de la production du Rapport d'examen préalable pour le projet de Dédoulement de l'autoroute Robert-Cliche (A-73), entre Sainte-Marie et Saint-Joseph-de-Beauce.

1.2. Milieu physique[†]

Lors du dernier épisode glaciaire, le Wisconsinien, la région de la zone d'étude a été entièrement recouverte par l'inlandsis laurentidien, lequel a atteint son expansion maximale vers 21 450 A.A. (Dyke *et al.*, 2003). Selon les données les plus récentes, le retrait glaciaire dans la vallée de la rivière Chaudière s'est effectué entre 13 500 et 13 000 ans A.A. (Richard, 2007 : 26-27). Pendant le retrait, la coalescence du glacier appalachien et de l'inlandsis laurentidien a entraîné la formation du lac proglaciaire Chaudière, lequel s'est drainé aux environs de 13 200 ans A.A. (Richard, 2007 : 27-28). Par suite de cet événement, le niveau de la rivière Chaudière a graduellement baissé pour atteindre l'altitude actuelle.

Pour la période préhistorique, l'occupation humaine le long de la rivière Chaudière et à l'intérieur de ces terres reste peu documentée, ce qui peut être attribuable au fait que les inventaires archéologiques réalisés à ce jour sont principalement concentrés sur les rives actuelles du cours d'eau (Ethnoscop, 2005 : 7). Le dynamisme la rivière, de même que les crues fortes et nombreuses, peuvent avoir détruit des sites archéologiques, ce qui pourrait expliquer la quasi-absence de site préhistorique le long de la rivière (*Ibid.* : 8). De plus, des sites préhistoriques peuvent se trouver à de plus hautes altitudes, notamment en raison des anciens niveaux d'eau du lac proglaciaire Chaudière et de la rivière Chaudière. Les collines plus élevées et situées légèrement en périphérie du cours actuel de la rivière devaient à ce moment constituer des zones à fort potentiel d'occupation anthropique, représentant à cette époque des terrasses fluviales associées à des cours d'eau mineurs, comme les rivières Chassé, Morency et Bélair (*Ibid.* : 17-18).

Bien que peu de sites préhistoriques soient actuellement connus le long de la rivière Chaudière, plusieurs dizaines de sites ont été découverts en aval, à l'embouchure avec le fleuve Saint-Laurent, ainsi qu'en amont, dans le secteur du lac Mégantic (ISAQ). Deux de ces sites figurent parmi les plus anciens connus au Québec, soit le site BiEr-14 dans la région de Mégantic, occupé depuis plus de 12 000 A.A. (Chapdelaine, 2007 : 20), ainsi que le site CeEt-657 à Saint-Romuald, dont l'occupation la plus ancienne remonte aux environs de 10 000 A.A. (Pintal, 2005c : ii)

La vallée de la Chaudière constitue un corridor transappalachien reliant les basses terres des rivières Kennebec et Penobscot dans l'État du Maine, et les basses terres du Saint-Laurent (Chapdelaine, 2007 : 18). Dès 1605, Samuel de Champlain fait mention d'un groupe amérindien, probablement des Abénaquis, utilisant la rivière Chaudière comme voie de communication entre le fleuve Saint-Laurent et les *White Mountains* de la Nouvelle-Angleterre (A.-P. Sévigny, 1973 : 56-57). Le père jésuite Druillettes aurait par la suite, en 1647, été le premier euro-qubécois à emprunter la rivière Chaudière, ainsi qu'une série de cours d'eau, qui lui auraient permis de se rendre jusqu'à l'établissement anglais de Kinibéki, correspondant aujourd'hui à la ville d'Augusta dans l'État du Maine (*Ibid.* : 92). Les conflits entre Français et Anglais poussèrent les Abénaquis à fuir leurs habitations situées dans le Maine, lesquels se virent proposer des terres sur les rives de la rivière Chaudière par le gouvernement de la Nouvelle-France, dans l'espoir de bloquer le passage de la route Chaudière-Kennebec aux Anglais (Courville, 2003 : 103). En 1683, des terres sont concédées pour la création de la mission jésuite de Saint-François-de-Sales, sur le territoire de l'actuelle municipalité de Sainte-Marie (*Ibid.*).

[†] Données préparées par le SPPMTQ, le 26 janvier 2012, en vue de la production du Rapport d'examen préalable pour le projet de Dédoulement de l'autoroute Robert-Cliche (A-73), entre Sainte-Marie et Saint-Joseph-de-Beauce.

En 1736, la seigneurie de Sainte-Marie-de-la-Nouvelle-Beauce est concédée à Thomas-Jacques Taschereau (S. Courville *et al.*, 2003 : 117). C'est à compter de ce moment que commence vraiment le développement de la région. Entre 1809 et 1811, le seigneur Jean-Thomas Taschereau fait construire l'actuel manoir Taschereau non loin du manoir seigneurial, lequel fut détruit en 1956, ainsi que le second moulin banal, érigé sur la rive est de la rivière Chassé (Québec, *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, 2010). Ce second moulin, qui correspondrait aux vestiges de fondation présents dans l'emprise en bordure de la rivière Chassé, aurait cessé ses opérations en 1942 selon un résident du secteur (Claude Chassé, communication personnelle). De nombreux moulins seront construits sur le territoire de la seigneurie. En 1831, Sainte-Marie compte un moulin à farine, 17 moulins à scie, deux moulins à fouler et un moulin à carder, installés le long des principaux cours d'eau (S. Courville, 2003 : 225).

1.3. Historique

1.3.1. Premier moulin banal

La seigneurie de Taschereau a été concédée à Thomas-Jacques Taschereau le 23 septembre 1736 par le gouverneur Charles de La Boische, marquis de Beauharnois, et par l'intendant Gilles Hocquart, chevalier (Courville *et al.*, 2003 : 115). Dans la vallée de la rivière Chaudière, la délimitation du territoire et des rangées de concessions s'amorce en 1737 à l'initiative de Joseph Fleury de la Gorgendière, titulaire de la seigneurie au nord de celle de Taschereau, qui mandate alors l'arpenteur Noël Beaupré. Les 17 et 18 novembre 1738, Beaupré est mandaté par de la Gorgendière, qui agit au nom de Taschereau, pour délimiter des terres pour les 13 premiers colons à s'installer dans la seigneurie de Taschereau. En 1940, Beaupré sera mandaté par Taschereau afin de délimiter les terres concédées à 13 colons supplémentaires (Courville *et al.*, 2003 : 123).

Le premier moulin à grain, dit le moulin banal, de la seigneurie de Taschereau aurait été construit avant le 2 août 1753, date à laquelle Jean Baptiste Dubord signe un bail de trois ans avec la veuve de T.J. Taschereau (Provost 1970 : 78 ; Courville *et al.*, 2003 : 129), ce dernier étant décédé en 1749. Ce premier moulin banal était localisé sur la rive ouest de la rivière Chaudière, à l'embouchure de la rivière Vallée, aussi nommée la rivière de l'Ancien Moulin (figure 2). En 1762, le recensement de James Murray ne mentionne pas la présence de Dubord, mais un autre meunier y apparaît, soit un dénommé Jean Barde, prononcé Berde, meunier de profession (Provost 1970 : 79). Barde n'aurait toutefois été présent que pour une courte période, afin de permettre à son fils Louis de lui succéder. Un compte rendu des opérations du moulin entre les années 1761 et 1787 présente la liste des meuniers (Provost 1970 : 79-80) :

- Louis Berde : 15 janvier 1761 au 1^{er} octobre 1765 ;
- Pierre Mercier : 1^{er} octobre 1765 à janvier 1767 ;
- Louis Berde : 25 février 1767 au 22 septembre 1772 ;
- François Nadau : 22 septembre 1772 à décembre 1772 (son fils opéra le moulin) ;
- Étranger inconnu : décembre 1772 à mars 1773 ;
- Étienne Barbau : 22 mars 1773 à octobre 1787.

Le compte rendu d'opération fait état des comptes entre le 25 février 1767 et le 10 juillet 1770, à la suite de quoi « la batisse du moulin [...] démolie, transporté et rebati en une autre place en l'année 1778 ». Dans la description du troisième bail faite au compte rendu des opérations du moulin, on peut lire l'information suivante : « Après la batisse du moulin jusqu'au 22 7. bre 1772, le dit Louis Berde a continué de faire tourner le moulin » (Provost 1970 : 79-80). Ces deux dates de reconstruction sont donc en contradiction l'une par rapport à l'autre. Les données suggèrent toutefois que le moulin était reconstruit en 1771 ou 1772. De plus, le compte rendu d'opération fait état de frais pour la reconstruction de deux chaussées, c'est-à-dire de deux barrages (Provost 1970 : 80).

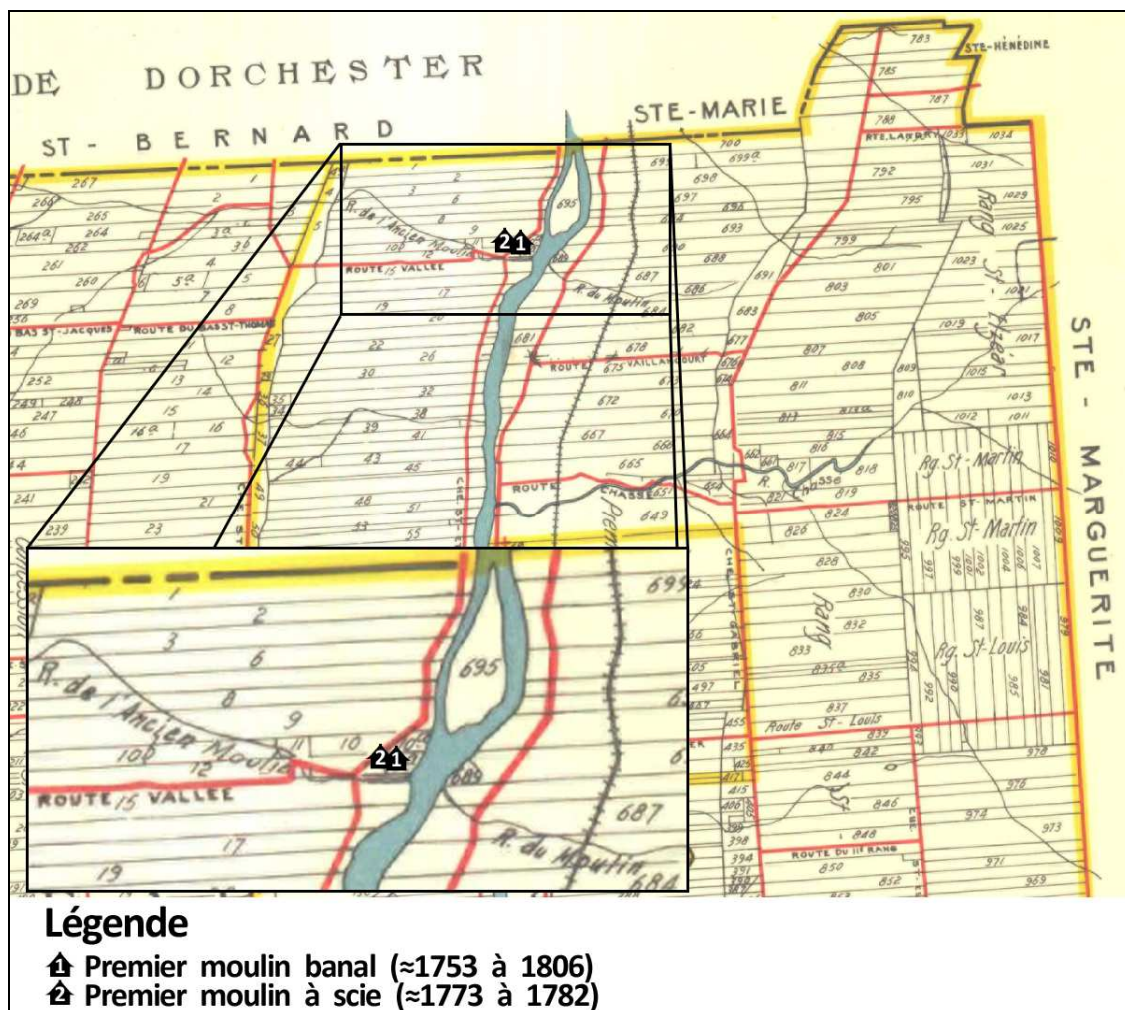


Figure 2 : Localisation possible du premier moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur un plan de 1937

Source : Modifiée à la BANQ. N° de catalogue IRIS : 0002669996

(<http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0002669996>)

Le 18 octobre 1773, un contrat est signé entre Gabriel-Elzéar Taschereau et Joseph Gagné, afin que ce dernier amorce la construction d'un moulin à deux scies, à une trentaine de pieds en amont du moulin à grain. Ce moulin à bois sera opéré par Joseph Gagné du 1^{er} septembre 1774 au 4 février 1782. Par la suite, Étienne Barbeau prendra le contrôle des deux moulins. À partir du 30 septembre 1790, à la suite d'un procès opposant le seigneur Gabriel-Elzéar Taschereau et Étienne Barbeau, ce dernier ne conservera que la tâche d'opérer le moulin à scie (Provost 1970 : 82). À ce moment, les comptes déposés par Barbeau font état de dépenses associées à la reconstruction de la grande roue en 1788.

1.3.2. Second moulin banal

Vers 1800, Gabriel-Elzéar Taschereau, possiblement insatisfait du meunier ainsi que de la localisation et de la faible capacité du moulin qui ne devait plus satisfaire pleinement aux besoins de la seigneurie, entreprit de faire construire un moulin de plus grandes dimensions sur les berges de la rivière du Domaine, aujourd'hui identifiée comme étant la rivière Chassé. L'endroit choisi avait pour avantage

d'être près du fief existant. De nombreuses acquisitions ont alors été nécessaires afin de permettre la construction du moulin et d'un chemin d'accès. Quelques jours avant le 9 juillet 1803, le marquage de la construction de la future route de 24 pieds de largeur était commencé. Les acquisitions étaient complétées le 26 septembre 1803, comprenant les titres de possession de la rivière et de cinq arpents pour redresser la rivière afin de permettre la construction d'un seul pont, qui sera couvert, plutôt que trois ponts (Provost 1970 : 82).

Le 10 mars 1809, Gabriel-Elzéar Taschereau signe un bail de cinq ans avec le fils d'Étienne Barbeau, Jean, dans lequel il est précisé que le moulin possède trois moulanges et deux bluteaux (Provost 1970 : 82). Les comptes de succession de Gabriel-Elzéar Taschereau, décédé le 18 septembre 1809, font état de revenus associés aux opérations du premier moulin banal, dit de linière, jusqu'au 1^{er} octobre 1806. Par la suite, les comptes font état des revenus du nouveau moulin, auquel le seigneur a annexé un nouveau moulin à scie, le tout à ses propres frais, lequel réutilisait le mécanisme de l'ancien moulin à scie.

Des problèmes de succession se soldent le 11 octobre 1811 par la signature d'un acte prévoyant entre autres le partage des revenus de la location annuelle du moulin banal, en grains, entre les héritiers (Provost 1970 : 99 ; Courville *et al.*, 2003 : 189). Ledit acte prévoit la mise en place de quatre appartements à l'intérieur des greniers des moulins afin de permettre l'entreposage des « produits et portions respectives dans lesdits moulins », et d'un tableau pour inscrire les parts de chacun des héritiers et permettre aux meuniers de remettre ces parts (Provost 1970 : 100).

Un bail signé le 26 juillet 1813 entre les héritiers Taschereau et les frères Étienne et Joseph Barbeau, loue à ces derniers le moulin banal et le moulin à bois pour une période de 10 ans. Ce bail fut toutefois résilié le 2 décembre 1816 en raison de difficultés financières qui se sont soldées par la vente d'une terre appartenant à Joseph Barbeau (Provost, 1970 : 100). Par la suite, un dénommé Pierre Bourg prend la relève, mais il est remplacé le 11 août 1817. L'opération du moulin retombe entre les mains de Joseph Barbeau et de ses associés (Pierre Lacroix, Bernard Gagné et Antoine Nadeau), et ce, pour une période de trois ans. Le 7 septembre 1820, les deux moulins furent loués pour 14 ans par Jean-Olivier Perrault et Thoma-Pierre-Joseph Taschereau, signant au nom des copropriétaires, au meunier Henry Botting de Lévis, époux de Mary Fields. Lors de la signature, le moulin comportait toujours deux étages et trois moulanges. Botting décède à Sainte-Marie le 28 décembre 1831, et le contenu de l'inventaire de sa succession permet de penser qu'il opérait aussi comme fermier du domaine Taschereau. Par la suite, Richard Fields, héritier de Botting, opéra les moulins jusqu'à l'échéance du bail, le 3 septembre 1834.

Le 27 août 1834, Pierre-Elzéar Taschereau, représentant des héritiers des trois coseigneurs décédés, loue pour neuf ans les deux moulins à Charles Dutil, meunier de Saint-Anselme et nouvel associé de Georges-Louis Taschereau, coseigneurs de la seigneurie de Taschereau. À ce moment, six appartements étaient aménagés dans le grenier des moulins pour le compte des propriétaires. Au cours de ce bail, le 15 juillet 1840, un contrat de reconstruction de la « chaussée », c'est-à-dire du barrage, est confié à Étienne Montminy de Saint-Gervais.

Jusqu'en 1832, la production de blé domine les inventaires. Puis en raison d'une invasion de « mouches à blé », le blé est graduellement remplacé par d'autres céréales résistantes à cet insecte. Lors de la succession de Pierre-Elzéar Taschereau en 1845, seulement un minot et demi de blé apparaît dans l'inventaire du moulin banal, comparativement à 1613 pour les autres types de céréales.

Ensuite, le bail du moulin banal fut possiblement concédé à Henri-Elzéar Duchesnay, coseigneur de la seigneurie de Taschereau, qui avait possiblement des meuniers opérant pour lui. Le 7 mai 1851,

Duchesnay transfère la balance de son bail à Georges Asselin et à Augustin Dutil, possiblement le frère de Charles Dutil. Le 11 novembre 1852, bien que le bail arrive à son terme, Augustin Dutil demeure en poste, puis un nouveau bail de neuf ans, payable en argent, est signé devant notaire le 29 janvier 1853. Le 18 septembre 1856, un nouveau bail est concédé à François Hamanne par les coseigneurs. Au cours de ce bail, la propriété du moulin passa graduellement des mains d'un nombre grandissant de copropriétaires aux mains d'un seul.

Le 19 novembre 1877, la veuve héritière de Richard-Achilles Fortier et les héritiers de Henri-Elzéar Duchesnay, dernier copropriétaire du moulin, vendent à André Lacroix le moulin banal, qui comporte toujours trois paires de moulanges. Le 6 octobre 1882, André Lacroix père donne le moulin à André Lacroix fils. Ce dernier vend le moulin à Charles Chassé le 16 septembre 1903, et la veuve de ce dernier le donne à son fils, Arthur Chassé, le 11 avril 1913.

Au cours des 20 dernières années d'opération du moulin, M. Chassé fit changer la grande roue à aubes (Claude Chassé, comm. pers.) par une turbine, ainsi que la dalle (photos 3 et 4), par un tuyau à douves de bois cerclées de fer (photos 5 et 7). De plus, la chaussée endommagée par une crue importante vers 1930 (Claude Chassé, comm. pers.) fut remplacée par une écluse en béton (Provost, 1970 : 605). Des moulanges d'émeri et d'acier furent ajoutées à côté des meules de pierre afin de moderniser les équipements, puis M. Chassé fit construire une maison à côté, délaissant ainsi le logement du moulin.

À la suite d'un coup d'eau qui emporta la chaussée en février 1946, le moulin cessa définitivement ses activités, et les moulanges furent vendues (Provost, 1970 : 605). Le bâtiment fut par la suite utilisé par la compagnie Charles Chassé et fils à des fins d'entreposage de lainage. Par la suite, la bâtisse du moulin fut dépouillée de son comble, soit la charpente et le toit, puis définitivement démolie durant l'automne 1963 (Provost, 1970 : 604 et 605).

Une photographie aérienne de 1935 permet d'observer, du sud au nord, le pont couvert n°6, un bâtiment à la fonction indéterminée, le moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé avec la dalle et le barrage, et la maison de Raymond Chassé, située à l'endroit où Arthur Chassé l'a fait construire (photo 1). Ces ouvrages sont également présents sur les photographies des années 1940 et 1950 (figure 4 et photo 2).

Un plan de l'autoroute 73 datant de 1975 illustre les bâtiments présents dans le secteur du moulin banal de la seigneurie de Taschereau lors de l'acquisition de l'emprise par le Ministère. Les ruines du moulin ne sont pas identifiées. Toutefois, la maison de Raymond Chassé est toujours présente à l'emplacement où elle a été construite par Arthur Chassé. L'autre bâtiment situé au centre de l'emprise de l'autoroute dont la fonction demeure indéterminée est identifié par la lettre G. Les dimensions de celui-ci sont de 30 pieds sur 44 pieds 5 pouces avec une annexe de 12 pieds de long (figure 3).



Photo 1 : Photographie aérienne du secteur du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, en 1935

Source : Photothèque nationale de l'air, A5027-8, échelle 1:20 000, 26 juillet 1935

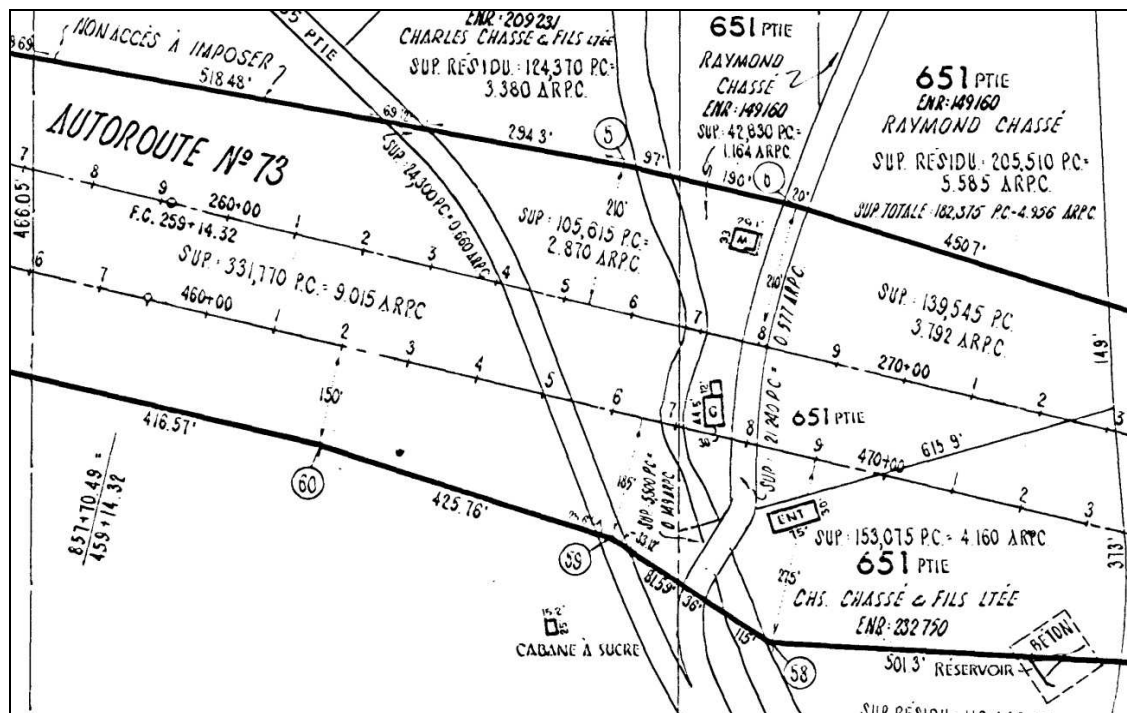
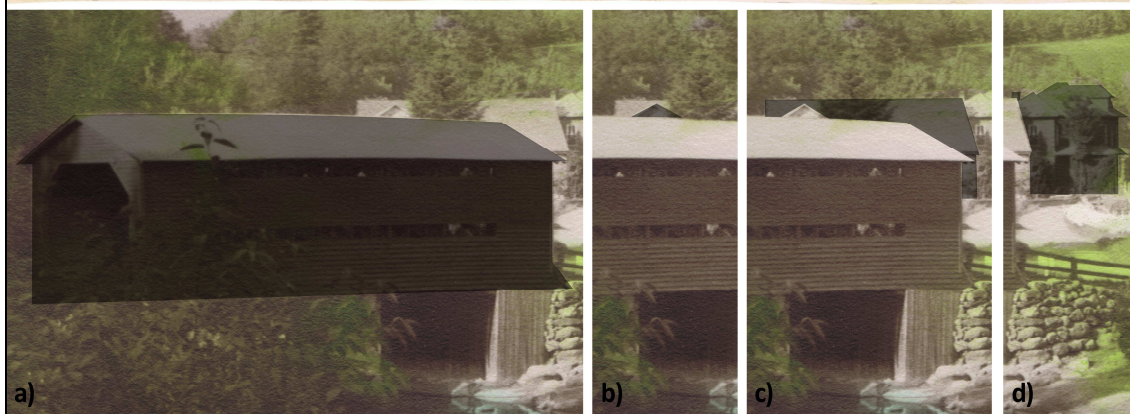


Figure 3 : Secteur du moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, en 1975

Source : Ministère des Transports du Québec, plan EX-75-553-449, feuillet 02



a) Pont couvert no 6
 b) Bâtiment non identifié
 (Identifié «G» sur le plan 75-533-449-F02)
 c) Moulin de la rivière Chassé
 d) Maison Raymond Chassé
 (Identifié «M» sur le plan 75-533-449-F02)

Figure 4 : Secteur du moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, en 1942

Source : Claude Chassé, à partir de la collection « Arthur Chassé/Adélia Roy ». Photographie de 1942 par Raymond Chassé, modifiée par le MTQ-SCAAPN



Photo 2 : Secteur du moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, entre 1955 et 1958

Source : Collection Louis-Philippe Gravel (http://pierre-dumas.com/91B-3_GaleriePhotos-3.htm)

2. Analyse des données et hypothèses de travail

2.1. Analyse et description des ouvrages à partir des photographies anciennes

2.1.1. Moulin

À partir des données disponibles, il est possible de définir certaines caractéristiques du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau. Le bâtiment construit entre 1806 et 1809 regroupait sous un même toit à la fois le moulin banal et le moulin à scie. Le moulin Chassé, de forme rectangulaire, possédait une cave, un rez-de-chaussée et des combles. Les fondations étaient érigées en pierre recouvertes de crépi et surmontées d'une lisse de bois qui venait faire la jonction avec la charpente de bois de l'étage supérieur. Selon les photographies anciennes de 1920 et 1937 (photos 3, 4 et 5), le moulin ne semble pas être érigé en pièce sur pièce, mais paraît plutôt plaqué d'un parement de déclin de bois fixé à l'ossature de bois de la charpente. Le toit à deux versants était recouvert de bardeaux, probablement de cèdre, sans lucarnes. Une cheminée était présente à l'extrémité sud du moulin. Le faîte semble être construit à l'aide d'une feuille de tôle. Les fenêtres étaient à guillotine et comportaient quatre carreaux. Le mur sud comportait deux fenêtres dans les combles, deux fenêtres au rez-de-chaussée ainsi qu'une porte chevauchant le rez-de-chaussée et la cave, donnant probablement accès à cette dernière. Le mur est possédait deux fenêtres au rez-de-chaussée ainsi que deux ouvertures à la cave. Tous les linteaux et les jambages, ainsi que le seuil de la porte, étaient constitués de pièces de bois.



Photo 3 : Dalle, chaussée (barrage) et façade du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, vers 1920

Source : Claude Chassé, à partir de la collection « Arthur Chassé/Adélia Roy »

2.1.2. Dalle à ciel ouvert et tuyau à douves (amenée d'eau)

Sur la photographie de 1920, l'amenée d'eau utilisée avant la crue de 1930 était une dalle à ciel ouvert. Cette dernière était composée de planches de bois, formant le fond et les parois, prises en serre par des cadres de bois et soutenue par un système de tréteaux contreventé. À quelques endroits, des pièces de bois devaient ancrer l'ouvrage au flanc de la falaise. La jonction de la dalle avec le barrage paraît se situer à l'extrémité sud-est sous les trois assises de bois supplémentaires à cet endroit (photos 3, 4 et 6).

La photographie de la crue de 1937 présente une ouverture dans le mur du moulin dont les dimensions semblent correspondre à la dimension de la dalle de bois, ce qui soutient l'hypothèse que ce soit à ce niveau que ladite dalle acheminait l'eau à l'intérieur du moulin. Sur la photographie de 1920, on remarque également que sous l'entrée d'eau, aussi appelée une abée, aucune ouverture n'est existante. On peut alors supposer que le mécanisme de la roue se trouvait à la cave et que l'atelier, renfermant les meules et les moulanges, se trouvait quant à lui au rez-de-chaussée (photo 5).



Photo 4 : Famille d'Arthur Chassé et d'Adélia Roy face au moulin. En arrière-plan : la dalle et la chaussée (barrage) du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, vers 1920

Source : Claude Chassé, à partir de la collection « Arthur Chassé/Adélia Roy »

Après la crue de 1930 qui endommagea l'extrémité nord du moulin et détruisit la dalle à ciel ouvert, le moulin fut reconstruit en partie et un revêtement de béton fut appliqué sur les fondations en pierre. C'est probablement à ce moment que la dalle fut remplacée par un système de tuyau à douves et que l'abée recevant la dalle fut refermée pour installer une amenée d'eau, au bas des fondations de l'extrémité nord du moulin, afin d'y accueillir le tuyau à douves. L'ouverture de l'arrivée d'eau est

toujours présente sur les ruines en place et cette section des fondations paraît avoir été entièrement érigée en béton.

Bien qu'il est attesté que la dalle de bois a été remplacée par un tuyau à douves de bois cerclées de fer au cours des 20 dernières années d'opération du moulin, les photographies de M. Chassé permettent de constater que cette modification a été faite entre 1920 et 1937.

Le système du tuyau à douves se décrit comme suit ; il s'agit de planches de bois retenues entre elles par des cerceaux de métal, à l'occasion calées pour en assurer la solidité. Le tuyau prend appui sur des cales qui sont elles-mêmes déposées sur des poutres transversales reposant sur des pièces de bois, directement appuyées sur le roc, ainsi que sur des tréteaux pour la section haute près du barrage. Sur la photographie de 1937, on perçoit une bonde (un bouchon), qui est un dispositif de fermeture et d'ouverture. Ce bouchon pouvait donc servir à évacuer le trop-plein d'eau qui exerçait une trop forte pression sur le tuyau (photos 5 et 7). Sur les photographies de 1937, le tuyau semble avoir un diamètre approximatif de trois pieds, et est monté en partie sur des tréteaux.

On suppose que le système de vannage à l'époque du tuyau à douves était situé au même endroit que celui de la dalle, bien que celui-ci fut remplacé par un massif de béton, visible sur la photographie de 1937 et dont une section est toujours en place dans la falaise (photos 7).



Photo 5 : Le moulin d'Arthur Chassé : coin du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, emporté par une crue causée par un embâcle de branches, vers 1937

Source : Claude Chassé, à partir de la collection « Arthur Chassé/Adélia Roy »

2.1.3. Barrage

Une observation de la photographie de 1920 (photo 6) permet de constater la présence, sur la partie du barrage appuyée à la berge sud-est de la rivière Chassé, d'une structure de bois localisée au-dessus de la dalle de bois. On remarque que l'extrémité sud-est du barrage possède trois rangées de pièces sur pièces de plus, surmontées de pierres servant probablement à intégrer la vanne permettant l'entrée d'eau dans la dalle à ciel ouvert. Il n'y a pas de photographie ancienne montrant le système de vannage.

Sur les photographies de 1937 (photos 5 et 7), on voit que des réparations ont été apportées au moulin ainsi qu'au barrage, et la dalle a été remplacée par un tuyau à douve. Le système constructif observé sur la photographie de 1920 renfermant la vanne a été remplacé par une structure de béton. L'inspection de terrain a permis de constater que cette structure de béton est toujours en place. La photographie du barrage de 1937 révèle aussi que le barrage s'élevait à une altitude atteignant le dessous de la base de la structure de béton. De plus, cette structure fait face à une autre structure présente sur la berge nord-ouest de la rivière Chassé, indiquant l'emplacement exact du barrage. Encore une fois, nous ne possédons pas de photographies anciennes illustrant son fonctionnement ainsi que son articulation avec le barrage.

La photographie de 1937 (photo 7) permet également de déceler le système utilisé pour la construction du barrage, également nommé chaussée à cause du fait qu'il était composé d'un remblai de terre et de pierre (barrage en remblai). Le barrage possédait des revêtements en pièces de bois équarries (madriers) disposés en pièces sur pièces en travers de la rivière et directement accotés aux parois rocheuses des falaises de la rivière Chassé. Des pièces de bois transversales aux pièces sur pièces permettent de lier les deux revêtements de bois ensemble. Ce système constructif sert à la fois de dispositif de transfert de charge et de contreventement à l'ouvrage. On remarque que ces pièces de bois transversales sont encastrées dans les madriers. Le dessus du barrage semble posséder un chapeau, ; élément normalement utilisé pour protéger un mur contre l'infiltration d'eau. Il serait alors possible que le chapeau couronnant le barrage ait été aménagé à l'aide de plaques de tôle. Cette hypothèse est soutenue par le fait que le barrage du moulin Chassé ne possédait pas de canal de décharge en cas de surplus d'eau, mais qu'il fonctionnait plutôt par débordement (appelé barrage au fil de l'eau). Le chapeau permet alors de minimiser les effets érodants sur le remblai central du barrage (figure 4).



Photo 6 : Chaussée (barrage) du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, vers 1920

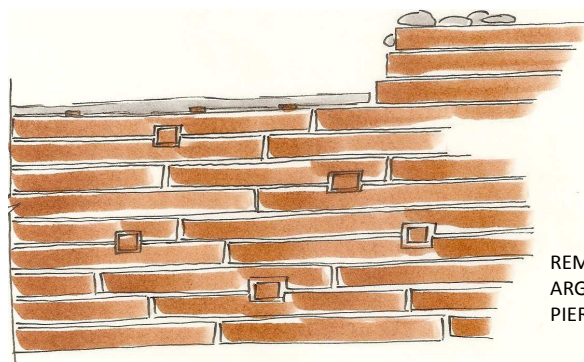
Source : Claude Chassé, à partir de la collection « Arthur Chassé/Adélia Roy »



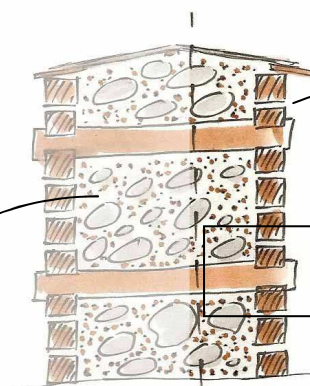
Photo 7 : Barrage détruit par la crue qui a endommagé le second moulin banal de la seigneurie de Taschereau sur la rivière Chassé, à Sainte-Marie, vers 1937

Source : Claude Chassé, à partir de la collection « Arthur Chassé/Adélia Roy »

RELEVÉ DU BARRAGE – PAREMENT DE BOIS OUEST –
SECTION SUD – AVANT 1930



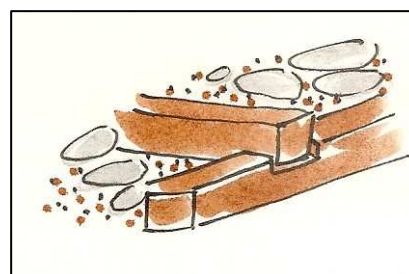
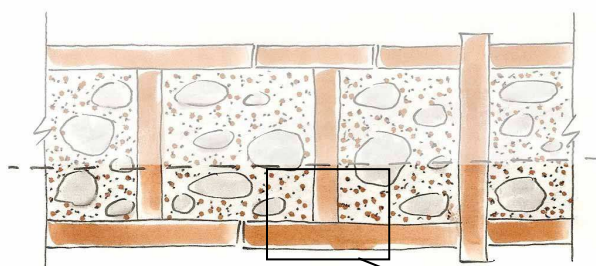
COUPE TRANSVERSALE HYPOTHÉTIQUE



REVÊTEMENT DE
PIÈCE DE BOIS

REMBLAI DE TERRE
ARGILEUSE ET DE
PIERRE

COUPE LONGITUDINALE HYPOTHÉTIQUE



DÉTAIL DE PIÈCES DE BOIS
ENCASTRÉES SERVANT À
LIER LE PAREMENT DE BOIS
ET LE REMBLAI

Figure 5 : Relevé et coupes du barrage du moulin banal de la seigneurie de Taschereau, d'après les photographies anciennes (photos 6 et 7)

3. Conclusion

Les vestiges observés du second moulin banal de la seigneurie de Taschereau et le résultat de la recherche documentaire préliminaire confirment qu'il y a un intérêt à enregistrer le tout comme étant un site archéologique « connu ». De plus, la présence de ces vestiges peut représenter une contrainte archéologique en vertu de la Loi sur le patrimoine, ce qui peut avoir une incidence sur le déroulement des travaux du Ministère. Par conséquent, le Ministère fera relever les vestiges architecturaux et un inventaire sera réalisé sur le site afin de permettre une meilleure évaluation de celui-ci.

Le second moulin banal de la seigneurie de Taschereau, dont certaines composantes ont été récupérées du premier moulin banal, a été au cœur du développement de l'activité économique de Sainte-Marie, tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, et y a contribué jusqu'à la fin de la première moitié du XX^e siècle. En raison de la stabilité du cadastre de la route Chassé, il est peu probable de trouver des vestiges sous la chaussée de celle-ci, sinon au niveau du pont en ce qui concerne les vestiges de l'ancien pont couvert. Toutefois, de nombreux vestiges associés à la présence du second moulin banal sont toujours visibles aujourd'hui. De plus, il est possible que d'autres vestiges associés à un ancien bâtiment localisé entre celui du moulin et le pont couvert soient susceptibles d'être présents. Bien qu'il y ait un manque de données sur la fonction de ce second bâtiment, démoli après 1975, il est peu probable qu'il soit reconnu comme étant un bien immeuble archéologique par le MCCCCF, à moins que de nouveaux éléments permettent de le relier aux activités du moulin et que des sols antérieurs à son abandon y soient découverts.

Sources documentaires

Bibliographie

CHAPDELAINE, Claude

2007 « Le paysage tardiglaciaire du “Grand Méganticois” : état des connaissances », Chapitre 1, p. 13-23, in : Chapdelaine, C., (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d’histoire amérindienne*, Collection Paléo-Québec, n° 32, Recherches amérindiennes au Québec, 382 p.

COURVILLE, Serge *et al.*

2003 *Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante*. Québec, Presses de l’Université Laval, 1051 p.

DYKE, A.S., Moore, A. et Robertson, L.

2003 Deglaciation of North America, Geological Survey of Canada Open File 1574.

ETHNOSCOPI

2005 *Étude de potentiel archéologique. Prolongement de l’autoroute Robert-Cliche (73) entre Beauceville et Saint-Georges*. MTQ, rapport inédit, 54 p.

PINTAL, Jean-Yves

2005 *Inventaires archéologiques (été 2004)*. Direction de la Chaudière-Appalaches. MTQ, rapport inédit, 64 p.

MORIN, Bertrand

1976 *Reconnaissance archéologique dans la région de la rivière Chaudière*, été 1975. MAC, ms, 22 p.

PLOURDE, Michel

2006 *Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologie : étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l’occupation amérindienne du territoire*. MCCQ, Québec, rapport inédit, 48 p.

Québec, Culture, Communications et Condition féminine

2010 *Inventaire des sites archéologiques du Québec*, carte 21L/6 et 21L/7.

2010 *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. En ligne :

<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=afficher>

Consulté le 19 octobre 2010.

RICHARD, P.J.H.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du “Grand Méganticois” : état des connaissances », Chapitre 2, p. 23-46, in : Chapdelaine, C. (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d’histoire amérindienne*, Collection Paléo-Québec, n° 32. Recherches amérindiennes au Québec. 382 p.

SÉVIGNY, André-P.

1973 *Identification et localisation des groupements abénaquis aux 17^e et 18^e siècles*. Université de Montréal, mémoire de maîtrise présenté à la faculté des Études supérieures, 258 pages.

PROVOST, Abbé Honorius (1970). *Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce, histoire civile*. Québec, Éditions de la Nouvelle-Beauce, 807 p.

Photographies et plans anciens

Bibliothèque des Archives nationales du Québec (<http://www.banq.qc.ca/accueil/>). Consulté le 6 décembre 2012.

CHASSÉ, Claude. Photographies anciennes du moulin banal et du barrage (entre 1920 et 1937).
Collection privée « *Arthur Chassé/Adélia Roy* ».

Collection Louis-Philippe Gravel (http://pierre-dumas.com/91B-3_GaleriePhotos-3.htm). Consulté le 6 décembre 2012.

Plans de construction

Ministère des Transports du Québec, plan EX-75-553-449, feuillet 02